This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07136961 9

Digitized by Google

3 8 8 1 4

THE

EW YORK PUBLIC LIBRARY

PRESENTED BY

ctor J. Kubanyi, Esq.,
May 1, 1915

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES
HISTORIQUES, CRITIQUES,
ET
ANECDOTES
DE
FRANCE.

Copia judicium sæpè morata meum est. OVID.
. . . . Nec in cunctis servat fortuna tenorem. MANIL.
Utile quid sit,
Prospiciunt aliquando. JUVEN. Sat. 6.

TOME QUATRIÉME.
PREMIERE PARTIE.

A AMSTERDAM,
Chez NEAULME, Libraire, à la Bible.

M. DCC. LXIV.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
721129
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1916 L

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

Digitized by Google

ANECDOTES
DES
REINES ET RÉGENTES
DE FRANCE.

SUITE
DE LA TROISIÈME RACE.

LOUISE DE LORRAINE-VAUDEMONT,
Femme de HENRI III.

L'INCONSTANCE de Henri III rendit toujours ses résolutions incertaines ; il abandonnoit un projet avec autant d'indifférence qu'il l'avoit formé avec transport. Il jetta

Digitized by Google

ſes vues ſur différentes Princeſſes. Avant que ſon mariage fût terminé avec LOUISE DE LORRAINE, il s'étoit agi de *Catherine de Navarre*, ſœur de Henri IV, alors Roi de Navarre; & c'eût peut-être été l'alliance la plus heureuſe qu'il eût pu former; mais la haine de Catherine de Médicis pour la Maiſon de Bourbon, & celle des Guiſes pour les Princes du Sang, y mirent obſtacle. Lorſqu'il fut élu Roi de Pologne, une des conventions fut la promeſſe que fit Montluc, Evêque de Valence, que le Duc d'Anjou épouſeroit la Princeſſe (*a*) fille du dernier Roi de Pologne, de la Maiſon des Jagellons; & ſi la politique eût eu ſur ſon cœur le pouvoir qu'elle y devoit naturellement avoir, il eût ſatisfait à cet engagement; l'âge & le peu de beauté d'Anne l'en dégoûtèrent. Depuis, il avoit recherché Eliſabeth, ſœur de Jean, troiſième du nom, Roi de Suède, qui paſſoit pour la Princeſſe la plus belle de l'Europe; mais la différence des Religions fut un obſtacle qu'il ne ſe ſoucia pas de vaincre (*b*). Il avoit conçu avant ſon voyage en Pologne une vive paſſion pour *Marie de Clèves*, *Marquiſe*

(*a*) Anne Jagellon, fille & héritière du Roi Sigiſmond.

(*b*) Nous en parlerons.

Digitized by Google

d'Isle; épouse de Henri de Bourbon, premier du nom, Prince de Condé; & à son retour cette passion étoit parvenue au point qu'il eût tout sacrifié pour l'épouser, si la mort ne la lui avoit point ravie. Après les témoignages extraordinaires de douleur, desquels parlent nos Historiens, Henri oublia tout-à-coup la Princesse de Condé, & les charmes de Louise de Lorraine l'occupèrent entièrement. La Princesse de Lorraine-Vaudemont, qu'on appeloit la *Princesse* LOUISE, étoit fille aînée de Nicolas (*c*) de Lorraine, Duc de Mercœur, Comte de Vaudemont, oncle de Charles II, Duc de Lorraine, & de Marguerite d'Egmond sa première femme. Elle naquit à Noméni (*d*) en Lorraine en 1554, & à sa naissance il n'y avoit aucun Prince de la branche aînée. Sa mère étant tombée malade des suites de sa couche, elle fut baptisée à Noméni peu de jours après sa naissance, & eut pour parain l'Evêque de Toul, &

(*c*) Nicolas de Lorraine-Vaudemont, fils puîné d'Antoine de Lorraine, & de Renée de Bourbon.

(*d*) Noméni est au Diocèse de Metz, sur la Seille, à six lieues de cette Ville, & fut érigé en Marquisat en 1567. Philippe-Emmanuel, de Lorraine, frère de la Reine, porta d'abord le nom de Marquis de *Noméni* avant que d'être Duc de *Mercœur.*

Digitized by Google

pour maraine Louise de Stainville, Comtesse de Salins, laquelle lui donna son nom. Sa mère étant morte, la Dame de Cangi fut nommée pour être sa gouvernante, & mérita depuis la même qualité auprès des enfans que le Comte de Vaudemont eut du second lit, ayant épousé deux ans après la mort de sa première femme, Jeanne de Savoye, sœur du Duc de Nemours. La jeune Princesse y trouva une mère véritable par les soins & la tendresse qu'elle eut pour elle. On sema dans son cœur, dès son enfance, ces sentimens d'une piété tendre qu'elle a toujours conservée. Une pratique observée depuis long-temps dans la Maison de Lorraine, étoit de parsemer la chambre & le lit des enfans de cette Maison, d'*Agnus*, de *Chapelets*, d'*Images*, de *Médailles*, & d'autres pieux *colifichets*, d'en orner même leurs (e) habillemens. On n'y manqua pas

(e) A l'exemple des Princes de cette Maison, qui prétendoient en imposer par ces dehors, plusieurs personnes du peuple portoient de ces *Agnus*. Lestoile, en parlant d'un *Quadranier*, ou faiseur de cadrans, malheureusement tué du tonnerre au mois d'Avril 1597, dit : » Ce pauvre Quadranier étoit » un bon homme, simple, & fort dévotieux, ou pour » mieux dire *superstitieux*. Car on le trouva envelop» pé de force *Agnus Dei*, & chiffres qu'on appelle de » dévotion «. Journal de Henri IV, Tome II, p. 162.

à l'égard de la Princesse Louise; on lui inspira aussi le goût des lectures pieuses, & elle le prit aisément; mais les lectures répondoient aux ornemens de sa chambre. A en juger par l'amas prodigieux de livres de piété qu'elle avoit à *Chenonceaux* (*f*), & qu'on y trouva après sa mort, on sera obligé d'avouer qu'elle ne connoissoit guères les sources pures de la Religion, & cette eau vivifiante qui ne se puise que dans l'Ecriture & les saints Interprètes qui en développent l'esprit & le communiquent. Quels étoient en effet ces livres *pieux*? Le *Pré Spirituel*, le *Disciple*, les *Abeilles*, la *Fleur des exemples*, l'*Histoire du Trou S. Patrice*, la *Légende dorée*, les *Gestes des Romains historiés*, & telles autres collections dignes de l'ignorance de leurs Auteurs. La Princesse n'avoit qu'un esprit médiocre, mais elle avoit une mémoire admirable; il ne s'agissoit que de la remplir d'objets dignes d'une ame créée pour le Dieu de vérité. Elle y eût vu la Religion en grand, le Christianisme dans toute sa dignité; & elle ne se fût pas occupée de l'amusement puérile de faire de *petits oratoires*, de réi-

(*f*) Maison sur le Cher, cédée à Catherine de Médicis par Diane de Poitiers, à laquelle le fils du Trésorier Boyer en avoit fait présent.

Digitized by Google

térer ponctuellement des pélerinages ; elle eût préféré à ces *menues pratiques* la réalité & la grandeur de notre Religion ; elle eût été plus véritablement pieuse & plus grande Princesse. En effet, il n'appartient qu'au Christianisme bien entendu d'élever notre ame à son origine, & de faire de vrais Héros. Mais à qui se prendre des défauts de son éducation ? est-ce à la Princesse ? ou plutôt n'est-ce pas à la politique de sa Maison, & au siècle où elle vécut, où l'on eût traité d'hérétique quiconque se fût avisé de préférer l'*Evangile* à la *Légende* ?

A dix ans, Louise de Lorraine parut dans le monde, & passa à la Cour du Duc Charles de Lorraine son cousin germain, & elle fut placée auprès de la Duchesse Claude (*g*). Jeanne de Savoye sa belle-mère l'y accompagna. Elle y fit dès-lors briller les vertus acquises & naturelles qu'annonçoit sa première enfance ; je veux dire, autant de modestie dans son extérieur & dans toute sa conduite, que de docilité pour les personnes destinées à lui donner des leçons ; une douceur engageante qui inspiroit l'amour sans qu'on se crût dispensé du respect ; & une poli-

(*g*) Fille de Henri II, & de Catherine de Médicis.

Digitized by Google

teſſe de langage égale à celle que Madame Claude avoit apportée de la Cour de France à la petite Cour de Nanci. On avoit eu une extrême attention à ne laiſſer auprès d'elle que des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe qui parlaſſent la Langue Françoiſe dans toute ſa pureté ; & cette attention avoit été portée juſqu'au dernier de ſes domeſtiques, & aux enfans même qui avoient l'honneur de l'approcher & de prendre part à ſes récréations ou à ſes exercices. On peut joindre aux titres qui lui concilièrent la Cour du Duc Charles, une beauté peu commune. Ses traits étoient fins & délicats, ſon teint d'une blancheur ſurprenante : il n'eût rien manqué à ſes yeux, s'ils euſſent eu un peu plus de vivacité, & ſi un peu plus de feu ſe fût mêlé à leur douceur : ſon nez étoit bien pris, ſa bouche bien coupée, ſes lèvres relevées & du plus beau corail ; ſes mains & ſes bras répondoient à une gorge admirable, ſon pied délicat, & ſa taille d'une juſte proportion. Sans parure elle charmoit ; parée elle ſurprenoit, & fixoit les regards des plus indifférens. Ce tableau eſt, dira-t-on, celui d'une beauté qu'on peut imaginer, mais qu'il eſt bien difficile de voir. C'eſt la Venus de Praxitelle : non, c'eſt

Digitized by Google

le portrait que l'Hiſtoire a tracé de Louiſe de Lorraine ; & les tableaux du temps qui nous reſtent d'elle, juſtifient tout ce qu'on vient de dire : mais l'Hiſtoire équitable obſerve en même temps qu'il s'en falloit beaucoup que les lumières de l'eſprit répondiſſent à la beauté du corps : rien de plus commun, rien de moins élevé. Le Duc d'Anjou qui la vit en 1573, en allant en Pologne, en fut frappé, & avoua qu'il n'avoit rien vu de plus beau, quoiqu'il fût déja fort amoureux de la Princeſſe de Condé, & qu'il n'eût pas oublié la belle Châteauneuf. Elle étoit recherchée par le Comte de Brienne de la Maiſon de Luxembourg (*h*), & par le jeune Comte de Salme, lorſque Henri III étant retourné de Pologne en France, la fit demander au Comte ſon père pour la placer ſur le trône. Tous les politiques, ſurpris de l'alliance du plus grand Roi de l'Europe avec la fille d'un cadet de la Maiſon de Lorraine, cherchèrent dans le temps le motif d'un événement ſi extraor-

(*h*) Le Comte de Brienne, cadet de la Maiſon de Luxembourg, l'eût épouſée ſans la concurrence du Roi. Ce fut à lui que le Roi dit le jour de ſes noces : *Comte, j'épouſe votre Maîtreſſe, il faut que vous épouſiez la mienne.* C'étoit la belle Châteauneuf de laquelle il entendoit parler. Voyez ce que nous diſons de cette Demoiſelle.

Digitized by Google

dinaire. On veut, à quelque prix que ce ſoit, qu'il ne ſe faſſe rien à la Cour des Rois ſans des raiſons importantes. Ainſi, comme on avoit droit de croire que Catherine de Médicis avoit déterminé le Roi à ce mariage, on prétendoit qu'elle avoit craint qu'il lui échappât, comme cela avoit été à la veille d'arriver, s'il épouſoit quelque Princeſſe d'un génie élevé, & auſſi ambitieux que celui de Catherine même; qu'elle connoiſſoit Louiſe de Lorraine pour un eſprit ſimple, borné, & incapable d'ambition; que l'amour du Roi ne lui donneroit jamais des talens qui la rendiſſent redoutable; que d'ailleurs la piété connue, & la dévotion de la Princeſſe Louiſe fermeroient la bouche des Catholiques mal intentionnés, & ſerviroient d'apologie à la Cour; que ce ſeroit encore un moyen de ſatisfaire à ſa haine pour la Maiſon de Bourbon, & d'approcher du trône, à ſon préjudice, les Lorrains, enfans de Claude de France ſa fille; qu'en donnant pour femme à ſon fils une Princeſſe qui lui devroit le trône, & qui paſſoit pour une beauté, même aux yeux de Henri III, elle aſſureroit ſon pouvoir, & affoibliroit celui de ſes *Mignons*. On adoptera de ces motifs celui qu'on vou-

Digitized by Google

dra, & tous, si l'on veut ; mais quoi qu'il en soit des motifs, revenons au fait.

Du Gast, favori de Henri III, qui étoit alors à Lyon, fut envoyé au Duc de Lorraine & au Comte de Vaudemont, pour la conclusion du mariage. Il étoit trop avantageux aux Lorrains, & trop glorieux à la Princesse, pour que la proposition n'en fût pas promptement acceptée. Elle le fut le soir même de l'arrivée de du Gast, & sans même que la demande eût été communiquée à la Princesse. Elle venoit d'arriver d'un pélerinage de S. Nicolas, qu'elle avoit fait à pied. Le Comte de Vaudemont crut qu'il ne pouvoit recevoir avec trop de dévoûment & trop de respect l'honneur que lui faisoit le Roi. Dès le lendemain matin du Gast eut celui de faire la révérence à Louise au nom de Sa Majesté.

Jeanne de Savoye, seconde femme du Comte de Vaudemont, étoit morte en 1568, & il avoit épousé en troisièmes noces Catherine de Lorraine, fille du Duc d'Aumale. Cette dernière femme n'avoit pas eu pour Louise autant de ménagement qu'elle eût dû ; elle l'avoit même traitée en bien des occasions durement & avec hauteur ; & une personne

Digitized by Google

d'un caractère moins doux que la Princesse Louise s'en seroit plainte. Madame de Vaudemont, convaincue de ses torts, chercha à les réparer. Elle alla dès le matin à l'appartement de sa belle-fille, & voulut être la première qui lui apprît la nouvelle de son élévation. Louise étoit encore au lit : en la voyant entrer dans sa chambre à une heure extraordinaire, elle craignit que ce ne fût pour lui faire quelque reproche, & chercha à s'excuser d'être obligée de la recevoir dans l'état où elle étoit, & de ne s'être pas trouvée *à son lever.* » C'est à moi à me trouver au vô» tre, Madame, lui répondit la Comtesse, » & à m'excuser d'avoir peut-être man» qué à ce que je vous devois. Vous êtes » REINE de France, vous épousez le Roi. » Je me hâte de vous en apprendre la » nouvelle. Vous êtes née bonne & géné» reuse, Madame; oubliez les méconten» temens que j'ai pu vous donner, & ne » refusez pas votre protection à mes en» fans, vos frères, & à cause d'eux à la » mère ». Madame de Vaudemont eût pu parler plus long-temps; la Princesse extrêmement surprise l'écoutoit sans savoir que lui répondre, & presque sans la croire. A peine avoit-elle ouvert la bouche, dans l'embarras où elle étoit, lorsque l'arri-

Digitized by Google

vée du Duc de Lorraine ſon couſin, & du Comte de Vaudemont ſon père, lui confirma ce que venoit de lui dire la Comteſſe : ils l'inſtruiſirent de la demande du Roi & de l'arrivée de du Gaſt. Elle ſe prépara à le recevoir, & après les complimens des perſonnes de la Cour de Lorraine, qui pouvoient avoir l'honneur de lui en faire, elle reçut celui de du Gaſt, qui lui parla comme à ſa Souveraine, & lui apprit le choix de ſon Maître. Tous les reſpects qui lui étoient dûs en ſa nouvelle qualité, lui furent auſſitôt rendus par les Princes de ſa Maiſon : elle fut conduite à la Meſſe en Reine de France, & depuis ce jour juſqu'à ſon départ ſervie comme telle. Elle partit au commencement de Février 1575, & alla à Rheims (*i*), où ſe trouva Henri III. Le ſacre, le mariage & le couronnement s'y célébrèrent en trois jours. Si l'on en croit quelques modernes livrés à la paſſion des anecdotes, il s'en fallut peu que Henri III ne donnât une nouvelle preuve de ſon inconſtance : c'eſt ainſi qu'ils s'en expliquent. » La beauté de Mademoiſelle de

(*i*) Le Roi arriva à Rheims le 12 Février 1575, & y fit ſon entrée avec beaucoup de magnificence. Il fut ſacré le lendemain 13, & le mariage fut célébré le 14.

Digitized by Google

» Vaudemont étoit ſans égale, & Henri III
» ne pouvoit en diſconvenir ; mais elle
» étoit ſans enjouement : ſon eſprit étoit
» ſombre, &, comme nous l'avons re-
» marqué, elle en avoit peu. A peine pa-
» roiſſoit-elle ſenſible à l'éclat de ſon bon-
» heur. Henri fut choqué de cette prodi-
» gieuſe indifférence. Marie de Lorraine,
» fille de René, Marquis d'Elbeuf (*k*),
» couſine de Mademoiſelle de Vaude-
» mont, tenoit un des premiers rangs à
» la cérémonie ; elle n'avoit pas les traits
» auſſi réguliers que Louiſe ; ce n'étoit
» point une beauté auſſi accomplie ; mais
» c'étoit un eſprit délicat, enjoué, capa-
» ble des choſes les plus ſérieuſes, com-
» me du badinage le plus amuſant ; rien
» de plus ſolide que ſa converſation, &
» cependant rien de plus brillant. Elle fixa
» l'attention du Roi, & peu s'en fallut
» qu'elle ne le déterminât à mettre ſur ſa
» tête la couronne qui étoit deſtinée à ſa
» couſine. Etonnée elle-même des pro-

(*k*) Il étoit le ſeptième fils de CLAUDE de Lorraine, Duc de Guiſe, & d'*Antoinette* de Bourbon, tige de la Maiſon de Lorraine, qui s'étoit établie en France ; & frère de François, Duc de Guiſe, tué par Poltrot ; de Claude, Duc d'Aumale, tige de la Maiſon d'Aumale ; de Charles, Cardinal de Lorraine ; de Louis, Cardinal de Guiſe, qui fit la cérémonie du Sacre ; de François, dit le Chevalier de Malte.

Digitized by Google

» grès rapides qu'elle avoit faits sur le
» cœur du Roi, elle chercha à pousser ses
» avantages jusqu'où ils pouvoient aller;
» & si elle n'eût eu que Henri à combattre,
» elle seroit venue à bout d'exclure Ma-
» demoiselle de Vaudemont du trône où
» elle avoit déja un pied. Elle dit au Roi,
» qu'il étoit surprenant qu'un cœur aussi
» délicat que le sien pût se contenter d'un
» autre qui n'étoit peut-être pas en état
» de se donner tout entier; que la Prin-
» cesse Louise n'étoit pas sans attache-
» ment; que tout le monde savoit qu'elle
» étoit aimée du jeune Comte de Salme;
» & que l'indifférence qu'elle marquoit
» pour l'éclat d'une couronne aussi bril-
» lante que celle qu'il lui offroit, étoit
» peut-être moins une preuve de son peu
» d'ambition, que d'une tendresse réci-
» proque pour l'amant qu'elle perdoit.
» Elle fit naître enfin des soupçons dans
» l'esprit du Roi; elle inquiéta sa gloire
» & son amour propre, & elle en fit tant
» que Henri lui promit son cœur & sa
» main. Quel affront c'eût été pour Ma-
» demoiselle de Vaudemont! Mais le
» Comte n'étoit pas un ennemi à redou-
» ter, & le Roi pouvoit l'offenser impu-
» nément: d'ailleurs, la Maison de Lor-
» raine n'auroit-elle pas retrouvé le même

Digitized by Google

» honneur ; c'eût toujours été elle qui » eût donné une Reine à la France. Ces » raisons, qui eussent pu autoriser Henri III au changement, ne touchèrent pas » la Reine-Mère. Dès qu'elle fut informée des dispositions de son fils, elle employa auprès de lui Marguerite, Reine » de Navarre, & du Gast qui avoit fait la » demande de Mademoiselle de Vaudemont, pour remettre l'esprit & le cœur » du Roi dans leurs premieres dispositions. Ils agirent tous les deux efficacement, & le mariage fut célébré le 14 » Février avec une magnificence toute » royale.

Les Auteurs de cette anecdote, à la tête desquels est Varillas, ne se font point d'objections ; c'est leur coutume : cependant il y en a de fort considérables. Le Roi ne vit Mademoiselle de Vaudemont que le 12 Février, n'étant arrivée que le 11 à Rheims. Le 13, Henri fut sacré, & les cérémonies du sacre dûrent l'occuper tout entier, vu leur longueur & le caractère du Prince qui s'y livroit avec une sorte de transport. Il y a plus ; le contrat de mariage fut signé le même jour. Quel intervalle assigner aux entrevues du Roi & de Mademoiselle d'Elbeuf, à leurs conversations, aux promesses de

Sa Majesté, & aux ruses de la Demoiselle ? Encore faut-il supposer quelque temps pour faire changer le Roi de résolution, à moins de supposer l'intrigue antérieure au voyage de Rheims. Mais alors le Roi n'auroit-il pas empêché le voyage de Mademoiselle de Vaudemont ? Eût-il pris plaisir à lui faire un affront si cruel ? Ne l'eût-il laissée venir à Rheims que pour être spectatrice du triomphe de sa rivale ? Cela ne paroît pas croyable. Les apprêts des noces furent superbes, & ceux de la toilette du Roi & de la Reine furent si longs, que la Messe ne put être célébrée que sur les quatre à cinq heures du soir. Cela fut pris à mauvais augure, joint aux observations qu'on avoit faites qu'à la cérémonie de son Sacre la couronne lui étoit tombée deux fois de dessus la tête, & qu'en la lui mettant, il s'étoit plaint qu'elle le blessoit; qu'outre cela, le Maître des cérémonies avoit oublié le baiser de la paix, & que le *Te Deum* n'avoit point été chanté.

La science augurale, l'Astrologie, & les Devins, avoient là de belles occasions de s'étendre, & le siècle en étoit infatué. On dit encore que la joie des peuples ne fut point telle qu'elle l'est dans pareilles occasions. Tout frappe des esprits

Digitized by Google

esprits disposés à la crainte; & malheureusement la crainte ne se justifia que trop dans la suite. Le caractère prodigue de Henri & de la Reine-Mère, brillèrent encore à l'entrée du Roi & de la Reine à Paris. Les charmes de la jeune Reine étoient dans tout leur éclat. Elle avoit dix-huit ans : ils firent une vive impression sur le Roi, & il fut pendant quelque temps plus amant qu'époux. Le Duc de Guise & le Cardinal son frère, ne manquèrent pas de se prévaloir du pouvoir que la Reine leur cousine avoit sur le cœur de Sa Majesté pour augmenter leur crédit. Il étoit à craindre pour la Reine-Mère que le sien ne s'éclipsât, comme cela étoit arrivé sous le règne de François II, où le dernier Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, oncles de Marie Stuart, s'étoient rendus maîtres absolus. Les circonstances étoient à peu près égales; & le goût des plaisirs, l'éloignement pour les affaires que faisoit voir de plus en plus le Roi, approchoient de l'enfance de François II. Si Louise de Lorraine eût obtenu sur Henri le même empire qu'avoit eu Marie Stuart, tout eût été égal. La Maison de Lorraine avoit déja gagné au mariage de *Louise* le droit de battre monnoie dans

Digitized by Google

le Barrois. Ce droit leur avoit été accordé sous Charles IX ; mais la concession n'avoit pu être vérifiée. Elle le fut le 27 Août 1575 (l). Au mois de Novembre suivant, la Reine obtint encore la permission de disposer de tous ses biens en faveur de son frère le Duc de Mercœur, & des enfans du troisième lit du Comte de Vaudemont son père.

La Reine-Mère, avec du Gast, travailla donc à déconcerter les projets que pouvoient former les Guises, fondés sur le crédit de la Reine, & l'amour du Roi pour elle. On lui fit dire par le *Jésuite Berangeville* son Confesseur, qu'il étoit de son devoir de ne pas fermer les yeux, comme elle paroissoit le faire, aux écarts du Roi, & à ses liaisons criminelles ; que quand son cœur n'y seroit pas intéressé, il suffisoit que sa conscience & la Religion le fussent, pour s'y opposer autant qu'il étoit en elle. A l'égard du Roi, du Gast lui dit malignement, que quelle

(l) La cession fut enregistrée, le Roi séant en son Lit de Justice. La Chambre des Comptes & la Cour des Aydes ajoutèrent à leur enregistrement, *que ce n'étoit qu'après celui du Parlement, fait en présence de Sa Majesté.* Louis XIII, & le Cardinal de Richelieu, se servirent de cette résistance pour soutenir la nullité de la cession du Barrois. Cet exemple n'est pas le seul qui prouve que nos Rois se sont fait un titre de la résistance des Cours souveraines.

Digitized by Google

que fût la vertu de la Reine, la confiance dont elle honoroit la Dame de Cangi, qui avoit été sa Gouvernante, étoit excessive, & que cela donnoit lieu à des soupçons désavantageux; que ces soupçons paroissoient même d'autant plus dangereux, que le voyage du jeune Comte de Salme à la Cour sembloit les autoriser; que personne n'ignoroit que le Comte avoit eu des vues sur la Reine avant son mariage avec Sa Majesté; qu'on les avoit vu se parler; que la tristesse de la Reine pouvoit faire penser qu'elle regrettoit la perte d'un amant; & qu'elle ne croyoit point cette perte réparée par le gain d'une couronne. Enfin, on jetta entre le Roi & la Reine des semences de désunion, qui eurent à peu près le succès qu'on en attendoit.

La Reine avoit marqué ouvertement son mécontentement contre la conduite de la belle Châteauneuf. Henri III trouva mauvais que Louise, qui ne devoit le trône qu'à son choix, s'ingérât de faire paroître des sentimens de jalousie, & s'opposât à ses inclinations. Il l'obligea de congédier la Dame de Cangi; & n'eut aucun égard à ses prières, ni même à ses larmes; il fallut obéir, & elle en conçut un chagrin qui la rendit malade.

Digitized by Google

L'indifférence succéda à l'amour dans le cœur de Henri III, qui se livra avec plus d'emportemens que jamais à ses mignons. De son côté, Louise, peu faite pour regagner le cœur d'un époux, & guidée par son Confesseur, gagné par du Gast & la Reine-Mère, prit le parti d'une dévotion dont les pratiques eussent beaucoup mieux convenu à une Religieuse (*m*), qu'elles ne convenoient à

(*m*) Chaque état a ses devoirs, & ceux du trône ne sont pas ceux du cloître. Ce n'étoit pas sans raison que Catherine de Médicis trouvoit mauvais que le Jésuite *Edmond Auger* conseillât à Henri III des dévotions plus propres à un Moine qu'à un Roi. Les conseils que lui donna un Poëte du temps, élevé à la Cour de François I, étoient bien plus judicieux que ceux du Jésuite. Les voici.

SONNET A HENRI III.

Etre amateur de Paix, aux pauvres charitable,
A la Veuve assister, consoler l'Affligé,
Défendre l'Orphelin, qui du Riche est mangé,
Toujours être au Public utile & profitable,

Aux bons se montrer bon, aux méchans redoutable,
Ne souffrir aucun tort, sans être corrigé,
A chacun faire droit, comme on est obligé,
C'est le devoir d'un Roi, pour se rendre équitable.

Non pas se conformer aux *Capuchins pouilleux*,
Ni aux *Jésuistes* feints, ligueux & scandaleux,

une Reine. Elle pouſſa le mépris de la parure juſqu'à s'habiller d'une étoffe de laine. Quoique ſon teint fût devenu extrêmement pâle, elle refuſa conſtamment le ſecours du *rouge*, & des ornemens de l'art qui euſſent pu corriger ce défaut. Son train étoit ſi ſimple, qu'étant allée un jour elle-même dans la boutique d'un Marchand d'étoffes de la rue Saint Denis, elle ne fut point apperçue par la femme d'un Préſident, qui y étoit avant elle, & qui ſuperbement parée, ne quitta pas des étoffes qu'elle examinoit pour prendre la poſture décente où elle devoit être. On dit que la Reine, choquée de la magnificence de ſes ajuſtemens, & peut-être de ſon manque de reſpect, lui demanda *qui elle étoit?* Que ſans regarder la Reine, la Dame lui répondit: *Que pour ſatisfaire ſa curioſité, elle vouloit bien lui apprendre qu'on l'appeloit la Préſidente N...* Sur quoi la Reine répondit: *En*

Leſquels ont inventé ce maudit monopole

De pratiquer la ligue à leur dévotion,
Pour planter à la France une inquiſition,
Et la faire ſur nous régner à l'Eſpagnole.

MUSE CHASSERESSE, dédiée à Marie de Médicis, & imprimée en 1611, avec privilège du Roi du 4 Mai 1608, p. 58.

Digitized by Google

vérité, Madame la Préſidente, vous êtes bien brave pour une femme de votre qualité. Piquée du reproche, & continuant de ne pas faire attention à celle qui le lui faiſoit, la Préſidente alla juſqu'à lui dire bruſquement, qu'*au moins ce n'étoit pas à ſes dépens.* Mais enfin avertie de la faute impardonnable qu'elle commettoit, elle ouvrit les yeux, reconnut la Reine, & ſe jetta à ſes genoux. Elle en fut quitte pour quèlques remontrances ſur ſon luxe, d'autant plus condamnable, qu'il venoit de paroître un Edit contre celui des habits.

Louiſe ne ſe contenta pas des pratiques ſecrettes de piété qu'elle pouvoit faire dans ſon appartement : elle érigea des Confréries, aſſiſta à des proceſſions, parcourut toutes les Egliſes & tous les Couvens, & inſpira le goût de ces pratiques à tous ceux qui ſe piquoient d'une foi pure, & oppoſée à l'héréſie.

Le Roi avoit reconnu la vertu de ſon épouſe ; convaincu de l'injuſtice des ſoupçons qu'on lui avoit inſpirés, il lui avoit rendu ſon cœur & ſon eſtime. Il prétendit qu'on fermeroit les yeux ſur les déſordres où il ſe plongeoit, s'il imitoit la conduite de Louiſe ; & les Grands, toujours prompts à ſe conformer à tous

Digitized by Google

les penchans du Maître, s'empressèrent de se trouver aux processions, de s'enrôler dans les Confréries. On en imaginoit tous les jours de nouvelles; & le siècle où il y eut le moins de vrais Chrétiens, fut celui où ces dévotions furent les plus fréquentes.

La multitude ne manque guères d'applaudir à cet extérieur; mais Henri se conduisit d'une façon si étrange, que tout ce qu'il fit en ce genre, ne servit que de nouvelle matière aux libelles des Protestans, sans le rendre plus cher aux Catholiques. Quoiqu'on n'eût pas encore des idées bien nettes de la pureté de la Religion, ou que celles qui existoient fussent étouffées par l'intérêt & la politique des partis, cependant personne ne s'imagina qu'il y eût une piété bien sincère à passer les jours & les nuits du carnaval en masque, & à faire des processions en Carême; à aller à pied dans les rues couvert d'un sac blanc, noir, ou bleu, & à la tête d'une Confrérie (n) à laquelle on donnoit le nom de

(n) Toute *Association*, *Congrégation*, ou *Confrérie*, même sous prétexte de Religion, est d'une dangereuse conséquence. Ce fut le berceau de la Ligue ou de la *Sainte Union*. Le règne de Charles IX, & celui de Henri III, furent les règnes des *Confréries*.

Digitized by Google

Pénitens, & à terminer cette dévotion par des repas où la délicatesse & le luxe se réunissoient.

Touchés du désir d'avoir des enfans, le Roi & la Reine allèrent tous les deux en pélerinages, & se vouèrent à tous les Saints dont les miracles avoient de la réputation.

Pendant tous ces exercices, la Ligue se forma. Le pouvoir des Guises ne fut plus balancé que par celui de la Reine-Mère, ou des Protestans.

La Reine même, aveugle dans son zèle pour la Religion Catholique, & séduite par l'amour qu'elle eut toujours pour sa Maison, favorisoit autant qu'elle le pouvoit les Ligueurs, & les Guises qui étoient les Chefs de la Ligue. » Car on » la soupçonnoit, dit Brantôme (*o*), du- » rant la vie de son mari, de pencher » un peu du parti de l'union, à cause » que toute bonne Chrétienne & Catho- » lique qu'elle étoit, elle aimoit ceux » qui débattoient & combattoient pour » la Foi & Religion ». L'Auteur pré-

Le Gouvernement s'arma contr'elles, lorsqu'il n'en fût plus temps. Les apparences du zèle en sont la source. Un fanatisme réel en est souvent le fruit. La Religion a des devoirs assez importans pour occuper l'homme tout entier.

(*o*) *Dames Galantes*, Tome II, p. 108 & 109.

tend

tend la justifier de ce reproche, en disant : » mais elle ne les a jamais aimés, » mais *du tout quittés*, après qu'ils eurent » tué son mari ». C'est la justifier d'une façon singulière, ou plutôt c'est convenir de l'accusation. En effet, quelle liaison dans le raisonnement & dans les idées peuvent présenter ces mots ; *elle ne les a jamais aimés, mais du tout quittés, après qu'ils eurent tué son mari ?* Pouvoit-elle les *quitter*, sans s'être déclarée pour eux ? Mais Brantôme, si intéressant par la multitude des faits qu'il nous a conservés, n'a pas le même avantage du côté du raisonnement ; & il est d'ailleurs l'Apologiste déclaré de la Maison de Lorraine & des Guises.

Tandis que le Roi, jouet de tous les partis, s'oublioit dans la molesse, employant la nuit dans les festins, ou au bal, le jour à inventer des modes, sortant sur le soir en carrosse, & s'amusant avec des petits chiens de Boulogne, & variant ses goûts par ceux de ses retraites & de ses dévotions, Louise s'occupoit sérieusement de ses pratiques de piété, & ce qui ne servoit qu'à délasser Henri de ses plaisirs, remplissoit tout son temps. L'un & l'autre, aux yeux des gens sensés, se rendoient presque éga-

Digitized by Google

lement indignes du trône. La différence du Roi à Louise, c'est que les passions qui entraînoient le Roi, ne l'empêchoient pas de reconnoître de temps en temps le précipice qu'il se creusoit. Il cherchoit à oublier qu'il étoit né pour les devoirs du trône, aussi-bien que pour l'éclat qui le suit; & Louise, au contraire, ne s'élevoit qu'à peine au rang pour lequel elle ne sembloit pas née; c'est ce qui faisoit qu'elle éprouvoit quelquefois de la joie des événemens qui étoient le sujet des chagrins les plus cuisans du Roi. Elle croyoit voir dans tous les succès des Guises & des Catholiques, le triomphe de la Religion; & Henri bien plus éclairé qu'elle, n'y envisageoit que celui de ses ennemis, & la perte de son autorité & des droits les plus sacrés de sa couronne. Lors du meurtre du Duc & du Cardinal de Guise aux Etats de Blois (*p*), elle fut accusée d'avoir fait donner avis au

(*p*) D'autres ont dit que les parens du Duc de Guise, & le Duc de Mayenne son frère lui-même, avoient averti le Roi d'aller au-devant des projets du Duc. Sa fierté étoit, dit-on, insupportable à ceux de sa Maison même; & les deux frères (Guise & Mayenne) en étoient venus jusqu'à mettre l'épée à la main ensemble. Voyez Guillaume Sossius d'Angoulême, *Polymnia, seu Libro VII*, p. 336. Il y a dans ce Livre, d'un goût & d'un style bizarre, bien des choses singulières. L'Auteur, à l'imitation d'Héro-

Digitized by Google

Duc de se retirer, & de sortir de Blois; & il est certain qu'elle envoya en diligence un courrier au Duc de Mercœur son frère, qui étoit à Nantes, lequel l'empêcha d'être fait prisonnier, comme le Roi en avoit formé le projet. Ce Duc donna depuis bien de l'embarras aux deux Rois, sur-tout à Henri IV. Mais Louise, à laquelle Henri n'avoit pas confié le projet du meurtre des Guises, est excusable d'avoir voulu sauver la vie, ou du moins la liberté d'un frère qu'elle aimoit, & qui méritoit son estime par beaucoup de belles qualités.

Personne n'ignore la fin malheureuse de Henri III, assassiné à Saint Cloud le premier Août 1589, par *Jacques Clément*, & mort le lendemain de sa blessure. Il donna dans ses derniers momens des preuves de sa tendresse pour la Reine. Sa blessure n'ayant pas d'abord été jugée mortelle, il lui écrivit ce billet d'une main foible & mourante: *Ma mie, vous avez su comme j'ai été misérablement blessé. J'espère que ce ne sera rien. Priez Dieu pour moi. Adieu, ma mie.*

Louise étoit alors à Chinon en Tou-

dote, intitule son Livre, MUSÆ, & donne à chacun des neuf Livres qu'il contient, le nom d'une *Muse*. Il a été imprimé à Paris en 1628.

Digitized by Google

raine, où elle s'étoit retirée (*q*) depuis que le Roi, s'étant joint au Roi de Navarre, avoit entrepris de se mettre lui-même à la tête de ses troupes pour punir la rébellion des Ligueurs; elle y vivoit dans un état d'indigence où elle avoit besoin de toute sa vertu, ayant été obligée de renvoyer toutes *ses filles*, à l'exception de quatre seulement (*r*).

La nouvelle de la mort de Henri suivit de si près sa lettre, qu'on ne jugea pas à propos de la lui remettre. Louise fut conduite à Chenonceaux. Elle ignora quelque temps son malheur par les précautions qu'on prit pour le lui céler. On connoissoit sa sensibilité & sa tendresse extrême : on en craignoit les suites. En effet, sa douleur égala la grandeur de sa perte; & les motifs de la Religion, qui avoient tant de pouvoir sur elle, ne purent même la consoler. Ce fut alors que, convaincue de la scélératesse des Ligueurs, & des desseins des Espagnols (*s*), elle détesta les principes

(*q*) Depuis le mois de Mai 1589.

(*r*) Ces quatre étoient Mademoiselle de l'Archaut, Mademoiselle d'Entragues, Madame de Schomberg, & Madame d'Elbeuf.

(*s*) Le Procureur Général de la Guesle dit : » Que » Philippe II se réjouit d'entendre couler le sang de

qui les animoient, & la révolte dont on lui avoit dissimulé l'horreur sous le voile sacré de la Religion. Elle refusa même constamment de voir ceux qu'elle crut complices de l'assassin du Roi, même ceux de sa Maison, auxquels elle avoit toujours sacrifié les Princes du Sang. Elle en poursuivit constamment la vengeance sous le règne de Henri IV. Ce Prince la lui avoit promise par la lettre qu'il lui écrivit le 3 Août, le lendemain de la mort du Roi. La situation des affaires ne permit ni à la veuve, ni à Henri IV, de venger d'abord l'assassinat de Henri III. La mort précipitée du monstre qui l'avoit commis, avoit mis ses complices à couvert. Mais le 8 Novembre, Louise présenta sa plainte au Roi. Elle y supplia Sa Majesté de donner ordre à son Procureur Général de faire les poursuites nécessaires, protestant de s'y joindre, & d'employer tout ce qui lui restoit au monde de crédit, de pouvoir & de biens, pour parvenir à la punition des traîtres qui avoient eu part au crime. Elle invo-

» son beau frère, & qu'il dénia à la mémoire du Roi
» son voisin, son parent & proche allié, l'honneur
» des obséques en ses Royaumes & Pays de son
» obéissance &c. Remontrance de la Guesle, *in*-12.
(1608) p. 76.

Digitized by Google

quoit à ſon ſecours dans ſa Requête ; non-ſeulement le Roi régnant, mais tous les Souverains, tous les Princes du ſang de France, tous les Officiers de la Couronne, & tous les François affectionnés au ſang de leur Maître, *pour être la pourſuite de ce crime*, diſoit-elle, *commune à tous les Princes, & de l'intérêt général des François qui ne voudroient participer au reproche de ce cruel & plus que barbare aſſaſſinat* (t).

Henri IV étoit à Etampes : il y aſſembla ſon Conſeil ; & par Arrêt du même jour 8 Novembre (u), il renvoya la Requête de Louiſe à ſon Parlement ſéant à Tours, avec ordre à ſon Procureur Général de faire la pourſuite. L'Arrêt contient une proteſtation ſolemnelle de la part de Sa Majeſté, *d'employer tout ce qu'elle avoit de moyens, puiſſance & autorité, pour maintenir la Juſtice, & expier un ſi horrible & à jamais lamentable aſſaſſinat ;* & de la part des Princes & Seigneurs de ſon Conſeil, *de ſervir Sa Majeſté de leurs vies & moyens en une ſi juſte & ſi ſainte réſolution.*

(t) Voyez la Requête inſérée en entier dans l'*Economie ſpirituelle* d'Antoine Mallet, ſeptième Traité, ch. 3, p. 305 & ſuivantes.

(u) Antoine Mallet, *ibid.* p. 307.

Digitized by Google

Ces démarches ne purent avoir d'abord leur effet (*x*). La Ligue se ranima contre Henri IV avec autant de fureur qu'elle en avoit eue contre son Prédécesseur ; & Louise, retirée à Chenonceaux, chercha dans le sein de la plus haute dévotion des consolations à ses malheurs. Le Docteur Dinet (*y*), le P. Viquart, Religieux de l'Ordre de Saint François, & un Prêtre nommé le Duc, furent chargés de la direction de ses affaires de conscience. Le Comte de Fiesque, qui avoit été son Chevalier d'Honneur, & le Marquis de Châteauneuf, prirent la direction de sa Maison. Elle-même se faisoit rendre compte tous les mois de la dépense & de la recette. Sa santé altérée depuis long-temps, s'affoiblit encore, & l'obligea à garder le lit les dix dernières années de sa vie.

(*x*) Pendant ces démarches de la Reine douairière, la Ligue élevoit des Autels à *Clément*. Ses Prédicateurs faisoient son panégyrique, comme d'un martyr. Boucher, les Jésuites Mariana, Guignard, &c. le traitoient de *Saint* dans leurs écrits & dans leurs discours, & établissoient la doctrine du *Régicide*. Il y avoit de quoi faire ouvrir les yeux à Louise sur la faveur imprudente qu'elle avoit accordée aux Partisans de la Ligue.

(*y*) Il ne paroît pas qu'elle ait donné, depuis la mort de Henri III, sa confiance au Jésuite Berengeville, ni à aucun autre de sa robe.

Digitized by Google

Les troubles de l'Etat, depuis 1589 jusqu'en 1594, la réduisirent à une sorte d'indigence, dont tous les soins du Roi ne purent la garantir.

Ce Prince n'avoit pas lieu de se louer d'elle. Lorsqu'il étoit allé à Tours, après la mort du Duc de Guise, offrir ses services à Henri III, elle n'avoit pu dissimuler la haine qu'elle avoit contre lui; elle l'avoit reçu si mal, que Henri outré de ses procédés, n'avoit pu s'empêcher de dire *qu'il s'en ressentiroit, & qu'elle s'en repentiroit.* Mais le Roi de France oublia les injures faites au Roi de Navarre. Il attribua, comme il le devoit, les dispositions de Louise à son zèle aveugle & mal entendu pour sa Religion.

On sait d'ailleurs à quelles extrémités Henri IV se vit lui-même réduit. Louise, pendant trois ans, vit ses revenus bornés à dix ou douze mille écus. Il fallut y suppléer par beaucoup d'économie. Lorsque le rétablissement des affaires de l'Etat l'eut remise dans la jouissance entière de son douaire, auquel le Roi joignit Romorantin, elle n'eut jamais plus de cent mille livres, y compris les revenus de ses propres (z). Avec ces fonds an-

(z) Comme cela fut justifié par un compte de l'an 1606.

Digitized by Google

nuels, elle trouva le moyen de ſubvenir aux beſoins des pauvres, de faire quantité d'aumônes, d'entretenir un grand nombre de familles, & de faire l'établiſſement de pluſieurs autres.

En 1598, elle envoya à Lorette un cœur d'or couvert de diamans, repréſentant le cœur du Roi ſon époux, avec une nef d'argent pour ſervir de lampe. Elle fonda pluſieurs Chapelains à Notre-Dame des Ardilliers, dont on publioit alors quantité de miracles. Elle alla à Chartres, & fit pluſieurs préſens à l'Egliſe de cette Ville, donna vingt mille écus pour la fondation des Capucines. Ses revenus enfin étoient partagés entre les Egliſes, les pauvres & ſes domeſtiques, & la moindre part étoit celle qu'elle ſe réſervoit, & ils ſuffiſoient à tout : tant la charité eſt féconde, tant elle eſt ingénieuſe.

Paris n'étoit pas encore rendu au Roi; mais le Parlement avoit déja rendu le célèbre Arrêt (*a*) qu'on appelle l'Arrêt de *la Loi Salique*. Cet acte de fidélité de la

(*a*) Du Lundi 28 Juin 1593. Cet Arrêt fut prononcé par le Préſident Gilles le Maitre. Il ſe trouve dans pluſieurs Recueils. Voyez Louis *Bouchel*, dans ſa précieuſe Bibliothèque du Droit François, Tome II, au mot SALIQUE (Loi) p. 937 de l'edition de 1615.

Digitized by Google

première Compagnie du Royaume avoit donné le coup de mort à la Ligue ; elle expiroit, & toutes les Villes ouvroient leurs portes à Henri IV. Il étoit à Mantes lorſque Louiſe de Lorraine y arriva le Mercredi 12 Janvier 1594, pour y renouveller la plainte qu'elle avoit déja faite en 1589 ſur l'aſſaſſinat du Roi ſon époux. Elle la fit le Mercredi ſuivant 20 Janvier, avec un appareil digne de l'action qui ſe paſſa en cette occaſion. Le Roi la reçut dans la grande Egliſe de Mantes. Louiſe avertie que le Roi y étoit, alla à l'Egliſe, précédée des Suiſſes de ſa garde, de ſes Gentilshommes, & de ſes principaux Officiers, ayant à ſa gauche (*b*) Monſieur le Prince de Conti (*c*), couſin germain du Roi ; à ſa droite un peu avancé, le Marquis de Châteauneuf ſon Chancelier; après eux, le Comte de Fieſque ſon Chevalier d'Honneur, Madame & Mademoiſelle de Nevers, & Madame de Rohan portant la queue de ſa robe, & ſuivie de plus de quarante autres Dames, menées par différens Seigneurs, qui avoient été au ſer-

(*b*) Parce que la droite étoit réſervée pour MADAME, ſœur de Henri IV.

(*c*) François, Prince de Conti, mort le 13 Août 1614, frère de Henri, premier du nom, Prince de Condé, petit-fils de Louis I, tué à Jarnac.

Digitized by Google

vice de Henri III. La Reine Louise & toute sa suite étoit en deuil. Elle passa dans cet ordre entre deux haies de Suisses, rangés depuis la porte de la maison d'où elle sortit, jusqu'à la grande porte de l'Eglise. Le Roi y étoit assis dans un fauteuil, placé au haut de la Nef, couvert de drap d'or, & élevé sur une estrade de trois degrés, couverte d'un grand tapis de pied. Le fauteuil étoit sous un dais de drap d'or pareil à celui du fauteuil. Le Roi avoit à sa droite les Maréchaux de France, les Grands Officiers de la Couronne, les Chevaliers de ses Ordres, & les Seigneurs de son Conseil, tous assis sur des siéges. Devant eux s'avançoit, un peu vers le Roi, Monsieur le Chancelier, assis dans une chaise couverte de velours, ayant à sa droite, sur l'entrée de l'estrade, & au-dedans des barrières qui la fermoient, les Procureurs & Avocats de Sa Majesté en face du Roi, & les Secrétaires d'Etat assis autour d'une table couverte de velours. Le Capitaine des Gardes étoit derrière la chaise de Sa Majesté. Il s'y trouva aussi plusieurs autres Seigneurs.

La Reine Douairière étant entrée dans l'Eglise, ceux de sa suite qui marchoient devant elle, se séparèrent des deux côtés

V. J. Kubanyi

Digitized by Google

de la haie que formoient les Archers de la garde. Dès qu'elle eut apperçu le Roi, elle lui fit une profonde révérence. Henri se leva, mit la main au chapeau. Louise fit une seconde révérence vers le milieu de la Nef, & le Roi fit un pas pour s'avancer vers elle. Elle continua de marcher, & se trouvant au pied de l'estrade, elle fléchit un genou sur la première marche. Alors le Roi s'étant avancé, lui donna la main pour la relever, & l'aider à monter les trois marches, & la conduisit sur une chaise couverte de noir, ayant au-dessus un dais de pareille couleur. Le Roi retourna à sa place, & s'assit, & la Reine Louise en fit de même, *après qu'il fut assis.*

A la droite du Roi, où étoit la chaise de la Reine, étoient aussi des siéges couverts de noir pour le Prince de Conti, assis à la gauche de Louise, parce qu'il y en avoit une à droite, réservée pour Madame, sœur du Roi. Un peu à côté étoient les Princesses, & tout autour les Dames de la suite de la Reine Louise, debout ou assises sur le tapis de pied, & sur d'autres siéges les personnes du Conseil de la Reine.

Chacun se trouvant placé, après un instant de silence, la Reine Louise se leva,

Digitized by Google

fit une profonde révérence; & son Chancelier (*d*), qui étoit debout à sa droite, lui ayant parlé, s'avança un peu vers le Roi, & s'étant mis à genoux sur la première marche de l'estrade, parla en ces termes: *SIRE, la veuve du feu Roi votre prédécesseur, en proie aux larmes, occupée de sa douleur, & ne pouvant vous l'exprimer elle-même, loue Dieu de ce qu'il lui a plu lui faire la grace de voir le jour qu'elle désire depuis si long-temps, auquel elle puisse, par la voie de son Procureur Général, vous faire sa juste plainte; elle m'a ordonné, SIRE, de supplier très-humblement Votre Majesté de vouloir bien l'entendre, & de lui accorder une audience favorable.* Le Chancelier (*e*) s'étant levé, alla au Roi, lui parla, &, retourné à sa place, dit: *MADAME, le Roi veut & entend que votre Procureur soit oui sur ce qu'il aura à dire de votre part.* Alors Buisson, Avocat célèbre du Parlement de Paris, & Procureur Général de la Reine Louise, lequel étoit appuyé sur un barreau couvert de velours noir, se mit à genoux sur la seconde marche de l'estrade, du côté de la

(*d*) Châteauneuf.

(*e*) C'étoit Philippe Hurault-de Chiverni, Chancelier de France, qu'il ne faut pas confondre avec celui de la Reine Louise.

Digitized by Google

Reine Louiſe, & preſque vis-à-vis du Roi. Après qu'il fut entré en matière, M. le Chancelier le fit lever, & il continua debout. Il fit voir, dans un diſcours d'appareil, & éloquent pour le temps, l'atrocité du crime, & en demanda juſtice au Roi, & que la punition en fût pourſuivie à la requête du Procureur Général de Sa Majeſté, la Reine Louiſe jointe, & dans les termes qu'elle l'avoit fait dans la plainte du 8 Octobre 1589 (*f*).

La cérémonie fut ſuivie de la Meſſe, à laquelle la Reine aſſiſta; mais ayant entendu après la Meſſe le Pſeaume *Exaudiat*, que ſon mari faiſoit chanter, à ce ſouvenir ſes douleurs ſe renouvellèrent à tel point, qu'elle tomba évanouie, & qu'on déſeſpéra de ſa vie. Henri IV montra la bonté de ſon cœur, étant accouru à elle, & ayant fait lui-même tout ce qu'il pouvoit pour la faire revenir de ſon évanouiſſement.

Ce fut après ces preuves répétées du reſpect que Louiſe conſervoit pour la mémoire du Roi ſon mari, qu'elle ſe livra toute entière à Dieu. Elle fit ſon teſtament à Moulins le 28 Janvier 1601. Elle

(*f*) Ce diſcours de Buiſſon fut imprimé en 1610, La Gueſle, Procureur Général du Roi, fit auſſi un très-long diſcours ſur le même ſujet.

Digitized by Google

y prend les qualités de *Reine Douairière de France & de Pologne, Duchesse de Bourbonnois* (g), *de Berry & d'Auvergne, Comtesse de Forez, Haute & Basse-Marche, & Dame de Romorantin.* Elle mourut le lendemain 29, avec des sentimens d'une piété consommée. Le P. Thomas d'Avignon, Capucin, en orna l'oraison funèbre de cette Princesse, qu'il prononça à Moulins au mois de Février 1601 (*h*). La mort des plus grands Saints ne sauroit être marquée plus sensiblement au sceau de l'Agneau. Elle avoit ordonné par son testament la fondation d'un Couvent de Capucines dans la Ville de Bourges, & désiroit y être inhumée. Henri IV le fit bâtir à Paris au Fauxbourg S. Honoré, & son corps qui y fut transféré, y reçut la sépulture (*i*). Elle n'eut qu'un enfant qui ne vint pas à terme. On dit que Catherine de Médicis & Madame de Nemours eurent la curiosité d'en faire examiner le

(*g*) Tous ces domaines lui étoient assignés pour son douaire, comme ils l'avoient été à celui de la Reine Elisabeth d'Autriche.

(*h*) On en trouve un extrait fort ample & très-édifiant dans l'*Economie spirituelle des Nobles & des Grands*, depuis la page 224 jusqu'à la page 233.

(*i*) L'Eglise & la Maison ont été depuis transportées au bout de la rue neuve des Petits-Champs, vis-à-vis la Place Vendôme.

Digitized by Google

ſexe, & on trouva que c'étoit un fils. Les maladies du Roi, & en particulier celle qu'il contracta à Veniſe à ſon retour de Pologne, furent la cauſe de la ſtérilité de Louiſe; & ſans doute ce fut un bonheur pour l'Etat, qui avoit beſoin d'un homme formé, d'un Héros tel que Henri IV, qui en pût être le reſtaurateur.

La France n'a point eu de Reines qu'on puiſſe comparer plus naturellement l'une à l'autre, qu'Eliſabeth d'Autriche, femme de Charles IX, & Louiſe de Lorraine, femme de Henri III. La naiſſance d'Eliſabeth, fille, ſœur, nièce d'Empereurs, & belle-ſœur de deux Rois, a quelque choſe de plus éclatant; mais Louiſe étoit d'une beauté bien ſupérieure à celle d'Eliſabeth. Leur douceur, leur ſageſſe, leur vertu, étoient fondées ſur des principes également chrétiens & inébranlables. Toutes les deux furent élevées dans les pratiques de la piété, & toutes les deux ne s'en écartèrent jamais. Elles ſe trouvèrent l'une & l'autre dans un ſiècle corrompu, dans une Cour où le vice marchoit le front levé, & ni l'une ni l'autre n'éprouvèrent la contagion de ce mauvais air. Eliſabeth, formée dès ſon enfance ſous les yeux du plus ſage des Princes, fut aſſez heureuſe pour être éclairée

de

de bonne heure dans la carrière de la piété. Louise, en suivant les exemples de sa Maison, pouvoit s'y égarer. On ne lui montra la Religion que dans ses accessoires, dans des pratiques qui, loin d'étendre son génie naturellement borné, ne servirent qu'à le rétrécir. Elisabeth alloit à la source, & l'on ne voit point qu'elle se soit méprise dans son zèle. Elle eût sans doute détesté la Ligue, puisqu'en envisageant avec les yeux de la vérité la journée de la S. Barthélemy, elle la regarda comme le plus horrible des forfaits. Peut-être Louise séduite par un faux zèle, & par un attachement aveugle à sa Maison, eût-elle applaudi aux massacres : & il est certain qu'elle ne reconnut tout le poison des Ligueurs, que lorsque l'infortuné Henri en eut été la victime. Il fallut un forfait aussi odieux pour lever le voile dont ses yeux furent couverts. L'esprit de l'Evangile fit toujours démêler à Elisabeth l'ambition & le fanatisme d'avec le vrai zèle. Enfin leur cœur étoit également pur ; leur esprit n'étoit pas également étendu. Louise eut du zèle sans lumières. Elisabeth eut des lumières égales à son zèle. Toutes les deux eurent dans les deux frères, des Princes également pénétrés du

Digitized by Google

mérite qu'elles avoient ; & j'ose dire que le Ciel réserva l'une & l'autre pour servir de modèle à leur sexe, & faire voir que la vertu est de tous les siècles & de tous les lieux, & qu'elle s'établit un empire & des admirateurs par-tout où elle est connue.

Digitized by Google

RENÉE DE RIEUX,

Maîtresse de HENRI *III.*

RENÉE DE RIEUX, connue à la Cour de Henri III, sous le nom de *la belle* CHATEAUNEUF, étoit de l'ancienne Maison de *Rieux* en Bretagne, où elle avoit de grands établissemens dès l'an 1064. On trouve dès cette époque un *ALAIN de Rieux*, qui accompagna *Alain II*, Duc de Bretagne, à la prise du Château de Cambout. La branche de *Châteauneuf*, issue de Jean, *Sire de Rieux*, Maréchal de Bretagne, & d'Isabeau de *Brosse*, se continua dans *Guy de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, frère de *René*, tige des Marquis de Sourdeac, & de *RENÉE de Rieux*, dont nous parlons. Guy, René & Mademoiselle de Châteauneuf étoient enfans de *Jean de Rieux*, & de *Béatrix de Jonchères*, Dame de la Perrière en Anjou, & veuve de Jean de Montecler. Le mariage de sa mère étant fixé (*k*) par Anselme à l'an 1548, & Renée n'étant peut-être pas l'aînée de ses frères, on ne sau-

(*k*) Tome VI, p, 77, n. 11, dans la généalogie de Rieux, branche des Seigneurs de Châteauneuf.

Digitized by Google

roit donner à sa naissance une date fort antérieure à l'année 1550. Elle fut élevée Fille d'Honneur de Catherine de Médicis. Cette Princesse avoit rassemblé à sa Cour, la plus brillante dont on ait jamais parlé, tout ce que la haute noblesse avoit de plus belles personnes. Elle ne recevoit au rang de ses Filles d'Honneur, que des Demoiselles âgées de quatorze ans. Ainsi Mademoiselle Châteauneuf commença à briller sous le règne de Charles IX. Henri III, qui n'étoit encore que Duc d'Anjou, distingua ses charmes, & ne fut pas long-temps sans leur rendre hommage. Il étoit lui-même le Prince (*l*) le plus aimable, le mieux fait, & le plus beau de son temps. Leur âge étoit à peu près le même; ainsi on pouvoit les regarder comme le plus beau couple de la Cour. Châteauneuf étoit parfaitement bien faite; elle avoit les cheveux (*m*) du

(*l*) Desportes, en parlant de lui, dit:

» Il eut la taille belle & le visage beau;
» Son teint étoit de lys, & de roses pourprètes;
» Et ses yeux rigoureux dardoient mille sa-
» gettes.
» On le prend pour l'Amour.

(*m*) C'est ainsi que Desportes en fait le portrait dans sa Diane, Liv. II, fol. 66 verso, édition de

plus beau blond du monde ; la pureté & la vivacité de son teint, en recevoient un

1600. Il fait parler le Duc d'Anjou.

SONNET.

» Beaux nœuds crespés & blonds, nonchalam-
» ment épars,
» Dont le vainqueur des Dieux s'emprisonne &
» se lie :
» Front de marbre vivant, table claire & polie,
» Où les petits Amours vont éguiser leurs dards.

» Epais monceau de neige, aveuglant les re-
» gards,
» Pour qui de tout objet mon œil se désalie :
» Et toi, guerrière main, de ma prise embellie,
» Qui peut, nue, acquérir la victoire de Mars.

» Yeux, pleurant à la fois tant d'aise & de mar-
» tyre,
» Souris, par qui l'amour entretient son em-
» pire,
» Voix, dont le son demeure au cœur si lon-
» guement ;

» Esprit, par qui le fer de notre âge se dore,
» Beautés, graces, discours, qui m'allez trans-
» formant,
» Las ! connoissez-vous point comme je vous
» adore ?

On dit que Henri III ne se lassoit point de lire ce Sonnet. Il est un de ceux qui contribuèrent aux trente mille livres de rente de Desportes, ainsi que

Digitized by Google

nouvel éclat ; la douceur de ſes regards n'ôtoit point à ſes yeux cet air ſpirituel & fin qui anime la tendreſſe, & l'inſpire aux plus indifférens. Sa bouche étoit aſſortie à tant de charmes. Rien de plus beau enfin que Mademoiſelle de Rieux ; & long-temps après qu'elle eut diſparu de la Cour, on croyoit louer aſſez une belle perſonne, en diſant *qu'elle avoit de l'air de Mademoiſelle Châteauneuf.* Le Duc d'Anjou, dont le mérite étoit relevé par la gloire qu'il venoit de s'acquérir à Jarnac & à Moncontour, ne devoit pas trouver beaucoup de cruelles. Il ſe déclara pour Châteauneuf à peu près dans le temps que toute la France parloit de lui comme d'un Héros qui devoit relever l'État. Naturellement galant, il ne chercha point à ſe prévaloir de ſon rang ; & comme c'étoit l'uſage de mettre les plaiſirs du cœur & ſes délicateſſes de la partie, il déclara ſon amour en amant qui cherche à faire diſparoître ſon rang pour montrer ſa tendreſſe. Les attentions,

le quarante-unième qui précède, traduit du *Bembe*, & qui commence :

» Cheveux préſent fatal de ma douce ennemie.

Diane, Liv. II, fol. 59 verſo.

Digitized by Google

les petits soins, les soupirs même furent employés, & ils furent reconnus. Quoique le Duc d'Anjou n'eût pas besoin d'un autre interprète que de lui-même, & qu'il fut sûr d'être écouté; cependant comme la Poësie étoit à la mode, & qu'elle faisoit alors une des parties de la galanterie, le Prince eut recours au Poëte qui avoit la réputation de s'exprimer en amour avec le plus de délicatesse: c'étoit le célèbre Desportes, qui passoit avec raison pour le *Tibulle* de son siècle. Par un abus énorme (*n*) des talens, le plus riche bénéficier de France, si l'on en excepte les personnes d'une naissance égale à celle des Souverains, prostituoit lâchement sa muse à chanter les amours, à peindre les ennuis, le déses-

(*n*) *Joachim du Bellay* est un des premiers Poëtes, qui, sous Henri II, ait deshonoré la Poësie par ce lâche commerce. *Ronsard* suivit son exemple sous le même règne. Leurs succès animèrent la veine de *Baif*, *Jodelle*, *Belleau*. Mais l'*Abbé* DESPORTES réussit pour sa gloire & pour sa fortune, mieux qu'eux tous. Il fut suivi de *Bertauld*, Evêque de Séez. *Malherbe*, qui voulut s'en mêler, n'y entendoit rien, ni pour les autres, ni pour lui-même. Cette manie qui se réveilla sous Louis XIV, fut rendue ridicule par Molière & par Boileau. Elle a disparu tout-à-fait sous Louis XV. Chacun ne travaille plus que pour soi; & qui ne sait pas faire des vers, fait l'amour en prose; encore est-il une voie souvent plus sûre que les vers & la prose. Le brillant de l'esprit cède dans nos mœurs à ceux de Golconde.

Digitized by Google

poir & les autres paſſions des Grands ; & devenu le confident des galans d'une Cour corrompue, il travailloit pour le compte du premier grand Seigneur qui s'adreſſoit à lui. Le Duc d'Anjou employa la muſe de Deſportes (*o*). On en trouve pluſieurs preuves dans ſes ouvrages. Les amours

(*o*) Voyez ſes diverſes amours, fol. 294. On y trouve un Sonnet adreſſé à *Mademoiſelle de Châteauneuf.* C'eſt une aſſez mauvaiſe piéce, où le Poëte compare la belle CHATEAUNEUF à un BIAU CHATEAU. Ce Sonnet eſt ſuivi d'un autre mieux tourné. Le Poëte y parle au Peintre le plus habile de ſon temps pour le portrait. Après avoir parlé de la difficulté qu'il doit trouver à rendre les beautés de l'original qu'il détaille, il finit par ces vers :

» Laiſſez au Dieu d'Amour ce travail témé-
» raire,
» Qui d'un trait pour pinceau la ſaura mieux
» pourtraire,
» Non pas ſur de la toile, ains ſur le cœur des
» Dieux.

Voyez Baïf, Livre VI, fol. 165 du premier volume de ſes Œuvres. Il lui dédia l'*Hymne de Vénus.*

» Noble ſang de Rieux, ſi mes vers ne dé-
» daignes,
» Nymphe, ſi ta beauté, par les Graces compa-
» gnes,
» Eſt digne d'un *grand Dieu* mériter le haut
» cœur,
» A cet Hymne chanté prête quelque faveur.

du

du Prince & de la belle Châteauneuf étoient déja établis en 1572, lorſque le Poëte fit des *Stances pour Monſieur le Duc d'Anjou allant aſſiéger la Rochelle :* elles étoient adreſſées à la belle Châteauneuf. Le Prince s'y plaint fort tendrement de la néceſſité de ſon éloignement, parle comme d'un malheur de la gloire qu'il a acquiſe, & déclare qu'il ne connoît pas d'autre félicité que celle de vivre auprès de ce qu'il aime. Qu'on me permette de donner ici un échantillon de cette pièce, car je n'oſerois la haſarder toute entière, quoiqu'elle mérite de paroître encore, malgré deux cens ans de diſtance du temps qu'elle fut faite au nôtre. Après avoir exprimé la douleur de l'abſence à laquelle il eſt condamné, le Prince dit :

Que me ſert le renom d'avoir dès mon enfance (*p*)
Acquis par mes travaux le repos de la France,
Et l'effort des mutins inutile rendu,
S'il faut que pour ſon bien à mon mal je conſente,
Et que de vos beaux yeux ſi ſouvent je m'abſente ?

(*p*) Poëſies de Deſportes, diverſes Amours, fol. 281 recto & verſo de l'édition de 1600.

Digitized by Google

Repos de mon pays, tu m'es trop cher vendu !
J'aimerois beaucoup mieux que le Ciel m'eût
fait naître
Sans nom & ſans honneur, pourvu que je puſſe
être
Toujours auprès de vous, doucement langou-
reux ;
Baiſer vos blonds cheveux & votre beau viſage,
Et n'avoir autre loi que votre doux langage :
J'aurois aſſez d'honneur étant aſſez heureux.
Que le monde étonné vante ma renommée,
Qu'elle ſoit par le Ciel comme un aſtre allumée ;
Que ſur mon jeune front cent lauriers ſoient
plantés ;
Que j'éleve un trophée à jamais perdurable ;
L'honneur eſt moins que rien, quand l'homme
eſt miſérable :
Mon heur & mon honneur gît tout en vos
beautés.

Mademoiſelle Châteauneuf répondit à ces vers par le préſent d'un miroir de poche, accompagné d'un ſonnet (*q*) qui fut auſſi l'ouvrage de Deſportes. Elle y parle de ſon amour en amante très-tendre, & proteſte que ſi le Prince voit ſa propre image dans le miroir qu'elle lui envoye, elle la portera cette image éternellement dans ſon cœur.

(*q*) Œuvres de Deſportes, fol. 294.

Digitized by Google

La passion de Henri III pour Mademoiselle Châteauneuf, n'étoit pas la seule qu'il eût ; mais elle fut quelques années la dominante, & ne céda qu'à celle que lui inspira, quelque temps avant son départ pour la Pologne, la Princesse de Condé. On peut même dire que ce Prince aima encore la Châteauneuf ; elle étoit une de celles auxquelles il écrivoit en Pologne des lettres tendres & galantes, & il se rengagea même avec elle après la mort de la Princesse de Condé. Il donna au moins une marque de considération extraordinaire pour elle à son retour, & après son mariage avec *Louise* de Lorraine-Vaudemont. François, Comte de Brienne, cadet de la Maison de Luxembourg, avoit fait des démarches pour épouser la Princesse Louise ; ses propositions avoient même été agréées, & le mariage paroissoit conclu, lorsque Henri la fit demander. Il n'y avoit pas à balancer pour la préférence ; Henri l'épousa. Il étoit instruit de l'amour du Comte ; & le jour qu'il épousa la Reine, il lui dit galamment, & comme pour lui en faire une sorte d'excuse : *Comte, je viens de vous ôter votre Maîtresse ; mais en échange je veux vous donner la mienne, & que vous*

Digitized by Google

épousiez Châteauneuf (r). Cela fut dit d'un ton de maître, & sérieusement.

Le Comte de Brienne ne trouvoit pas que toutes choses fussent égales ; & quand il eût aimé Châteauneuf, la réputation de cette belle avoit souffert (s) de cruelles atteintes de l'attachement que le Roi avoit eu pour elle. Il voulut tourner les choses sur la simple galanterie ; mais s'étant apperçu que le Roi proposoit l'offre sur le pied d'un ordre, il dissimula, & demanda du temps pour y résoudre la Demoiselle, & pour les préparatifs indispensables des noces. Henri, qui entrevit son dessein, le pressa si vivement, qu'il promit d'épouser dans trois jours au plus tard. Comme la

(r) Journal de Henri III, Février 1575, p. 24.

(s) N'est-ce point d'elle que veut parler Brantôme dans le conte qu'il fait de la manière dont se vengea le Duc de Guise (depuis tué à Blois) du Duc d'Anjou au siége de la Rochelle, en mettant dans les tablettes de ce Prince quatre vers, où il lui reprochoit *une occasion perdue ?* Brantôme, *Dames Galantes*, Tome I, pp. 367 & 368 de l'édition de 1699, *in*-12.

L'Auteur de la Satire intitulée, TOCSIN *des Massacreurs*, imprimée en 1570, p. 49, dit : » Nul n'ignore l'impudicité . . . des *Filles* de la suite de » la Reine-Mère ; témoin la *Rouet*, *Montigny*, CHATEAUNEUF, *Atri*, & autres, desquelles la chasteté » est si peu connue, qu'elle ne trouveroit pas un » seul témoin chez tous les Courtisans.

Nota. Cette Satire est une des plus violentes, & fut même désavouée par les Protestans.

Digitized by Google

promesse avoit été forcée, il ne pensa qu'aux moyens de ne pas l'exécuter; & n'en trouvant pas d'autre que de quitter la Cour, il le fit avec autant de précipitation, que s'il eût craint d'y laisser sa tête. Il fallut que la Demoiselle pensât à un établissement moins honorable pour elle. Elle s'y détermina peu de temps après, en épousant un Florentin, nommé *Antinotti.* Le mépris de l'épouse pour son mari, la jalousie de celui-ci, les reproches, les autres suites d'un mariage que l'intérêt & le désespoir avoient fait conclure, firent naître entre *Antinotti* & sa femme une haine déclarée. Elle le tua de sa propre main en 1577. Ce crime, qui sembloit mériter punition, n'occasionna pas même de poursuites; au moins n'en vois-je point de traces. L'amour du Roi, qui subsistoit peut-être encore, put imposer silence. Elle épousa même depuis Philippe ALTOVITI, Baron de Castelane en Provence, & d'une Maison ancienne & distinguée. Cet Altoviti fut un de ceux qui animèrent le parti des Ligueurs à Marseille, quoiqu'il tînt de la libéralité du Roi la Terre de Castelane, que ce Prince lui avoit peut-être donnée pour présent de noces. Le sort de ce second mari ne fut guères plus heureux que l'avoit

Digitized by Google

été celui d'*Antinotti*. Il se réunit avec Devin contre Henri d'Angoulême (*t*), Grand Prieur de France, qui étoit alors Gouverneur de Provence. Il fut des premiers, dit Gaufridi (*u*), qui écrivirent contre le Grand Prieur à la Cour, où il avoit quelqu'habitude; son épouse y étoit alors. Il parloit dans ses lettres en mauvais termes du Grand Prieur. Cela vint à la connoissance du Roi; par malheur la lettre tomba entre les mains de Sa Majesté par le moyen du Colonel Alfonse. Le Grand Prieur résolut de se venger; & pour donner un exemple qui intimidât ses ennemis, il résolut de tuer Altoviti: il le poignarda en effet, comme nous l'avons dit, le premier Juin 1586; mais Altoviti, blessé à mort, se vengea à l'instant, & plongea son poignard dans le bas-ventre de son ennemi. Sa veuve échappe à l'histoire depuis cet événement, & j'ignore la date & le lieu de sa mort.

(*t*) Fils naturel de Henri II, & de Mademoiselle de *Leviston*, duquel il est parlé dans l'article de cette Demoiselle.

(*u*) Histoire de Provence, Tome II, Liv. XIII, p. 607.

Digitized by Google

MARIE DE CLÈVES,

Princesse de Condé.

LA passion de Henri III pour la Princesse de Condé, est une preuve des excès où peut se livrer un cœur amolli par la volupté. Marie de Clèves fut aimée au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Elle étoit fille de François, premier du nom, Duc de Nevers, & de (*x*) Marguerite de Bourbon-Vendôme, & fut connue à la Cour avant son mariage, sous le nom de la *Marquise d'Isles*. Elle étoit sœur de Henriette, épouse de *Louis de Gonzagues*, qui par elle devint *Duc de Nevers* ; & de *Catherine de Clèves*, d'abord Princesse de Portien, & ensuite Duchesse de Guise, & femme de Henri de Lorraine, Duc de Guise, dit *le Balafré*. La beauté des trois sœurs leur faisoit donner le nom *des trois Graces* (*y*) ; mais

(*x*) Seconde fille de Charles de Bourbon, premier Duc de Vendôme, & de Françoise d'Alençon.

(*y*) Toutes les trois sont célèbres dans l'Histoire galante de leur temps, & ont fait du nôtre le sujet des Romans, ou *Nouvelles Historiques* les plus polies & les mieux écrites. Tout le monde connoît la PRIN-

Digitized by Google

quelle que fût celle de la Duchesse de Nevers, & de la Duchesse de Guise, la Marquise d'Isles, ou la Princesse de Condé l'emportoit encore au jugement des plus délicats en matière de beauté. Le dessein d'amener Henri de Bourbon, premier du nom, Prince de Condé, (fils du célèbre Louis I, tué à Jarnac) à la Religion Catholique, fut le motif du mariage de Marie avec ce Prince. Dans le dessein d'affoiblir le parti des Protestans, on avoit tout employé pour leur ôter le Prince de Condé, duquel le nom leur devoit être extrêmement cher. On crut qu'on obtiendroit de lui par les charmes de la beauté la plus touchante de la Cour, ce que la politique & la violence n'avoient pu en obtenir. Ainsi, malgré la différence de religion, Marie de Clèves, qui avoit à peine seize ans, épousa Henri Prince de Condé au mois de Juillet 1572, quelque temps avant le massacre de la S. Barthélemy. Le Prince n'avoit lui-même que dix-huit ans. Les jeunes époux marquèrent d'abord beaucoup de tendresse l'un pour l'autre; & cette alliance parut aussi heureuse qu'elle pouvoit l'être entre des personnes de leur rang. Mais ce rang les

CESSE DE CLÉVES de l'illustre la Fayette, & LA PRINCESSE DE PORTIEN.

obligeoit de vivre à la Cour ; & l'air infecté qu'on y respiroit étoit bien dangereux. Il étoit honteux aux jeunes Seigneurs qui y vivoient, d'être sans une ou plusieurs maîtresses ; & il ne l'étoit pas aux femmes du premier rang d'avoir un attachement particulier.

Le Duc d'Anjou, qui s'étoit distingué à la Cour par ses qualités galantes autant que par l'esprit & le courage, vit la Princesse de Condé ; & bien loin de penser à surmonter la passion qu'il conçut pour elle, il ne pensa qu'aux moyens de faire naître dans le cœur de la Princesse des sentimens qui répondissent aux siens. Il faut rendre justice à la Princesse. Sa vertu résista assez long-temps ; & pour en triompher, le Duc d'Anjou eut besoin d'employer tout ce que l'amant le plus épris peut imaginer. Elle fut attaquée par les moyens les plus séduisans. Le jeune Duc ne fit pas difficulté de se servir auprès d'elle de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, sa sœur, & du Duc de Guise, beau-frère de la Princesse. Le Cardinal de Lorraine fut le premier à déterminer son neveu à oublier sa fierté naturelle pour servir la passion du Duc d'Anjou. La Princesse céda enfin. La première entrevue décisive se fit au Louvre ;

Digitized by Google

& elle fut, pour ainsi dire, remise comme une victime entre les bras du Prince par le Duc de Guise son beau-frère, & par la Reine de Navarre (z). Desportes, qui nous a transmis cette anecdote, y débite les maximes sur lesquelles se régloit alors la morale de la Cour, & n'épargne pas le Prince de Condé, dont il parle comme du mari le plus jaloux & le plus incommode (a). Le commerce du Duc d'Anjou & de la Princesse étoit lié, & le

(z) Voyez cette anecdote dans un Poëme de Desportes, intitulé CLÉOPHON, Elégies, Livre II, fol. 210 & suivans. Henri III y est nommé EURILAS; la Princesse de Condé, OLYMPE; Marguerite de Valois, FLEUR DE LYS. Il y est parlé de NIRÉE, qui est peut-être *Bussi*, & de *Floridant* & *Camille*, qui sont le Duc de Guise & sa Maîtresse, peut-être Madame de Sauve.

(a) Il la tient au logis tant qu'il peut renfermée;
La prêche incessamment de bonne renommée;
Contrôle ses regards, ses habits, ses propos,
Et ne laisse jamais son esprit en repos.
Troublé des flots mutins d'une âpre jalousie,
Dont son ame égarée est tellement saisie,
Qu'il cherche les Devins, aux Sorciers a recours.
Tous les Dieux infernaux il appelle au secours,
Pour lui garder sa femme; & n'a pas connoissance,
Que les enchantemens contre amour n'ont puissance.

Digitized by Google

Prince étoit plus amoureux que jamais, lorsqu'il fut appelé au trône de Pologne. S'il lui eût été libre d'en croire son amour, il eût méprisé le sceptre qu'on lui offroit, pour ne pas se séparer de sa maîtresse. Il éloigna son départ autant qu'il lui fut possible, épuisa tous les prétextes ; mais Charles IX, que la gloire qu'avoit acquise le Duc d'Anjou offusquoit, exigea ce départ, & en prescrivit l'ordre. Il fallut s'y soumettre. Ce ne fut qu'avec tous les témoignages du chagrin le plus marqué. Le Poëte Desportes, qui suivit le Roi élu en Pologne, servit encore sa douleur, & composa (*b*) une élégie sur le départ de son maître, où il exprime les sentimens les plus vifs & les plus tendres sur cette cruelle séparation. L'approbation que le Prince donna à l'ouvrage, fait voir que le Poëte étoit l'interprète fidelle de son cœur. Desportes ne manqua pas d'y déclamer contre les loix sévères (*c*) du

(*b*) Poësies de Desportes, Diverses Amours, fol. 282. La pièce est intitulée, COMPLAINTE *pour M. le Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, lorsqu'il partit de France,* 1573.

(*c*) Les vers sur ce sujet ne sont pas les moins beaux de la pièce.

L'honneur tant désiré n'est qu'une vision,
Qui troublant nos esprits par leur illusion,

Digitized by Google

devoir, & la tyrannie des grandeurs. L'éloignement n'éteignit point ce feu. On sait quelle conduite tint Henri en Pologne. Il passoit une partie de son temps à relire les billets de la Princesse, ou les vers qui avoient été faits, & que Desportes (*d*) faisoit encore sur ses amours, & à écrire en France. Il ne se contentoit pas de signer de son sang les lettres adressées à la Princesse ; il les écrivoit toutes entières. Pendant qu'il fut en Pologne, elle mena à la Cour une vie fort retirée. La mort de Charles IX & le retour du nouveau Roi les réunit. Le Monarque parut plus tendre que jamais, quoiqu'il se livrât dès-lors à ses favoris, auxquels on donna depuis le nom de MIGNONS. La Princesse reprit sur son cœur tout l'empire qu'elle y avoit eu, & il pensoit à faire rompre le mariage du Prince de Condé, & à l'épouser. Ce projet étoit trop flatteur pour ne pas en instruire la

Fait quitter l'heur présent pour follement chercher
Une ombre qu'on ne peut voir, sentir, ni toucher.

(*d*) Voyez dans les Œuvres de Desportes, une pièce de vers intitulée, COMPLAINTE pour le même étant en Pologne. Le nom de la Princesse y est employé, *ibid.* fol. 284.

Digitized by Google

Princeſſe de Condé. Le Roi lui en écrivit dans les billets fréquens qu'il lui envoyoit chaque jour. La Reine-Mère, accoutumée au pouvoir abſolu depuis la mort de Henri II, craignit que le Roi ſon fils, enchanté de la Princeſſe, n'eût pas pour elle la même complaiſance, ſi le mariage avoit lieu. Elle craignoit le génie de la Princeſſe de Condé & celui du Duc de Nevers. Elle appréhendoit ſa chute. Elle fit paſſer quelques-unes des lettres du Roi ſon fils au Prince de Condé, pendant que d'un autre côté elle travailla à engager le Roi avec *Eléonor, Princeſſe de Suède.* Henri III y conſentit. Il eſpéroit que pendant qu'on traitoit ce mariage, il auroit le temps de faire rompre celui du Prince de Condé, & d'épouſer ſa maîtreſſe. Pinard, Secrétaire d'Etat, fut dépêché en Suède; & le Roi impatient de revoir la Princeſſe de Condé, continua ſa route vers Paris. Mais ſi l'on en croit l'Auteur du Journal de Henri III, & ceux qui l'ont ſuivi, on avoit pris des meſures certaines pour s'oppoſer au ſuccès de celles que le Roi prenoit, & l'infortunée Princeſſe en alloit être la victime. Elle mourut, dit-on, preſque ſubitement, le 30 Octobre 1574, à l'âge de dix-huit ans ou environ, & dans le temps que

Digitized by Google

ses charmes (*e*) étoient dans leur plus grand éclat. De qui cette mort fut-elle le crime? C'est ce dont les Historiens ne nous disent rien. L'attribuera-t-on à la jalousie d'un mari offensé, où à l'ambition de la Reine-Mère? Ou ne fut-ce qu'une suite d'une couche malheureuse? Cela est incertain.

Malgré tous les ménagemens & tous les détours qu'on prit pour apprendre cette nouvelle áu Roi, il ne laissa pas de tomber à la renverse en l'apprenant, & resta aussi froid & aussi immobile que s'il eût été mort. Il se refusa à toute nourriture pendant près de trois jours, & ce ne fut qu'à la fin du troisième que le Duc de Guise, *Souvray* & *Villequier*, le déterminèrent à rompre une abstinence qui devenoit mortelle. On ne pensa point à lui donner des motifs de consolation; il les eût tous rejettés. Mais tous ceux qui l'approchèrent, ne lui parlèrent de sa perte, que comme du plus grand des malheurs; & de la Princesse, que comme d'une Di-

(*e*) Brantôme, & Anselme d'après lui, ont écrit qu'elle mourut en couches; & en effet elle accoucha d'une Princesse (Catherine de Bourbon) au mois d'Octobre 1574, laquelle mourut le 30 Décembre 1595. Mais cette circonstance eût pu aider aux projets de poison, s'il est vrai qu'il y en ait eu. Voyez Brantôme, *Dames Galantes*, Tome II, p. 338.

Digitized by Google

vinité. On imagina (*f*) des moyens de signaler sa douleur ; lui-même en inventa. Il ne vouloit rien voir que de funèbre dans ses meubles, dans ses habits, dans tout ce qui l'environnoit. Les éguillettes, dont on garnissoit son pourpoint, étoient chargées de petites têtes de mort ; il y en avoit jusqu'aux rubans de ses souliers. Les Poëtes du temps secondèrent tous ces caprices par les ouvrages multipliés qu'ils lui présentèrent. Passerat (*g*) fut un de ceux qui se signalèrent dans cette carrière par un Recueil qu'il intitula le tombeau de FLEURICE pour NIRÉ. Il fait un portrait achevé de la Princesse dans une élégie qui est la troisième pièce de ce

(*f*) Par des consécrations *à l'antique*, des emblêmes, des catafalques, des inscriptions, des monumens de génie. Voyez-en des exemples dans les Œuvres de Passerat.

(*g*) Voyez les Œuvres Françoises de Passerat, p. 320 & suivantes. Ce que j'y ai trouvé de plus supportable, est l'Epitaphe qui suit, & qu'on lit à la page 349.

Celle qui gît ici, n'avoit point de seconde,
En vertus, en beauté, en graces, en honneur ;
Et pour dire en un mot ce qu'elle eut de bonheur,
Cy gissent les *Amours* & les *Graces* du monde.

Ceux qui aiment la naïveté, & le tour des anciennes Poësies, trouveront à la page 344 une pièce intitulée *Vilanelle*, sur le même sujet, qui me paroît avoir ce mérite.

Digitized by Google

Recueil. Suivant ce portrait, *Marie de Clèves* avoit les cheveux les plus beaux du monde, un front ouvert & d'un poli parfait, des sourcils noirs & parfaitement arqués, des yeux aussi vifs que tendres, un nez bien pris, les joues du plus beau coloris, l'oreille courte & mignone, des dents qu'on eût prises pour autant de perles, une bouche où respiroit l'amour sur le corail & les roses; c'étoient *les doigts de l'Aurore, le port de Junon, la voix des Muses, l'esprit de Minerve, une taille formée par les Graces.* Un pareil portrait paroît l'ouvrage de l'imagination; cependant le Poëte ne peignoit que des charmes réels. Le temps, qui guérit les plaies les plus dangereuses, bannit la douleur du Roi; & ce qui parut extraordinaire, c'est qu'on eût dit que ce Prince ne se souvenoit plus d'un objet qu'il avoit si tendrement aimé. Apparemment honteux des excès où il s'étoit porté, il publia lui-même qu'il avoit été ensorcelé par une croix & un pendant d'oreille; c'étoit vouloir s'excuser d'une foiblesse par une autre. On le crut d'autant moins, que la jeunesse, la conduite & le mérite de la Princesse ne permettoient pas aux plus crédules d'adopter cette bizarre idée.

BRANCHE

Digitized by Google

BRANCHE DE BOURBON,

Issue de LOUIS IX, *dit* SAINT LOUIS.

MARGUERITE DE VALOIS,

Première Femme de HENRI IV.

MARGUERITE DE VALOIS, Reine de Navarre, première femme de Henri IV, Roi de Navarre, & depuis successeur de Henri III, fille de Henri II, & de Catherine de Médicis, naquit le 14 Mai 1552. On peut la regarder comme la Princesse la plus extraordinaire qui ait paru dans le XVI^e siècle. Elle avoit réuni en elle seule toutes les vertus, tous les talens, & tous les défauts & les vices même des Princes d'Orléans-Valois. Elle avoit la facilité de moeurs & la bonté de Louis XII; mais elle avoit aussi ses foiblesses

Digitized by Google

pour ceux qu'elle aimoit, & qui avoient quelqu'empire sur elle, son attachement à des idées qui la flattoient, sa confiance, son imprudence; je parle de Louis XII jeune, & avant que l'âge, l'expérience & les revers l'eussent rendu plus prudent. Comme François I, elle eut un génie né pour toutes les belles connoissances, beaucoup de penchant pour les Lettres & pour les Beaux-Arts, une facilité d'expression admirable, une éloquence naturelle, & supérieure à tout l'art de ses contemporains. Sensible à la valeur des guerriers, aux agrémens du bel esprit, aux connoissances même de l'Artiste, elle les honora constamment de son estime & de sa protection. A l'exemple de François I, l'amour de la gloire, ou la vanité, déterminoient une partie de ses actions. A force de s'entendre donner le nom de *Déesse*, que ses amans, les flatteurs & les Poëtes lui prodiguoient, elle crut qu'elle l'étoit, & prenoit avec complaisance le nom d'URANIE, ou de VENUS-URANIE, c'est-à-dire, *Venus céleste* (*h*). Elle aimoit les plaisirs jusqu'au mépris des décences; & elle n'eût pas cru être généreuse, si elle n'eût été prodigue. Son

(*h*) Dupleix, Histoire de Louis XIII, p. 53.

affabilité ressembloit à celle de Henri II son père : aussi peu constante que lui dans ses amitiés, elle oublioit aisément ceux que l'absence séparoit d'elle. Le tempérament & l'habitude lui tenoient lieu de passions, & elle s'y livroit sans prudence & sans réflexion. C'étoit la sublimité, le feu de génie de Charles IX son frère. Et comme Henri III, elle n'avoit qu'à paroître pour annoncer la majesté du trône ; on reconnoissoit une Reine dans son port & dans toutes ses actions : & comme ce Prince, elle passoit des exercices de la piété, aux plaisirs les plus sensuels ; elle se prosternoit aux pieds des Autels, entendoit plusieurs Messes dans un jour, & se livroit à la sortie d'une retraite à la volupté la plus recherchée. Modèle de piété dans une Eglise ; exemple de luxe & de galanterie dans un festin ou dans un bal. Dans les plaisirs, on ne l'eût cru pénétrée que des maximes de l'Epicuréisme le plus relâché. Aux pieds du Confesseur, elle eût passé pour la pénitente la plus convaincue de la Morale Evangélique. Sa beauté avoit un éclat surprenant. Peut-être il s'en trouvoit de plus régulières ; d'autres pouvoient la surpasser par la délicatesse des traits & la justesse des proportions ; mais ses graces, son enjoû-

Digitized by Google

ment, le don de plaire étoit en elle au ſouverain dégré. Avec un teint animé, des cheveux du plus beau noir, elle avoit un regard doux, voluptueux & tendre; ſa taille étoit riche, ſon port majeſtueux, & elle avoit un art de s'habiller qui relevoit admirablement tous ſes charmes; & la parure qu'elle ſe donnoit, paroiſſoit toujours être la plus avantageuſe qu'elle pût prendre.

Dès ſa plus tendre enfance, elle annonça ſon caractère & ſes charmes. Son père l'aimoit & s'amuſoit volontiers avec elle. La veille de ſa bleſſure, ce Prince (*i*) la prit ſur ſes genoux, & lui demanda qui elle aimeroit mieux du *Prince de Joinville*, qui fut depuis Henri Duc de Guiſe, ou du Marquis de *Beaupreau*, qui ſe jouoient tous deux dans l'appartement où étoit le Roi. Je préférerois, lui dit-elle, le Marquis; il me paroît poſé & ſage. Oui, dit le Roi; *mais Joinville eſt plus beau.* Oh! dit Marguerite, *il fait toujours du mal, & veut être le maître par-tout.* Elle n'avoit alors que ſept ans (*k*); c'étoit déja bien

(*i*) Mémoires de la Reine Marguerite, Liv. I, p. 9. Ce qu'elle dit ici peut être un tour adroit pour ſe juſtifier de l'amour violent qu'elle eut toujours pour ce Prince. Voyez plus bas.

(*k*) Elle dit qu'elle n'en avoit que quatre ou cinq. Mais c'eſt qu'il eſt naturel à une belle femme,

Digitized by Google

démêler le caractère de cet homme, qui a fait depuis tant de bruit par son ambition, *& pour être le maître par-tout.*

Après la mort de son père & de François II son frère, qui ne lui survécut que quatorze mois, les troubles ayant succédé (*l*) à la réconciliation feinte du Prince de Condé & du Duc de Guise, Marguerite, âgée de dix ans, fut conduite à Amboise avec le Duc d'Alençon son frère. Elle y resta jusqu'en 1564, qu'elle retourna à la Cour, & accompagna le Roi & la Reine sa mère dans le grand voyage que firent leurs Majestés. Elle se trouva présente, pendant ce voyage, à la cérémonie du Baptême du Prince de Lorraine son neveu (*m*), à la réception de Madame de Savoye (*n*) à Lyon, & à la fameuse entrevue de Bayonne, où Catherine de Médicis donna ces fêtes superbes, dont Marguerite a tracé une légère idée au commencement de ses Mémoires (*o*). Elle

qui parle d'elle-même à un certain âge, de se donner quelques années de moins. Cela échappe à l'amour propre, sans qu'il s'en apperçoive.

(*l*) Au mois de Décembre 1562.

(*m*) Fils de Madame Claude de France, sœur de Marguerite, & femme de Charles II, Duc de Lorraine.

(*n*) Marguerite de France, Duchesse de Berry, fille de François I, & tante de notre Marguerite.

(*o*) Page 13.

Digitized by Google

ne quitta plus sa mère, qui voyoit avec une complaisance infinie les éloges qu'on donnoit au mérite naissant de sa fille. En 1569, après la victoire de Jarnac & la prise de la Charité, elle alla avec le Roi son frère & la Reine-Mère, féliciter le Duc d'Anjou chargé de ses lauriers (*p*). Ce fut en ce voyage que ce jeune Prince lia un commerce intime avec Marguerite. Il n'étoit pas tellement ébloui de ses conquêtes, qu'il ne pensât à conserver son crédit à la Cour. Il avoit fait briller son esprit & son éloquence dans le discours qu'il fit au Roi son frère, pour lui rendre compte de sa campagne, autant qu'on avoit admiré sa valeur à l'armée. Il agit avec une prudence qu'on pouvoit regarder comme un prodige dans un Prince de seize ans. Il engagea Marguerite à le servir auprès de sa mère, pour lui conserver le poste glorieux de *Lieutenant de Roi* à l'armée; & il se forma un lien de politique digne de deux personnes les plus consommées dans l'usage de la Cour (*q*). Si on en croit la Princesse, ce fut son frère qui lui inspira les premières idées sérieuses, & qui lui fit connoître qu'elle étoit capable d'affaires. En lisant dans les

(*p*) *Ibid.* pp. 17 & 18.
(*q*) Page 19.

Digitized by Google

Mémoires de Marguerite la manière dont tout se passa entre son frère, elle & la Reine-Mère, on est fort tenté de croire que la dernière avoit imaginé ce projet de liaison entre le Duc d'Anjou & Marguerite, qui étoient alors ceux de ses enfans qu'elle aimoit le mieux.

La victoire (r) de Moncontour augmenta la réputation du Duc d'Anjou à un dégré extraordinaire. Il forma le dessein d'assiéger (s) S. Jean d'Angéli, & pria encore sa mère d'y venir avec le Roi, duquel la présence, disoit-il, seroit très-nécessaire au succès de son projet. Marguerite fut du voyage. La bonne intelligence entre le frère & la sœur ne dura que jusqu'à ce voyage. Marguerite rejette tout sur du Gast, dont elle fait le portrait le plus noir & le plus odieux qu'une femme puisse faire d'un homme qu'elle a de fortes raisons de haïr. La Princesse devenoit plus belle de jour en jour. Le Duc de Guise en étoit devenu amoureux; son ambition s'accommodoit avec son amour. Marguerite répondoit aux galanteries du Duc de Guise, & l'ai-

(r) Du 3 Octobre 1569.

(s) La place fut rendue le 2 Décembre au Duc d'Anjou, après quarante-huit jours de siége.

moit autant qu'elle en étoit aimée (*u*). Henri, éclairé sur ses intérêts par du Gast son favori, ne donna plus sa confiance à sa sœur, & engagea sa mère à lui retirer la sienne. Il appréhendoit avec beaucoup de raison que sa sœur ayant son secret & celui de la Reine-Mère, ne les trahît tous les deux, en le confiant au Duc de Guise, qui n'eût pas manqué à en tirer avantage. Les désordres de Marguerite ont donné lieu à tant d'anecdotes satiriques, qu'on est tenté d'en rejetter une partie; mais en adoptant celles que l'Histoire a consacrées en les rapportant, ou qu'elle autorise par son silence, on sera encore bien fondé à croire que le Duc d'Anjou, en soupçonnant sa sœur de foiblesse pour Henri de Guise, ne commettoit pas une grande injustice. Dès l'âge de douze ans elle avoit eu, à ce que l'on prétend, des liaisons criminelles avec le jeune *Entragues*, & avec un nommé *Charins* (*x*). Tous deux se disputoient l'honneur d'avoir eu ses premières inclinations. La satire a été jusqu'à lui repro-

(*u*) Dupleix, Histoire de Louis XIII, Tome V de son Histoire de France., p. 53.

(*x*) C'est le nom que lui donne le Divorce satirique. Mais n'est-ce pas Charry, Capitaine de la Garde du Roi, tué par d'Andelot?

cher

cher que ses premières liaisons avec le Duc d'Anjou n'avoient pas été innocentes. On peut le croire d'une Cour où la corruption étoit à son dernier période. Pendant que le Duc de Guise pensoit à l'épouser, négligeant même la demande qu'il avoit fait faire de la Princesse de Portien, Marguerite fut demandée par le Roi de Portugal (*y*).

Il paroît qu'il ne dépendit pas d'elle que ce mariage n'eût lieu; mais le Roi d'Espagne s'y opposa dans les vues qu'il avoit déja sur ce Royaume. L'Auteur du Divorce Satirique prétend que Philippe II agissoit à la sollicitation du Duc de Guise. Cependant son mariage avec Catherine de Clèves (*z*), veuve d'Antoine de Croy, Prince de Portien, en 1570, est une sorte de preuve que Guise abandonna bientôt son projet, & que l'opposition du Roi d'Espagne avoit un autre motif que celui d'obliger le Duc. Si l'on en croit Marguerite de Navarre, ce fut elle-même qui hâta le mariage du

(*y*) Sébastien, Roi de Portugal.

(*z*) Catherine de Clèves, Comtesse d'Eu, veuve d'Antoine de Croy, Prince de Portien, seconde fille de François de Clèves, Duc de Nevers, Comte d'Eu, & de Marguerite de Bourbon-Vendôme, mariée en 1570, & morte en 1633 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Digitized by Google

Duc de Guise, pour se délivrer de la persécution de son frère. Quelque temps après, il fut question de l'alliance de la Princesse avec Henri IV, qu'on appeloit encore le *Prince de Vianne*, ou le *Prince de Navarre*. Le motif de ce mariage fut d'attirer à la Cour tous les Protestans auxquels on venoit d'accorder l'Edit du mois d'Août 1570, qui sembloit avoir rétabli la paix de l'Etat. La Reine-Mère ayant reconnu que le Parti protestant subsistoit encore avec autant de force qu'il en avoit eu, malgré la mort du Prince de Condé, & celle d'une infinité de grands Capitaines du Parti, résolut, dit-on, de couper la racine du mal, & toutes les têtes de cette hydre d'un seul coup. La Princesse n'opposa à son mariage que son attachement à la Religion Catholique, dont elle donna dans tous les temps de très-grandes preuves, sans que ses mœurs en ayent jamais été plus pures. Tant il est vrai que la distance de la croyance à la conduite est immense, lorsque la foi *est morte* ou seulement d'habitude! Le mariage fut conclu avec une joie infinie de la part de la Reine de Navarre, mère du Prince, de celle de l'Amiral de Coligni, & de tous les Protestans.. Par je ne sai quel pressentiment, ils s'imaginèrent tou-

Digitized by Google

jours voir un Roi de France dans le Prince de Navarre, même au temps où les plus grands obstacles s'y opposoient. Cela est tellement vrai, qu'au rapport de Brantôme (*a*), la Reine-Mère ayant un soir demandé aux Dames qui étoient à son coucher, *ce que pensoit sa fille des accords du mariage, & si elle en avoit une joie sincère*; une de ces Dames, *aussi sotte qu'il en fût de sa portée*, dit Brantôme, répondit que la Princesse avoit bien lieu d'en avoir de la joie, puisque ce mariage l'approchoit du trône, si son mari devenoit Roi, comme cela pouvoit arriver. Charles IX venoit d'épouser Elisabeth d'Autriche; il avoit deux frères vivans, le Duc d'Anjou & le Duc d'Alençon, & jamais la Couronne ne parut mieux appuyée. Catherine, qui, par ce même pressentiment, haïssoit mortellement le Prince de Navarre, ne put s'empêcher de répondre avec indignation, *qu'elle eût mieux aimé voir la Dame crever de mille morts, que sa sotte prophétie s'accomplir*. Le mariage fut célébré le 18 Août 1572, avec les circonstances & le cérémonial qu'exigeoient la différence des Re-

(*a*) *Dames illustres*, p. 228, dans l'Eloge de Marguerite de Navarre.

Digitized by Google

ligions, & dont tous nos Historiens ont parlé. Les époux (*b*) étoient issus de germain. On remarque cependant que Charles IX, ni son Conseil, ne jugerent pas qu'il fût nécessaire d'obtenir des dispenses à Rome; & dans la suite le Pape n'en jugea pas moins le mariage valable. Le contrat de mariage avoit été signé à Blois le 11 Avril précédent. La dot de la Princesse y fut réglée à quatre cens mille écus d'or (*c*) pour tous ses droits successifs paternels & maternels. Le Roi en donnoit trois cens mille; la Reine-Mère

(*b*) Charles, Comte d'Angoulême,
issu de Charles V, dit le Sage;
Louise de Savoye.

François I; Claude de France.	Marguerite de Valois; Henri d'Albret, Roi de Navarre.
Henri II; Catherine de Médicis.	Jeanne d'Albret; Antoine de Bourbon.
Marguerite de Valois; Henri IV.	Henri IV, Roi de France & de Navarre; Marguerite de France.

Sans préjudice de la parenté du côté des Maisons de *France* & de *Bourbon*, & du côté de *Louis XII.* Claude de France; & même l'alliance de Médicis avec la Maison de Vendôme, &c.

(*c*) A cinquante-quatre sols pièce.

Digitized by Google

deux cens mille livres; & ses frères d'Anjou & d'Alençon, chacun vingt-cinq mille livres. Le reste de la somme consistoit en bagues & joyaux. Le douaire y fut réglé à quarante mille livres de rente, avec le Château de Vendôme meublé pour demeure.

La mort de Jeanne d'Albret, mère du Prince de Navarre, fut d'un sinistre augure pour les Protestans zélés, dont elle étoit la protectrice déclarée & l'héroïne. Par cette mort, le Prince son fils prit le titre de *Roi de Navarre*; & ce fut à ce titre que Marguerite le jour de la célébration du mariage parut habillée *à la Royale* (*d*), *avec la couronne & couet d'hermine mouchetée* (*e*) *qui se met au-devant du corps, toute brillante de pierreries, & le grand manteau bleu à quatre aulnes de queue, portée par trois Princesses.*

Les fêtes durèrent trois jours avec un éclat & une pompe extraordinaires, & telles qu'il ne s'étoit jamais rien vu de plus brillant pour nulle autre fille de

(*d*) Mémoires de Marguerite, p. 30.

(*e*) Pièce d'hermine, qui prenant au-dessous de la gorge, va en s'arrondissant jusqu'à la ceinture, à peu près comme on le voit aux Présidens à Mortier, & aux Docteurs.

Digitized by Google

France. Le Roi tint Cour ouverte ; & la bonne foi des Huguenots, qui donnèrent à la Cour un éclat qu'elle n'avoit point eu depuis long-temps, parut entière & sans réserve. Il n'y eut de triste à cette fête qu'*Entragues*, qui perdoit l'espoir de continuer son intrigue avec la Princesse. *Il faillit à en mourir de regret*, dit l'Auteur de la plus sanglante satire (*f*) qui ait paru contre la Reine Marguerite. De la manière dont parle cette Princesse, on sent aisément qu'elle vit ses noces avec beaucoup de joie ; mais elle ignoroit quelles devoient en être les suites. Tandis que toute la Cour ne paroissoit occupée que des plaisirs & de la magnificence de la fête, Catherine, ses fils, à l'exception du Duc d'Alençon, & les Guises, préparoient le plus affreux des sacrifices. Ses noces furent le prélude des massacres de la Saint Barthelemy. La blessure de l'Amiral de Coligny en hâta l'exécution ; & le 24 Août 1572, Paris, qui le 18 précédent avoit été le théâtre des plus belles fêtes, fut celui de toutes les fureurs où peuvent porter l'ambition & le fanatisme. C'est dans la belle Histoire de Monsieur de Thou qu'il faut lire

(*f*) Divorce Satirique, p. 190.

Digitized by Google

tout ce qui s'y passa (*g*). La jeune Reine de Navarre n'eut aucune connoissance de ce sanglant projet, que par l'exécution. S'étant trouvée le soir *au coucher* de la Reine sa mère, Catherine lui dit de se retirer. » Comme je faisois » la révérence, dit-elle (*h*), ma sœur » de Lorraine me prend par le bras, & » m'arrête, & se prenant fort à pleurer, » me dit : *Mon Dieu, ma sœur, n'y allez* » *pas*. Ce qui m'effraya extrêmement. » La Reine ma mère s'en apperçut, & » appelant ma sœur, se courouça fort » contr'elle, & lui défendit de me rien » dire.... Je voyois bien, ajoute Mar- » guerite, qu'ils se contestoient, & n'en- » tendois pas leurs paroles. Elle me com- » manda encore rudement que je m'al- » lasse coucher. Ma sœur fondant en lar- » mes, me dit bon soir, sans m'oser dire » autre chose; & moi, je m'en allai toute » transie & éperdue, sans me pouvoir » imaginer ce que j'avois à craindre. » Le Roi de Navarre étoit au lit : Mar- » guerite le trouva environné de trente » ou quarante Seigneurs Huguenots, qui » parlèrent toute la nuit de la blessure

(*g*) Ou dans la Henriade de M. de Voltaire, qui en copie les circonstances les plus intéressantes.

(*h*) Mémoires de la Reine Marguerite, p. 36.

Digitized by Google

» de l'Amiral. Au point du jour il se leva » pour aller jouer à la paume, en at- » tendant que le Roi Charles fût éveillé » pour lui demander justice.

Marguerite cédant au sommeil, fit fermer la porte, & s'endormit. Mais une heure s'étoit à peine passée, qu'elle fut réveillée par un homme frappant à la porte des pieds & des mains, & criant : *Navarre ! Navarre !* La Nourrice de la Princesse, qui couchoit dans sa chambre, croyant que ce fût le Roi de Navarre, alla promptement ouvrir. La personne qui avoit fait ce grand bruit, étoit un Gentilhomme nommé *Téjan*. Il entra courant, & après lui quatre Archers qui le poursuivoient. Il avoit un coup d'épée dans le coude, & un coup de hallebarde dans le bras. Il se jetta sur le lit de la Princesse. Les Archers veulent l'en retirer; elle se jette dans la ruelle; Téjan la prend par le milieu du corps. Marguerite veut s'en défendre : tous les deux crient, aussi effrayés l'un que l'autre. Vint enfin *Nançay*, Capitaine des Gardes, lequel, malgré l'horreur du spectacle, ne put s'empêcher de rire; & faisant sortir les Archers, accorda à Marguerite la vie du pauvre Téjan, qui ne la quittoit pas, & qu'elle fit coucher & panser

Digitized by Google

de ses blessures dans son cabinet, jusqu'à parfaite guérison. Marguerite remarque qu'elle étoit toute couverte de sang.

Nançay lui apprit tout ce qui se passoit, & l'assura que le Roi son mari étoit dans le cabinet du Roi Charles, & qu'il n'auroit point de mal. Alors la Princesse, prenant un manteau de nuit, alla dans la chambre de Madame de Lorraine sa sœur, où elle arriva, dit-elle, plus morte que vive. En entrant dans l'antichambre, de laquelle les portes étoient ouvertes, un Gentilhomme, nommé *Bourse*, fut percé d'un coup de hallebarde à trois pas de Marguerite, qui tomba de frayeur & presque évanouie entre les bras de Nançay. Etant enfin entrée chez Madame de Lorraine, *Miossans*, premier Gentilhomme du Roi son mari, & *Armagnac*, son premier Valet de chambre, vinrent l'y trouver pour la prier de leur sauver la vie. Elle alla se jetter aux genoux du Roi & de la Reine-Mère, & obtint grace pour eux avec beaucoup de peine.

Ce récit, tiré des Mémoires de la Reine Marguerite, peut faire concevoir à quelles horribles extrémités se portèrent les Assassins, armés par le jeune Roi lui-même & par la Reine-Mère; &

Digitized by Google

il suffit à confirmer la maxime, qu'*un Souverain qui veut le crime, n'est que trop ponctuellement obéi.* Ce même récit prouve l'erreur de ceux qui, fondés sur quelques pièces du temps (*i*), ont prétendu que la Reine Marguerite avoit sauvé le Roi son mari, en le cachant sous sa jupe, ou comme on parloit alors, sous son *vertugadin*. Si cela eût été, la Reine Marguerite eût-elle oublié d'en parler dans un endroit où il étoit si naturel, & même indispensable de le faire? Mais l'erreur vient de ce qu'on a pris à la lettre une expression métaphorique, & qui signifioit seulement que le mariage du Roi de Navarre avec Marguerite de France, lui avoit sauvé la vie, par la considération qu'on fut obligé d'avoir pour l'époux de la sœur du Roi, & le beau-frère de Sa Majesté. C'est à peu près dans le même sens que Charles IX disoit, que *la jupe de sa sœur étoit le filet*

(*i*) En particulier sur ces vers:

» Fameux vertugadin d'une charmante Reine,
» Tu deffens un honneur qui se deffend sans
» peine.
» Mais ta gloire est plus grande, en un plus noble
» emploi,
» Tu sauves un Héros, en récelant mon Roi.

Digitized by Google

qui lui avoit servi à prendre les Huguenots (*k*).

Catherine de Médicis & les Guises ne virent qu'avec chagrin, que le Roi de Navarre & le Prince de Condé son cousin, qui étoient les premiers objets de leur haine, étoient échappés aux fureurs du massacre (*l*). Le mariage qui leur avoit servi à l'exécution de leur dessein, les avoit aussi empêchés de l'exécuter tout entier. Ils pensèrent à rompre ce mariage pour ôter au Roi de Navarre l'espèce d'asile qu'il y trouvoit. Pour y parvenir, la Reine-Mère demanda à Marguerite si son mariage avec le Roi de Navarre étoit consommé : question qu'elle lui fit en lui demandant *si son mari étoit homme, parce que si cela n'étoit pas, ce seroit un moyen de la démarier ?*

Si Marguerite eût été d'aussi bonne foi que Henri IV, elle eût pu répondre

(*k*) Voyez Brantôme, *Dames Illustres*, p. 243. Il ne dit rien de l'aventure du *vertugadin* ; mais seulement qu'il avoit entendu dire que Marguerite avoit sauvé la vie au Roi son mari, *qui étoit sur le Livre rouge, avec le Prince de Condé, l'Amiral, & autres Grands.*

(*l*) Et qu'on n'avoit pas *saigné la veine basilique*, comme disoient depuis les Ligueurs furieux. Voyez Bayle, article GUIGNARD, remarque A ; & Cahier, Chronologie novenaire, sous l'an 1594, fol. 435 verso.

Digitized by Google

comme il fit (*m*) ; que son mari étant jeune, & aussi porté aux plaisirs de l'amour, & elle du même âge, & non moins sensible que lui à ces plaisirs, il n'y avoit pas d'apparence que la chose pût être autrement. Mais à s'en rapporter à Marguerite, elle ignoroit le sens & le but de la question. C'étoit une jeune innocente pour qui ces matières étoient étrangères. Elle répondit à sa mère, qu'*elle la supplioit de croire qu'elle ne se connoissoit pas à ce qu'elle lui demandoit ; mais qu'elle vouloit rester avec le mari qu'on lui avoit donné ; me doutant bien*, ajoute-t-elle, *que la séparation n'avoit pour but que la perte de mon mari.* Dans le dessein de justifier l'ingénuité de sa réponse, & son ignorance sur ce que sa mère appeloit *être homme*, elle proteste qu'*elle étoit dans le cas de cette Romaine* (*n*), *qui répondit aux reproches que lui faisoit son mari de ne l'avoir pas avertie qu'il*

(*m*) Pour lever les difficultés qui se trouvoient au divorce que Henri sollicita depuis à Rome entre Marguerite & lui, on lui fit dire qu'il n'avoit qu'à exposer que le mariage n'avoit jamais été consommé. Il fut de meilleure foi que Louis XII, & répondit qu'il n'y avoit pas d'apparence que du tempérament dont il étoit, & de celui dont étoit la Princesse, cela fût croyable.

(*n*) Plutarque le dit de la femme d'Hieron, tyran de Syracuse, dans ses dits notables des Rois.

Digitized by Google

avoit l'haleine mauvaise ; qu'elle croyoit que tous les hommes l'eussent pareille, ne s'étant jamais approchée d'autre que de lui.

Voilà une apologie complette, & une réponse à toutes les satires, mais malheureusement démentie par toute la vie de la Princesse. Après cela, croyez-en les faiseurs de mémoires sur leur bonne foi, lorsqu'ils parlent d'eux !

Quoi qu'il en soit, Marguerite, par bonté de cœur, ou parce qu'elle n'avoit pas envie de renoncer au titre de Reine, pour satisfaire la haine & l'ambition des ennemis de son mari, se refusa à la proposition du divorce. Quelque temps après la S. Barthélemy, le Duc d'Anjou son frère ayant été élu Roi de Pologne (*o*), les Polonois députèrent les principaux d'entr'eux pour venir à Paris chercher le Roi élu. De tous les spectacles qu'on étala à leurs yeux (*p*), aucun ne les frappa davantage que la présence de la Reine de Navarre, qu'ils ne pouvoient se lasser d'admirer. A la sortie de l'audience qu'elle leur donna comme fille de France, *Lasco*, l'un des chefs de la députation, la trouva si belle, que parlant d'elle il dit, *qu'après*

(*o*) Le 9 Mai 1573.

(*p*) Brantôme, *Dames Illustres*, p. 205.

l'avoir vue, il n'y a plus rien à voir, & qu'il imiteroit volontiers les Pèlerins de la Mecque, qui se crèvent les yeux par dévotion, lorsqu'ils ont vu le tombeau de leur Prophète, pour ne plus profaner leurs regards.

Dans ce même temps le Duc d'Anjou, obligé d'abandonner la France, qu'il ne quittoit qu'à regret (*q*), renoua avec sa sœur. Il s'étoit déja servi d'elle pour réussir (*r*) auprès de la Princesse de Condé; & ce fut peut-être pour se conserver dans le cœur de cette Princesse, autant que pour prendre ses intérêts à la Cour de France, qu'il s'étoit raccommodé avec elle. Il partit de Paris le 28 Septembre 1573. Sa sœur (*s*), avec le reste de la Cour, l'accompagna jusqu'à Blamont. Jamais Henri n'avoit paru plus tendre pour elle, & il voulut l'obliger par serment à lui donner son amitié. Marguerite rendit dans ce voyage un service important à la Cour. Son mari, & le Duc d'Alençon son frère, qu'on appeloit alors le Duc

(*q*) Mémoires de la Reine Marguerite, p. 40.

(*r*) Voyez ce qu'on en dit dans l'article de cette Princesse; & les Poësies de Desportes, fol. 210 verso, parmi les Elegies; & dans le CONSERVATEUR, Septembre 1757. Ce que j'ai remarqué sur la pièce de Desportes, intitulée : *Aventure premiere*, pp. 154 & 155.

(*s*) Mémoires de la Reine de Navarre, p. 40.

Digitized by Google

d'Anjou, Proteftant d'inclination, & lié *à la caufe* par bien des motifs, s'étoient engagés par écrit à venger la mort de l'Amiral. Ils devoient profiter du voyage de la Cour, & fe dérober, en paffant par la Champagne, pour aller prendre le commandement d'un corps de troupes deftinées à marcher fous leurs ordres. Mioffans (*t*), Gentilhomme Catholique, en avertit la Princeffe : elle en donna avis à la Reine ; mais ce fut à condition qu'en prévenant leur évafion, il ne leur feroit fait aucune violence, ni à ceux qui entroient dans leur complot. On lui tint parole, & les Princes furent fi bien obfervés, qu'il ne leur fut pas poffible d'exécuter leur deffein : mais une feconde entreprife de ces Princes fut moins heureufe ; ils furent arrêtés, & il en coûta un amant à la Reine Marguerite. *La Mole*, Gentilhomme Provençal (*u*), & le Comte de *Coconas*, furent arrêtés au mois d'A-

(*t*) Mémoires de la Reine Marguerite, *ibid.*

(*u*) Jofeph Boniface, dit la MOLE, ou de la Mofle, & Annibal, Comte de COCONAS, Favoris du Duc d'Anjou, furent condamnés par Arrêt du 30 Avril, & exécutés le même jour en Grève, avec un nommé François Tourtray, qui fut *roué*. Voyez de Thou, *Lib. LVII*, p. 481 de l'édition de Drouard ; & la Popliniere, où fe trouve en entier l'Arrêt rendu contre la Mole, Liv. XXXVII, fol. 209 verfo. Baïf, Livre

Digitized by Google

vril 1574, comme complices des intelligences du Duc d'Alençon avec les Proteſtans; tous deux furent interrogés. Le premier, favori du Duc, n'avoua rien; mais le ſecond, interrogé en préſence du Roi même, découvrit tout ce qu'il ſavoit. Les Princes furent interrogés à leur tour. Le Roi de Navarre eut recours à Marguerite, pour qu'elle le mît en état de ne rien dire que de convenable à ſa ſituation & à ſes intérêts. *Dieu me fit la grace*, dit-elle, *de dreſſer le mémoire ſi bien*, que le Roi mon mari en demeura ſatisfait, *& les Commiſſaires étonnés de le voir ſi bien préparé.* Si effectivement le mémoire, dont ſe ſervit le Roi de Navarre, étoit l'ouvrage de la Reine ſa femme, c'étoit une excellente pièce. Henri y ſoutenoit ſon rang & la dignité royale avec une fermeté admirable, & parloit moins en ac-

IX de ſes Poëmes, fol. 255, parle ainſi de la fortune du jeune la Mosle :

Que bénite ſoit la fortune,
Qui te cherche tant oportune,
Qu'en la primeur de ton printemps
Tu tiens une graſſe Abbaye.
Toute la Cour eſt ébaye
D'un tel heur en ſi peu de temps.

Mémoires de la Reine Marguerite, p. 43.

cuſé

cusé qu'en accusateur ; ayant fondé toute sa défense sur le détail des insultes faites aux Princes du Sang, & à lui en particulier, par les Guises soutenus du crédit de la Reine-Mère (*x*). Marguerite entreprit aussi de rendre la liberté à son mari & à son frère, en les déguisant l'un & l'autre en femme, & en les faisant sortir masqués dans son carrosse ; mais elle n'en put venir à bout ; ils étoient éclairés de trop près. La mort de Charles IX, survenue dans ces circonstances, les tira de captivité. En travaillant avec tant de zèle pour les deux Princes, elle eût sans doute voulu sauver aussi la Mole, pour qui son cœur s'intéressoit, autant que l'on prétend que celui de Henriette de Clèves, Duchesse de Nevers, prenoit de part au sort du Comte de Coconas. Mais peut-être furent-elles l'une & l'autre cause de la perte de leurs amans. Outre le crime de Lèze-Majesté, on accusa la Mole de sortilége. On avoit trouvé dans une cassette qui lui appartenoit une image de cire de laquelle le cœur étoit percé à coups d'aiguille. On prétendit que cette image étoit celle de Charles IX, qu'une maladie incurable conduisoit alors à la mort. Il se défendit assez bien

(*x*) *Thuan. ad ann.* 1574, p. 478.

Digitized by Google

de cette accusation. *Cosme Ruggieri*, Florentin, célèbre Astrologue de ce temps, fut entendu, & confirma ce qu'avoit dit la Mole. Cependant lui & le Comte de Coconas eurent la tête coupée en Grève. Leurs corps furent mis en quatre quartiers, les parties attachées à quatre potences, & leurs têtes sur deux poteaux. On prétend que la Reine de Navarre & la Duchesse de Nevers firent enlever leurs têtes pendant la nuit, & les enterrèrent de leurs propres mains dans la Chapelle de S. Martin. On ajoute aussi que Marguerite, sensible à la perte de la Mole, engagea le célèbre *du Perron*, qui devint depuis Cardinal, à faire des vers sur sa mort; & que c'est de la Mole dont il est parlé sous le nom d'HYACINTHE dans une chanson qui fut faite en 1574. *Il est bien mal-aisé de deviner qui fut le zéphire*, c'est-à-dire le rival, *qui lui fit couper le col*, dit un Moderne (y); *mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que ce ne fut pas tant son crime, que les passions des Grands, qui le firent mourir.* Cosme Ruggieri, qui avoit fait l'image de cire (z), ne fut con-

(y) L'Auteur des notes sur la Confession de Sancy, remarque sur l'Epître, p. 13.

(z) De Thou, *ad ann.* 1574, *p.* 479. *Cosme Ruggieri*, Abbé de Saint Mahé en basse Bretagne, étoit

Digitized by Google

damné qu'aux galères, & il en fut même tiré par Catherine de Médicis.

La Reine de Navarre avoit été assez bien dans l'esprit de Charles IX. Il se trouve même dans les libelles du temps des diffamations horribles sur leur bonne intelligence, mais sans preuve dans l'histoire, & même sans fondement dans le caractère de Charles IX. La conduite qu'avoit tenue Henri III, lors de leur séparation à Blamont, lui faisoit espérer encore plus de crédit sous son règne; mais la Reine-Mère la craignoit. Si Marguerite se fût livrée aux affaires, elle étoit capable de lui porter ombrage; c'en étoit assez pour qu'elle trouvât sa mère en son chemin. Du Gast, favori du nouveau Roi, vouloit domi-

Florentin. Il étoit venu en France à la suite de Catherine de Médicis. Il fut encore accusé en 1597 d'avoir attenté à la vie de Henri IV, & se tira d'affaire par le crédit des femmes de la Cour, qui avoient recours à lui. Il mourut à Paris, fait Pensionnaire du Roi, à la sollicitation du Maréchal d'Ancre, le premier Avril 1615. Nicolas Pasquier rapporte les circonstances de sa mort, qui fut celle d'un véritable Athée. Sur ce *Cosme Ruggieri*, qu'on appeloit aussi *Roger* en France, voyez les notes du Journal de Henri III, Tome I, p. 68; les nouveaux Mémoires d'hist. de crit. & de litt. de l'Abbé d'Artigni, Tome VI, p. 40; les Lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Etienne, Lettre X du Livre III, p. 1167 de la nouvelle édition *in-fol.*

ner au moins en sous-ordre. Catherine & du Gast se réunirent contr'elle pour la rendre suspecte au Roi son frère. Henri III la regarda comme l'auteur & le lien de l'amitié politique que le Roi de Navarre & le Duc d'Alençon avoient contractée sur la fin du règne de Charles IX. Pour rompre ce nœud, du Gast employa le crédit qu'il avoit sur la plus belle femme de la Cour : c'étoit la Dame de Sauve, de laquelle étoient amoureux en même temps le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre. Marguerite lutta assez long-temps contre du Gast, & la Dame de Sauve, à laquelle (*a*) elle donne le nom de *Circé*; mais à la fin elle succomba. Il entroit aussi dans le plan de la Cour de jetter de la mésintelligence entre la Reine de Navarre & son mari. Si l'on s'en rapporte aux mémoires de la Princesse, on éleva contr'elle les soupçons les plus crians & les plus injustes, tant par rapport à un nommé *Bidé*, qu'au brave Bussi de la Maison d'Amboise. Elle se justifie assez bien pour ce qui regarde l'intrigue de *Bidé*; mais elle le fait fort mal à l'égard

(*a*) Mémoires de la Reine Marguerite, Livre II, p. 80.

Digitized by Google

de *Buſſi*, duquel elle ne parle qu'avec une complaiſance (*b*) & une ſorte d'enthouſiaſme, qui ne ſervent qu'à augmenter le ſoupçon. On a d'ailleurs des preuves que Buſſi aimoit la Reine de Navarre; & c'eſt d'elle qu'il faut entendre ce qu'il dit, au rapport de Brantôme (*c*), lorſque le Capitaine *Page*, Officier du Régiment de Lancoſne, qu'il vouloit tuer de ſa main, lui ayant demandé la vie *au nom de la perſonne du monde qu'il aimoit le mieux;* Buſſi, *frappé au cœur de ce mot*, dit Brantôme, répondit: » Va donc chercher par » tout le monde la plus belle Princeſſe & » Dame de l'Univers, & te jette à ſes » pieds, & la remercie, & lui dis que » Buſſi t'a ſauvé la vie pour l'amour d'elle; » l'Auteur ajoute, *& cela fut fait* ». *La Torigni* ſa confidente étoit celle qui la ſervoit avec le plus de zèle dans ſes intrigues galantes. Le Roi de Navarre, qui avoit pris ſon parti, & que Madame de Sauve occupoit tout entier, eût volontiers fermé les yeux ſur ſa conduite; mais

(*b*) *Il étoit né*, dit-elle après bien d'autres éloges, *pour être la terreur de ſes ennemis, la gloire de ſon Maître*, (elle veut dire le Duc d'Alençon) *& l'eſpérance de ſes amis.* Mémoires de la Reine Marguerite, p. 63.

(*c*) Mémoires de Brantôme, *Hommes illuſtres & grands Capitaines François*, Tome II, p. 249.

Digitized by Google

le Roi, soit politique, ou autre motif que la chronique scandaleuse de son règne prétendit être un amour criminel, exigea absolument que *la Torigni* fût éloignée. Il donna pour sa raison, qu'il ne falloit pas laisser à de jeunes Princesses des filles en qui elles eussent tant de confiance. Il se donna aussi pour modèle, en représentant au Roi de Navarre son beau-frère, qu'il avoit bien ôté la Dame de *Cangi* à la Reine Louise sa femme. Certainement il n'y avoit pas de réponse à cet exemple, & il s'en falloit bien que la Reine de Navarre eût une conduite aussi pure que celle de la Reine Louise. La Torigni fut donc renvoyée, malgré les larmes & les reproches de la Reine de Navarre. Bussi se vit aussi obligé de quitter la Cour, & ce fut Marguerite elle-même qui y fit consentir le Duc d'Alençon, & qui rendit sans doute Bussi docile sur son exil. De tous ceux (*d*) qui s'étoient attachés

(*d*) Bussi d'Amboise fut assassiné en 1579 au Château de Monsoreau, par le Seigneur de Monsoreau, qui obligea sa femme à lui donner un rendez-vous. Il se défendit comme un lion, & se seroit tiré d'affaire, si voulant se sauver par une fenêtre, son *pourpoint tailladé* ne se fut accroché à une barre de fer, qui le retint suspendu, & hors d'état de se défendre. On trouve dans les *Muses Françoises* un petit Poëme intitulé : L'ESPRIT DE LYSIS, *disant le dernier adieu à sa Flore*; ou *Dialogue* sur la mort de Bussi

Digitized by Google

au Duc d'Alençon, il n'y en avoit point qui fût si généralement estimé, & qui fît plus d'honneur au Prince. Qu'on réunisse toutes les qualités brillantes que l'imagination donne à un héros de Roman, taille avantageuse, beauté de figure, regard noble & terrible quand il le vouloit, valeur jusqu'à l'intrépidité dans quelques dangers que ce pût être, esprit formé, étendu & galant, générosité & procédés dignes d'un Prince, le charmant & redoutable Bussi possédoit tout cela. La Reine de Navarre rapporte (*e*) que lui vingtième affronta deux ou trois cens hommes, & ne perdit qu'un de ses amis : elle y joint même la circonstance que Bussi avoit un bras en écharpe.

La pauvre *Torigni*, obligée de se séparer de sa Maîtresse, se retira chez *Chastellas* son cousin. Marguerite ne put tenir à cette séparation ; elle venoit de perdre sa confidente & son amant : *bannissant toute prudence de moi*, dit-elle (*f*), *je m'abandonnai à l'ennui, & je ne me pus*

d'Amboise. *Lysis* est Bussi, & *Flore* Marguerite de Valois, laquelle est peut-être l'Auteur de ce petit Poëme, s'il n'est pas de quelque Poete à ses gages. *Muses Françoises*, p. 370.

(*e*) Mémoires de la Reine Marguerite, p. 61.

(*f*) *Ibid.* page 67.

Digitized by Google

plus forcer de rechercher le Roi mon mari; de sorte que nous ne couchions plus, & ne parlions plus ensemble. Le besoin les rapprocha. Le Duc d'Alençon ne jouissoit à la Cour d'aucune considération; il y étoit le jouet des favoris : le Roi de Navarre n'y étoit guères plus ménagé. Ils résolurent de se retirer. Le Duc (*g*) s'évada le premier. Sa chère sœur Marguerite employa tout ce qu'elle avoit d'esprit pour rendre son évasion excusable. Elle y eût peut-être réussi, si le Roi son mari, feignant d'aller à la chasse, n'eût imité (*h*) le Duc d'Alençon. Cet événement mit le Roi dans une colère égale à son inquiétude. Il aimoit l'oisiveté, & il se trouvoit à la veille d'être engagé dans une guerre où il y avoit beaucoup à risquer. En se joignant aux Protestans avec le Roi de Navarre, il donnoit à ce parti une force qu'il n'avoit jamais eue, pas même avant la S. Barthelemy.

Quoique le Duc d'Alençon n'eût pas le mérite du Prince de Condé, ni celui de l'Amiral, il étoit brave : il étoit fils de France, & l'héritier présomptif de la Couronne;

(*g*) Il quitta la Cour le 17 Septembre 1575.
(*h*) Il se retira en Guyenne au mois de Février 1576.

Digitized by Google

Couronne ; & Henri, devenu Roi de Navarre, s'étoit approché du trône d'un dégré par la mort de Charles IX, sans parler de son mariage avec la sœur de ses Rois.

Henri III se seroit porté aux dernières extrémités contre Marguerite, si sa mère ne lui en eût fortement remontré les inconvéniens. Elle vouloit se ménager une voie d'accommodement ; & elle n'étoit pas même fâchée de se voir à la tête d'une affaire qu'elle seule pouvoit négocier, & qui la rendoit tellement nécessaire, qu'on ne pouvoit se passer d'elle. On arrêta seulement la Reine de Navarre dans son appartement, après que la Reine-Mère se fut chargée de le lui faire trouver bon. Mais Henri III chercha à se venger d'ailleurs ; & ce fut sur la *Torigni*, la confidente bien aimée de sa sœur, qu'il fit retomber sa colère. Il envoya des gens à la maison de Chatelas, avec ordre de la noyer dans une rivière voisine de cette maison. C'en étoit fait de la malheureuse Torigni ; les cavaliers députés s'étoient déja emparés du Château : ils étoient maîtres de sa personne, & la lioient sur un cheval, lorsque le ciel lui envoya un secours inespéré. Deux Officiers, qui alloient rejoindre le Duc d'Alençon (c'é-

toient la Ferté & Aventigny), rencontrèrent des valets de Chatelas, allarmés & fuyans : ils s'informèrent du sujet de leurs plaintes; ils l'apprirent, & coururent à toute bride avec leurs gens au Château : ils arrivèrent heureusement assez tôt pour délivrer la victime. Pendant cette expédition, le Roi de Navarre étoit arrivé dans son Gouvernement de Guyenne, & le Duc d'Alençon du côté de la Champagne. Quoique le premier fût parti sans voir la Princesse sa femme, & sans lui dire adieu, il lui écrivit une lettre fort honnête, où il demandoit le secours de son crédit à la Cour, & des nouvelles, afin de régler ses démarches sur ce qu'elle lui apprendroit. La Reine-Mère alla de son côté trouver le Duc d'Alençon, duquel les forces croissoient de jour en jour : il déclara qu'il ne feroit rien de tout ce que lui démandoit la Reine-Mère, si sa sœur ne venoit elle-même, & cria bien haut sur l'affaire de la *Torigni*. On adoucit Marguerite; on lui rendit une entière liberté; & le Roi même, dont la colère, aussi-bien que toutes les autres passions, n'étoit pas durable, fit une sorte de satisfaction à sa sœur. Elle nous apprend que ce fut pendant cette prison, qu'elle prit du goût pour les lectures soli-

Digitized by Google

des & *de dévotion* (*i*). Sur le premier de ces goûts, on doit l'en croire ; ſur la piété, l'on n'en jugera pas fort avantageuſement par la ſuite des faits. On ne pouvoit ſe trouver dans une poſition plus avantageuſe que celle où étoit la Reine de Navarre ; rendue arbitre de la paix dans la Maiſon Royale par ſon frère le Duc d'Alençon, recherchée par la Reine ſa mère, ménagée par le Roi, & conſidérée par le Roi de Navarre ſon mari & ſon parti, comme un agent néceſſaire à leurs deſſeins. Elle partit avec ſa mère pour ſe trouver aux conférences qui devoient ſe faire dans la maiſon d'un Gentilhomme aux environs de Sens. Le traité y fut conclu, & elle eut la générosité, ou la politique, de ne pas y vouloir ſtipuler ſes intérêts pour les aſſurances de ſa dot, s'en rapportant à ce que le Roi & la Reine-Mère pourroient faire pour elle. La mort de du Gaſt (*k*) venoit de la

(*i*) Je reçus ces deux biens de la triſteſſe & de la ſolitude, à ma première captivité, de me plaire à l'étude & m'adonner à la *dévotion* ; bien que je ne les euſſe jamais goûtées entre les vanités & magnificences de ma proſpère fortune. *Mém.* de la Reine Marg. liv. 2, p. 85.

(*k*) Louis le Gua, le Gaſt, du Gua, ou du Gaſt, ou du Guaſt.

C'eſt ainſi qu'elle parle de ſa mort. Ses expreſſions annoncent ſa haine. *Le Gaſt étoit mort, ayant été tué par*

721129
Digitized by Google

débarrasser d'un ennemi déclaré : elle se flatta que son frère, aussi-bien qu'elle, y gagneroient beaucoup ; mais elle se trompa : Henri suivoit les mêmes principes. La Reine de Navarre lui demanda la permission de se retirer en Guyenne auprès du Roi son mari. On l'amusa quelque temps ; & le Roi lui déclara enfin, *qu'il ne vouloit pas que sa sœur vécût avec un hérétique.* Le Roi de Navarre, qui avoit fait une abjuration (*l*) forcée après la S. Barthélemy, avoit protesté contre cet

un Jugement de Dieu, lorsqu'il suoit une diète. Comme aussi c'étoit un corps gâté de toutes sortes de vilainies, qui fut donné à la pourriture, qui dès long-temps le possédoit, & son ame aux démons, à qui il avoit fait hommage par magie, & toutes sortes de méchancetés. Ce fuzil de haine, &c. *Mém.* de la Reine Marg. l. 2, p. 88. Mais il s'en faut bien que les Auteurs du temps nous représentent du Gast sous ces traits odieux. Brantôme, partisan outré de Marguerite, mais en même temps ami de du Gast, en parle comme de l'homme le plus accompli de son temps. Il fut assassiné dans sa maison, & pendant qu'il étoit malade, le 1 Novembre 1575, par Guillaume Duprat, Baron de Viteaux. Desportes, Abbé de Tyron, a fait un Sonnet sur sa mort, qui contient son éloge qui finit par ces vers ;

> *Enfin, la nuit, au lit foible & mal disposé,*
> *Se vit meurtrir de ceux qui n'eussent pas osé*
> *En plein jour seulement regarder son visage.*

Poësies de Desportes, fol. 327 de l'Edition de 1600. Brantôme, Tom. IV, pag. 105. Hist. de la Maison de Sassenage, p. 509. *Thuanus, ad ann.* 1575, L. 61.

(*l*) Le 2 Septembre 1572.

Digitized by Google

ficte au mois de Février 1576. Pour ne pas rester à la Cour, après la conclusion de la Ligue Catholique, de laquelle Henri III se déclara le chef, & la déclaration d'une guerre ouverte contre les Protestans, Marguerite alla en Flandres, sous prétexte d'aller prendre les eaux de *Spa*. Elle y fut accompagnée par la Princesse de la Roche-sur-Yon. Le véritable motif de ce voyage étoit de préparer les esprits des peuples des Pays-Bas en faveur du Duc d'Alençon, qui en méditoit la conquête sur les Espagnols. Son voyage, en allant, fut un véritable triomphe; & elle fut reçue par-tout avec la distinction & les honneurs dûs à une fille de France. Elle marchoit *dans une litière faite à pilliers, doublée de velours incarnadin* d'Espagne, *en broderie d'or & de soie, nuée à devises; toute vitrée, & les vitres toutes faites à devises, y ayant ou à la doublure, ou aux vitres, quarante devises toutes différentes, avec les mots en Espagnol ou en Italien sur le soleil & ses effets.* Cette litière étoit suivie de celle de la Princesse de la Roche-sur-Yon, & de celle de Madame de Tournon, accompagnée de la charmante Mademoiselle de Tournon sa fille, de dix filles à cheval avec leurs gouvernantes, & de six car-

Digitized by Google

rosses ou chariots où étoit le reste des Dames de la suite. Il faut lire ce voyage dans les Mémoires de la Reine de Navarre, ses négociations, ses intrigues avec le Comte & la Comtesse de Lallain, & les embarras de son retour, pour juger du génie & du courage de Marguerite. Rien n'est plus amusant que cette partie (*m*) de son ouvrage; & elle est écrite avec un soin & d'un style qui font voir que l'Auteur y travailloit avec complaisance. Elle s'arrêta à son retour à la Fère en Picardie, qui lui appartenoit; & elle y apprit par un courrier du Duc d'Alençon, que la paix étoit faite (*n*), & que le Duc, qu'on cessoit de craindre, n'étoit pas plus considéré à la Cour qu'avant son évasion. Ce Prince vint lui-même à la Fère, où il passa près de deux mois dans les amusemens & les plaisirs que Marguerite lui procura. Ce fut avec tant d'agrémens, qu'il ne pouvoit s'empêcher, au rapport de la Princesse (*o*), de lui dire avec transf-

(*m*) C'est-là qu'on trouve l'aventure tragique & intéressante de Mademoiselle de *Tournon*, & du Marquis de Varanbon, qui ont donné la matière d'une nouvelle historique intéressante & bien écrite.

(*n*) Par l'Edit de Poitiers, pour la sixième pacification, du 5 Octobre 1577.

(*o*) Mémoires de la Reine Marguerite, Livre II, p. 138.

Digitized by Google

port : *ô ma Reine, qu'il fait bon avec vous ! Mon Dieu ! cette compagnie est un paradis comblé de toutes sortes de délices ; & celle d'où je suis parti, un enfer rempli de toutes sortes de furies & tourmens.* Il y reçut des Députés de Flandres : c'étoient le Comte de Montigny, frère du Comte de Lallain, & d'Ainsy, Commandant de Cambrai, avec lesquels il prit des mesures pour son expédition des Pays-Bas. Marguerite s'en retourna à la Cour, où elle fut parfaitement bien reçue ; le Roi, la Reine-Mère & la Reine Louise ayant été au-devant d'elle jusqu'à S. Denis. Elle demanda la permission d'aller joindre le Roi de Navarre son mari, & ne l'obtint avec beaucoup de peine, à ce qu'elle dit, que cinq ou six mois après. Elle y donna des marques d'une tendresse extraordinaire pour le Duc d'Alençon ; & la manière dont elle s'en exprime elle-même, a peut-être servi à appuyer les bruits scandaleux qui se sont répandus sur leur amitié. Le Duc ayant encore une fois été mis aux arrêts de la part du Roi son frère, Marguerite nous apprend elle-même qu'elle lui dit, *que si on ne lui permettoit pas de le voir* (*p*),

(*p*) Mémoires de la Reine Marguerite, Liv. II, p. 151.

elle se tueroit elle-même en sa présence. Voilà une amitié fraternelle bien violente! Tout se raccommoda; Henri III, impétueux dans les premiers mouvemens que lui inspiroient ses favoris, étant toujours prêt à en montrer son repentir: ce qui fit dire fort sagement, mais librement, au Chevalier de Seurre, *que c'en étoit trop, si l'on en agissoit sérieusement* (q); *& trop peu pour se jouer.* Le Duc s'échappa enfin, & passa dans les Pays-Bas, à l'aide de la Reine de Navarre sa sœur. Elle partit elle-même de l'aveu du Roi, qui fit, dit-elle, tout ce qu'il put pour se mettre bien dans son esprit, & y détruire le Duc d'Alençon. Henri III ne put y réussir. Elle alla même à Alençon dire adieu au Duc, & rejoignit ensuite son mari en Guyenne avec la Reine-Mère. Le Roi de Navarre alla au-devant d'elles jusqu'à la Réolle. Elles demeurèrent dix-huit mois en Guyenne. Catherine de Médicis menoit toujours un grand nombre (r) de ce qu'on appeloit *les filles de la Reine* à sa suite, & le Roi de Navarre devint

(q) Mémoires de la Reine Marguerite, Liv. II, p. 160.

(r) Elle en avoit quelquefois jusqu'à trois cens, & il y avoit parmi elles un grand nombre de beautés accomplies. *Brantôme.*

Digitized by Google

amoureux de l'une d'elles (*s*) nommée Dayelle.

On prétend que le célèbre Pybrac devint amoureux lui-même de la Reine de Navarre, *& que la conférence de Nérac fut favorable aux Huguenots, par la foiblesse de ce grave Magistrat pour la Princesse*; ce sont les termes de l'Auteur du nouvel Abrégé Chronologique. Sans être amoureux de Marguerite, Pybrac, attaché à son service, & devenu son Chancelier, pouvoit s'intéresser pour le Roi de Navarre. Il s'est justifié de cette *foiblesse*, contre l'opinion que la Princesse en avoit elle-même, par une *apologie* qui existe, & qui me paroît décisive en sa faveur. Si l'on joint à cette apologie son caractère *vif & impatient*, une autre passion de laquelle il étoit alors occupé, & quelques réflexions sur l'amour propre de Marguerite, qui lui persuadoit qu'on ne pouvoit la voir sans l'aimer, & qui n'eût pas été fâchée de compter parmi ses amans un homme du mérite distingué de Pybrac; on sera obligé d'adopter le sentiment de Dom Vaissette, & de l'Abbé (*t*) d'Ar-

(*s*) Nous en parlerons.

(*t*) Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique, & de Littérature, Tome II, article 48. On y trouve l'apologie de Pybrac. Ce Magistrat né à Toulouse

tigny, contre les ſoupçons de M. de Thou; & ce qu'en diſent *Perefixe*, *la Faille* & *Bayle*; & *l'aſſertion* de l'Auteur de l'Abrégé Chronologique paroîtra au moins haſardée.

La Reine-Mère ayant mis ordre aux affaires de Gaſcogne, paſſa en Languedoc; & la Cour du Roi de Navarre alla à Pau en Bearn. La Princeſſe n'y vécut pas long-temps en bonne intelligence avec le Roi; l'amour & la dévotion les brouillèrent. Le Roi de Navarre paſſa de *Dayelle*, de laquelle Marguerite ne ſe plaint pas, à REBOURS, & de celle-ci à FOSSEUSE. La conduite qu'elle tint avec elles, a fait dire aux Auteurs des ſatires qu'on a faites contre elle, qu'elle traitoit avec bonté les maîtreſſes de ſon mari, pour l'engager à avoir les mêmes procédés pour ſes amans : cependant je ne vois point de galanteries de cette Princeſſe bien prouvées dans ce voyage de Gaſcogne, à moins que ce qu'on dit de ſes amours avec le *Vicomte de Turenne* & *Clermont d'Amboiſe* ne s'y rapporte. Je m'expliquerai avec plus d'étendue ſur les procédés qu'elle eut avec celles que le

en 1528, mourut le 12 Mai 1584. Voyez ſon caractère & ſon éloge Vie de M. de Thou, Liv. II, p. 76 de la traduction.

Digitized by Google

Roi son mari aimoit, en parlant de *Rebours* & *Fosseuse*. Venons aux motifs de division que le zèle de la Religion mit entre Marguerite & le Roi de Navarre. Il n'y avoit à Pau, où ils faisoient leur résidence, aucun exercice de la Religion Catholique. Tout ce qu'on permit à Marguerite, fut de faire dire la Messe au Château, dans une petite Chapelle qui ne pouvoit contenir que sept ou huit personnes. Les Catholiques du Pays se flattoient inutilement que la présence de la Reine de Navarre leur donneroit quelque liberté. Pour les empêcher d'entendre la Messe qu'on disoit pour elle, on levoit le pont du Château lorsqu'elle se célébroit. Cependant le jour de la Pentecôte 1579, il s'en trouva qui se glissèrent dans la Chapelle; mais ils furent découverts par des Huguenots aussi zélés à les empêcher d'entendre la Messe, que les Catholiques l'étoient à satisfaire leur piété sur ce point. Les espions en instruisirent un nommé *le Pin* (u), Secrétaire du Roi de Navarre, & sur lequel ce Prince se

(u) Mémoires de la Reine Marguerite, Liv. III, p. 173. Brantôme, *Dames illustres*, p. 244, rapporte la chose d'une manière toute différente; mais il la rapporte mal, & il est plus juste d'en croire la Princesse elle-même.

Digitized by Google

reposoit d'une partie des affaires de sa Maison. La manie de l'intolérance étoit celle de le Pin (x) : car il y a des intolérans dans toutes les Communions. Il fit

(x) Voyez sur cette matière une belle Epître du Chancelier de Lhopital au Cardinal de Lorraine. *Epist.* Liv. V, pp. 285, 292. Je n'aurois pas cru trouver la doctrine de la *Tolérance* dans un Auteur Jésuite : la voici cependant en assez beaux vers. Il parle de la bonté toute paternelle de Dieu, qui s'étend sur tout, qui vivifie, qui soutient tout avec la même tendresse, avec les mêmes soins, & dit :

Dieu, comme le Soleil, remplit de ses bontés.
Les lieux déserts, non moins que les lieux habités :
. . . .
Il n'est rien que sa main n'élève & ne cultive,
Rien qui sous ses regards, & dans son sein ne vive.
Celui qui s'est soumis au culte de la Croix,
Celui qui du *Talmud* suit les bizarres loix,
Le Maure, le Païen, le Turc & le *Bracmane*,
Le pur & le souillé, le saint & le profane,
Sujets à sa conduite, & nourris par ses soins,
Le trouvent toujours prêt à remplir leurs besoins.
Il conserve son calme au milieu des Mosquées,
De l'encens qui se brûle au Démon, offusquées.
Sans dépit, de sa main il soutient les Autels
Des *Serpens & des Chats* adorés des Mortels.
Aux courses du Pirate il prête ses étoiles,
Il lui prête les vents qui remplissent ses voiles.

maltraiter ces Catholiques en présence même de la Reine sa maîtresse, & les fit conduire en prison. Les prisonniers de le Pin ne sortirent qu'en payant une forte amende. Marguerite s'en plaignit au Roi son mari. Le Pin se mêla en tiers dans cette affaire, & parla avec une insolence & un manque de respect qu'il paroît que le Roi de Navarre eût dû punir, & qu'il se contenta de traiter d'*indiscrétion* & de zèle de religion, promettant à la Princesse qu'il lui feroit faire par le Pin toutes les satisfactions qu'elle exigeroit. La première étoit de relâcher les prisonniers Catholiques; le Roi de Navarre ne voulut point le faire sans en communiquer à son Parlement de Pau. La politique pouvoit demander cette démarche. Henri avoit besoin du zèle des Protestans. Ce qui n'est rien aux yeux de l'homme raisonnable, peut être important à ceux de la multitude, & la condition de le Pin demandoit aussi son expulsion. Marguerite mit les choses au point qu'elle déclara, que si le Roi son mari ne le chas-

Et sa Mer, comme lui, sert sans distinction,
Le Dévot de la Mecque, & celui de Sion, &c.

Ces vers qu'on prendroit pour ceux d'un célèbre Moderne, sont du *Jésuite le Moine.* Entretiens poëtiques, Liv. I, Entretien XI, pp. 127 & 128.

Digitized by Google

ſoit pas, elle ſe retireroit. C'étoit ſans doute pouſſer les choſes trop loin, & mettre entr'elle & ce le Pin une ſorte de comparaiſon où elle ſe manquoit à elle-même. Henri fut obligé de ſe défaire d'un homme qu'il aimoit : il lui donna ſon congé ; mais il en eut contre la Reine ſa femme un reſſentiment qu'il ne put s'empêcher de lui marquer ; & de l'indifférence où l'on peut ſuppoſer qu'ils vivoient, ils paſsèrent aux chagrins d'une déſunion plus marquée.

Le Roi de Navarre étant tombé malade, les ſoins que Marguerite eut pour lui pendant ſa maladie, les réunirent enſemble auſſi-bien qu'ils euſſent jamais été, dit-elle ; elle ajoute que cela dura quatre ou cinq ans (*y*). Leur Cour, dont elle donne une idée très-brillante, ſe tenoit ordinairement à Nérac. Malgré ces plaiſirs honnêtes & purs dont elle parle (*z*), il eſt très-préſumable que des occupations moins innocentes rempliſſoient ces loiſirs. Le cœur de Marguerite étoit trop ſuſceptible de paſſions pour reſter dans l'inaction ; & les libelles du temps par-

(*y*) Depuis 1577 juſqu'en 1580, que la guerre recommença entre les Catholiques & les Proteſtans.

(*z*) Mémoires de la Reine Marguerite, Liv. III, p. 177.

lent de ses intrigues avec *Turenne*, *Bussi*, *S. Luc*, *la Bole*, *qui de rage mangea les plumes de son chapeau*, *& Clermont d'Amboise*, *qui de colère cassa une bouteille d'encre devant les Dames.*

La guerre recommença en 1580 entre les Catholiques & les Protestans. La Reine s'opposa, à ce qu'elle nous apprend, autant qu'il lui fut possible, à cette *septième prise d'armes.* On ne la crut ni à la Cour de France, ni à celle de son mari. Cahors & Tarascon furent surpris par les Protestans. Le Roi leva trois armées, qui furent commandées par Mayenne, le Maréchal de Biron, & le Maréchal de Matignon.

Marguerite obtint que la Ville de Nérac, où elle faisoit son séjour, *fût tenue en neutralité, & qu'à trois lieues aux environs il ne se feroit point d'actes d'hostilité, pourvu que le Roi de Navarre ne s'y trouvât point*; mais son intrigue avec FOSSEUSE fit qu'il s'y trouva; & sous ce prétexte, le Maréchal de Biron *fit tirer sept ou huit volées de canon dans la Ville, dont une donna jusqu'au Château.* La Reine en fut choquée, & répondit au trompette que le Maréchal lui envoya, qu'il eût pu se dispenser de ce procédé sans désobéir

au Roi. Brantôme, (*a*) & Mezeray (*b*) qui a peut-être suivi ses Mémoires, ont écrit que la Reine de Navarre ne le pardonna jamais au Maréchal de Biron, & qu'il avoit fait pointer le canon contre la muraille de dessus laquelle la Reine Marguerite regardoit l'escarmouche. Il n'y eut point d'escarmouche, & le canon ne fut tiré que sur la Ville sans choix, & sans autre dessein que de tirer sur une place où étoit le Roi de Navarre, parce que le Maréchal avoit ordre de l'attaquer par-tout où il seroit. La paix s'étoit faite en Décembre 1579; & le Roi avoit dessein d'attirer le Roi de Navarre & le Duc d'Alençon à la Cour : il crut qu'il en viendroit plus aisément à bout, s'il faisoit revenir sa sœur. La Reine-Mère lui en écrivit. La conduite que tenoit avec elle le Roi son mari, & quelques autres motifs l'y déterminèrent, & elle partit en 1582. C'est à cette année que se terminent ses Mémoires, & l'on regrette qu'elle ne les ait pas poussés plus loin. Si l'on peut se

(*a*) Brantôme, *Dames illustres*, p. 264. Il fait plusieurs fautes que Bayle a relevées au mot NAVARRE (Marguerite de Valois, Reine de). Remarque H.

(*b*) Mezeray, *Abrégé Chronologique*, Tom. V, sous l'an 1580, p. 246.

plaindre de la fidélité de l'Auteur, qui y donne par-tout une face favorable à sa conduite, souvent aux dépens de la vérité, au moins a-t-on le plaisir de voir une apologie délicate (c) & de main de maître. Il ne faut que les lire pour être convaincu de l'erreur de ceux qui ont prétendu qu'elle adressoit son livre à Charles de Vivonne, Baron de la Châtaigneraye, ou à M. de Randan. Il est certainement adressé à *Pierre de Bourdeille, Abbé de Brantôme.* Cet Abbé, si connu depuis la publication de ses Mémoires, lui avoit envoyé le Discours de ses Dames Illustres, où il fait un si magnifique éloge de *Marguerite.* Elle l'en remercie dès les premières lignes de son ouvrage, en lui disant avec esprit (d) : *Je louerois davantage votre œuvre, si elle ne me louoit tant.* Sa conduite à la Cour

(c) La première édition, publiée par *Auger de Mauléon*, Sieur de Granier, est in-8°. à Paris, 1628, gros caractère. La seconde, sur un manuscrit plus exact, aussi in-8°. en 1629. Il y a eu quelques éditions postérieures. Je me sers de celle de Bruxelles *in*-16. 1658, petit caractère. *Voyez* Colomiez, Bibl. choisie, pag. 167 de la premiere édition, & 173 de la seconde. *Mélanges histor.* p. 86.

(d) On prétend que Louis XIV dit la même chose à Despréaux, qui lui présenta son Epître sur le passage du Rhin. Louis XIV a pu le dire & le penser; mais l'a-t-il dit effectivement ?

V. J. Kubanyi
Digitized by Google

& ses liaisons avec le Duc d'Alençon déplurent au Roi, & lui attirèrent le plus cruel outrage qu'une Princesse pût jamais éprouver. Henri III oublia, pour satisfaire sa passion, qu'elle étoit Reine, & qu'elle étoit sa sœur (*e*). Il avoit envoyé un courier à Joyeuse son favori, qui étoit allé à Rome, & pour lequel la foiblesse du Roi étoit telle qu'on a écrit qu'il avoit dessein de partager ses Etats avec lui. Le courier étoit chargé d'une lettre de deux feuilles écrite de la main du Roi. Il fut arrêté par quatre Cavaliers qui le suivoient, & qui l'ayant poignardé, lui prirent sa dépêche. Cette lettre contenoit, dit-on, des secrets importans. Le Roi, outré de colère contre les auteurs du crime, en soupçonna sa sœur. Il lui reprocha (*f*) publiquement les désordres

(*e*) Lettres du Baron de Busbeck, Lettre 22, du 10 Août 1583.

(*f*) *Rex sororem suam, Reginam Navarræ, palàm multis audientibus graviter increpuit, quòd vitam degeret turpem & flagitiis contaminatam. Commemorat memoriter Mæchorum introductiones, quibus illa consuevisset; etiam* PUERUM SINE MARITI OPERA NATUM *objectavit, eaque omnia suis temporibus, & reliquis rebus ita notata, ut ipse interfuisse videretur; & Reginam, ea magis confiteri puderet, quam confutare posset. Finis orationis fuit, ut eam statim Lutetiâ migrare juberet,* URBEMQUE SUA CONTAGIONE LIBERARE. EPIST. BUSBESQUII, Epît. 23; fol. 48, r. de l'Edit. in-8°. de Paris 1630. *Voyez* la traduction de ces Lettres qui a paru à Amsterdam en 1718, avec

de sa vie, lui nomma tous les amans qu'il prétendoit qu'elle avoit favorisés, l'accusa même d'avoir eu un bâtard depuis son mariage, & lui fit un détail des faits qu'il lui reprochoit tellement circonstancié, qu'on eût dit qu'il y eût été présent. Marguerite, ou n'osant se justifier, pour ne pas aigrir davantage l'esprit du Roi, ou ne pouvant le faire, garda le silence. Henri ne finit ses reproches que par un ordre à sa sœur de sortir incessamment de Paris, & *de délivrer la Cour de sa présence contagieuse.*

Dès le lendemain la Reine de Navarre sortit rapidement de Paris, sans équipage, sans cortége, & même sans les domestiques dont elle ne pouvoit pas se passer, & répétant de temps à autre, *qu'il n'y avoit pas dans le monde deux Princesses plus malheureuses qu'elle & la Reine d'Ecosse.* Le Roi lui ôta Madame de *Duras* & Madame de *Béthune*, ses deux premières Dames, qui furent prises entre S. Cler & Palaiseau, par un Capitaine (*g*) des

d'assez bonnes notes, p. 144. Cette traduction n'est pas parfaite, mais elle a pu épargner la peine d'en publier une nouvelle, aussi-bien que de l'Ambassade de Constantinople, dont il y avoit déja une bonne traduction de Baudouin.

(*g*) *Solern*, suivant d'Aubigné & Pybrac. La vie de Mornay le nomme SALIERS; d'autres SELAN; l'Auteur des Notes sur la Confession de Sanci, p. 467.

Gardes accompagné d'une troupe d'Arquebusiers. Cet Officier, qui avoit ordre de ne garder aucunes mesures (*h*), fit arrêter la litière de la Reine de Navarre, obligea cette Princesse (*i*) à se démasquer, & donna même quelques soufflets à Madame de Duras & à Mademoiselle de Béthune ses favorites. Elles furent ensuite conduites prisonnières à *l'Abbaye de Ferrières*, près Montargis, & y subirent pardevant un Prevôt qu'on y avoit fait venir, un interrogatoire très-injurieux à l'honneur de leur maîtresse. Mezeray (*k*), & Varillas (*l*) qui l'a suivi, disent que le Roi étoit à l'Abbaye de Ferrières, & fit lui-même l'interrogatoire, qu'il voulut avoir par écrit. Comme personne n'ignoroit que tout ce qui s'étoit passé s'étoit fait par l'ordre du Roi, il pensa à prévenir le Roi de Navarre, & lui écrivit (*m*) qu'il

SELLARM. Un Comte de *Solarm* avoit accompagné Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, en France. *Vid.* Supp.

(*h*) L'Auteur des Notes sur la Confession de Sanci, ch. 7, p. 466 & 467.

(*i*) Il est inutile de dire que les Dames portoient des masques, sur-tout en voyage, & que cette coutume a duré jusqu'en 1670 au moins, qu'on les pendoit à sa ceinture dans la ville.

(*k*) Hist. de France, Tom. III, p. 546 & 547.

(*l*) Hist. de Henri III, Liv. VII.

(*m*) Le Roi de Navarre étant à Sainte-Foi, reçut une

s'étoit cru obligé de faire chasser d'auprès de la Reine sa sœur, la Dame de Duras & la Demoiselle de Béthune, desquelles la conduite déréglée & scandaleuse deshonoroit la Princesse. Henri III ne disoit rien de l'affront qu'il avoit fait faire à Marguerite ; & le Roi de Navarre ne sachant de la chose que ce que le Roi lui en avoit appris, se crut obligé de le remercier. Mais depuis ayant reçu à Nérac des nouvelles certaines que l'insulte avoit été faite à la Reine sa femme, il envoya (*n*) vers Henri III Duplessis-Mornay, *pour le supplier de lui déclarer la cause de ces insultes, & lui conseiller, comme bon maître*, ce qu'il avoit à faire (*o*).

Lettre du Roi, en date du 5 Août, par un Valet de Garderobe, à la chasse, toute de sa main (du Roi), par laquelle il lui mandoit en somme, que pour avoir découvert la mauvaise & scandaleuse vie de (Madame de Duras & Mademoiselle de Béthune), il se seroit résolu de les chasser d'auprès de la Reine de Navarre, comme une *vermine très-pernicieuse*, & non supportable auprès d'une Princesse d'un tel lieu. *Mémoires de Duplessis-Mornay*, p. 205.

(*n*) Au mois d'Août 1583.

(*o*) D'Aubigné, dans son Histoire, Tom. II, L. V, ch. 3, sous l'an 1583, pag. 1083, & Confession de Sanci, ch. 7, pag. 447 de l'Edit. de 1699, dit que ce fut lui qui fut chargé de la commission dont il s'agit. Mais Mornay, dont la sincérité est très-bien établie, ne parle que de lui-même. *Voyez* ses Mémoires, où se trouve sa négociation toute entière, & ses Lettres à *Montagne*, du 9 Novembre 1583, & du 25 Décembre

Digitized by Google

Mornay partit de Nérac le 17 Août ; passa par Paris, & alla trouver le Roi à Lyon. Il exposa sa commission à Sa Majesté, & après quelques réponses ambigues, n'en put rien obtenir qu'une promesse d'examiner l'affaire avec la Reine-Mère & avec le Duc d'Alençon, à son retour à Paris. Cependant la Reine de Navarre continuoit sa route, & Bellièvre, député au Roi son mari, le détermina à la revoir, sans qu'on lui eût fait aucune satisfaction des procédés tenus avec la Princesse. L'affaire avoit fait trop d'éclat pour que le Roi de Navarre y parût insensible. Marguerite fut reçue à Nérac par le Roi son mari ; mais il ne put prendre sur lui d'avoir pour elle cette considération à laquelle il n'avoit point encore manqué. Il lui fit connoître le mépris que lui inspiroit une conduite qui l'avoit rendue la fable de la Cour. Ses liaisons avec Jacques de Harlay de Chanvallon avoient fait l'objet principal des reproches du Roi, & c'étoit de lui (qu'on appeloit alors le beau Chanvallon), que

de la même année. Le moyen de concilier son récit avec celui de Mornay, c'est de dire (comme il est vrai) que Henri IV employa d'abord *Duplessis-Mornay*, ensuite d'Aubigné ; depuis eux le sieur *Diolet* ; & enfin le célèbre *Pybrac*, alors Chancelier de la Reine de Navarre.

Digitized by Google

le Roi lui reprochoit d'avoir eu un fils illégitime (*p*). Il avoit disparu, & s'étoit retiré en Allemagne ; mais le cœur de Marguerite ne pouvoit rester oisif. Elle eut de nouvelles intrigues à Nérac ; & d'ailleurs souffrant les mépris de son mari, auquel la politique ne laissoit que cette ressource pour se venger des déréglemens de la Princesse, elle quitta Nérac & le Roi de Navarre, & se sauva à *Agen*, qui lui avoit été donné en dot. Cette Ville tenoit pour les Catholiques ligués contre le Roi de Navarre ; & pour y être mieux reçue, elle prit pour prétexte qu'elle avoit abandonné le Roi son mari, parce qu'elle ne pouvoit plus vivre avec un Prince excommunié par le Pape.

Sixte-Quint venoit de lancer sa fameuse Bulle (*q*) d'excommunication con-

(*p*) Il se fit depuis Capucin. Dupleix dit en parlant de lui : *Cettui-ci vit encore, & est Prêtre Capucin, nommé Père* ANGE. *Voyez* Dupleix, sous le règne de Henri IV, p. 411, n. 27. Busbeck, Ambassade de France, Lettre 23. Sur Harlay-Chanvallon. *Voyez* Anselme, tom. 8, p. 804. Il ne mourut qu'en 1636. Ce que dit Busbeck de sa noblesse douteuse, étoit un faux bruit du temps.

(*q*) Du 9 Septembre 1585, contre laquelle le Parlement s'opposa avec vigueur, & qui donna lieu à un François digne de sa Patrie, & qu'on dit être *François Hotman*, ou *Jacques Bongars*, d'afficher aux portes du Vatican une protestation qui comprenoit un appel à un Concile libre, & même une excommunication contre l'Auteur de la Bulle.

Digitized by Google

tre le Roi de Navarre. La très-pieuse Marguerite, qui ne pouvoit se résoudre à vivre avec un époux *excommunié*, ne fut pas si scrupuleuse du côté des galanteries & des amans, dont le nombre augmenta à Agen. Sa conduite & les extorsions de Madame de Duras, qui l'avoit rejointe, la rendirent odieuse aux habitans. La Ville fut forcée & prise par le Maréchal de Matignon, de concert avec eux; & tout ce que put faire la Reine de Navarre, fut de monter en trousse derrière un Gentilhomme nommé Lignerac, & la Dame de Duras derrière un autre. Elle fit vingt-quatre lieues en deux jours, suivie des personnes de sa petite Cour qui purent la suivre. *Carlat*, forteresse des montagnes d'Auvergne, leur offrit un asile. Marzé, ou Marcé, frère de Lignerac, en étoit Gouverneur. Elle y fut d'abord assez bien reçue; mais la haine du Roi son frère la poursuivoit par-tout.

Le Duc d'Alençon ne vivoit plus (*r*), & le Roi de Navarre la méprisoit; elle étoit dans un parti opposé au sien: ainsi à peine prenoit-il d'autre part à ses chagrins, que celle de la joie de l'y voir ex-

(*r*) Il mourut avec soupçon de poison le 10 Juin 1584.

posée

Digitized by Google

posée par ses déréglemens. Les Habitans de Carlat se disposoient à la livrer au Roi. Elle apprit le danger qu'elle couroit, & elle s'évada; cependant elle ne put si bien faire, qu'elle ne fût prise par le Marquis de Canillac, qui la conduisit au Château d'Usson (*s*). Marguerite eut recours à ses charmes; ou du moins sa beauté, qui se soutenoit toujours, quoiqu'elle eût près de trente-cinq ans, fit une telle impression sur le cœur de Canillac, qu'il devint l'esclave de sa prisonnière. Il lui livra le fort d'Usson, & elle s'en rendit maîtresse absolue. La place n'étoit pas prenable: on l'y laissa tranquille, ou plutôt elle y resta dans un exil cruel & forcé jusqu'en 1605, qu'elle reparut à la Cour après une éclipse de vingt-deux ans. Les Auteurs Satiriques en disent trop pour être crus sur tous les désordres de la conduite de cette Princesse dans sa retraite d'Usson; mais l'Histoire en dit assez pour réfuter les éloges ridicules de ces pitoyables Panégyristes, qui ont eu la hardiesse de comparer le Château d'Us-

(*s*) Petite Ville d'Auvergne, à une lieue de la rivière d'Allier, & à six lieues de Clermont. *Voyez* Bayle, au mot Usson, tom. 4, p. 483. On y trouve une partie des aventures de la Reine Marguerite, dans le texte & dans les remarques.

ſon à *l'Arche de Noë*, à *un Temple ſacré*; à *un dévot Monaſtère*. Ce n'eſt pas le langage, non-ſeulement de *d'Aubigné*, qui peut paroître ſuſpect, mais de *Hilarion de Coſte*, qui s'eſt contenté de diſſimuler ſes défauts, de *Mezeray* qui ne s'y arrête que peu, de *Dupleix* qui n'a pu trahir la vérité, malgré les obligations (*t*) qu'il avoit à cette Princeſſe; ce n'eſt point enfin le langage de l'Hiſtoire, qui ne fait ni des Satires, ni des Panégyriques. Les Souverains n'ont que deux Juges: Dieu & la poſtérité. S'ils ne reſpectent pas aſſez l'opinion de l'avenir, il eſt à craindre qu'ils ne redoutent pas le tribunal de Dieu même. Ce ſont les maximes ſur leſquelles s'eſt fondé Dupleix, en apprenant à ſes lecteurs, qu'outre le P. Ange, Capucin, fils de la Reine Marguerite, & de Chanvallon, elle donna encore la naiſſance à un fils qu'elle eut d'un ſieur d'Aubiac, depuis ſa retraite de Nérac à Agen, & pendant ſon divorce déclaré avec le Roi. Le malheureux Aubiac fut ſacrifié à la jalouſie du Marquis de Canillac. L'Auteur du Divorce Satirique dit, que la première fois qu'il vit Marguerite,

(*t*) Il avoit été ſon Secrétaire, & homme de Lettres à ſes gages, comme il le reconnoît lui-même.

Digitized by Google

il s'écria : *Mon Dieu ! l'aimable personne ! Si j'étois jamais assez heureux pour lui plaire, je n'aurois pas regret à la vie, dussé-je la perdre une heure après.* Mais reprenons la suite des faits.

Marguerite, reléguée à Usson, eut besoin de toute la force de son esprit pour ne pas succomber aux chagrins que dûrent lui causer les tristes événemens desquels elle fut témoin. Du haut de la terrasse de ce Château, dit Hilarion de Coste, elle vit ses amis taillés en pièces, & le Comte de Randan leur chef, de la Maison de la Rochefoucauld, tué par le Marquis de Curton, qui s'empara d'Issoire & de l'Auvergne pour le Roi, le même jour (14 Mars 1590) que ce Prince triompha à Ivri. Quoique le fort d'Usson fût impénétrable, & fortifié d'une triple enceinte, la nécessité y entra ; & pour en écarter les cruelles atteintes, Marguerite fut obligée d'engager ses pierreries à Venise, & de fondre sa vaisselle. Elle n'eut pendant quelque temps *rien de libre que l'air, espérant peu, craignant tout ; car tout étoit en feu & en désordre autour d'elle.* Ce fut là que, sans les ressources qu'elle trouva dans l'amitié d'Eléonor d'Autriche sa belle-sœur, elle eût été réduite aux dernières extrémités de l'indigence.

Digitized by Google

Elevée sur le trône de Navarre, & sur celui de ses pères par son mariage, avec deux couronnes, elle passa la moitié de sa vie dans un exil que la cause rendoit méprisable & honteux. Elle chercha inutilement à reparoître à la Cour, avec les titres qui lui appartenoient. Henri, épris des charmes de Gabrielle d'Estrées, ne consentoit à son retour, qu'à condition qu'elle abandonneroit le rang suprême à Gabrielle. Elle résista tant que vécut cette heureuse rivale; mais elle céda après sa mort, & la crainte ou l'ennui de sa retraite l'emporta : car de lui en faire un mérite, & de croire que l'amour de l'Etat l'ait fait consentir à la rupture de son mariage, que le bien de la France l'y ait déterminée, c'est ce qu'ont débité ses (*u*) Apologistes; mais ç'est ce qui n'est ni présumable, ni prouvé. Ce fut elle-même qui présenta au Pape Clément VIII la Requête tendante à son divorce avec le Roi. Peut-être craignit-elle que Henri n'obtînt sans elle ce qu'elle accordoit. Le crédit du Roi augmentoit à Rome de jour en jour, & le divorce étoit un événement indispensable : elle s'y soumit. Son mariage ayant

(*u*) L'Auteur de l'histoire de la mère & du fils, est de ce sentiment. Edit. *in-4°*. p. 214.

Digitized by Google

été déclaré nul au mois d'Octobre 1599, non par les véritables motifs qui eussent pu l'annuler, mais par le défaut de consentement qu'elle allégua contre ce qu'elle en a dit elle-même dans ses Mémoires, le mariage du Roi avec Marie de Médicis fut célébré au mois de Décembre 1600. Marguerite resta encore long-temps à Usson. Mezeray nous apprend, qu'*étant entrée fort avant dans les intrigues pour découvrir les menées du Comte d'Auvergne* (fils de la belle Touchet & de Charles IX), *elle en donna plusieurs avis au Roi*, qui se résolut enfin à lui accorder la permission qu'elle sollicitoit depuis si long-temps de revenir à Paris. Il falloit qu'elle fût bien dégagée d'ambition pour venir, avec le titre nud de *Reine Marguerite*, rendre hommage à Paris à MARIE DE MÉDICIS, Reine régnante, & environnée de tout l'éclat que Marguerite avoit perdu. Elle se trouva même obligée d'assister au sacre de cette Princesse, & n'y eut le pas qu'après Madame sœur du Roi. Avec plus de fermeté, elle se fût épargné ce désagrément; mais ses passions & les plaisirs l'emportèrent toujours sur l'orgueil raisonné de son rang. Elle fit quelque séjour au Château de Madrid, ou de Boulogne, & vint en-

Digitized by Google

fuite demeurer à l'Hôtel de Sens près *l'Ave Maria.* Comme cet Hôtel appartenoit aux Archevêques de Sens, & qu'il sembloit naturel que la dernière Princesse, issue de tant de Rois, fille, sœur & femme des cinq derniers, eût son logement au Louvre, cela donna lieu à quelques *pasquinades* (*x*), qu'on trouve dans les ouvrages du temps. Marguerite se dédommageoit des honneurs qu'elle ne recevoit plus, par l'habitude des plaisirs qu'elle prenoit encore. Le Roi *l'avoit priée d'être plus ménagère, & de ne pas faire de la nuit le jour, & du jour la nuit.* Le motif des conseils de ce bon Prince étoit la santé de Marguerite, & le bon ordre qu'il eût souhaité qu'elle eût mis dans ses affaires : mais elle lui avoit répondu sur le premier point, que la dépense & la prodigalité même étoit en elle un vice de famille, dont il lui étoit impossible de se corriger ; & sur le second, que c'étoit un défaut d'habitude qu'il n'étoit plus temps de réformer. Il est des chagrins inséparables des plaisirs & du désordre ; il en coûte toujours beaucoup plus pour s'y livrer, que pour s'en abste-

(*x*) *Voyez* le Journal de Henri IV, tom. 1, pag. 81, sous l'an 1505.

Digitized by Google

hir. Il lui arriva un accident auquel elle fut très-sensible. Un de ses mignons (y), nommé *Datte* (z), fut tué par le jeune *Vermond* à la portière de son carrosse. Ce malheur lui rendit sa demeure odieuse; elle l'abandonna, & se retira au Fauxbourg S. Germain, où elle acheta un autre Hôtel proche de la rivière, & *du pré* (a) *aux Clercs*. Elle y commença de grands desseins de jardinage & de bâtimens, & le 21 Mars 1608 elle posa la première pierre (b) du Couvent des Au-

(y) Mezeray, Abrégé Chronol. sous l'an 1505, Tom. VI, p. 537.

(z) On lit encore des Stances faites sur la mort d'Atys, qui paroît être le nom qu'elle donnoit à cet Amant. La Princesse y parle directement. Cependant il n'est pas bien sûr que les vers soient d'elle. Ils pourroient bien être du *Président* MAYNARD, qui fut son Secrétaire. Ce Poëte, dans une de ses Odes adressée à FLOTTE, un de ses amis, dit :

» L'âge affoiblit mon discours,
» Et cette fougue me quitte,
» Dont je chantois les *amours*
» De la Reine MARGUERITE.

Œuvres de Maynard, p. 278. *Voyez* aussi la remarque O de Bayle sur l'article NAVARRE (Marguerite de Valois, Reine de), & la note (a) sur cette remarque; & les *Muses Françoises*, &c.

(a) On l'appeloit le Pré aux CLERCS, c'est-à-dire, aux *Ecoliers*, ou aux Membres de l'Université. C'est où se trouve aujourd'hui la rue de l'*Université* & ses environs.

(b) L'inscription de cette première pierre se trouve

gustins Réformés qui y subsiste, & lequel a donné à la rue le nom qu'elle porte. Ce fut là, dit Mezeray (*c*), qu'elle tint sa petite Cour le reste de ses jours; réunissant par un mélange bizarre les voluptés à la dévotion, le luxe & la vanité à l'amour des Lettres, la musique & la danse à l'étude la plus sérieuse, la charité chrétienne à l'injustice; se piquant de paroître souvent à l'Eglise, de donner le dixième de ses revenus aux pauvres, d'avoir à sa suite des personnes de Lettres & des Savans, auxquels elle faisoit pension; & faisant gloire d'avoir toujours quelque galanterie, d'imaginer de nouveaux divertissemens, & de ne jamais payer ses dettes. Non-seulement elle écrivoit parfaitement bien en prose, ce que prouvent ses Mémoires; mais elle réussissoit aussi à faire des vers passables; & les curieux en gardent dans leurs cabinets, qui valent bien ceux des Poëtes de son temps, même les plus célèbres. Il n'y auroit rien à reprocher à Brantôme, à Hilarion de Coste, & (*d*) aux autres

dans les antiquités de Paris de Dubreuil, p. 764. Elle mérite d'être lue.

(*c*) Abrégé Chronol. Tom, VI, pag. 537.

(*d*) Parmi ces Ecrivains, le Jésuite Bussières a voulu prendre un milieu, & n'a pas réussi. Il blâme la *conduite licencieuse* ou les désordres de Marguerite,

Digitized by Google

Écrivains qui ont vanté ses belles qualités & ses rares talens, s'ils avoient joint les ombres aux lumières dans leur tableau, comme l'ont fait Dupleix & Mezeray; & si, comme ces Auteurs, & à l'exemple du Peintre (e) le plus célèbre de l'Antiquité, ils avoient avoué que ces talens sublimes, les dons extraordinaires du corps & de l'esprit qu'elle possédoit, étoient balancés par des défauts aussi grands. Mais en imitant celui qui, pour faire disparoître le défaut d'Antigone (f), le peignoit de profil, ils nous ont donné un portrait infidèle, & qui rend l'original trop imparfaitement pour fixer les regards de la postérité. Ils font même tort à l'original. En dissimulant les vices du Prince, l'Historien rend ses vertus équivoques; & un panégyrique outré donne du poids à la satire. Les libelles deviennent des titres, lorsqu'on ne trouve

qu'il impute à son rang, à sa beauté, à sa jeunesse, à la corruption de la Cour; mais il fait l'éloge des dernières années de sa vie passées dans les plaisirs innocens de la musique & de l'étude, & ne manque pas de louer sa libéralité pour les Hôpitaux, pour les Couvens, sans ajouter que c'étoit aux dépens de ses Créanciers qu'elle ruinoit.

(e) *Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant*, dit Tite-Live dans le portrait d'Annibal, lib. 21, p. 9, n. 4. de l'Edit. de M. Crevier. Il faut en dire autant de notre MARGUERITE.

(f) Ce Prince étoit borgne.

Digitized by Google

que des éloges. Mais terminons ces réflexions avec la vie de Marguerite de Valois. Elle mourut à Paris dans ſon Hôtel du Fauxbourg S. Germain, le 27 Mars 1615, à l'âge de ſoixante-deux ans. Son corps, après être reſté quelque temps en dépôt dans la Chapelle de l'Egliſe des Auguſtins auprès de ſon Hôtel, fut porté à S. Denis, & inhumé dans le tombeau des Valois.

CETTE PRINCESSE s'étant elle-même comparée avec Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, lorſque fuyant l'indignation de Henri III, elle ſe retira à Nérac en 1583, nous ne ſaurions en faire un parallèle qui ait plus de rapport. Marie & Marguerite perdirent l'une & l'autre leur père dans l'enfance. Après la Maiſon de *France*, il n'en eſt point de plus ancienne ni de plus illuſtre que celle de *Stuart*. Leur beauté a fait également la matière des éloges de leurs contemporains; & il eſt difficile de prononcer entr'elles ſur les avantages de l'eſprit, la délicateſſe du génie, & l'étendue des connoiſſances. Toutes deux écrivoient poliment en vers & en proſe; & toutes deux poſſédoient pluſieurs langues, outre leur langue maternelle. C'étoit un agrément égal dans la converſation, la même vivacité, le même enjoû-

ment, cette même fleur de génie que l'éducation polit, que perfectionne la Cour, & que la nature seule peut donner. Elles devinrent l'une & l'autre l'ornement de la Cour de l'Europe la plus brillante : on ne voyoit ni la Reine d'Ecosse, ni la Reine de Navarre, sans le transport que l'admiration inspire, & que le respect ne retient qu'avec peine. Marie, Reine dès le berceau, n'eût joui dans son enfance que d'un vain titre, si elle n'eût trouvé en France un asile & une autre couronne. Marguerite, née auprès du trône, fut Reine à dix-neuf ans, & se vit par son mariage deux fois couronnée, aussi-bien que Marie. L'une ne jouît en France que d'un bonheur passager, & qu'elle eut à peine le temps de connoître. L'autre, pendant qu'elle fut Reine de Navarre, n'eut qu'un titre auguste qui ne la garantit point des chagrins, & même de l'opprobre. Marie, jeune, imprudente, livrée à ses passions & à de mauvais conseils, fut cause de tous ses malheurs. Marguerite s'attira les siens par ses déréglemens, & le peu d'égards qu'elle eut pour les décences du rang où elle étoit élevée. Malgré les Apologistes que ces deux Princesses ont trouvé, l'Histoire s'est élevée contr'elles; & leurs défauts mis dans tout

leur jour, n'ont point échappé à la postérité. Elles eussent peut-être été moins blâmées, si les éloges eussent été plus ménagés. Pendant que Marie Stuart fut à la Cour de France, avec le titre de *Reine-Dauphine*, ou celui de Reine de France, aucun nuage ne troubla la sérénité de ses beaux jours; mais la briéveté du règne de François II, & la haine secrette que lui portoit Catherine de Médicis (*g*), l'ayant obligée de repasser en Ecosse, la fortune se déclara contr'elle de la manière la plus cruelle; & malheureusement les fautes réelles qu'elle fit, ses mariages imprudens, & la conduite qu'elle tint avec ses deux derniers époux, aidèrent sa mauvaise fortune. Marguerite de Valois eut aussi le sort le plus heureux dans sa jeunesse. Elle avoit été tendrement chérie de *Henri II* son père. *Charles IX* son frère l'avoit aimée jusqu'à faire soupçonner la pureté de son penchant pour elle. Catherine de Médicis sa mère ne pouvoit dissimuler la tendresse qu'elle avoit pour sa *chère fille*: elle avoit dit plus d'une fois, que *Marguerite* (*h*) *étoit une preuve par-*

(*g*) A cause des Guises ses oncles.

(*h*) Brantôme, *Dames Illustres*, dans l'éloge de Marguerite de Valois, Reine de Navarre. Soit préjugé d'éducation, soit haine contre Henri, Roi de Na-

tante du peu de justice de la Loi Salique ; & qu'avec les talens qu'elle possédoit, elle pouvoit égaler les plus grands Rois. Mais son attachement imprudent & équivoque pour le Duc d'Alençon, son amour déclaré pour le Duc de Guise, sa haine, ou une indifférence aussi marquée & plus insultante que la haine, pour le Roi de Navarre son mari, ses galanteries publiques & successives, furent enfin cause de ses malheurs. Et comme les défauts de conduite & de politique conduisirent Marie Stuart dans sa prison de *Fondrainghaye*, les égaremens & le désordre de Marguerite de Valois lui préparèrent les fers qu'elle porta au Château *d'Usson.* Il n'y eut guères de différence dans la captivité où ces deux Princesses furent réduites ; & si Henri IV eût été un Monarque sévère & aussi sensible que Henri VIII, Roi d'Angleterre, au deshonneur que la conduite d'une femme fait rejaillir sur un mari ; s'il eût voulu agir dans toute la rigueur que les loix sembloient autoriser, peut-être eût-elle éprouvé le funeste sort de Marie. Non-seulement elle y avoit donné lieu par les infidélités que l'Histoire n'a pu taire ; mais au scandale d'un

varre, Catherine de Médicis se déclaroit en toute occasion contre la *Loi Salique.*

divorce volontaire, elle avoit joint la révolte contre son Roi, & elle avoit fait déclarer l'Auvergne contre lui. Dans *Marie* & dans *Marguerite*, on trouve tous les dehors de la Religion, toutes les pratiques qui sont indépendantes des mœurs, ou du moins qui les condamnent. L'une & l'autre prirent pour prétexte de leurs plus grandes fautes, l'intérêt de la Religion Catholique; & ce prétexte leur a fait trouver des éloges démentis par la sincérité de l'Histoire. Enfin, s'il y a une différence réelle entre ces deux Princesses, c'est que les malheurs de Marie Stuart furent plus grands, sa fin plus funeste; c'est que ses fautes ont été expiées par une mort à laquelle on ne sauroit refuser ses larmes, & lavées dans son sang, purifiées par un entier dévoûment aux décrets de la Providence. Marguerite, au contraire, ne donna à Dieu que ce que le monde ne vouloit plus.

Digitized by Google

MARIE DE MÉDICIS,

Seconde Femme de HENRI IV.

HENRI IV, dans la résolution d'épouser Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort, avoit fait toutes les démarches nécessaires pour faire déclarer nul son mariage avec Marguerite de Valois. Cette grande affaire avoit été retardée par la bonne foi du Roi, qui n'avoit pas voulu faire à Rome un faux exposé sur la consommation de son mariage, & par respect pour le sang auguste de Valois, qu'il ne voulut pas deshonorer, en se servant des moyens que présentoit la conduite de Marguerite. Cette Princesse, qui avoit toujours refusé son consentement, le donna après la mort de la Duchesse de Beaufort. Il s'agissoit de trouver une autre personne pour qui le Roi se déterminât, & qu'il fît monter sur le trône: le bien de l'Etat l'exigeoit. Henri ne pouvoit se flatter entièrement du beau titre de *Restaurateur de la France*, s'il ne naissoit de lui un Successeur légitime, qui perpétuât le bonheur qu'il lui avoit procuré. Il pensa à toutes les Princesses aux-

Digitized by Google

quelles cet honneur pût appartenir. S'entretenant un jour sur cette matière avec Sully son Ministre *& son ami*, il lui dit que si ses souhaits pouvoient lui créer une femme telle qu'il la demanderoit, il trouveroit dans cette femme, *beauté* en la personne, *pudicité* en la vie, *complaisance* en l'humeur, *habileté* en l'esprit, *fécondité* en génération, *éminence* en extraction, & *grands biens* en possession : *mais, mon ami*, ajouta-t-il, *je crois que cette femme n'est ni encore née, ni prête à naître* ; ainsi cherchons un objet réel. Alors passant en revue les Princesses à marier ; *l'Infante* (*i*) *d'Espagne*, continua-t-il, *quelque vieille & laide qu'elle puisse être, me conviendroit assez, pourvu qu'avec elle j'épousasse les Pays-Bas. Je ne pense point aux Princesses d'Allemagne, parce qu'une Reine* (*j*) *de cette nation-là a failli de tout ruiner en France. Les sœurs du Prince Maurice sont Huguenotes, & cela me mettroit mal à Rome, & auprès des Catholiques* (*k*) ZÉLÉS. *Le*

(*i*) *Isabeau*, fille de Philippe II. Il ne lui manquoit que d'être belle & jeune. Elle gouvernoit les États de son père, qui l'aimoit au-delà de ce qu'on peut dire ; & elle épousa depuis Albert d'Autriche, fils de l'Empereur Maximilien II, auquel elle apporta en dot les Pays-Bas & la Franche-Comté.

(*j*) Isabeau de Bavière, femme de Charles VI.

(*k*) On appeloit ainsi ceux qui se sentoient encore du levain de la ligue.

Duc

Digitized by Google

Duc de Florence (Ferdinand) *a aussi une nièce que l'on dit être assez belle ; mais elle est de la Maison de la Reine Catherine, qui a fait bien du mal à la France, & plus encore à moi en particulier. J'appréhende cette alliance pour moi, pour les miens, pour l'Etat. Au-dedans du Royaume, ma nièce de Guise (l) est de bonne Maison, belle, grande, bien-faite, un peu coquette, mais douce, vive, spirituelle, amusante : elle me plairoit beaucoup ; mais je craindrois sa passion pour l'aggrandissement de ses frères, & celui de sa Maison. L'aînée de la Maison de Mayenne, quoique noire, ne me déplairoit pas non plus ; mais elle est trop jeune. Il y a,* continua-t-il, *une fille de la Maison de Luxembourg, une dans celle de Guémené, ma cousine Catherine de Rohan ; mais elle est Huguenote, & les autres ne me plaisent pas.* Après cet examen, il conclut qu'au moins vouloit-il une femme qui lui donnât des enfans, qui fût d'humeur douce

(l) *Louise-Marguerite de Lorraine*, qui épousa depuis François de Bourbon, Prince de Conti. Elle étoit fille de Henri tué aux Etats de Blois, & de Catherine de Clèves. Le Roi l'appeloit sa *Nièce*, parce que Catherine de Clèves sa mère étoit fille de *Marguerite de Bourbon*, femme de François de Clèves, & sœur d'Antoine de Bourbon, par conséquent tante du Roi, qui n'étoit réellement que cousin, & oncle à la mode de Bretagne, de Mademoiselle de Guise, sur laquelle il avoit le germain. Le Roi, en parlant d'elle, disoit qu'*elle aimoit autant les poulets en papier, qu'en fricassée.*

Digitized by Google

& complaisante, & qui fût en état de conduire l'Etat & sa famille, s'il laissoit en mourant un Dauphin trop jeune pour régner par lui-même; ce que son âge déja avancé pour le mariage lui faisoit craindre.

Quoiqu'il n'eût pas d'abord regardé Marie de Médicis comme une Princesse qui lui convînt, cependant ce fut celle pour laquelle il se déclara. Il écarta le préjugé que le nom de *Médicis* lui inspiroit. MARIE, nièce de Ferdinand de Médicis, Grand Duc de Florence, & fille de François de Médicis, dernier Duc, & de Jeanne d'Autriche (*m*), étoit âgée de vingt-quatre ans, lorsque le Roi pensa à la demander pour épouse, étant née le 26 Avril 1575; elle étoit par conséquent d'un âge convenable à Henri qui en avoit quarante-sept. On parloit avec éloge de sa beauté, & c'étoit avec beaucoup de raison. Son front étoit élevé, ses cheveux du plus beau brun du monde, son teint d'une blancheur admirable, ses yeux vifs, le regard noble, le tour du visage bien formé, la beauté de la gorge répondoit à celle des bras & des mains; & tout cela étoit accompagné d'une taille bien prise

(*m*) Fille de l'Empereur Ferdinand. François de Médicis l'épousa en 1565.

Digitized by Google

& riche. Gabrielle d'Estrées, regardant un jour le portrait de l'Infante Isabelle & celui de Marie, ne put s'empêcher de dire *qu'elle ne craignoit pas l'Espagnole, mais qu'elle auroit peur de la Florentine.* Elle avoit le cœur bon, généreux, l'esprit délicat, mais bien moins étendu qu'elle ne le croyoit, & ayant plus de présomption que de capacité, plus d'entêtement que de mérite. Attachée (*n*) opiniâtrement à ses sentimens, ou à ceux des personnes qui la conduisoient, elle avoit le goût des intrigues, cette politique Italienne qui consiste à faire des partis & à les diviser; mais elle ignoroit l'art de les réunir en sa faveur, & d'en tirer avantage. Au contraire, elle en fut toujours la victime. Le Roi, lorsqu'il étoit fâché, l'accusoit d'être fière, défiante, orgueilleuse, amie du faste & de la dépense, paresseuse & vindicative; mais il convenoit qu'elle étoit discrette, & qu'il étoit difficile de découvrir ce qu'elle vouloit cacher. Marie, avec ces qualités & ces défauts, ne laissoit pas d'avoir une partie de ce que demandoit Henri IV;

(*n*) Dès sa jeunesse, elle fut si attachée à ses propres volontés, que la grande Duchesse sa tante, qui avoit le soin de sa conduite, se plaignoit d'ordinaire souvent de la fermeté qu'elle avoit en ses résolutions. Hist. de la mère & du fils, in-4°. 1730, p. 4, col. 2.

Digitized by Google

mais elle n'eut jamais pour lui cette douceur, & cette complaisance qui faisoit un des trois objets principaux qu'il demandoit pour vivre heureux. Brulart de Silleri & Alincourt allèrent à Florence, où le traité de mariage fut arrêté le 25 Avril 1600. Le Grand Duc Ferdinand donna à sa nièce six cens mille écus en dot (*o*), y compris les sommes que lui devoit le Roi, & desquelles il donnoit quittance, & sans y comprendre les présens & les joyaux en pierreries & en meubles. Henri lui assura un douaire de deux cens mille écus. Après la signature des articles, Ferdinand fit rendre à sa nièce tous les honneurs dûs à une Reine de France. La Princesse dîna publiquement, & le Duc de Bracciano lui présenta *à laver*, & Silleri, Ambassadeur du Roi, la serviette. Elle fut assise à table sous un dais, & le Duc son oncle beau-

(*o*) La dot de Madame Elisabeth de France, sœur de Louis XIII, mariée à Philippe IV, ne fut portée qu'à quatre cens mille écus : & la Reine-Mère *Catherine de Médicis* n'avoit eu que trente mille écus du Duc d'*Urbin* son père, cent mille écus que le Pape Clément VII lui donna, *pro singulari suo in neptem amore; tum etiam habitâ ratione splendoris ac fortunarum domus* (Franciæ) *in quâ recipitur*, porte le contrat de mariage en Latin de Catherine de Medicis avec le Duc d'Orléans, depuis Henri II. Mais elle apportoit le Comté de Lauragais, estimé un million d'écus. Le douaire n'étoit réglé qu'à dix mille livres.

Digitized by Google

coup plus bas qu'elle. Il y eut concert après le dîner, course de bague, & la journée finit par une comédie. On peut juger de la magnificence des fêtes par la dépense d'un seul *ballet* & d'un concert qui fut estimé soixante mille écus (*p*). Alincourt (*q*) partit aussitôt pour apporter au Roi le traité de mariage & le portrait de la Reine. *Frontenac* fut envoyé pour lui servir de premier Maître d'Hôtel, & lui présenter la première lettre du Roi, & au Grand Duc, le portrait de Sa Majesté. Pour mettre la Princesse en état de parler à Henri en François, on lui donna des Maîtres. On remarque que le premier livre qu'elle lut, fut un Roman intitulé CLORINDE, *ou l'amante tuée par son amant*; sujet tiré de la *Jérusalem du Tasse* (*r*), dont elle connoissoit toutes les beautés. Elle eut le temps de prendre quelque teinture de la Langue Françoise; les affaires du Roi avec le Duc de Sa-

(*p*) Remarques touchant les Régences. Régence de Marie de Médicis, p. 79.

(*q*) Charles de Neufville, Seigneur d'*Alincourt*, Marquis de Villeroi, père de Nicolas, Duc de Villeroi, Maréchal de France, de Camille, Archevêque de Lyon, de Ferdinand, Evêque de Chartres, & fils de Nicolas, Seigneur d'Alincourt, Secrétaire d'Etat. *Voyez* les Secretaires d'Etat de du Toc, pag. 141. Anselme, Genéal. de Villeroi.

(*r*) Chant XII.

voye, l'ayant empêché de consommer son mariage avant le mois de Décembre de cette même année 1600. Avant que de partir de Lyon pour aller à Grenoble, il donna ordre à Bellegarde (*s*), son Grand Ecuyer, d'aller à Florence, & de remettre sa procuration au Grand Duc, pour épouser Marie en son nom. La cérémonie s'en fit (*t*) dans la grande Eglise de Florence, avec toute la pompe convenable à la fête; & ce fut le Cardinal Aldobrandin, Légat du Pape, qui reçut les *paroles de présent*. Marie fit ses adieux le 13 Octobre, & s'embarqua le 17 à Livourne avec dix-sept galères. Elle fut reçue à Marseille par le Connétable, le Chancelier, & les Ducs de Nemours, de Guise & de Ventadour. Les Cardinaux de Joyeuse, de Gondi, de Givri, de Sourdis, s'y trouvèrent aussi, avec plusieurs Evêques & quelques autres Seigneurs du Conseil de Sa Majesté, & entr'autres de *Maisse* & de *Fresne*. De Gènes à Marseille, la navigation fut périlleuse, & les vents contraires. La Princesse ne fit paroître aucune crainte, & conserva toujours sa gaité. Elle

(*s*) Roger de S. Larry & de Termes, Duc de Bellegarde, mort à Paris, sans postérité, le 13 Juin 1646, âgé de quatre-vingt-trois ans, sept mois, trois jours.

(*t*) Le 5 Octobre 1600.

Digitized by Google

aborda à Marseille le 3 Novembre 1600, accompagnée de la Grande Duchesse sa tante, de la Duchesse de Mantoue sa sœur, de *Dom Antonio* son frère, & du Duc de Bracciano. Les Florentins ayant voulu prendre la droite après la Générale (*u*), furent obligés de la céder aux Chevaliers de Malte, qui déclarèrent qu'ils en viendroient plutôt au combat, que de renoncer à leur droit. Rien de plus magnifique que la galère (*x*) de la Reine. Elle avoit soixante-dix pas de longueur, avec vingt-sept rames de chaque côté. Tous les dehors en étoient dorés, les bords de la poupe marquetés de canne d'Inde, de grenadines, d'ébène, de nacre, d'ivoire & de lapis. Elle étoit garnie de vingt grands cercles de fer s'entrecroisant, enrichis de topases, d'émeraudes & d'autres pierreries, avec un grand nombre de perles pour les distinguer. Le dedans répondoit au dehors. Vis-à-vis du siége de la Reine, paroissoient les armes de France; des diamans formoient les fleurs de lys. A côté étoient les armes de Médicis, formées par cinq gros (*y*) ru-

(*u*) C'est-à-dire, la galère qui portoit la Princesse.

(*x*) P. Mathieu, Hist. d'Henri IV, Tom. I, L. III, Narration 5, sous l'an 1600, p. 669. Dupleix, Hist. de France, Tom. IV, p. 294. Il copie Mathieu.

(*y*) Les armes de Médicis sont d'or à cinq tour-

bis, avec un saphir, une grosse perle au-dessus, & une grande émeraude entre deux, & deux croix au-dessous, l'une de rubis, l'autre de diamans. Les rideaux des fenêtres vitrées de glaces de cristal, étoient de drap d'or à franges, & les chambres tapissées de pareille étoffe. Elle fut reçue par le Connétable : quatre Consuls de Marseille lui présentèrent les clefs, & un poële de drap d'argent sous lequel elle fut conduite au Palais. Le Parlement de Provence lui rendit ses respects dans la Grand'Salle ; & le Premier Président du Vair, l'homme de France qui a le premier connu le goût de la vraie éloquence, la complimenta au nom de sa Compagnie. Marie alla de Marseille, où elle resta treize jours, à Aix, & d'Aix à Avignon, où elle eut une magnifique entrée : les conquêtes du Roi firent le fond des spectacles, qui en furent l'ornement. Le Jésuite Valadier, qui en a publié la description, dit que la Reine étoit vêtue à l'Italienne d'une robe de drap d'or à fond bleu, coiffée fort simplement, la gorge couverte, les *cheveux en leur naïve beauté, sans griserie* (il veut dire sans poudre) *& sans fard.* Suarez, Chevalier de l'Or-

teaux de gueules, 2, 2, 1, au tourteau d'azur mis en chef.

dre

dre du Pape, & Assesseur d'Avignon, la harangua un genou en terre. Trois Demoiselles, représentant les Graces, lui offrirent les clefs de la Ville. L'Archevêque la reçut dans son Eglise, & le Consulat de la Ville au grand Palais, où il lui présenta cent cinquante médailles d'or sur lesquelles étoient gravés le portrait du Roi & celui de Marie; & sur le revers, la Ville d'Avignon. Elle arriva enfin à Lyon le Samedi 2 Décembre; elle logea la veille au Faubourg de la Guillotière, & alla le lendemain à la Motte, où elle reçut les complimens de tous les Ordres de la Ville; le Chancelier lui servit d'interprète. Il n'y eût que le Clergé qui parla debout; les Orateurs de tous les autres Ordres ayant parlé à genoux, à l'exception des Députés des Villes Impériales, Suisses & Grisons. Le Chancelier les ayant voulu obliger de parler à genoux, ils remontrèrent qu'ils ne l'avoient pas fait à l'entrée de Henri II, ni à celle de Henri IV; & cela fut examiné & justifié. Baltazar (z) de Villars, Président en la Sénéchaussée de Lyon, porta la parole pour la robe, & se fit admirer.

(z) Ce Baltazar étoit le fils de François de Villars, auquel *Charles Fontaine* adressoit ce quatrain, qui se

Digitized by Google

La nuit ſurvint, & elle entra dans la Ville aux flambeaux par la porte Dauphine, au-deſſus de laquelle étoient ces quatre Vers qu'on retrouvera ici avec plaiſir.

> Pour une Princeſſe ſi belle,
> Je pouvois paroître autrement;
> Mais j'ai gardé mon ornement
> Pour le Dauphin qui naîtra d'elle.

La Reine attendit le Roi huit jours à Lyon; Henri n'y arriva que le 9 Décembre ſur les trois heures après-midi. Il voulut voir la Princeſſe ſans être connu, & ſe mêla dans la foule à ſon ſouper, de manière qu'il pût la voir à ſon aiſe; mais

trouve parmi ſes Poëſies imprimées à Lyon, chez Jean Citoys, en 1557.

AU JUGE DE VILLARS,
Juge ordinaire.

> » Douce parole d'importance,
> » Conſtance en zèle de juſtice,
> » Juſtice en zèle de conſtance,
> » Luiſent chez toi, en ton office.

François de Villars, auquel Fontaine parle, étoit frère aîné de Claude I, Seigneur de la Chapelle, qui fut père de Claude II, aïeul de Claude III, biſaïeul de Claude IV, dit le *Marquis de Villars*, & triſaïeul de *Louis-Hector*, *Maréchal Duc de Villars*, le Héros de notre ſiècle. *Voyez* Anſelme, Tom. V, p. 101.

Digitized by Google

à peine fut-elle entrée dans sa chambre, qu'il y entra lui-même. Elle se présenta avec une profonde révérence, ou, suivant quelques Ecrivains, elle fléchit le genou pour lui baiser la main. Le Roi la salua avec cette politesse aisée qui lui étoit naturelle; & après quelques complimens galans, & un récit abrégé des fatigues de son voyage, & du succès de ses armes contre le Duc de Savoye, il se retira pour souper, & consomma le mariage le même jour 9 Décembre 1600. Ce ne fut que le Dimanche suivant que la (*a*) cérémonie de la bénédiction s'en fit dans l'Eglise de S. Jean de Lyon. Le Lé-

(*a*) » Et bien que le mariage fût parfait, le Roi » l'ayant ratifié par Procureur, & par paroles de pré- » sent, & qu'il ne fût nécessaire d'y ajouter autre » solemnité, il voulut néanmoins que son peuple » eût sa part de cette publique réjouissance, ordon- » nant la cérémonie pour le Dimanche ensuivant, » qui fut célébrée devant le grand Autel de l'Eglise » de Saint Jean de Lyon, où la Bénédiction nuptiale » fut donnée aux Epousés par le Légat «. Pierre Mathieu, Hist. de Henri IV, Tom. I, Liv. III, cinquième Narration, pag. 679. Bien des Auteurs omettent ces circonstances, qui me paroissent considérables. Tous, à l'exception du P. Anselme qui le date du 27, datent le mariage du Roi du 9 Décembre à Lyon, & il étoit consommé le 8. Il est vrai que *Dulondel*, dans ses Fastes, date la consommation du mariage du 9 Décembre, & les cérémonies du 17; en quoi il ne s'accorde pas avec Anselme, qui dit le 27, peut-être par erreur d'impression.

gat *Aldobrandin*, qui avoit reçu les paroles de présent à Florence, en reçut la confirmation, & bénit les deux époux à Lyon. Le Roi en six semaines avoit conquis la Savoye; en aussi peu de temps il se maria, fit la paix avec le Duc de Savoye, & ramena avec la paix la Reine en état de donner un Dauphin aux François, qui n'en avoient point vu depuis François II. Marie arriva à Paris au mois de Mars 1601; elle alla descendre dans la maison de *Gondi* son premier Gentilhomme d'Honneur; ensuite elle fit quelque séjour dans la maison de Zamet, qui a depuis été l'Hôtel de Lesdiguières, près la Bastille; elle prit enfin son appartement au Louvre. La ville vouloit lui faire une entrée; & cette fête, conforme à son zèle, eût été d'un éclat sans égal. Mais le Roi naturellement économe, & qui n'aimoit pas ces fêtes dont la dépense rejaillit toujours sur le peuple, exigea qu'on se ménageât pour une plus grande occasion. C'étoit celle du sacre dont il vouloit parler. Il mena la Reine à S. Germain, où il faisoit bâtir; & la Cour qui y fut brillante, se contenta du bal & du jeu qui en faisoient les plaisirs ordinaires. Un voyage de dévotion succéda à celui de S. Germain, & le Roi alla à

Digitized by Google

Orléans avec la Reine faire son *Jubilé*. Ce fut dans ce voyage qu'il posa la première pierre de l'Eglise de *Sainte Croix*, ayant assigné des fonds pour l'édifice de cette superbe Basilique dûe à sa piété, à la place de celle que les Protestans avoient détruite. La Reine étoit venue de Lyon à Paris étant grosse. Elle accoucha le Jeudi 27 Septembre 1601 (*b*) du Dauphin Louis. Jamais joie ne fut plus vive ; celle de la Cour & des peuples égala celle du Roi. Peignons-la d'un seul trait.

Henri (*c*), au comble de ses vœux, & au milieu des complimens & des acclamations, fut si pressé en allant à l'Eglise remercier Dieu, qu'il perdit son chapeau dans la foule. La fécondité de la Reine la rendit

(*b*) Le mariage ayant été consommé le 9 Décembre 1600, Louis XIII naquit au bout de neuf mois dix-huit jours, dans la dixième Lune. Etienne Bernard, Lieutenant-Général au Bailliage de Châlons, comprit dans ce Chronographe, l'an, le jour de la semaine, le mois & l'heure de la naissance de Louis XIII.

LVCE JoVIs prIMA, QVA SoL sVb LanCe
reFVLget,
NATA SALVs regno est IVstItIæQVe CapVt.

Les lettres numérales de ce distique réunies donnent l'année 1601, & le premier vers apprend que le Dauphin naquit le Jeudi matin du mois de Septembre.

(*c*) P. Mathieu, Liv. IV, p. 107.

Digitized by Google

encore plus chère au Roi & à la France ; & il n'eût tenu qu'à elle de rendre l'Etat & son époux également heureux : mais elle étoit Italienne & jalouse, & Henri IV n'avoit pu vaincre son penchant prodigieux pour les femmes. Malgré l'estime & l'amour même qu'il avoit eu pour Marie, il conservoit la passion qu'il avoit eue pour Mademoiselle d'Entragues, qu'il avoit faite Marquise de Verneuil. Il avoit lié depuis avec Jaqueline de Beuil, Comtesse de Moret. La Bourdaisière, fille de la Reine, Madame de Boinville, Mademoiselle Clain, l'occupèrent tour à tour : il risquoit même sa santé avec les femmes les plus décriées, telles que la *Glandée*, dont parle (*d*) Bassompierre dans ses Mémoires, & quelques autres femmes d'une vie aussi déréglée. Marie de Médicis, soit par tendresse, soit par ce mouvement de vanité naturel à une femme à qui sa beauté donne de justes prétentions, avoit tous les jours des contestations ou avec le Roi, ou avec ses maîtresses. Tantôt elle prenoit pour prétexte de ses inquiétudes la santé du Roi, tantôt son salut & le soin de sa réputation ; quelquefois elle le menaçoit de faire en public des affronts à

(*d*) Tome I. pag. 74.

Digitized by Google

celles qu'il aimoit, & quelquefois même elle le faisoit craindre pour leur vie. Celle qui étoit la plus chérie, étoit la *d'Entragues*, & c'étoit aussi celle que la Reine haïssoit le plus. C'étoit une femme toute charmante, & qui étoit presque devenue nécessaire au Roi par la vivacité de sa conversation & les agrémens de son esprit ; elle délassoit le Monarque de ses grandes occupations par sa gaieté, ses saillies, ce tour d'esprit enjoué & inimitable, que le Roi aimoit ; mais fière de sa faveur, elle n'épargnoit quelquefois pas la Reine elle-même.

Leurs brouilleries ne finissoient que pour recommencer. Elles se renouvelèrent par un accident qui pensa coûter bien cher à l'État. Le Roi étant allé à Saint Germain avec la Reine, tous les deux dans le même carrosse, accompagnés seulement de la Princesse de Conti & du Duc de Montpensier, la voiture versa en passant *le bac* de Neuilly, qui étoit où l'on a depuis construit un pont de bois. Le Roi & le Duc plus agiles ne coururent point de risques, ayant sauté par-dessus la portière ; mais la Reine & la Princesse pensèrent se noyer ; & c'en étoit fait de la Reine, si *la Chataigneraye* ne s'étoit jetté dans l'eau, &

Digitized by Google

ne l'en eût retirée par les cheveux. La Marquise, en parlant de cet accident, avoit dit au Roi, qu'*elle en avoit été fort allarmée, & que si elle y eût été présente, en le voyant sauvé, elle auroit crié de bon cœur :* LA REINE BOIT. Cela avoit été rapporté à la Reine, qui trouva ce *bon mot* fort mauvais, & en parut fort en colère. Elle ne pouvoit digérer que le Roi passât ses plus doux momens avec une rivale qui se déclaroit si hautement contr'elle ; & le Roi étoit d'autant plus embarrassé dans cette occasion, que la Reine avoit montré une grande attention pour lui, s'étant informée de l'état où il étoit, dès qu'elle eut la respiration libre.

Marie cherchoit à se venger de la Marquise, en faisant valoir ses droits & son rang dans toute leur étendue. Ce n'étoit que *tracasseries* & brouilleries dans l'intérieur de la Maison Royale. L'Histoire du temps rapporte que le Roi, qui découchoit rarement d'avec la Reine, étoit quelquefois obligé de se lever pour se soustraire à ses reproches & à sa mauvaise humeur.

L'Auteur de l'Histoire de la mère & du fils dit : » Qu'il avoit appris du Duc » de Sully, qu'il ne les avoit jamais vus

» huit jours sans querelle ; qu'une fois » entr'autres, la colère de la Reine la » poussa jusqu'à lever le bras, que le Duc » de Sully rabatit avec moins de respect » qu'il n'eût désiré, & si rudement qu'elle » disoit qu'il l'avoit frappée, quoiqu'elle » se louât de son procédé, reconnoissant » que sa prévoyance n'avoit pas été inu- » tile. J'ai aussi appris, ajoute le même » Auteur, que le Roi outré de ses mau- » vaises humeurs, ayant été contraint de » la quitter à Paris, & de s'en aller à » Fontainebleau, il lui envoya dire que » si elle ne vouloit pas changer de con- » duite, il seroit contraint de la ren- » voyer à Florence avec tout ce qu'elle » en avoit amené. Il vouloit désigner sa » confidente *Eleonora* & *Concini* son mari. » Je serai obligé, disoit-il aussi quelque- » fois, de la prier de vivre séparée dans » une de ses Maisons. Mais le Roi étoit sans rancune ; un peu de douceur de la part de la Reine raccommodoit tout ; il s'en croyoit aimé ; & après leur raccommodement, il disoit à ses Confidens, *que si elle n'eût point été sa femme, il eût donné tout son bien pour l'avoir pour maîtresse.*

Un Prince qui avoit pacifié toute l'Europe, qui lui avoit donné des Loix,

que ses Alliés aimoient, que ses ennemis redoutoient, que toute la France adoroit, dont la politique & les armes étoient respectées jusqu'en Asie, Henri étoit la victime des démêlés continuels de sa femme & de ses maîtresses, & n'avoit pu se procurer le repos & les douceurs de la paix qu'il procuroit à tous ses Sujets.

Nous aurons occasion d'entrer plus particulièrement dans ces détails, en parlant de la Marquise de Verneuil, & des autres personnes qu'il aima. Rosni, Bellegarde, Villeroi, ses amis & ses Ministres, étoient souvent employés à concilier ces intérêts, & y étoient plus embarrassés qu'à régler ceux de l'Etat. La bonté du Roi, homme sur le trône, & sur qui l'humanité l'emporta toujours, étoit en partie la source de ses chagrins; il les dissimuloit autant qu'il lui étoit possible, & tâchoit de les bannir par le jeu, le bal, & les autres amusemens de la Cour; & tout y paroissoit tranquille & brillant au-dehors. La Reine se consoloit avec *Leonora Galigaï* sa confidente, de laquelle le génie supérieur avoit même acquis l'estime du Roi, en travaillant à la réunion de la Marquise de Verneuil avec la Reine. Le mariage

Digitized by Google

de Léonore avec Concini, Italien, Favori de Marie de Médicis, en avoit été la récompense. Le temps & la raison avoient enfin obtenu une conduite plus douce & plus pacifique de la Reine.

Il y avoit long-temps qu'elle aspiroit à être couronnée à Saint Denis. Elle y avoit trouvé quelque résistance dans l'esprit du Roi, qui n'aimoit pas ces dépenses ni ces cérémonies fastueuses; mais enfin il avoit cédé. Marie avoit été couronnée le 13 Mai; & Henri IV en régardant la Reine habillée avec toute la pompe convenable à ce grand jour, en fut si charmé, qu'il ne put s'empêcher de dire: *Qu'il n'avoit jamais rien vu de si beau que la Reine sa femme* (e).

Toutes les circonstances du couronnement avoient de quoi flatter la Princesse la plus ambitieuse. Marie fut conduite par les Cardinaux de Gondi & de Sourdis. Les côtés ou les pans de son manteau semé de fleurs de lys sans nombre, étoient soutenus par Monsieur

(e) C'étoit le nom ordinaire qu'il lui donnoit, voulant aussi que M. le Dauphin & ses autres enfans l'appelassent PAPA, ou mon Père, & non *Monsieur*, ou SIRE, usage qu'il n'aimoit pas, & introduit à la Cour par Catherine de Médicis, dit Dupleix, Tome IV, p. 412, n. 30.

Digitized by Google

le Dauphin & le Duc d'Anjou ; à cause de la maladie du Duc d'Orléans, ayant à côté d'eux Souvré & Béthune leurs Gouverneurs. Madame, sœur du Roi, & la Reine Marguerite, marchoient après la Reine. La Princesse de Conti & la Duchesse de Montpensier portoient la queue de son manteau. Le Prince de Conti portoit la Couronne, le Duc de Vendôme le sceptre, & le Chevalier de Vendôme son frère, la main de Justice. Le Cardinal de Joyeuse sacra la Reine, & lui mit ensuite la Couronne sur la tête. C'étoit la même qui avoit servi au couronnement du Roi ; mais parce qu'elle étoit trop pesante, on lui en donna une plus légère au retour de l'Autel. On observa qu'elle pensa lui tomber de dessus la tête, si elle n'y eût mis la main pour la retenir ; & cela fit dire, suivant quelques Historiens, *que son autorité seroit attaquée, mais qu'elle l'affermiroit par son courage & sa vigilance.*

Le Roi, qui se disposoit à se mettre à la tête de ses troupes, avoit résolu de lui laisser la Régence, & pour Conseil, le Connétable de Montmorency & le Chancelier Sillery.

Pour consacrer la mémoire du couronnement, on jetta au peuple un grand

Digitized by Google

nombre de pièces d'or & d'argent, sur lesquelles étoit gravé d'un côté le portrait de la Reine, & sur le revers une couronne d'où sortoient trois rameaux, un de laurier, un de palmier, & un d'olivier, avec cette légende : *SÆCULI fælicitas* (*Bonheur du siècle*). Le Roi avoit assisté à la cérémonie dans un cabinet vitré pratiqué du côté de l'Epître. Il y parut extrêmement gai, & retourna à Paris avec la Reine. On y préparoit une entrée qui devoit surpasser tout ce qu'on avoit vu jusques-là en ce genre. Huit cens ouvriers y travailloient jour & nuit, & elle devoit se faire le Dimanche 16 Mai 1610, lorsque Ravaillac ravit à la France le meilleur de ses Rois par l'horrible parricide du 10 Mai 1610.

Parmi les prodiges & les prédictions qui précédèrent la mort du Roi, on rapporte que *Marie* étant couchée auprès de lui, se réveilla baignée de larmes, & que pressée de découvrir au Roi le sujet de ses pleurs, elle lui dit qu'elle avoit rêvé qu'elle le voyoit assassiner ; à quoi il répondit que *songes étoient mensonges, & qu'il ne falloit pas s'y arrêter.* On dit aussi que cinq ou six jours avant le couronnement, cette Princesse étant allée à Saint Denis voir les préparatifs qu'on

y faisoit, se trouva saisie d'une si grande tristesse en entrant dans l'Eglise, qu'elle ne put s'empêcher de pleurer. On ajoute que le Roi étant entré dans la chambre de la Reine, en sortit & y rentra, ne pouvant la quitter ; qu'elle lui dit : *Vous ne pouvez sortir d'ici ; demeurez-y, je vous en supplie. Vous parlerez demain à M. de Sully.* Il vouloit aller à l'Arsenal, & avoit dit trois fois adieu à la Reine. Ces présages sont même ceux dont on convient le plus unanimement, & les plus croyables.

La perte que faisoit la Reine n'avoit d'égale que celle que faisoit l'Etat. Sa douleur devoit être sans bornes. Qu'on écarte un penchant d'habitude pour le sexe, Henri n'étoit pas seulement le plus grand Roi du monde, il étoit encore le meilleur des époux, le plus honnête homme. C'étoit l'ame la plus belle, le cœur le plus droit qui fût jamais sorti des mains de la nature. On accuse la Reine de n'avoir pas été assez convaincue de toutes ces vérités ; ses regrets ne furent ni aussi vifs, ni aussi durables qu'ils auroient dû l'être. On eût dit que le pouvoir absolu que lui alloit donner ce fatal événement, la récompensoit assez de sa perte. Le Roi avoit été assassiné sur les quatre heu-

Digitized by Google

res après midi. A six heures du même jour, la Reine avoit pris toutes les précautions néceſſaires pour faire rendre l'Arrêt qui la déclara Régente. Eſpernon fut celui qu'elle employa pour faire aſſembler la Cour. Dès le lendemain 15 Mai elle alla au Parlement, qui ſe tenoit aux Auguſtins, à cauſe du cérémonial de l'entrée, & y fit confirmer par la bouche du Roi, âgé de dix ans, l'Arrêt du Parlement, & la Régence qui fut jointe à la Tutelle. Qu'on donne toutes ces démarches aux ſoins de l'Etat & à la ſûreté de la Maiſon Royale; la vraie douleur ne conſiſte pas dans les cris & l'inaction des gémiſſemens; mais Marie devoit au moins reſpecter la mémoire du plus grand Roi du monde, en ne prenant pas auſſi rapidement qu'elle le fit un ſyſtême de gouvernement entièrement oppoſé à celui de ſon époux. La diſgrace de Sully eut pour époque l'inſtant de la mort du Roi. On compte pour rien les ſervices d'un homme qui, outre quarante & un millions d'argent comptant qu'il avoit ménagés au Roi, deſquels il y en avoit vingt & un à la Baſtille, outre le revenu courant, promettoit encore ſoixante & quinze millions ſi le beſoin eût été preſſant. *Concini* &

Digitized by Google

ſa femme remplacèrent Sully. Enfin, dit Mezeray, la Cour changea de face, le Gouvernement de maximes ; l'ordre qu'avoit établi Henri IV, fut renverſé ; ſes tréſors diſſipés, ſes fidelles ſerviteurs éloignés, ſes alliances abandonnées pour en prendre de nouvelles & de toutes oppoſées. La France triomphante & maîtreſſe de l'Europe, ſe vit preſque réduite ſous la direction des Eſpagnols & des Agens de la Cour de Rome, qui furent les oracles de la Régence. Tel eſt le tableau qu'en fait le plus ſincère de nos Hiſtoriens (*f*).

Par la conduite qu'elle tint, elle éprouva que le Roi ne lui avoit rien dit que de vrai, lorſque cette Princeſſe lui témoignant du chagrin de ce qu'il l'appeloit *Madame la Régente*, il lui répondit bien ſenſément : » Vous avez raiſon de craindre » ce titre (*g*) ; car la fin de ma vie ſera » le commencement de vos peines. Vous » avez pleuré de ce que je fouettois vo» tre fils avec un peu de ſévérité ; mais » quelque jour vous pleurerez beaucoup » plus du mal qu'il aura, ou de celui

(*f*) Mezeray, Tome VI de l'Abrégé chronologique, ſous l'an 1610 ; p. 661.

(*g*) Hiſtoire de la Mère & du Fils, page 7, col. 1 & 2.

» que

» que vous aurez vous-même. Mes maî-
» tresses vous ont déplu, mais difficile-
» ment éviterez-vous d'être un jour mal-
» traitée par celles qui posséderont votre
» esprit. D'une chose puis-je vous assurer ;
» c'est qu'étant de l'humeur que je vous
» connois, & prévoyant celle de *votre*
» *fils ; vous entière, pour ne pas dire têtue,*
» *Madame, & lui opiniâtre*, vous aurez
» assurément maille à partir ensemble.

A cette prophétie, Henri avoit joint des avis très-salutaires pour en éviter l'effet. Il l'avoit avertie 1°. de se déterminer difficilement pour le choix des Ministres, & de conserver autant qu'il se pourroit ceux qui étoient en place. 2°. De ne point admettre d'Etrangers au manîment des affaires. 3°. De ménager l'autorité des Parlemens, sans leur donner lieu de *prétendre séparément* au titre de Tuteurs des Rois. 4°. D'empêcher autant qu'elle pourroit l'accroissement des *Jésuites*, toujours prêts à se déclarer pour Rome contre la France. 5°. De ne pas trop avancer les Grands, aux dépens du bien de l'Etat, & de l'autorité royale. 6°. De ne pas donner lieu aux Huguenots de commencer une guerre qu'elle ne pourroit pas terminer. 7°. Enfin, s'il y avoit des alliances à faire avec l'Espagne, de

Digitized by Google

ne pas en faire une avec l'héritier présomptif de la Couronne de France.

La situation des affaires devoit faire regarder ces avis comme autant de loix ; & pas un ne fut suivi. Les anciens Ministres furent remerciés ; les vingt & un millions qui étoient à la Bastille disparurent par des profusions déraisonnées. *Concini* & sa femme, maîtres de l'esprit de la Reine qu'ils gouvernèrent, le devinrent de l'Etat (*h*) ; & cet Etranger, devenu Marquis d'Ancre & Maréchal de France, sans avoir jamais mis l'épée à la main, s'érigea en tyran de son Maître. Les droits de l'Eglise Gallicane & ses libertés, furent sacrifiés par ceux même qui avoient d'abord soutenu le Docteur Richer. Les Jésuites demándèrent qu'il leur fût permis d'écrire, & qu'il fût défendu de leur répondre. Le mariage du Roi avec Anne d'Autriche, Infante d'Espagne, & celui de Philippe Infant avec Elisabeth de France, furent conclus. On se brouilla avec les Protestans, & les guerres de Religion recommencèrent. Les Princes du Sang mécontens se soulevèrent, & en traitant

(*h*) Dès le 16 Septembre 1610, ils acquirent le Marquisat d'Ancre la somme de trois cens trente mille livres.

Digitized by Google

avec eux, on les rendit redoutables. Il y eut enfin trois partis dans l'Etat ; celui du Roi, celui des Princes joints aux Mécontens, & celui des Huguenots qui se ranima. La majorité du Roi ne fit que suspendre les démêlés. Marie, perdant le titre de Régente, ne perdoit pas l'autorité réelle que lui donnoit le titre de *Reine-Mère* ; & ce ne fut qu'un moyen de plus dont abusa le Maréchal d'Ancre, en se servant du nom du Roi & de l'autorité royale.

La hardiesse de cet Etranger étoit à son comble. Il vouloit voir, disoit-il, *jusqu'où la fortune d'un particulier pouvoit aller*, lorsqu'il fut tué par *Vitri* (*i*), auquel le Roi avoit donné ordre de l'arrêter. Cette mort fut le terme de la guerre civile : elle fut aussi celui du pouvoir de la Reine-Mère. Lorsqu'elle apprit que le Maréchal avoit été tué au Louvre par le Baron de Vitry : *J'ai régné sept ans*, dit-elle, *je n'attends plus qu'une couronne au Ciel.* Sa douleur parut avec plus d'éclat qu'il ne convenoit ; & elle en fut tellement frappée, qu'elle abandonna

(*i*) Le 24 Avril 1617. On trouva dans ses poches dix-neuf cens quatre-vingt-cinq mille livres en papier. Il avoit quatre cens vingt mille livres sur les Monts de Piété ou Banques d'Italie.

avec une ſorte d'inhumanité l'infortunée *Léonora*, qu'elle avoit tant aimée. Elle répondit à la Place, qui lui demanda quelle voie on prendroit pour apprendre à la Maréchale d'Ancre la mort de ſon mari : *J'ai bien autre-choſe à quoi penſer ! Si on ne peut lui apprendre cette nouvelle, qu'on la lui chante.* Comme on la ſupplioit de la protéger, elle répondit encore : *Je ſuis aſſez embarraſſée de moi ſeule. Qu'on ne me parle point de ces gens-là. Je les ai avertis du malheur où ils ſe ſont précipités. Que ne ſuivoient-ils mes avis ?*

Léonora abandonnée à ſon funeſte ſort, en ſubit toute la rigueur. Perſonne n'ignore qu'on lui chercha des crimes (*k*). Elle fut accuſée *de Judaïſme*, *d'avoir ſacrifié un coq ſuivant le rit Judaïque*, *de magie & de ſortilège*, & *d'avoir enſorcelé la Reine* (*l*). On a écrit, qu'étant in-

(*k*) Cependant on faiſoit le procès à la Maréchale d'Ancre, avec une ferme réſolution de la faire condamner en quelque manière que ce fût. Hiſtoire de la Mère & du Fils, p. 191. Voyez Beauvais Nangis, p. 104.

(*l*) Voyez un Imprimé du temps, intitulé : *Le Recueil des charges qui ſont au Procès fait à la mémoire de* CONCHINO CONCHINI, *naguères Maréchal de France, & à Léonora Galigai ſa vefve.* Elle fut condamnée à avoir la tête coupée, ſon corps & ſa tête jettés au feu. Elle mourut avec une fermeté héroïque, & digne d'une fin moins triſte. En allant au ſupplice, elle regarda fixement la multitude prodigieuſe qui

Digitized by Google

terrogée sur ce dernier fait, elle répondit à celui de ses Juges qui lui demandoit de quels moyens elle s'étoit servi pour enchanter l'esprit de la Reine, *qu'elle n'avoit employé que le pouvoir ordinaire & naturel qu'a un esprit supérieur sur un génie médiocre.*

C'étoit en effet le vrai charme que *Léonora* avoit mis en usage auprès de Marie de Médicis, & duquel le Marquis, depuis Maréchal d'Ancre, son mari, s'étoit servi pour parvenir à ce crédit immense qui lui fit croire qu'il n'y trouveroit point de bornes. Une preuve que la Reine n'avoit qu'un génie inférieur, c'est qu'elle croyoit régner, en vivant sous l'empire d'Eléonora & du Maréchal. Pendant ce prétendu règne de Marie, les esprits des Cours supérieures étoient aigris, les Princes indisposés; le peuple

suivoit le tombereau, & dit par réflexion : *Que de monde assemblé pour voir périr une malheureuse !* La fureur du Peuple se convertit en compassion, & les plus échauffés à sa perte y donnèrent des larmes. La Reine étoit à Blois gardée à vue. Voyez le procès du Maréchal d'Ancre dans M. Dupuy, & l'Histoire de la Mère & du Fils, p. 190 & suivantes, jusqu'à la page 195 de l'édition *in*-4. de 1730. Une chose remarquable, c'est que Léonora avoit presque perdu l'esprit avant le massacre de son mari, & qu'elle croyoit que tous ceux qui la regardoient vouloient l'*ensorceler*.

gémiſſoit ſous un joug étranger; le Royaume étoit diviſé; le Roi même, quoique jeune & preſque enfant, cherchoit un vengeur à ſon autorité uſurpée. La mort du Maréchal fut ſuivie de la retraite de la Reine-Mère à Blois, d'où elle alla à Angoulême, & de là au Pont de Cé. On y vit la mère armée contre ſon fils, & cette Princeſſe obligée de ſe ſoumettre. Louis XIII, qui avoit dit, en apprenant la mort du Maréchal d'Ancre, *enfin me voilà Roi* (*m*), avoit donné au Duc de Luynes, ſon Favori, preſque autant de pouvoir qu'en avoit le Maréchal, Favori de la Reine-mère. Ce Prince, qui eût été un homme eſtimable & ſupérieur dans une fortune particulière, n'avoit ni l'élévation d'eſprit, ni la fermeté que demande le rang ſuprême. Le Duc de Luynes & ſes frères *Brante* & *Cadenet*, furent preſque les ſeuls qui trouvèrent un avantage réel dans la mort du Maréchal d'Ancre. Ils craignirent que la Reine ne reprît encore le deſſus, & s'opposèrent ſecrétement à la réconciliation de la mère & du fils. Elle ſe fit cependant; & Richelieu, cet homme extraordinaire, élevé par le Maréchal d'Ancre, favo-

(*m*) Le bouchon eſt changé, diſoit le Maréchal de Bouillon, mais c'eſt toujours le même vin.

Digitized by Google

rifé par Luynes, devenu néceſſaire à la Reine, & qui ſut ſe rendre maître des intérêts de tous les Favoris, & néceſſaire à l'exécution des projets les plus oppoſés, Richelieu fut le lien de la réunion. La mort de Luynes, arrivée après la levée du ſiége de Montauban (*n*),

(*n*) Il mourut le 15 Décembre 1621, de chagrin autant que de la contagion. » Après ſa mort, il fut » abandonné non-ſeulement de ceux qu'il croyoit » ſes amis, mais de ſes propres domeſtiques, hors » un Valet de chambre, un Aumônier, & quel- » ques-uns de ſes Gardes, qui mirent ſon corps » dans un cercueil de bois. Faute d'un drap de mort, » ils mirent un tapis de drap verd deſſus. Ceux qui » le conduiſoient, de peur de s'ennuyer, jouoient » aux cartes; & faute de table, ſe ſervoient de ſon » cercueil. Tellement qu'il n'y a point d'exemple » qu'un homme élevé aux honneurs & dignités » qu'il avoit, ait eu après ſa mort un ſi mauvais » traitement «. *Mémoires de Beauvais-Nangis*, Diſcours II, pp. 107 & 108. Le Vaſſor, Hiſtoire de Louis XIII, Tome II, p. 423. Ajoutons ici au deshonneur du Poëte Malherbe, qui l'avoit loué ſi magnifiquement, en lui dédiant ſa Traduction du XXXIII Livre de Tite-Live, compriſe dans l'édition de ſes Œuvres de 1630, donnée par Porchères, que ce même Auteur prétendit deshonorer la mémoire du Connétable par cette Epitaphe:

» Cet Abſynthe au nez de barbet,
» En ce tombeau fait ſa demeure;
» Chacun en rit, & moi j'en pleure:
» Je le voulois voir au gibet.

Le nom d'*Abſynthe* eſt une mauvaiſe alluſion, Luynes étoit un peu camus.

Digitized by Google

débarrassa la Reine & les Princes d'un ennemi, & le Roi même d'un Favori dont il commençoit à se dégouter.

Marie avoit tout lieu d'espérer que son crédit se rétabliroit; mais elle avoit encore un rival à craindre dans le Prince de Condé, que Luynes avoit fait sortir de la Bastille, où le Maréchal d'Ancre l'avoit fait enfermer. Sans avoir cette valeur qui avoit fait un si grand nom à son aïeul, & qui depuis fit donner le nom de *Grand* à son fils, Condé étoit un génie supérieur, & l'homme le plus prudent & le plus politique de son temps. Il se fit un parti auprès du Roi, & empêcha la Reine de réussir. Tout ce qu'elle pût d'abord obtenir, fut de suivre le Roi son fils à Paris, où elle le voyoit à toute heure. Mais la mort du Cardinal de Retz, celle de Vic, Garde des Sceaux, & la maladie de Schomberg, donnèrent une nouvelle face à sa fortune. Elle fit ôter la Surintendance des Finances au dernier, & acquit une créature en la faisant donner au Marquis de la Vieuville. Le Chancelier de Sillery, & Puisieux son fils, furent écartés; & au mois de Mai 1623 la Reine-Mère se vit dans tout l'éclat où elle avoit paru depuis la majorité

majorité du Roi, jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

Richelieu, qui avoit sçu profiter de la fortune, & de la disgrace des Favoris, pour s'élever plus haut qu'eux tous, employa encore à propos le nom & la protection de la Reine pour obtenir le Chapeau, & se rendre maître des affaires pied à pied.

Le succès étonnant du siége de la Rochelle fut le sceau du pouvoir du Cardinal, & l'exposa à la jalousie de la Reine, qui se repentoit d'avoir contribué à l'élever si haut. Elle devint en partie le chef des cabales qui se tramoient contre lui, & ce fut pour les écarter que Richelieu fit résoudre le Roi à aller en personne secourir le nouveau Duc de Mantoue, & à faire déclarer la Reine *Régente* en 1629. Pendant son absence, le Garde des Sceaux Marillac, & le Maréchal son frère, voulant s'élever sur les ruines de la fortune du Ministre, le rendirent odieux à la Reine-Mère, en lui persuadant que l'empire qu'il acquéroit de jour en jour sur l'esprit du Roi, ne pouvoit aboutir qu'à la perte du crédit de la Reine. Elle adopta cette idée avec avidité, & travailla contre Richelieu autant qu'il lui fut possible. Louis

incertain ſur le parti qu'il avoit à prendre entre ſa mère & ſon Miniſtre, fit tout ce qu'il put pour ne ſe déterminer, ni contre le Miniſtre, ni contre ſa mère. Le reſpèct & le beſoin le retenoient également. Richelieu n'étoit pas un de ces Favoris que le hazard élève, & que peut détruire le caprice. Le Roi, qui ne l'aimoit pas, ne pouvoit plus ſe paſſer de lui; & la Reine-Mère, qui ne l'aimoit plus, fit des efforts inutiles pour le détruire. Elle y auroit pourtant réuſſi, ſi elle avoit eu autant de prudence que de paſſion, plus de politique & moins d'entêtement. Mais trompée dans ce jour, (ce fut celui de Saint Martin 1630) qu'on appella la journée des Dupes, elle laiſſa aller le Roi à Verſailles. Louis, qui lui avoit promis d'abandonner ſon Miniſtre, s'attacha à lui plus que jamais, & ſe contenta de chercher les moyens de les réconcilier, & les obliger de bien vivre enſemble. C'étoit l'unique parti qu'eût dû prendre la Reine, ſi elle eût été bien conſeillée; mais, mal conduite, & naturellement opiniâtre, elle refuſa tout accommodement. La choſe alla au point que le Roi étant à Compiègne avec ſa mère au mois de Mars 1631, retourna ſans elle à Paris, & la laiſſa ſous

Digitized by Google

la garde du Maréchal d'Estrées. Elle avoit été témoin de la disgrace du Garde des Sceaux Marillac (*o*), & de celle du Maréchal son frère, qui paya depuis la haine du Ministre, de sa tête. Elle fut elle-même la victime du génie de Richelieu ; & elle éprouva des malheurs qui ne durent pas lui paroître moins sensibles que la mort même. Un de ses chagrins, c'est qu'elle eut à se les imputer. Elle sortit du Château de Compiègne le 18 Juillet sur les dix heures du soir. La Mazure, Lieutenant de ses Gardes, la conduisoit seul. A l'extrêmité du fauxbourg

(*o*) Michel de *Marillac*, *Marilhac*, ou *Marlhac*, Garde des Sceaux de France, fut destitué le 12 Novembre 1630, & mourut dans une indigence qui fait honneur à sa probité, & exilé à Châteaudun le 7 Août 1632, environ trois mois après que le Maréchal (Louis) de Marilhac eut été décapité dans la Place de Grève à Paris, le 10 Mai de la même année. On a prétendu qu'il avoit été d'avis de faire mourir le Cardinal, & de le poignarder de sa main dans une assemblée qui se tint le 11 Novembre 1630, & que le Cardinal exerça contre lui la loi du Talion, aussi-bien que contre le Garde des Sceaux qui n'avoit opiné qu'à l'exil, & contre Bassompierre, dont l'avis avoit été que le Cardinal fût enfermé à la Bastille. Bayle, qui s'est attaché en plusieurs endroits à faire l'apologie du Cardinal de Richelieu, examine la question de sçavoir si le Maréchal fut condamné justement ou non, & opine pour l'affirmative. Voyez Bayle au mot MARILHAC (Louis de) remarque A. Sur les circonstances de la mort du Maréchal de Marillac, voyez le *Journal de Richelieu*, seconde Partie, p. 51, jusqu'à la page 107.

Digitized by Google

elle monta dans un carrosse à six chevaux, que la Dame du Fresnoy lui avoit amené. Elle passa le bac, & prit la route de la Capelle, où Vardes, époux de la Comtesse de Moret, ancienne Maîtresse de Henri IV, devoit la recevoir. Mais il lui manqua de parole, & il y a bien de l'apparence que ce manquement étoit concerté avec le Cardinal. Lui-même avoit contribué au départ de la Reine-Mère; comme on vit depuis le fameux Guillaume, Prince d'Orange, contribuer à la retraite du Roi Jacques, son beau-père.

Le Roi & la Reine sa mère étoient tous les deux les dupes du Cardinal. Elle fut obligée de passer outre, & arriva le 20 Juillet à Avesnes en Hainaut, après une marche précipitée de vingt lieues. Le Marquis de Crevecœur, Gouverneur d'Avesnes, reçut Marie avec tous les honneurs imaginables. Le Baron de Guépé fut aussi-tôt dépêché à Bruxelles, pour avertir l'Archiduchesse de l'arrivée de la Reine. Le Prince d'Epinoy, Gouverneur du Comté de Hainaut, vint prier Sa Majesté d'aller à Mons, Capitale de la Province, où l'Archiduchesse Isabelle se disposoit à la recevoir.

Les premiers complimens de la Prin-

Digitized by Google

cesse furent faits à la Reine par le Marquis d'Ayetone, Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès d'Isabelle sa tante.

On ne pouvoit pas faire une démarche plus imprudente & plus préjudiciable à ses intérêts, que celle que fit Marie de Médicis. Elle en avoit déja fait deux autres. La première, en abandonnant le Roi & ne le suivant pas jusqu'à Versailles, après la parole qu'elle en avoit tirée au Palais du Luxembourg à Paris, qu'il renverroit Richelieu. Le Ministre, mieux conseillé qu'elle, ne quitta point la partie, alla à Versailles, & fit changer entièrement le Roi de parti. Ce fut la *journée des Dupes*.

La seconde faute qu'elle avoit faite, avoit été de se livrer, en allant à Compiègne, à un ennemi irréconciliable, & aussi vindicatif que savant à se procurer les moyens de se venger. Cette dernière étoit plus grande que les deux autres. Elle y mit le comble en allant dans un âge avancé chercher chez les ennemis un asyle qu'elle n'y trouva pas. Richelieu triomphoit. Elle confirmoit tous les soupçons qu'il avoit voulu insinuer au Roi contr'elle. Elle eut beau faire des apologies, publier des manifestes. Les faits sont toujours supérieurs

Digitized by Google

aux raisonnemens ; & le Ministre opposoit les liaisons décisives de la Reine-Mère avec les Espagnols, la combinaison de ses projets avec ceux de Monsieur, frère du Roi, génie foible & turbulent, en proie à tous ceux qui savoient s'en emparer. Il rappelloit même le projet de marier Monsieur avec la jeune Reine Anne d'Autriche, en faisant déclarer le Roi impuissant, ou en se défaisant de lui ; & il insinuoit à Louis que sa mère avoit trempé dans cette horrible conspiration, pour laquelle Chalais avoit eu la tête coupée en 1626 (*p*).

Il falloit que le Roi eût de terribles soupçons contre sa mère, pour résister à sa bonté naturelle, & ne pas céder aux sentimens de tendresse & de respect qui se réveilloient à chaque instant dans son cœur. Mais on peut dire que (ces soupçons écartés) ce Prince raisonnoit sur des principes sûrs. En s'affranchissant de la servitude où le réduisoit le Cardinal,

(*p*) HENRI, cadet de la Maison de Tallerand, Marquis de Chalais, & Maître de la Garderobe du Roi, Favori de Gaston, Duc d'Orléans, décapité à Nantes le 19 Août 1626. Sur cette conspiration, & ce qu'on peut en penser, voyez le Vassor, Histoire de Louis XIII, Livre XXIII, sous l'année 1626, Tome III, depuis la page 52 jusqu'à la page 49.

Digitized by Google

qu'il ne pouvoit aimer (q), & en l'éloignant des affaires, il s'exposoit au joug encore plus pesant & plus incommode de Marie de Médicis, d'Anne d'Autriche sa femme, & de Gaston son frère. Les deux Reines, le Duc d'Orléans, & leurs Créatures auroient tout brouillé, tout confondu. L'on n'eût formé aucun dessein utile au bien de l'Etat & à la gloire de la Monarchie. Si quelque événement avoit été glorieux, le Roi auroit vu que son frère en eût eu tout l'honneur; cruel sujet de jalousie, mille fois plus insupportable que l'ascendant du Cardinal, qui ménageoit au moins la délicatesse du Roi, & contribuoit à la grandeur de l'Etat.

Mais reprenons les suites de la retraite de la Reine-Mère. Elle fut reçue à Mons au bruit du canon, & toute la Bourgeoisie se mit sous les armes à l'entrée de Sa Majesté. L'Archiduchesse vint lui rendre visite, & lui offrit l'entière disposition des Pays-Bas Catholiques.

(q) Louis XIII aimoit si peu le Cardinal de Richelieu, qu'après la mort de ce Ministre, il chanta lui-même les Vaudevilles, qui furent répandus sur cet événement. *Carmina adversùs hunc in vulgus edita cantitavit, sicut, dempto severioris disciplinæ Magistro, gaudium atque lætitiam agitaret.* LABARDÆUS *de rebus Gal. Lib. I. p. 3.*

De Mons, elles allèrent ensemble à la belle maison de Marîmont, & de-là à Bruxelles. Elle y fut encore reçue avec plus de magnificence. Mais au milieu de tous ces honneurs, toujours persécutée par le puissant génie de Richelieu, elle étoit accablée d'inquiétudes. Son douaire & ses biens de France furent saisis, les remises cessèrent, & ses finances épuisées la mirent hors d'état de soutenir ceux qui suivoient sa fortune. Il fallut retrancher de sa Cour ce qu'on regárda d'abord comme superflu, & qui fait presque toujours le nécessaire des personnes d'un rang aussi élevé. Marie de Médicis, mère ou belle-mère de quatre Souverains, & des trois plus grands Monarques de l'Europe, veuve de Henri IV, mère de Louis XIII, fut obligée de réduire son train & sa Maison sur le pied d'une *Princesse d'Italie*. Etant passée des Pays-Bas en Hollande, elle y reçut beaucoup plus d'honneurs que de secours. L'Angleterre, plus puissante & plus indépendante que la Hollande, ne lui donna que des secours très-limités (*r*). Enfin, disons-le

(*r*) La manière dont en usèrent avec elle le Roi d'Espagne & le Roi d'Angleterre ses deux gendres, & le Roi de France son fils, donna lieu à ce distique, où l'on fait allusion aux trois Rois, ou Mages,

avec un Moderne, *Marie lassée de tout le monde qu'elle avoit elle-même lassé, cherche un endroit dans l'univers pour y faire son séjour, & ne le trouve pas.* Accompagnée par tout de son malheur, obligée de sortir de Londres par les intrigues de Richelieu, abandonnée par l'Espagne qui lui ferma les Pays-Bas, refusée par la Hollande qui craignoit de se brouiller avec le Cardinal, elle prit la résolution de se retirer à Cologne. Elle y vécut pendant neuf à dix mois, réduite à la dernière indigence.

J'ai lu que dans l'hiver de l'année 1642 qu'elle y passa, elle manqua *de bois* pour son appartement, & qu'on fut obligé de brûler les tables, les armoires, & les autres meubles qui pouvoient servir à faire du feu.

Attaquée pendant ce même hiver d'une sorte d'hydropisie, elle tomba vers la fin de Juin (*s*) dans une fièvre ardente, ac-

dont les corps sont, dit-on, à Cologne, où mourut Marie de Médicis.

Tres Reges mihi dona ferunt : dat thura Britannus,
Aurum Iber ; at mirrham tu mihi, nate, dabis.

(*s*) Elle avoit fait son Testament le 2 Juin devant un Notaire Impérial. Voyez-en la copie dans le Journal de Richelieu, seconde Partie, page 338 & suivantes.

Digitized by Google

compagnée d'une soif extraordinaire. Dans l'extrême agitation que la fièvre lui causa le premier Juillet, Riolan, son premier Médecin, apperçut des taches noires sur ses jambes, qui augmentèrent à vue d'œil. On ne douta plus que ce ne fût la gangrene. On lui fit quelques incisions ; elle en parut d'abord un peu soulagée ; mais la fièvre redoubla si fort la nuit du 2 au 3 Juillet, qu'elle mourut vers midi, cinq mois avant le Cardinal son ennemi (mort le 4 Décembre de la même année,) & neuf mois avant Louis XIII son fils (mort le 14 Mai 1643.)

Telle fut la fin digne de compassion d'une Princesse, qui eût pu faire envie dans sa prospérité à toutes les Reines de l'Europe.

On dit que ses infortunes lui avoient été prédites par une fille qu'elle amena d'Italie en France, qu'on appelloit la PASITHÉE. Cette fille repassant dans sa patrie, & lui laissant une croix, lui annonça qu'*elle en auroit à porter une bien plus pesante*. Nous avons vu que Henri IV lui avoit prédit la même chose. Il prévoyoit les extrémités où la précipiteroit son caractère.

Le Roi apprit la mort de sa mère à Paris, en retournant de Tarascon, où il

avoit été visiter le Cardinal malade. Il en marqua une douleur extrême, mais il n'étoit plus temps. On peut demander si Marie ne fut point traitée avec trop de dureté par le Roi son fils, & par le Cardinal qui lui avoit les plus grandes obligations ? Et c'est un problême difficile à résoudre. Les Politiques ne manqueront pas de répondre qu'elle devoit être la victime du bien public ; & que, puisque ses malheurs faisoient la sûreté de l'Etat, ils devenoient nécessaires; que le Roi son fils, & le Cardinal, sont d'autant plus louables, que le sacrifice qu'ils faisoient étoit important. L'humanité, assujettie aux sentimens naturels, répondra au contraire qu'en réconciliant la Reine avec son fils, Richelieu n'eût pas exposé la réputation du Roi ni la sienne aux reproches de dureté & d'ingratitude qu'on leur a faits ; que ce Ministre étoit assez éclairé pour donner des liens à la Reine-Mère, quoiqu'à la Cour ; & que c'étoit moins au bien public qu'à son ambition que Marie fut immolée. Enfin c'est la matière d'un examen que nous abandonnons aux lumières du Lecteur. Le Cardinal, dans le feu le plus violent de sa persécution, avoit toujours protesté de son respect pour Marie de Médicis. Après qu'elle fut morte,

V. J. Kubanyi

Digitized by Google

il lui fit faire un service dans l'Eglise de Tarascon. Son corps ayant été apporté en France, fut inhumé dans l'Eglise de S. Denys (*t*).

Avec les défauts dont on a parlé, Marie de Médicis avoit beaucoup de bonnes

(*t*) Un Poëte du temps fit ce Sonnet sur sa mort :

Le Palais Florentin me donna le berceau :
Le Louvre de Paris vit éclater ma gloire :
Le nom de mon Epoux d'immortelle mémoire,
Est placé dans le Ciel comme un Astre nouveau.

Pour Gendres j'eus deux Rois ; pour Fils ce clair flambeau,
Qui par mille rayons brillera dans l'Histoire ;
Parmi tant de grandeurs, le pourra-t-on bien croire ?
Je suis morte en exil ; Cologne est mon tombeau.

Cologne, œil des Cités de la terre Allemande,
Si jamais un Passant curieux te demande
Le funeste récit des maux que j'ai soufferts ;

Dis : ce triste cercueil chétivement enserre
La Reine dont le Sang règne en tout l'Univers :
Qui n'eut pas en mourant un seul pouce de terre.

Mémoires du Comte de Brienne, Tome II, page 13 dans la note ; & Journal de Richelieu, Part. II, page 336.

Digitized by Google

qualités. Elle étoit généreuse & compatissante aux maux d'autrui : constante dans ses attachemens jusqu'à nuire à ses intérêts, en faveur de ceux qu'elle protégeoit ; affable avec le peuple comme avec les Gens de Cour. Sa fierté ne paroissoit que lorsqu'on lui disputoit ce qu'elle croyoit lui appartenir. Elle avoit la délicatesse d'esprit & de goût des Médicis ses aïeux ; elle fit voir qu'elle aimoit la Poësie par la protection dont elle honora le Cavalier Marin. Ce Poëte ayant dédié au Roi son ADONIS, fut magnifiquement récompensé, & l'on dit que Marie lui fit donner dix mille écus pour le Triomphe de l'Amour, qui est un des plus beaux morceaux de ce Poëme. Cela fait voir que sa piété n'étoit ni hypocrite, ni une timide *bigotterie* qui fait fermer les yeux sur l'esprit & le sentiment. Malherbe, qui n'avoit obtenu que l'estime d'Henri IV, & quelques gratifications, eut sous la régence de Marie une pension de cinq cens écus. Le Palais du Luxembourg est un témoignage immortel de son goût pour les Arts. La Brosse, qui en donna les desseins, y a fait voir plus de beautés & d'intelligence qu'on n'en connoissoit encore dans l'Architecture, & l'on peut regarder cet édifice comme le plus parfait

Digitized by Google

morceau qui eût paru (*u*). Les vingt-quatre tableaux de Rubens (*x*) qui ornent la galerie à main gauche, sont dûs aux soins de la Reine Marie, autant qu'au génie de Rubens. On dit que la Princesse passoit des heures entières avec ce grand Maître, prenant autant de plaisir à l'entretenir qu'à le voir peindre. On sait que Rubens réunissoit l'érudition, même profonde, & les talens de l'homme du monde, & de l'homme d'Etat, à ceux du Peintre. Ses tableaux, du coloris le plus riche, & de l'invention la plus féconde, forment un poëme en peinture, duquel le sujet est la vie de Marie de Médicis. Tout y respire l'élégance, la noblesse & le génie. On prétend, dit l'Auteur de la Vie des Peintres Flamands,

(*u*) La Brosse est encore Auteur de l'Aquéduc d'Arcueil, & du beau Temple de Charenton, démoli en 1685, au grand regret des Artistes ; & suivant M. de Voltaire, du Portail de Saint Gervais à Paris.

(*x*) Ils furent exécutés en 1620, après le retour de la Reine, & le Traité signé le 13 Août à Brissac. Vingt-deux de ces Tableaux furent faits à Anvers, & les deux derniers à Paris, sous les yeux de la Reine. On en voit une description fort bien faite, & approuvée par Rubens lui-même, composée en vers Latins par Cl. Barthelemi Morisot, sous le titre de PORTICUS MEDICÆA, *Galerie de Médicis*. Elle est à la suite de la Lettre LX VII de la première *Centurie* des Lettres de Morisot, p. 130 de ce Recueil.

Digitized by Google

que Rubens avoit ordre de représenter la vie d'Henri IV dans une autre galerie, & qu'il en avoit déja fait quelques esquisses. Cependant on n'a jamais rien vu de ce dernier projet; & c'est un reproche à faire à Marie de Médicis, qui eût dû commencer par cette partie à exercer le pinceau du Peintre. Quelques fondations particulières font voir la piété de Marie de Médicis. Telles sont celles de deux Hôpitaux pour les Malades au Fauxbourg S. Germain, d'un autre à Chaillot pour les Enfans Orphelins, & celle des Filles du Calvaire près du Luxembourg. Cette Princesse fut mère de Louis XIII, né le 27 Septembre 1601. (y) *D'Anonyme* Duc d'Orléans, né le 16

(y) Ce fut à l'occasion de la mort de ce petit Prince que Malherbe fit en 1607 ce Sonnet en forme d'Epitaphe.

Plus Mars que Mars de la Thrace,
Mon Père victorieux,
Aux Rois les plus glorieux,
Ota la première place.

Ma Mère vient d'une race
Si fertile en demi-Dieux,
que son éclat radieux
Toute autre lumière efface.

Je suis poudre toutesfois,

Avril 1607, mort le 16 Mai à S. Germain-en-Laye, & porté à S. Denis le 16 Novembre (ζ). De GASTON, Jean-Baptiste de France, Duc d'Orléans, né le 25 Avril 1508. D'ELIZABETH de France, née le 22 Novembre 1602, mariée en 1615 à *Philippe IV*, Roi d'Espagne. De CHRISTINE, épouse de Victor-Amédée, Duc de Savoye, trisaïeule de Louis XV, dit le Bien-Aimé, Roi de France. Et de HENRIETTE-MARIE, mariée à Charles I, Roi d'Angleterre.

Tant la Parque a fait ses Loix
Egales & nécessaires.

Rien ne m'en a su parer.
Apprenez, ames vulgaires,
A mourir sans murmurer.

Les Religieux de Saint-Denis y trouverent un tour païen, qui les empêcha de la faire graver dans leur Eglise. *Œuvres de Malherbe*, Livre VI, p. 210 de l'Edition *in*-8°. de 1666, donnée par Ménage.

[ζ] Il fut nommé GASTON, parce que Henri IV le demanda, pour faire revivre la mémoire du célebre GASTON *de Foix*, Duc de Nemours, neveu de Louis XII, & le dernier de sa maison, de laquelle le Royaume de Navarre passa à la Maison d'*Albret*, comme il passa de celle d'Albret à celle de *Bourbon*. Il eut pour marraine la Reine MARGUERITE, & le Cardinal de Joyeuse pour parrain.

Fin de la premiere partie du Tome IV.

Digitized by Google

MEMOIRES
HISTORIQUES, CRITIQUES, ET ANECDOTES DE FRANCE.

Copia judicium sæpè morata meum est. Ovid.
... Nec in cunctis servat fortuna tenorem. Manil.
Utile quid sit,
Prospiciunt aliquando. Juven. Sat. 6.

TOME QUATRIEME.
SECONDE PARTIE.

A AMSTERDAM,
Chez Neaulme, Libraire, à la Bible.

M. DCC. LXIV.

Digitized by Google

721129

Digitized by Google

MAITRESSES

DE HENRI IV.

JE ne prétends point donner ici des Mémoires exacts ſur la vie de toutes les perſonnes auxquelles Henri IV accorda ſes bonnes graces. Outre que pluſieurs de ces perſonnes n'ont figuré que dans les *Chroniques ſcandaleuſes* du temps, & que ce qu'on en a publié eſt ſouvent très-incertain ; ce que je pourrois en dire, ſe réduit à des faits ſi peu intéreſſans, qu'il vaut encore mieux occuper agréablement le Lecteur par des noms qui tiennent à notre Hiſtoire. Cependant, pour ne pas mécontenter la curioſité de ceux qui s'attachent, comme à des anecdotes précieuſes, à ce qui concerne les faits, ou les perſonnes les moins connues & les moins dignes de paſſer à la poſtérité, je renverrai en leur faveur dans des remarques, tout ce qui m'a paru ne pas devoir entrer dans le texte. C'eſt-là qu'on pourra s'inſtruire ſur ces *Maîtreſſes momentanées*, & de paſſage, que nomment l'Auteur du Divorce ſatyrique,

du G. Alcandre, du Baron de Fœneste; de la Confession de Sancy, & d'Aubigné dans son Histoire. Sans donner de connoissances plus particulières que celles que permet l'étendue bornée d'une note sur DAYELLE (1), TIGNONVILLE (2), MARTINE (3),

(1) DAYEL, ou DAYELLE, étoit Grecque, & de l'Isle de Chypre. Brantôme la met au nombre des Filles de la Cour de Catherine de Médicis. Elle s'étoit sauvée du Sac de Chypre en 1571. D'Aubigné dit qu'elle & Madame de *Sauves* furent les deux jolies personnes que la Reine employa pour amuser Henri IV, au voyage qu'elle fit en Gascogne en 1578. La belle Grecque épousa depuis Jean d'Hemerits, Gentilhomme Normand, l'un des plus braves Officiers qu'eût Henri III en 1588. *Horacio Dayelle* avoit eu en 1576, cinq cens livres de gages annuels de *Monsieur* le Duc d'Anjou, en qualité de Gentilhomme de la Chambre de ce Prince. Voyez les Remarques sur la Confession de Sancy, chap. 5, page 168, Tome II, des diverses Pièces servant à l'Histoire de Henri III.

(2) TIGNONVILLE, que d'Aubigné dans sa Confession de Sancy, chap. 5, appelle la *petite Tignonville*, pouvoit être la fille de la Baronne de Tignonville, Gouvernante de la Princesse de Navarre, sœur de Henri IV en 1576. *Tignonville* est une Seigneurie en Beauce, qui étoit en 1551 entre les mains de *Lancelot du Monceau, Seigneur de Tignonville*, Premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre; lequel avoit épousé en 1530, Marguerite d'Alençon, Dame de *Cani-Caniel*, qui mourut en couches le 25 Septembre 1551. Cette Marguerite d'Alençon étoit fille de Charles, bâtard d'Alençon, & de Germaine Balue, nièce du fameux Cardinal de ce nom. Voyez les remarques de la Confession de Sancy, *ibid* page 165; & Anselme, Tome I, page 275, D.

(3) MARTINE. Il en est parlé dans la vie de

MONTAIGU (4), ARNAUDINE (5), CATHERINE DU LUC (6),

Plessis-Mornay, Livre I, p. 127; & l'Auteur nous apprend que M. *du Fay*, Chancelier de Navarre, en étoit amoureux en 1589. Confession de Sancy, *ibid.* page 169. Elle étoit femme d'un Professeur célèbre en Hébreu, nommé MARTIN, ou *Martinius*, duquel Colomiers parle dans la Gaule orientale, page 93. Ce Docteur étoit convenu plus d'une fois avec Colomiers que le Roi de Navarre aimoit sa femme.

(4) MONTAIGU, ou *Montagu*. L'Auteur des Remarques sur la Confession de Sancy, soupçonne qu'elle étoit parente ou fille de Jean de Balzac, Seigneur de Montagu, Surintendant de la Maison du Prince de Condé. Si elle étoit sa fille, & de *Madeleine Olivier*, qui étoit fille de Francois, Chancelier de France, elle s'appelloit *Anne de Balzac*, & épousa en premières nôces François de l'Isle, Seigneur de Treigni, mort Gouverneur d'Amiens en 1611, & en secondes noces, Louis SEGUIER, Baron de Saint Brisson, Prevôt de Paris, dont elle n'eut point d'enfans. Anselme, Tome II, Généal. de Balzac, page 441.

(5) ARNAUDINE. Il en est parlé en bien mauvais termes dans la Confession de Sancy, Chapitre V, page 152.

(6) CATHERINE DU LUC D'AGEN, jolie fille de laquelle Henri IV devint amoureux pendant son séjour à Agen. D'Aubigné qui parle de cette amourette, dit que la *Belle* eut du Roi un enfant, qui mourut de faim ainsi que la mère. Confession de Sancy, page 151.

Dans les Poësies de Guillaume du Sable, intitulées LA MUSE CHASSERESSE, imprimées en 1608, avec privilège du Roi, il se trouve, fol. 30. verso, un Sonnet adressé à *Mademoiselle Catherine du Luc, Demoiselle d'Agen.* C'est ainsi que lui parle l'Auteur:

Je n'eusse jamais cru qu'une simple étincelle,

FLEURETTE (7), LA GLANDÉE (8), LA BOINVILLE (9), LA CLÉIN (10), &c. je me fixerai à celles qui suivent.

De deux flambeaux sortie, aussi clair qu'un Soleil,
Eusse pu rallumer par son feu nompareil,
Le mien presque amorti, d'une flamme pareille.

Comme le Papillon se brûle à la chandelle,
Pensant d'elle jouir, mon destin est pareil;
Certes, mes pauvres yeux, croyant votre conseil,
Je me sens brûler d'une entre lès belles, belle.

Ne vous lassez pourtant de toujours l'œillader,
Jusqu'à ce que ma langue ose se hazarder
De lui dire, & prier, conjurant sa belle ame,

D'éteindre ou amortir, s'il lui plaît, quelque peu,
La violente ardeur de cet amoureux feu,
Lequel brûle mon cœur d'une pudique flamme.

Il n'y a pas de doute que Mademoiselle Catherine du Lùc d'*Agen*, à laquelle s'adresse ici le Poëte, ne soit celle que Henri IV ait aimée quelque temps.

(7) FLEURETTE. Nom vrai ou imaginé de la fille du Jardinier du Château de Nérac, apparemment assez jolie pour amuser le Roi de Navarre.

(8) LA GLANDÉE, (9) LA BOINVILLE, (10) & Mademoiselle CLEIN. Il en est parlé, sur tout de la premiere, en très-mauvais termes dans les Mémoires de Bassompierre, Tom. I, pp. 7, 47, 76 & 78 de l'Edition de 1721. Comme l'Auteur parle

Digitized by Google

de ces aventures inceſſamment après la mort de Gabrielle d'Eſtrées, il faut les placer en 1599. Sur ces amourettes, voyez l'Hiſtoire d'Aubigné, Tome III, Liv. II, chap. 8 ; la Confeſſion de Sancy, chap. 5 ; les remarques ſur le même Chapitre ; le Baron de *Fœneſte*, Liv. II, p. 89. de l'édition de Maillé.

Il y avoit un Conſeiller au Parlement du nom de *Clain*, ou Clein en 1626. *Théophile* lui adreſſe une de ſes Lettres. Les Lettres de Théophile, publiées par Mairet, pag. 127.

Digitized by Google

DIANE, *dite* CORISANDE D'ANDOUINS,

Comtesse de GUICHE.

DIANE, dite CORISANDE D'ANDOUINS, Vicomtesse de Louvigni, Dame de l'Escun, étoit fille unique de Paul, Vicomte de Louvigni, Seigneur de l'Escun, & de Marguerite de *Cauna*. Elle étoit encore fort jeune, lorsqu'elle épousa en 1567 Philibert de Grammont, dit le Comte de *Guiche*, Gouverneur de Bayonne, & Sénéchal de Bearn. Elle fut alors connue sous le titre *de Comtesse de Guiche*. Les services importans que la Maison de Grammont avoit rendus en Bearn à la mère de Henri IV, & ceux que la Comtesse & son mari lui rendirent eux-mêmes, furent le principe des liaisons de ce Prince avec Corisande, nom sous lequel elle est connue dans l'Histoire de son temps. Ses charmes lui firent donner le surnom de BELLE, qu'on joint encore aujourd'hui à celui de Corisande, lorsqu'on parle d'elle. Ils étoient accompagnés de beaucoup de délicatesse, &

Digitized by Google

d'un esprit supérieur, & même capable d'affaires sérieuses. Suivant les apparences, Henri la vit la premiere fois, lorsque s'étant échappé de la Cour en 1576, il alla prendre possession de son Gouvernement de Guyenne. Mais il paroît aussi que la passion du Roi ne commença qu'après la mort du Comte de Guiche, qui fut tué en 1580 au siége de la Fère; au moins étoit-ce un mystère pour l'époux qui s'engagea plus qu'aucun autre dans le parti du Roi. Il n'avoit que vingt-huit ans à sa mort, & la Comtesse n'en avoit que vingt-six ou vingt-sept. Elle demeura veuve avec deux enfans; un fils qui a été *Antoine de Grammont II* du nom, & une fille nommé *Catherine*, qui épousa le Comte de Lauzun (François Nompar de Caumont). Il faudroit supposer que le commerce du Roi & de la Comtesse auroit été porté jusqu'où il pouvoit l'être, même avant la mort du Comte, s'il étoit vrai, comme on le fait dire au fameux Comte de Grammont, dans les charmans Mémoires de Hamilton (a), *qu'il n'avoit tenu qu'au*

(a) Le Chevalier de Grammont y dit, en répondant au reproche d'ignorance, que lui fait son ami Matta : ah ! que tu fais le mauvais plaisant ! *Tu t'imagines donc que je ne connois pas les Mendores* (au lieu

Digitized by Google

Comte de Grammont son père, d'être fils de Henri IV. Mais l'autorité n'est pas assez sérieuse pour être adoptée aveuglément. On dit aussi que le même Comte de Grammont,. qui n'étoit encore que le *Chevalier* de ce nom, dit un jour au Prince de Condé, choqué du ton trop familier qu'il avoit pris avec lui, qu'*il n'étoit pas cause si son père n'avoit pas voulu être l'aîné des Césars de Vendôme.* Mais cette anecdote n'est pas une preuve plus convaincante. Il est certainement plus sûr de ne faire remonter l'amour de Henri pour Corisande qu'en 1580, après la mort du Comte de Guiche son mari.

Quelques Auteurs ont pris le parti de

de Menaut d'Aure) *ni les Corisandes? Moi? Je ne sais peut-être pas qu'il n'a tenu qu'à mon pere d'être fils de Henri IV? Le Roi vouloit à toute force le reconnoître, & jamais ce traître d'homme n'y voulut consentir. Vois un peu ce que ce seroit que les Grammont, sans ce beau travers. Ils auroient le pas devant les Césars de Vendôme. Tu as beau rire, c'est l'Evangile.* Mémoire de Grammont, par le Comte Antoine Hamilton, son beau-frère, chap. 3, pag. 11. Mais on sait ce qu'on dit de l'Auteur de ces Mémoires.

. . . . Le vif Hamilton
Toujours armé d'un trait qui blesse,
Médisoit de l'humaine espèce,
Et même, d'un peu mieux, dit-on.

Voltaire, Temple du Goût, page 194.

Digitized by Google

la sagesse de cette Belle avant & depuis son veuvage : ils assûrent que sa vertu ne succomba point, & que ce fut la raison pour laquelle le Roi l'estima tant qu'elle vécut.

Cela me paroît fort douteux d'après la manière dont il en est parlé dans la Confession de SANCY. Bellièvre, dit l'Auteur, qui avoit été dépêché par le Roi vers le Roi de Navarre, au Mont de Marsan (au sujet de l'exil ignominieux de la Reine Marguerite (voyoit tous les matins par la fenêtre de son logis la Comtesse de Guiche.... qui alloit à la Messe, accompagnée d'*Esprit*, de la petite *Lambert*, d'un *Maure*, d'un *Basque* avec une robe verte, du magot *Bertrand*, d'un *Page* Anglois, d'un *Barbet* & d'un *Laquais*. Ce Sénateur remontroit à un Huguenot leur défaut en ces termes : *J'ai vu plusieurs fois de mon temps quelques Amies de nos Rois ; mais les plus grands, voire les Princes mêmes, étoient bienheureux de guetter l'heure qu'elles sortoient de leurs logis, pour leur faire honneur. Je vois cette femme, qui est de bonne Maison, qui tourne & remue ce Prince comme elle veut ; la voilà qui va à la Messe un jour de Fête, accompagnée pour tout potage, d'un singe, d'un barbet, & d'un*

bouffon. Monsieur, *repliqua le Huguenot*, c'est qu'il n'y a en toute cette Cour ni singe, ni barbet, ni bouffon, que ce que vous voyez (*b*).

On a encore une sorte de preuve contraire à la sagesse de la Comtesse de Guiche dans quelques billets tendres & galans que le Roi lui écrivoit. L'Auteur de l'Histoire de la Rochelle en a publié deux parmi ses *Preuves* (*c*). Comme ils n'ont encore paru que dans cet Ouvrage, où peu de Lecteurs iroient les chercher, je crois qu'on ne me saura pas mauvais gré de les avoir employés ici sous la date qui leur convient. Le premier est conçu en ces termes :

« J'arrivai hier au soir de Marans, où » j'étois allé pour pourvoir à la sûreté » d'icelui. *Ah ! que je vous y souhaitois !* » C'est le lieu le plus selon votre hu- » meur que j'aye jamais vu. Pour ce seul » respect, suis-je après à l'échanger. C'est » une île renfermée de marais bocageux, » où de cent en cent pas il y a des ca-

(*b*) Confess. Cathol. de Sancy, (par d'Aubigné) p. 451, Tome II du Recueil des pièces servant à l'Histoire de Henri III, édition de 1699. Voyez les Notes, p. 481, où l'Auteur compare le scrupule des Huguenots avec la conduite du P. *Cotton*.

(*c*) Tome II, page 650.

Digitized by Google

» naux pour aller charger le bois par » bateaux ; l'eau claire, peu coulante, » les canaux de toutes grandeurs. Parmi » ces déserts, mille jardins où l'on ne va » que par bateau. L'île a deux lieues de » tour, ainsi environnée. Passe une ri- » vière au pied du Château, au milieu » du Bourg, qui est aussi logeable que » Pau. Peu de maisons qui n'entrent de sa » porte dans son petit bateau. Cette ri- » vière s'étend en deux bras, qui por- » tent non-seulement de grands bateaux ; » mais des navires de cinquante tonneaux » y viennent. Il n'y a que deux lieues » jusques-là à la mer. Certes, c'est un » canal, non une rivière. Contremont » vont les bateaux jusqu'à Niort, où il y a » douze lieues. Infinis moulins & métai- » ries insulées. Tant de sortes d'oiseaux » qui chantent de toutes sortes. De *ceux* » *de mer, je vous en envoie des plumes*. Des » poissons, c'est *une monstruosité*, que la » quantité, la grandeur & le prix. Une » grande carpe, trois sols ; & cinq un » brochet. C'est un lieu de grand trafic, » & tout par bateau. La terre très-pleine » de bleds & très-beaux. L'on y peut être » très-plaisamment en paix, & sûrement » en guerre. *L'on s'y peut réjouir avec ce* » *que l'on aime, & plaindre une absence.*

Digitized by Google

» *Je pars Jeudi pour aller à* PONS , *où je* » *ſerai plus près de vous ;* mais n'i ferai » guères de ſéjour. Je crois que mes autres » *laquais* ſont morts : il n'en eſt revenu » nul. MON AME, *tenez moi en votre bonne* » *grace ; croyez ma fidélité être blanche &* » *hors de tache. Il n'en fut jamais ſa pa-* » *reille. Si cela vous porte contentement ,* » *vivez heureuſe.* Signé HENRI.

L'Auteur de l'Hiſtoire de la Rochelle donne pour date à ce Billet l'année 1588. Il eſt certain qu'après la fameuſe journée de Coutras (*d*) du 20 Octobre 1587, le Roi de Navarre, qui y remporta une victoire complette, en négligea les avantages pour aller en Bearn retrouver ſa chère Comteſſe, auprès de laquelle ſon amour l'appelloit (*e*). En vain le Prince de Condé s'oppoſa au départ de Henri, promettant de ſe ſaiſir du paſſage de Saumur, ſi l'on vouloit lui donner des troupes. Il ne fut point écouté, non plus que les Capitaines (c'étoit le nom qu'on donnoit encore aux premiers Officiers)

(*d*) Bourg & Château en Guyenne, ſur les limites du Périgord & de la Saintonge.

(*e*) Mezeray, Abrégé chronologique, ſous l'an 1587, pag. 497, ſous le règne de Henri III, & d'après lui Buſſières, *Hiſtor. Franc. Lib.* 21, pag. 240 & ſuivantes.

Digitized by Google

qui lui remontrèrent, sans fruit, le tort qu'il faisoit à ses affaires. L'amour rendit le Héros sourd à tous les conseils; il sépara son armée, & se contenta de faire promettre à la Noblesse qui l'avoit suivi, qu'ils le rejoindroient vers la fin de Novembre, c'est-à-dire environ un mois après, sur les confins de l'Angoumois & du Périgord. Ce fut ainsi que notre Hercule alla, contre toutes les règles de la saine politique, & du devoir même, filer aux pieds de son Omphale. L'amour subjugua le vainqueur. Car d'imaginer que le Roi de Navarre, en ne poursuivant pas l'ennemi battu, comme il eût dû faire, avoit dessein d'affoiblir le parti des Protestans, aussi bien que celui des Catholiques, pour se conserver la supériorité sur l'un & sur l'autre, c'est une chimère qui ne s'accorde point avec la politique franche & nette de laquelle il faisoit profession. Il avoit déja fait une faute pareille à celle-ci, lorsqu'en Mars 1586 (*f*) il s'étoit dérobé de son armée pour aller offrir à sa belle Veuve, en Chevalier errant, quelques drapeaux qu'il venoit de gagner, en forçant le Maréchal de Matignon de lever le siége de

(*f*) D'Aubigné, Tome II, Livre V, chap. 1 & 2, & Tome III, Livre V, chap. 5 & 18.

Digitized by Google

Castels ; & nous le verrons encore exposer son trône & sa vie même avec aussi peu de raison.

Si l'on en croit d'Aubigné, Henri avoit résolu d'épouser la Comtesse ; & peut-être l'eût-il fait, sans les conseils hardis & pleins de zèle de ce Courtisan sincère, qui n'oublia rien de ce qui pouvoit servir à lui développer la faute qu'il vouloit commettre dans toute son étendue (*g*). Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs sur ce sujet.

Toute la Terre sait que Henri, qui a été le plus grand de nos Rois, a aussi été le plus foible, quand l'amour s'en est mêlé. Et c'est ce qui a fait dire à un excellent Juge (*h*), qu'il eût été un héros accompli, s'il *eût été réduit au sort d'Origène, ou d'Abélard*. Il étoit encore dans les liens de la Comtesse de Guiche au commencement de l'année 1589, suivant le second Billet rapporté par l'Historien de la Rochelle, puisqu'on ne sauroit donner à ce Billet d'autre date que celle du mois de Février de cette année. Le Roi de Navarre y parle de la maladie dangereuse qu'il avoit eue, & de

(*g*) Tablettes Anecd. & Hist. de Fr. Tome III, pag. 44.

(*h*) Bayle, dans l'article de Henri IV.

Digitized by Google

sa convalescence (*i*). Voici ce second Billet.

» Yerre n'a pu être dépêché à cause » de ma maladie, dont je m'en vais de» hors, Dieu merci. Vous orrez bientôt » parler de moi, à d'aussi bonnes ensei» gnes que Nyort. Si vous voulez dire » vrai, cette danse qui étoit venue étoit » bien fâcheuse. Je crois qu'elle vous a » bien importunée. Je ne puis guères » écrire. Certes, *mon Cœur*, j'ai vu les » cieux ouverts; mais je n'ai été assez » homme de bien pour y entrer. Dieu » veut se servir de moi encore. En deux » fois vingt-quatre heures, j'étois réduit » à être tourné avec le linceuil. Je vous » eusse fait pitié. Si ma crise avoit duré » deux heures à venir, les vers auroient » bien fait chère de moi. Sur ce point me » vient d'arriver des nouvelles de Blois. » Il étoit sorti de Paris deux mille cinq » cens hommes pour secourir Orléans, » menés par S. Paul : les troupes du Roi

(*i*) C'étoit une pleurésie, qui le réduisit à l'extrémité. Le Duc de Nevers assiégeoit la Garnache, petite ville du bas Poitou. Henri accourut pour en faire lever le siége; on étoit au mois de Janvier. Le froid étoit violent. Il descendit de cheval, s'échauffa & se refroidit. Il tomba malade & se mit au lit le 9. Le 13 Janvier on craignit pour sa vie. La place fut prise après quinze jours de siége.

Digitized by Google

» les ont taillés en pièces, de façon
» qu'on croit qu'Orléans sera pris dans
» douze jours. Je finis, parce que je me
» trouve mal. Bon jour, MON AME.

Mais si le Roi de Navarre aimoit encore Madame de Guiche, son amour pour elle trouva un terme quelque temps après. Son sort étoit de ne guérir d'une foiblesse que par une autre. La Marquise de Guercheville, de laquelle on va parler, fit sur son cœur une impression qui effaça celle que la Comtesse de Guiche y avoit faite. Engagé dans de nouvelles chaînes, il oublia celles qu'il avoit rompues à un point, qu'on eût dit qu'il ne les avoit jamais portées. Le Marquis *de Parabère*, qui avoit été le confident de l'amour de Henri pour Corisande, en fut le premier surpris. Il prit même la liberté de lui remontrer que la Comtesse ne méritoit pas une indifférence si cruelle, & un procédé qui tenoit du mépris. La bonté de Henri égaloit son inconstance en amour. Il convint de tout avec Parabère ; lui avoua que sa conduite présente s'accordoit mal avec les tendres protestations & les sermens amoureux qu'il avoit faits. Mais en avouant tous ses torts, il ajouta qu'il ne pouvoit les réparer ; & que si *son estime* & *son amitié* pouvoient

Digitized by Google

pouvoient satisfaire la Comtesse, elle n'auroit jamais lieu de se plaindre de lui. Après une déclaration aussi précise, Parabère vit bien qu'il étoit inutile de s'obstiner à exiger de Henri ce qu'il n'étoit plus en état de donner. Corisande prit son parti. Elle avoit au moins trente-cinq ans alors. Elle ne forma point de nouvel engagement, & le Roi lui tint parole. Il l'a toujours regardée avec la considération qu'on doit à une personne de mérite, aux genoux de laquelle on s'est trouvé. *Antoine de Grammont* son fils se signala dans le parti du Roi au siége de Laon, & au combat de Fontaine-Françoise : & sa Maison a joui d'une faveur constante sous Henri IV, & sous ses Successeurs.

CHARLOTTE DES ESSARS,

Comtesse de Romorentin.

CHARLOTTE DES ESSARS, Comtesse de Romorentin, étoit fille de François des Essars (*k*), Seigneur de Sautourt, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Lieutenant Général de Sa Majesté en Champagne, & de sa seconde femme Charlotte de Harlay-Chanvallon (*l*). C'étoit une personne toute charmante, une de ces femmes auxquelles on ne donne pas volontiers son estime, mais à qui l'on ne sauroit presque refuser son cœur, au moins pour quelque temps. Elle fut dans sa jeunesse, Suivante de la Comtesse de Beaumont-Harlay dans son Ambassade d'Angleterre ; si l'on en croit l'Auteur des notes des Amours de Henri IV. Mais peut-être ne la suivit-elle que comme sa parente du côté de Charlotte de Harlay sa mère.

(*k*) Tué à Trèves le 18 Juin 1590. Il étoit fils de Claude des Essars & de Gabrielle Gouffier, première femme de Claude. Voyez Anselme, Tome VIII, p. 558, n. 8 & 9.

(*l*) Fille de Louis de Harlay, Seigneur de Cezi & de Chanvallon, & de Louise de Car, Dame de Saint Quentin. Anselme, Tome VIII, *ibid.*

Digitized by Google

Henri IV qui n'étoit occupé d'aucune passion, devint amoureux de Charlotte des Essars vers l'an 1590. Leur commerce devint très-intime, & donna la naissance à deux filles, qui furent ensuite légitimées. La première fut Jeanne-Babtiste de Bourbon, légitimée par Lettres du mois de Mars 1608. Cette Princesse prit l'habit de Religieuse dans l'Abbaye de Chelles, fut ensuite nommée Coadjutrice de l'Abbaye de Fontevrault en 1624, en devint Abbesse en 1637, & mourut le 16 Juillet (*m*) 1680, très-âgée. Peu d'Abbesses ont fait autant d'honneur qu'elle à son Ordre, non-seulement par sa naissance, mais aussi par son esprit, ses talens, & sa fermeté. Ce fut elle qui obtint un Arrêt qui enjoignit aux Prieurs de son Ordre de lui donner le titre de *Mère*, en lui parlant, ou en lui écrivant (*n*).

(*m*) Suivant Anselme. L'Auteur de l'Histoire abrégée du siècle courant dit le 16 Janvier.

(*n*) Le Prieur de Fontevrault, qui l'administroit à la mort, lui disant : *Accipe* SOROR *Viaticum*; elle le regarda fixement, & lui dit : *Dîtes* MATER, *un Arrêt vous l'ordonne*. On rapporte de la même Princesse, que se plaignant avec une forte d'emportement au premier Président de Harlay d'un Arrêt qu'il venoit de prononcer contr'elle, & lui ayant dit qu'*apparemment il ignoroit qu'elle étoit du sang de* HENRI IV. *Oui, vous en êtes, Madame*, lui dit malignement ce Magistrat, *& du plus chaud, & du plus chaud*, répéta-t-il.

La seconde fille du Roi & de Mademoiselle des Essars, fut Marie-Henriette de Bourbon, qui mourut Abbesse de Chelles le 10 Février 1629.

Quoique Charlotte des Essars fût aimée du Roi, elle n'en étoit pas moins sensible à l'amour qu'eut aussi pour elle Louis de Lorraine, Cardinal de Guise, fils de Henri, tué aux Etats de Blois. Ce Seigneur, quoiqu'engagé dans l'Etat Ecclésiastique, Cardinal & Archevêque de Rheims, n'en étoit ni *moins brave, ni moins galant*. Il donna en plus d'une occasion des témoignages de sa valeur, & l'attachement qu'il eut pour la Demoiselle des Essars, fit voir qu'il n'étoit pas fort scrupuleux sur les décences de son état. Il mourut à Saintes au mois de Juin 1621, des fatigues auxquelles il s'étoit livré dans la campagne de Guyenne & au Siége de Saint Jean d'Angeli, où il accompagna Louis XIII. Il avoit eu trois fils de Mademoiselle des Essars. Le premier fut CHARLES-LOUIS de Lorraine, Abbé de Châlis, & mort Evêque de Condom le premier Juillet 1668, à Auteuil près Paris. Le second, ACHILLES de Lorraine, Comte de Romorentin, tué au fameux siége de Candie, où il commandoit en chef les troupes Véni-

Digitized by Google

tiennes. Le troisième, HENRI, dit le Chevalier de Lorraine. Il en eut aussi deux filles; CHARLOTTE de Lorraine, Abbesse de Saint Pierre de Lyon; & LOUISE, femme de Claude Pot, Seigneur de Rhodes, Grand Maître des Cérémonies de France, & premier Ecuyer tranchant du Roi, mort sans postérité en 1652.

Le Président de Grammont dans son Histoire (*o*), & l'Abbé de Marolles dans ses Mémoires (*p*) parlant d'une contestation très vive avec le Duc de Nevers, au sujet du Prieuré de la Charité, dépendant de l'Abbaye de Cluny. Le Duc de Nevers, de la Maison de Mantoue, avoit fait pourvoir son second fils, auquel on donnoit alors le nom de Prince de *Thymerais* (*q*), sur une promesse du

(*o*) Livre VIII, sur la fin.

(*p*) Pages 45 & 46 de la bonne édition, petit in-*folio*.

(*q*) Le Duc de Nevers étoit Seigneur Engagiste de la Baronnie de *Châteauneuf en Thymerais*, & avoit apparemment fait ériger cette Baronnie en Principauté pour son second fils. Il se qualifioit lui-même de Prince de Mantoue *en Thymerais*. Au reste, Châteauneuf en Thymerais est une des plus belles Baronnies de France, par le nombre & la qualité des Vassaux qui en relèvent en plein fief, foi & hommage. Et l'on dit *Duché* de Milan, *Comté* de Flandres, Baronnie de *Châteauneuf* en *Thymerais*. Le premier Baron en titre est Charles de Valois, fils, frère, oncle & père de Rois.

Digitized by Google

Cardinal de Guise. Celui-ci s'en repentit, & voulut faire passer ce Bénéfice à un des fils qu'il avoit eus de Mademoiselle des Essars. Ils plaiderent, & s'étant trouvés chez le Rapporteur, ils en vinrent aux injures, puis aux coups; & pour empêcher les suites d'un duel dans les formes entre le Duc de Nevers insulté, & le Cardinal, il fallut que le Roi fît arrêter le Prélat, & le fit mettre à la Bastille, d'où il fut transferré à Vincennes.

On a prétendu dans la suite qu'il y avoit eu un mariage caché entre le Cardinal & la Demoiselle des Essars. Et dans le grand procès qui s'éleva après la mort de Mademoiselle de Guise, arrivée le 8 Mars 1688, la Marquise d'Acy, fille d'Achilles de Lorraine (r), Comte de Romorentin, demanda à être admise à la succession en vertu d'un contrat de mariage, daté du 4 Février 1611, du Cardinal de Guise avec Mademoiselle des Essars. *Ce contrat*, dit l'Auteur du Mer-

(r) Elle étoit fille d'Achilles, dit le Chevalier de Lorraine, & d'Anne-Marie Rhingrave de Salms, & s'appelloit *Charlotte-Christine-Françoise-Marguerite de Lorraine*, & fut mariée en 1660 avec Ignace Rouhau, Marquis d'Aci. Anselme, Tome III, page 487.

eure historique & politique (*s*), *muni de la Bénédiction nuptiale faite en forme, &, qui plus est, d'une dispense du Pape, portant permission à ce Cardinal de posséder des bénéfices, nonobstant son mariage* (*t*). Quoique la Marquise d'Acy fut une des femmes de France qui se démêlât mieux d'un procès, elle succomba contre le Prince de Condé, qui se trouva héritier à cause de la Princesse de Condé sa femme, Anne, Palatine de Bavière (*u*). Le mariage clandestin du Cardinal de Guise & de Charlotte des Essars est un fait assez probable, & ce fut apparemment ce qui détermina François de l'Hôpital (*x*), qu'on appelloit alors *du Hallier*,

(*s*) Avril 1688, pp. 375 & 376. Voyez Bayle à l'article Guise (Louis de Lorraine, Cardinal de) remarque B, p. 664, col 1; & Anselme, Tome II, p. 88 de la dernière édition, n. 35.

(*t*) On prétend que par une Bulle particulière les enfans des Cardinaux, même Prêtres, sont capables de leur succéder, & que cela se juge ainsi à Rome.

(*u*) Anne, Palatine de Bavière, Princesse de Condé, étoit fille d'Anne de Gonzague, petite-fille de Charles de Gonzague, & d'une fille du Duc de Mayenne Charles de Lorraine, qui étoit frère de Henri, tué a Blois, & fils de François, Duc de Guise, tué à Orléans.

(*x*) François de l'Hopital, Comte de Rosnai, Seigneur du Hallier, étoit fils de Louis de l'Hopital, Marquis de Vitry, mort à Londres en 1611; & de Françoise de Brichanteau, fille de Nicolas, Seigneur de Beauvais-Nangis.

Digitized by Google

à passer jusqu'au mariage avec elle. Le contrat en fut passé à Rumilli-l'Albanois en Piémont le 4 Novembre 1630. Il la considéra *comme veuve d'un Prince*, & crut son honneur moins intéressé en prenant les choses sur ce pied.

Si l'on en croyoit l'Auteur des remarques sur les *Amours de Henri le Grand*, M. *du Hallier* auroit remporté une plus grande victoire sur les *scrupules matrimoniaux*; & les préjugés qui paroissoient devoir l'arrêter. Non-seulement cet Ecrivain traite la Demoiselle des Essars de *Fille naturelle du Baron de Sautour* & de la *Dame de Dheni*; ce qui est faux, & tout-à-fait opposé à ce qu'en dit Anselme dans la généalogie de la Maison de l'Hôpital; mais il ajoute qu'après la mort du Cardinal de Guise, qui arriva, comme je l'ai remarqué, en 1621, elle fut aimée de *Monsieur de Vic*, Archevêque d'Auch, pendant trois ans, & que ce ne fut qu'après cette troisième aventure que M. *du Hallier* l'épousa, en disant que François de l'Hôpital, devenu Maréchal de France, avoit pris une seconde alliance le 28 Août 1633 avec *Françoise Mignot* (y). Le P. Anselme avoit jetté Bayle

(y) Qui épousa le 14 Décembre 1672 Jean-Casimir, Roi de Pologne, Abbé de Saint Germain-des-

en

en erreur. En partant du point certain de la mort de Catherine des Essars, fixée en 1651, le Critique avoit dit : » Il faut » en conclure que François de l'Hopital » fit rompre son mariage, puisqu'il épousa » une seconde femme en 1633. Il ne » trouva peut-être pas, ajoutoit-il, qu'elle

Prés. Elle étoit veuve en premieres noces de *Pierre Desportes*, qu'on appelloit *Bretonvilliers*, Trésorier & Receveur Général du Dauphiné ; & ce ne fut qu'en 1653 qu'elle épousa le Maréchal de l'Hopital. Le contrat de mariage est daté du 25 Août de la même année 1653. Voyez Anselme, Tome VII, page 439, dans la Généalogie de la Maison de l'Hopital de la Branche de Vitry. C'est ainsi que Jean Loret parle de ce mariage dans sa Muse historique, Liv. II, Lettre XLVIII, du 3 Décembre 1651.

Le Maréchal de l'Hopital
Ne veut point au lit nuptial
Admettre de jeune personne,
Qui beaucoup de plaisir lui donne ;
Mais une qui lui dise *tien*,
Je t'apporte beaucoup de bien.
C'est pourquoi ledit personnage
S'en va contracter mariage,
(Disent certains Particuliers)
Avec Dame Bretonvilliers,
Qui pour posséder ce brave homme,
Lui baille une assez grande somme ;
Et c'est enfin la vérité,
Qu'elle achete la dignité,
(Outre son bon temps de veuvage)
Cent mille écus & davantage....

Digitized by Google

» fût aussi riche qu'il l'avoit crue. Il s'é-
» toit imaginé apparemment que la Maî-
» tresse successive du Roi de France &
» de deux Archevêques, avoit amassé de
» grands biens, & que s'il est permis à
» un homme de qualité de se marier avec
» une fille de basse naissance, mais qui
» lui apporte les grands trésors d'un Fi-
» nancier, il ne doit pas lui être défendu
» de mettre en fort bon état ses affaires
» domestiques, en épousant une personne
» à qui les galanteries ont procuré un
» gros revenu. S'il raisonna de la sorte,
» continue le même Auteur, & s'il trou-
» va dans la suite que la fortune de la
» Dame ne réparoit ni le défaut de jeu-
» nesse, ni le défaut de réputation, que
» restoit-il à faire que de casser le con-
» trat? Quoiqu'il en soit, la Dame par-
» vint au grand but des personnes de son
» sexe. Elle eut un mari, elle entra au
» port malgré tant d'orages & tant de
» naufrages.

Mieux instruit, & ayant appris que le Maréchal de l'Hopital n'avoit épousé Françoise Mignot sa seconde femme qu'en 1653, Bayle retracta ses doutes & ses conjectures. Il avoit même dessein de supprimer ses réflexions; mais comme elles peuvent s'appliquer à d'autres sujets,

il les a laissé subsister dans les remarques ajoutées à l'article du Maréchal (François) de l'Hopital. Il en résulte au moins que Bayle n'étoit pas fort instruit lorsqu'il travailla à cet article, & qu'il risqua les conjectures que contiennent ses remarques. L'Histoire de Louis XIII de le Vassor (z), les Mémoires de Beauveau, & quelques autres Livres, lui auroient appris qu'en 1639 M. du Hallier, alors Gouverneur de Nancy, fit un projet de paix entre la France & le Duc Charles de Lorraine, *à l'instigation de Madame des Essars qu'il avoit épousée, & qu'il aimoit passionnément*, dit le Vassor, d'après les Mémoires de Beauveau.

Qu'on me permette de m'arrêter sur ces dernières expressions de l'Historien de Louis XIII. Si le motif qu'il attribue à la conduite de du Hallier, c'est-à-dire, *un amour qui alloit jusqu'à la passion*, étoit réel, il falloit que Charlotte des Essars fût une des plus belles femmes de son temps, & une de ces personnes rares auxquelles ni les années, ni le nombre des enfans ne font point de tort. En effet, en 1639, époque de l'intrigue de laquelle il s'agit, elle avoit plus de cinquante ans;

(z) Le Vassor, Histoire de Louis XIII, pag. 657, sous l'année 1639, édition in-4°.

à la mort de Henri IV (en 1610) elle avoit déja eu deux enfans; en 1621 que mourut le Cardinal de Guise, elle étoit mère de huit enfans, puisqu'elle en eut six de ce Prélat. Près de vingt ans s'étoient écoulés depuis; elle eût pu être bisaïeule, & les époux avoient environ dix ans de mariage. Un amour de passion s'accorde mal avec toutes ces circonstances: le Vassor n'y a point fait attention, non plus que M. de Beauveau qu'il copie.

» Cette Dame, continue le même Au-
» teur, avoit eu *un fils de son mariage*
» *clandestin* avec le Cardinal de Guise,
» que les parens de celui-ci ne vouloient
» pas reconnoître pour légitime. Il s'étoit
» mis au service du Duc de Lorraine,
» & se faisoit appeller le Chevalier de
» Romorentin (*a*). Flattée d'obtenir la
» légitimation de ses fils, la Dame des
» Essars cherchoit à rendre quelque ser-
» vice au Duc, & croyoit venir à bout
» de son projet, si elle pouvoit procu-
» rer sa réconciliation avec le Roi. Je ne
» sais pas, continue le Vassor, qui fut
» employé de sa part pour insinuer à la

(*a*) C'étoit le père de la Marquise d'Aci, dont on vient de parler. Voyez la note ci-dessus.

» Cantecroix (*b*), que son intérêt parti-
» culier étant de devenir bientôt Sou-
» veraine, elle devoit mettre tout en
» œuvre pour persuader au Duc Charles
» III d'accepter la paix que la France lui
» offroit, & que personne du monde ne
» pouvoit le servir avec plus de fran-
» chise, dans cette occasion, que du
» Hallier.

Le Duc de Lorraine, persuadé par la Princesse de Cantecroix, & déja dégoûté des Espagnols, écouta le Gouverneur de Nancy. La négociation entamée par la Grange aux Ormes, fut continuée par du Hallier. L'intrigue étoit liée entre la Dame des Essars & son mari, le Duc de Lorraine, & le Cardinal de Richelieu. Elle se termina par le Traité de Saint Germain (*c*) de 1642. Mais le Duc n'exécutant pas ses promesses, & ne se voyant pas en état de se maintenir, se retira avec ses troupes dans son

(*b*) Beatrix de *Cuzance*, dite la Princesse de *Cantecroix*, que le Duc Charles III ou IV, suivant d'autres, avoit épousée du vivant de la Duchesse Nicole, fille du Duc Henri, sa femme, & qui fut mère de CHARLES-HENRI, dit le Prince de Commercy, & d'ANNE, Comtesse de l'*Isle-Bonne*. Cette Dame a donné le sujet d'un Roman intitulé *Les Amours du Duc de Lorraine Charles III, & de la Princesse de Cantecroix.*

(*c*) Du 2 Avril.

Digitized by Google

ancien poste, entre la Sambre & la Meuse.

Pour colorer sa retraite, dit Beauveau dans ses Mémoires (*d*), il dépêcha un courier à Richelieu, & protesta que s'il retournoit en cet endroit, ce n'étoit pas qu'il eût dessein de rompre le Traité; mais que la des Essars l'ayant fait avertir qu'on pensoit à l'arrêter, il croyoit devoir mettre sa personne en sureté. L'avis prétexté par le Duc de Lorraine, n'étoit qu'un moyen de se venger de Madame des Essars, qui l'avoit engagé au Traité de Saint Germain, duquel il étoit fort mécontent. Il est vrai que Madame des Essars, extrêmement attentive à obliger le Duc de Lorraine, toujours dans l'espérance de voir légitimer les enfans qu'elle avoit eus du Cardinal de Guise, avoit écrit à une Religieuse de Nancy (*e*), sa confidente, que Richelieu mécontent du Duc, prenoit des mesures pour le faire arrêter, & que la Religieuse avoit fait passer cette Lettre au Duc, qui la joignit à celle qu'il écrivit au Cardinal Ministre. Sans doute la Princesse de Can-

(*d*) Page 76. Le Vassor, Histoire de Louis XIII, sous l'an 1641, Tome VI, Livre XLVII, page 243, de l'édition *in*-4°.

(*e*) La Mère Angélique, Supérieure de la Congrégation de Nancy.

Digitized by Google

tecroix, de laquelle Madame des Essars s'étoit servie pour déterminer le Duc à la démarche qu'il venoit de faire, étoit de moitié dans la vengeance. Le Cardinal trompé, ne vit pas tranquillement que Madame des Essars, qu'il avoit employée, agît directement contre lui. Il donna aussi-tôt ordre à son mari, qui faisoit alors le siége de la Charité, d'envoyer sa femme dans une de ses maisons, de changer le Major de la Garnison de Nancy, & de venir rendre compte à la Cour de sa conduite, & de celle de sa femme. Du Hallier obéit, & eut le bonheur de n'être point enveloppé dans la disgrace de sa femme, sur laquelle il lui étoit aisé de rejetter toute la faute, ayant été avec la Princesse de Cantecroix l'ame de toute cette intrigue, où il avoit été trompé aussi-bien que le Cardinal. Madame des Essars resta au lieu de son exil. Son projet chimérique de faire légitimer les enfans de son prétendu mariage, s'éclipsa, aussi-bien que celui qu'avoit la Princesse de Cantecroix de faire rompre le mariage du Duc avec la Duchesse Nicole. Elle mourut dans une retraite forcée, dix ans après son exil, c'est-à-dire le 8 Juillet 1651, sans enfans de

Digitized by Google

du Hallier, qui fut depuis le Maréchal de l'Hopital (*f*).

(*f*) Loret, dans sa Muse historique, Livre II, Lettre XXVI, datée du 2 Juillet 1651, dit en parlant de sa maladie :

De l'Hopital la Maréchale,
Plus antique qu'une médaille,
Est malade pareillement....

Il dit, en parlant de sa mort dans la Lettre du 16 Juillet de la même année :

Lundi, la mort d'un coup fatal,
De Madame de l'Hopital,
Abrégea les jours & la vie,
Sans pourtant qu'elle en eût envie.
Car le monde elle n'a quitté,
(Nonobstant son antiquité)
Qu'avec extrême répugnance :
Et sa dernière doléence,
Ce fut de dire : *Ah ! jour de Dieu !*
Faut-il que je m'en aille ! Adieu.
Pour Monsieur son mari qui reste,
Après cette perte funeste,
Au lieu de faire le pleureux,
Il se doit tenir très-heureux ;
Car s'il veut encore une femme,
Mainte Mignone & mainte Dame,
Et de grande condition,
Sont à sa disposition....

Digitized by Google

JACQUELINE DE BUEIL,

Comtesse de Moret.

JACQUELINE DE BUEIL, Comtesse de *Moret*, étoit fille de *Claude* de Bueil (*a*), Seigneur de Courcillon, & de Catherine de *Montecler*. Ce Seigneur de Courcillon s'étoit distingué au service de Henri IV pendant les guerres de la Ligue & les troubles de l'Etat. Blessé & fait prisonnier au combat de Craon en Bretagne, il paya dix mille écus de rançon. Il fut ensuite envoyé en Bretagne, & y traita pour le Roi avec les plus considérables du parti du Duc de Mercœur. Il mourut en 1596, qui fut aussi l'année de la mort de Catherine de Montecler, mère de Jacqueline de Bueil.

Cette jeune Demoiselle devenue maîtresse de ses actions, dans un temps où la Cour avoit passé de la galanterie à la

(*a*) Claude de Bueil, d'une ancienne Noblesse de ce nom, Sire de Bueil, Seigneur de Courcillon & de la Machère, étoit fils de Louis de Bueil, Comte de Sancerre, & de Jacqueline de la Trémoille. On fait remonter cette Maison jusqu'à Jean, premier du nom, Sire de Bueil en Touraine, Ecuyer d'honneur du Roi Charles le Bel en 1321. Voyez Anselme, Tome VII, p. 852.

débauche, toucha Henri IV par sa jeunesse & sa beauté. Ce Prince avoit tous les jours des sujets de mécontentemens de Henriette de Balzac, Marquise de Verneuil. On venoit de découvrir une conspiration contre la personne de Sa Majesté, dont elle étoit le chef. Henri, pour écarter les idées qui le rappelloient malgré lui à la Marquise de Verneuil, se livra aux charmes de la jeune de Bueil. Pour s'en assûrer la possession, il lui chercha un mari, qui ne vit dans ce mariage que la fortune qu'il y trouvoit, sans y rien prétendre davantage. L'Auteur du Journal de Henri IV (*h*) s'explique ainsi à ce sujet.

» Le Mardi 5 du mois d'Octobre » (1604) à six heures du matin, Ma» demoiselle de Bueil, nouvelle Maîtresse » du Roi, épousa à Saint Maur-des Fossés » le jeune Chanvallon (*i*), Gentil» homme, bon Musicien, & joueur de » luth, piètre, ainsi qu'on disoit, de » tout le reste, *même des biens de ce* » *monde* (*k*). Il eut l'honneur de coucher

(*h*) Tome II, p. 61, sous l'an 1604.

(*i*) Philippe de Harlay, Comte de Cézy, mort en 1652.

(*k*) Je soupçonne que le sens de ces mots ne regarde point la fortune, & qu'ils doivent être pris dans une signification toute autre, dont on

» le premier avec sa mariée, mais éclairé
» (ainsi qu'on disoit) tant qu'il y demeura des flambeaux, & veillé de
» Gentilshommes, par commandement
» du Roi, qui le lendemain coucha avec
» elle à Paris au logis de Montauban,
» où il fut au lit jusqu'à deux heures
» après midi. On disoit que son mari étoit
» couché en un petit galetas au-dessus
» de la chambre du Roi. Et ainsi, dit
» Létoile, étoit dessus sa femme; mais
» y avoit un plancher entre-deux (*l*).

Sur la fin de cette même année, Henri IV, qui avoit résolu de rompre avec Henriette de Balzac, fit Mademoiselle de *Bueil*, *Comtesse de Moret* (*m*). Cette passion ne servoit que de diversion à celle

trouve des exemples dans *Monstrelet*, & dans quelques autres Auteurs du seizième & du dix septième siècle.

(*l*) Sur ce mariage voyez l'Euphormion de Barclay, seconde Partie, pages 151 & suivantes jusqu'à la page 156 de l'édition *in*-16. d'Hollande de 1634, chez Blaeu. L'Auteur parle de *Jacqueline de Beuil*, sous le nom de CASINA, & nomme CHANVALLON, OLYMPION. L'endroit mérite d'être lu; & le satirique qui donna une formule du contrat de mariage relative à ce que dit l'Etoile, semble aussi parler de l'impuissance du mari, par le *ceste conjugal* qu'il lui donne *si bien noué, qu'il ne falloit pas moins que des années entières pour le dénouer*.

(*m*) Journal de Henri IV, Tome II, p. 67, sous l'an 1604.

Digitized by Google

que le Roi avoit pour Mademoiselle d'Entragues, & n'occupoit, pour ainsi dire, le cœur de Henri, que par caprice. Cependant la Reine jalouse de toutes les personnes auxquelles le Roi s'attachoit plus particulièrement, fit voir son chagrin à la Comtesse de Moret. Elle devoit être d'un Ballet qui devoit se faire à la Cour au temps du Carnaval de l'année 1606; les mesures étoient prises sur ce pied-là. La Reine qui étoit de la partie, déclara qu'elle ne consentiroit jamais que la Comtesse de Moret en fût; & le Ballet n'eut pas lieu.

La Comtesse qui n'avoit pas lieu de compter sur le cœur du Roi, toujours occupé de la Marquise de Verneuil, pensa à profiter de la faveur où elle étoit, & du pouvoir de ses charmes, pour se procurer quelque établissement considérable à la Cour. Elle avoit plu au Prince de Joinville, fils du Duc de Guise, tué à Blois, & de Cathérine de Clèves (*n*), allié au Roi

(*n*) Catherine de Clèves, veuve en premières noces d'Antoine de Croy, Prince de *Portien*, & en secondes nôces de *Henri* de *Lorraine*, tué aux Etats de Blois, étoit fille de *François de Cleves*, Duc de Nivernois, & de *Marguerite de Bourbon*, tante de Henri IV. Ainsi elle étoit cousine germaine de Henri IV, qui avoit le germain sur le Prince de Joinville.

Digitized by Google

par sa mère ; & ce jeune Prince n'étoit pas maltraité, & n'avoit pas lieu de se plaindre de la Comtesse. Ils vivoient en très-bonne intelligence. Il n'étoit guères possible que leurs liaisons fussent long-temps secrettes. Henri en fut instruit, & choqué de la conduite des deux Amans, il alla aussi-tôt chez la Comtesse, à laquelle il reprocha vivement sa perfidie. Il n'y avoit pas moyen de la nier ; & Henri n'étoit pas assez amoureux pour qu'on pût l'aveugler. La Comtesse de Moret ne sachant comment s'excuser, crut en avoir trouvé le moyen, en disant au Roi, que ses liaisons avec le Prince de Joinville devoient d'autant moins lui déplaire, qu'elles avoient un but légitime ; que sans doute il ne trouveroit pas mauvais qu'elle pensât à un mariage aussi avantageux pour elle que le pouvoit être celui qu'elle feroit avec le Prince de Joinville ; qu'il le lui avoit proposé, & que si elle ne lui en avoit pas parlé jusqu'alors, c'est qu'elle n'en avoit point encore trouvé d'occasion favorable.

Il se peut faire que le Prince jeune & amoureux eût effectivement parlé de mariage à la Comtesse de Moret ; mais la proposition ne s'étoit faite, si elle l'avoit été, qu'entr'eux. Le Roi vif & naturel

V. J. Kulanyi

Digitized by Google

lement emporté dans ces occasions, ne manqua pas d'envoyer chercher la mère du Prince; lui dit qu'*il avoit à se plaindre de son fils; le menaça.* Et ajouta qu'*il le feroit punir avec la dernière rigueur; que ce n'étoit pas là la première fois qu'il lui manquoit* (o) *; que c'étoit retomber trop souvent dans la même faute; qu'enfin il ne pouvoit lui pardonner celle qu'il venoit de faire, s'il ne tenoit pas tout ce qu'il avoit promis à la Comtesse de Moret.*

Eh! Sire, que lui a-t-il promis, dit la Duchesse de Guise? De l'épouser, reprit le Roi; & ce n'est qu'à ce prix que je veux bien oublier sa faute. Qu'on épouse ma Maîtresse, à la bonne heure, ajouta-t-il, j'y consens; mais qu'on me la dispute, & qu'on s'en tienne à en être le galant, c'est ce que je ne souffrirai point. Et si je pardonne au Prince de Joinville, c'est qu'il est votre fils, & que

(o) En 1602, à la fin de l'année, le Roi avoit eu dessein de faire mettre le Prince de Joinville à la Bastille, comme complice, disoit-on, de la conspiration du Maréchal de Biron. Il fut donné en garde au Duc de Guise son frère, qui répondit de lui. De la manière dont parle *Létoile*, il paroît qu'il s'agissoit de quelque *tracasserie* de Cour. Voyez le Journal de Henri IV, Tome I, p. 219. Novembre. 1602. Mathieu, Histoire de Henri IV, Livre IV, troisième narration, p. 133, dit: L'année s'acheva par quelques *brouilleries d'amour*, qui mirent le Roi en colère & firent sortir le Prince Joinville de la Cour.

Digitized by Google

vous êtes ma parente. Cette vieille Princesse, fière & glorieuse, bien loin de l'appaiser par des excuses & quelque humiliation, le prit si haut avec le Roi, & lui en dit tant qu'il perdit patience. Il envoya des Gardes pour arrêter le Prince de Joinville, lequel étoit peut-être instruit que la Comtesse s'étoit déja retirée ; & la chose alla si avant, que tout ce que purent obtenir ses parens fut qu'il sortiroit du Royaume, pour n'y jamais revenir. En effet il ne reparut qu'après la mort du Roi. Sa colère avoit plus d'un motif ; la maison de Guise sembloit s'opiniâtrer à lui contester ce qu'il avoit de plus cher ; & n'étant plus en état de lui disputer le trône, comme avoit fait le dernier Duc de Guise, ses enfans en vouloient à ses Maîtresses. Tandis que le Prince de Joinville s'attachoit à la Comtesse de Moret, le Duc de Guise son aîné en vouloit à la Marquise de Verneuil. Si cette découverte ne détacha pas tout-à-fait le Roi de Madame de Moret, elle contribua beaucoup à son indifférence pour elle ; cependant il ne laissa pas de légitimer au mois de Janvier 1608, *Antoine de Bourbon, Comte de Moret*, qui fut le fruit de son amour pour la Comtesse, & né en 1607. Il le

mit en état de soutenir le rang illustre où il l'élevoit, en lui donnant les Abbayes de *Savigny*, de *Saint Etienne de Caën*, de *Saint Victor de Marseille*, & de *Signi*.

La tendresse du Roi pour le Comte de Moret fut justifiée par la valeur & les autres belles qualités par lesquelles il se distingua dans la suite. C'étoit la générosité, l'ardeur pour la gloire, le courage de Henri IV. Il étoit même devenu redoutable à Louis XIII, lorsqu'il périt en 1632, à l'âge de vingt-cinq ans, au combat de Castelnaudari (*f*). De cette

(*f*) Le Comte de Moret commandoit la gauche; & M. de Montmorency la droite de l'armée, sous les ordres de Gaston, dit Monsieur, frère de Louis XIII. L'ordre étoit donné de ne point engager l'attaque avant la jonction de toute l'infanterie & de l'artillerie. Le Comte de Moret impatient d'acquérir de l'honneur à ses premières armes, ne put s'empêcher d'aller affronter une Compagnie de Cavalerie qu'il apperçut près de lui, & de tirer le coup de pistolet. Le Capitaine nommé Bideran, l'attend de pied ferme, & lui lâche le sien dans le petit ventre. Le Comte mourut deux heures après. Pointis & le Vassor, Hist. de Louis XIII, Livre XXXII, p. 156, Tome IV, *in*-4°. Mémoires de Beauveau, p. 27. On a publié que le Comte de Moret n'étoit point mort à la bataille de Castelnaudari; mais qu'il s'étoit retiré dans un Hermitage en Anjou, où il avoit saintement fini ses jours en 1671, sous le nom de Frère JEAN-BAPTISTE. On a prétendu confirmer cette idée singulière dans la Vie de l'Hermite d'Anjou, publiée en 1699, sous le nom emprunté de M. *Gardet*, Prêtre.

…tention pour son fils naturel, il n'en faut pas conclure une continuation de tendresse de la part du Roi pour la mère; Henri paroît avoir entièrement rompu avec elle les dernières années de sa vie. La Comtesse avoit fait déclarer nul son mariage avec Chanvallon, peu de temps après, je crois pour raison d'impuissance. L'époux même, qui n'avoit fait que suivre les ordres du Maître en se mariant, n'avoit fait aucune résistance à la rupture du mariage. Ainsi libre à tous égards, après la mort de Henri IV, elle se remaria en 1617 avec René Dubec, second du nom, dit le Marquis de Vardes, fils de René premier, & d'Hélène d'O; & eut de ce mariage deux fils, dont l'aîné François Dubec, Marquis de Vardes, & célèbre dans l'Histoire galante du règne de Louis XIV.

ANTOINETTE DE PONS,

Marquise de Guercheville.

ANTOINETTE DE PONS, Marquise de Guercheville, qui succéda à la faveur de la Comtesse de Guiche, étoit fille d'Antoine, Sire de *Pons*, Comte de Marennes, mort en 1580, & de Marie de Montechenu, Dame de Guercheville, sa seconde femme (*q*). Elle avoit été élevée à la Cour de Henri III, & elle y avoit puisé cette politesse aisée, cette finesse de conversation, *ce ton* qui étoit

(*q*) Antoine *de Pons* avoit épousé en premières noces *Anne de Parthenay-l'Archevêque*, fille de Jean, & de Michelle de Saubonne. Anne de Parthenay eut pour nièce CATHERINE DE PARTHENAY, fille de *Jean* de Parthenay-l'Archevêque, Seigneur de Soubise, mariée en 1568 au Baron de Pons, & en 1575 à René DE ROHAN II, mort en 1585. Célèbre par son mérite & sa vertu, Catherine l'est encore plus par sa postérité, & en particulier par CATHERINE de Rohan, *Duchesse de Deux-Ponts* sa fille, morte le 10 Mai 1607, & qui lui paya l'amour que Henri IV eut pour elle, de cette belle réponse : *Je suis trop pauvre pour être votre femme, & de trop bonne Maison pour être votre maîtresse.* Voyez Bayle, article PARTHENAY (*Catherine*) dans le texte. Anselme, Tome IV, généalogie de Rohan, page 72. Il est singulier que parmi les Maîtresses de Henri IV, il ne se trouve que des Catholiques, même dans le temps qu'il ne l'étoit pas !

Digitized by Google

particulier à cette Cour la plus polie qu'on ait vue, sans en contracter les défauts. C'étoit en quoi la Marquise de Guercheville l'emportoit sur la Comtesse de Guiche, qui n'avoit presque pas paru à la Cour. En matière de constance, la morale de Henri IV étoit fort relâchée. Il se livra, comme cela lui arrivoit ordinairement, avec une vivacité extraordinaire de sentiment, à sa nouvelle Maîtresse. Ce fut en 1590, pendant la campagne que fit le Roi en Normandie, qu'il eut occasion de voir la Marquise qui étoit alors sur ses Terres. Elle étoit veuve de *Henri de Silly, Comte de la Roche-guyon*, mort en 1586, belle & jeune encore; & malheureusement pour la Comtesse de Guiche, il y avoit près de dix ans que duroit la passion du Roi pour elle. Madame de Guercheville ne fut sans doute pas insensible aux démarches que Henri fit pour lui persuader son amour. Il est bien difficile qu'une femme, quelque vertueuse qu'elle puisse être, ne se félicite pas d'une pareille conquête! il ne faut pour cela qu'un sentiment de l'amour propre le plus ménagé. Mais cependant son triomphe ne l'éblouit point, & sa défaite n'en fut point la suite.

Digitized by Google

Le Roi qui faisoit alors de très-grands progrès sur ses ennemis, n'en fit point de décisifs sur le cœur de la Marquise, qui tint bon contre toutes les attaques de son amant. Il en vint avec elle aux propositions de mariage. Elles étoient si peu raisonnables, que Madame de Guercheville n'en fut pas plus touchée que des autres moyens qu'il avoit employés pour la vaincre. En effet, que la veuve d'un Gentilhomme montât sur le trône, c'est ce que la passion de Henri lui fit peut-être imaginer comme une chose croyable; mais ce que ne crut point la Marquise. Ses refus furent si constans, que le Roi reconnut enfin l'inutilité de sa poursuite; il chercha à écarter l'idée de sa Maîtresse, & ne conserva que le souvenir de sa vertu, dont il fit l'éloge en toute occasion. Il s'employa à lui procurer un mari digne d'elle, & prit la peine d'écrire lui-même à la Marquise de Guercheville en faveur de Charles Duplessis, Seigneur de Liancourt (r), Comte de Beaumont, Chevalier des Ordres de Sa Majesté. Comme il n'y avoit aucun engagement entre cette Dame & Henri IV, elle accepta volontiers un époux de la main

(r) Il mourut Gouverneur de Paris le 20 Octobre 1620.

de son Amant. Ce mariage fait sous les auspices du Monarque & de la vertu, fut heureux. Le contrat en fut signé par Sa Majesté le 17 Février 1594.

Henri touché de sa vertu, lui avoit dit, en abandonnant ses projets galans, que puisqu'elle étoit *réellement Dame d'honneur, elle le seroit de la Reine qu'il mettroit sur le trône par son mariage.* Il n'oublia point sa promesse, & Madame de Guercheville fut la première qu'il nomma *Dame d'honneur* de Marie de Médicis. Elle alla en cette qualité recevoir la Reine à Marseille, & suivit cette Princesse à Lyon. Elle servit long-tems de modèle à la Cour, où on la citoit pour un exemple de ce que peut la vertu sur les personnes même qui l'attaquent, & mourut généralement respectée, après douze ans de veuvage, le 16 Janvier 1632, mère de *Roger Duplessis*, fait Duc de la Rocheguyon, Pair de France, & de Gabrielle Duplessis, Duchesse de la Rochefoucault (*s*).

(*s*) Voyez Anselme, Tome IV, p. 756, Généalogie de Duplessis, branche de *Liancourt.*

MARIE DE BEAUVILLIERS,

Abbesse de Montmartre.

LE peu de progrès que fit Henri IV sur le cœur de la Marquise de Guercheville, le détermina à chercher une Maîtresse plus indulgente, & des plaisirs plus touchans que ceux que donne la vertu qu'on est contraint d'admirer. Il crut avoir trouvé ce qu'il cherchoit au siége de Paris. Il avoit assiégé cette ville immense au mois de Mai 1590. S'il avoit pu se résoudre aux excès où se porte un ennemi déclaré, il s'en fût rendu le maître. Mais c'étoit un père qui vouloit réduire ses enfans aux loix du devoir. Il n'agissoit qu'avec une sorte de tendresse, & des ménagemens qui éloignoient son triomphe. Ce fut pendant les opérations de ce siége, qu'il vit *Marie de Beauvilliers*, fille de Claude, Comte de Saint Aignan, mort à la suite du Duc d'Alençon en 1583, & de Marie Babou de la Bourdaisière. Elle étoit à peine âgée de dix-sept ans, étant née le 26 Avril 1574. Elle avoit été élevée dès l'enfance au Monastère de Beaumont-lès-Tours,

Digitized by Google

auprès d'Anne Babou de la Bourdaisière sa tante, de laquelle elle fut dans la suite nommée Coadjutrice. Il ne paroît pas qu'elle ait été nommée Abbesse de Montmartre avant l'an 1597. Ainsi on auroit tort de lui donner cette qualité dès l'an 1590; & en effet son âge ne paroît pas s'accorder avec le titre d'Abbesse.

Sa vocation, ainsi que celle de bien d'autres filles de qualité, n'étoit autre que le vœu de ses parens, une fortune à ménager, & un grand nombre d'enfans (t); & elle étoit de ces victimes qui font hautement vœu de chasteté, en reclamant tout bas contre la dureté de l'usage & l'injustice du sort (u). Henri n'eut pas beaucoup de peine à persuader à *Madame de Beauvilliers* qu'il y avoit dans le monde quelque chose de plus agréable que la retraite. En la flattant de sa tendresse, il lui fit concevoir l'espérance d'une entière liberté. Le Roi fit conduire sa nouvelle maîtresse à Senlis,

(t) Il y en avoit neuf à la mort de son père, trois garçons & six filles.

(u) *Captivus pudor ingratis addicitur aris,*
Nec contempta perit miseris, sed adempta voluptas
Corporis intacti, non mens intacta tenetur.....

Prudent. adversus Symmachum, Lib. II, p. m. 426, éd. de 1566.

& s'occupa d'elle autant que le lui permirent ses affaires, qui étoient alors dans une espèce de crise, & à la veille du dénoûment heureux qu'elles eurent par son entrée dans Paris. Il n'épargna rien pour rendre le séjour de Senlis agréable à sa nouvelle conquête. Mais Henri n'aimoit pas un triomphe facile; & ce Prince si impétueux dans ses passions, si prompt à leur sacrifier ses plus chers intérêts, n'étoit capable de constance, qu'autant que celles qu'il aimoit, étoient capables de lui rendre leurs faveurs précieuses par le prix des difficultés. Si Madame de Beauvilliers compta sur une acquisition durable, elle se méprit. Il vit Gabrielle d'Estrées, & ne pensa plus aux charmes de la première. Elle prit elle-même le parti de retourner dans son Abbaye.

Il n'étoit pas extraordinaire dans un temps de troubles pareil à celui où l'on étoit, qu'une Abbesse, ou une Religieuse de qualité sortît de sa Maison pour éviter les désordres des gens de guerre. Par les titres qu'elle prenoit en 1597, d'*Abbesse, Dame de Montmartre*, des *Porcherons*, & *du fort aux Dames*, il paroît qu'elle obtint de la Cour les faveurs qu'elle pouvoit en attendre, dans les engagemens où elle étoit. Ceux qui veulent

Digitized by Google

veulent s'instruire de ce qu'elle fit en cette qualité d'Abbesse pendant cinquante-neuf ans, c'est-à-dire, depuis 1597 qu'elle fut nommée par Henri IV, jusqu'en 1656 qu'elle mourut (x), peuvent consulter les antiquités de Montmartre du P. Léon, Carme.

(x) Le 23 Avril, âgée de 80 ans.

Digitized by Google

GABRIELLE D'ESTRÉES.

De toutes les Dames qui furent aimées par Henri IV, la plus célèbre fut Gabrielle d'Estrées, qu'il fit d'abord Marquise de Monceaux, puis Duchesse de Beaufort. Son nom est presque aussi connu, du moins en France, que celui de Henri ; & il n'y a pas cinquante ans que la belle Gabrielle faisoit encore l'objet de l'entretien de nos mères. Elle étoit fille d'*Antoine d'Estrées*, quatrième du nom, Gouverneur, Sénéchal & premier Baron de Boulonnois, Vicomte de Soissons & de Bersy, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi de la première création de 1578, Gouverneur de la Fère, de Paris & de l'Isle de France, & de *Françoise Babou* (*y*), seconde fille de Jean, Seigneur de la Bourdaisière, & de Françoise Robertet. Ce qui a contribué à entretenir le souvenir de

(*y*) Françoise Babou étoit sœur de Marie, mère de l'Abbesse de Montmartre, de laquelle nous venons de parler ; & ainsi Gabrielle d'Estrées & Marie de Beauvilliers étoient cousines germaines. Françoise fut tuée dans une émeute populaire à *Issoire* en Auvergne le dernier Décembre 1593.

Digitized by Google

Gabrielle, eſt la longue vie de François-Annibal, Duc d'Eſtrées, ſon frère, qui ne mourut que le 5 Mai 1670. Mais ce qui en conſervera à jamais la mémoire, eſt le beau Poëme de la Henriade, dans lequel Gabrielle eſt l'héroïne d'un épiſode, dont les beautés égalent celles du quatrième Livre de l'Eneïde, où Virgile a fait paroître Didon.

Pour retracer ici le portrait de notre illuſtre Françoiſe, je ne ſaurois me ſervir d'un pinceau plus ſavant que celui de notre Virgile. C'eſt ainſi qu'il en parle.

» D'Estrée étoit ſon nom : la main de la
» Nature
» De ſes aimables dons la combla ſans meſure.
» Telle ne brilloit point aux bords de l'Eurotas,
» La coupable beauté qui trahit Ménélas ;
» Moins touchante, & moins belle à Tarſe
» on vit paroître
» Celle (z) qui des Romains avoit dompté le
» maître,
» Lorſque les Habitans des rives de Cydnus,

(z) Cléopatre, aimée de Marc-Antoine. Voyez Plutarque ſur l'arrivée de Cléopatre à Tarſe, dans la vie d'Antoine.

» L'encensoir à la main la prirent pour Vé-
» nus (*a*).

D'après son portrait (*b*), duquel il existe plusieurs copies, Gabrielle avoit la plus belle tête du monde (*c*) ; des cheveux blonds, & en quantité ; les yeux bleus (*d*), d'un brillant à éblouir, &

(*a*) Henriade de Voltaire, chant neuviéme, page 228 de l'édition de Londres.

(*b*) Voyez l'Europe illustre, où il se trouve d'après un original qui a appartenu à MONSIEUR, Gaston, frère de Louis XIII.

(*c*) Les Poëtes du temps, *du Perron*, *Porchères*, *Malherbe*, &c. se signalèrent sur ses *beaux cheveux*. Voyez un petit Poëme de Porchères dans les *Muses Françoises*, fol. 61 verso & suiv. Ce début fera juger du reste.

» Doux chaînons de mon Prince, agréables sup-
» plices,
» *Blonds cheveux*, si je loue ici votre beauté,
» On jugera mes vers pour être vos complices,
» Criminels comme vous de *leze-majesté*.

Toute la pièce est sur ce ton.

(*d*) On jugera encore mieux de l'esprit du Poëte, & de celui du siècle, qui *admira ce Sonnet* comme un chef-d'œuvre.

SUR LES YEUX DE MADAME LA DUCHESSE.

Sonnet de Porchères.

Ce ne sont pas des *yeux*, ce sont plutôt des
Dieux ;

Digitized by Google

d'une douceur qui égaloit leur éclat; un teint de la composition de l'Amour & des

Ils ont dessus les Rois la puissance absolue.

Dieux ? Non, ce sont des *cieux*, ils ont la couleur bleue,
Et le mouvement prompt comme celui des cieux.

Cieux ? Non, mais deux *Soleils* clairement radieux,
Dont les rayons brillans nous offusquent la vue.
Soleils ? Non, mais *éclairs* de puissance inconnue,
Des foudres de l'amour signes présagieux.
Car s'ils étoient des *Dieux*, feroient-ils tant de mal ?
Si des Cieux, ils auroient leur mouvement égal.

Deux Soleils ? Ne se peut : le Soleil est unique.

Eclairs ? Non; car ceux-ci durent trop & trop clairs.
Toutefois je les nomme, afin que je m'explique,
Des *yeux*, des *Dieux*, des *Cieux*, des *Soleils*, des *éclairs*.

On trouve ce Sonnet p. 286 du Recueil de *Despornelles*, intitulé : MUSES FRANÇOISES. Il se trouve aussi dans une Lettre de *Moysant de Brieux*, jointe au Recueil de ses *Poësies Françoises*, à Caën *in*-12, 1671, page 118. L'Auteur le compare au Sonnet de Ronsard pour sa Cassandre, qui finit : *Etes-vous pas ma*

Graces, où les lys l'emportoient sur les roses, quand il n'étoit point animé par

seule ENTÉLÉCHIE ? Et dit en parlant de celui de Porchères : » Ce dernier fut fait pour Madame la Mar» quise de Monceaux, & il n'y a pas encore long-temps » qu'un fort honnête homme me disoit que M. *de* » *Porcheres* avoit trouvé la *quadrature du cercle*, la » *pierre philosophale*, & *le mouvement perpétuel*. Cela veut » dire, en termes moins doctes, qu'il avoit atteint » cette perfection *en Sonnets* que tant de gens ont » imaginée & cherchée, & que personne n'a pu » trouver. Qu'en pensez-vous, *ajoute-t-il*, en s'a» dressant à Mademoiselle de la Luzerne ? Pour moi » si j'étois une belle Demoiselle .... j'aimerois mieux » être la belle *aux Yeux-Dieux-Cieux-Soleils-Eclairs*, » que la BELLE-ENTÉLECHIE.

Guillaume *du Sable*, Gentilhomme ordinaire de la Vennerie du Roi, élevé sous François I, & mort sous Louis XIII, fait ainsi le portrait de Gabrielle, dans son style gothique.

Mon œil est tout ravi, quand il voit & contemple
Ses beaux *cheveux* orins qui ornent chaque temple;
Son beau & large *front* & *sourcils* ébenins;
Son beau *nez* décorant & l'une & l'autre joue,
Sur lesquelles Amour à toute heure se joue.
Et ses doux brillans *yeux*, deux beaux astres benins.
Heureux qui baiser peut sa bouche cinabrine,
Ses *levres* de corail, sa denture yvoirine,
Son beau double *menton*, l'une des sept beautés;
Le tout accompagné d'un petit ris folâtre,
Une gorge de lys sur un beau *sein* d'albâtre,
Où deux fermes *tetins* sont assis & plantés....

quelque sentiment vif; le nez bien fait; une bouche où l'enjoûment & l'amour se reposoient, & parfaitement bien garnie; le tour du visage, que les Peintres prennent pour modèle; l'oreille petite, vive & bien bordée; sa gorge d'une beauté à faire oublier toutes les autres; la taille, les bras, la main, le pied, tout répondoit à la tête, & formoit un ensemble qu'on n'admiroit point impunément.

Mademoiselle d'Estrées, née vers l'an 1575, n'avoit presque point encore paru à la Cour. Elle faisoit sa résidence ordinaire au Château de Cœuvres. Cependant ses charmes n'avoient point échappé à celui de tous les Courtisans qui s'y connoissoit le mieux. Bellegarde avoit vu

Mon Dieu ! qu'il fait beau voir sa *main* blanche & polie !
Ses beaux *doigts*, longs, perleux, & qui plus embellie,
De riches diamans & rubis précieux . . . .
Sa belle taille aussi ne doit être oubliée,
Avec la bonne grace à icelle alliée . . . .
Ces petits pieds ouverts rendent bon témoignage,
Quel est le demeurant du rare personnage.

Muse Chasseresse de G. du Sable, dédiée à la Reine, & imprimée avec privilége en 1611.

Mademoiselle d'Estrées, & en étoit devenu amoureux. La voir & l'aimer étoit presque la même chose.

Quelque habile en galanterie que fût Bellegarde, il ne put s'empêcher de vanter les charmes de sa Maîtresse au Roi, & lui en fit un portrait si ressemblant, je veux dire si beau, qu'il lui inspira l'envie de voir Mademoiselle d'Estrées. Elle étoit à Cœuvres. Henri n'eut pas le loisir de satisfaire sur le champ sa curiosité, il ne fit que passer; mais il se promit bien de retourner. Il s'amusa encore quelque temps à Mantes, où étoient rassemblées toutes les Dames qui avoient abandonné Paris, & fit même un tour à Senlis, où il s'occupa de Mademoiselle de Beauvilliers. Mais cependant il pensoit toujours à aller voir la belle d'Estrées; & Bellegarde ayant demandé au Roi, qui étoit de retour à Mantes, la permission d'aller voir sa Maîtresse, Henri voulut absolument être de la partie. Il alla avec Bellegarde, & devint son rival. Il eût bien voulu rester auprès d'elle plus long-tems; mais il fut obligé de s'en éloigner pour pourvoir à ses affaires, qui avoient besoin de sa présence.

Tout occupé qu'il fût de ses desseins, Henri étoit de ces génies supérieurs, que

Digitized by Google

le poids des plus importantes affaires n'accable point. En pensant à s'assurer le premier trône du monde, il pensoit à ses plaisirs, & à la belle d'Estrées. Pendant son absence, qui fut longue, Henri d'Orléans, Duc de Longueville, alla à Mantes, vit Mademoiselle d'Estrées, & en devint amoureux. Ce rival étoit bien moins redoutable que *Bellegarde*. Il n'étoit point aimé, & n'étoit pas susceptible d'un amour fort constant. Bellegarde étoit devenu amant chéri : il étoit aimable, & sa Maîtresse n'étoit point insensible à son mérite. Le Roi qui s'en apperçut à son retour auprès de Mademoiselle d'Estrées, devint jaloux, & s'expliqua avec Bellegarde d'un ton de maître, & de manière à lui faire sentir qu'il ne vouloit partager avec personne sa Maîtresse non plus que la royauté ; qu'il n'étoit pas moins jaloux de l'une que de l'autre.

Bellegarde trembla à l'ordre que lui donna le Roi de ne plus penser à Mademoiselle d'Estrées ; & ayant trouvé l'occasion de lui en parler, il ne manqua pas de lui exagérer son malheur. L'amour se rend difficilement à un empire étranger à celui des sentimens. D'Estrées consola son Amant, & chercha à le ven-

Digitized by Google

ger de ce que l'un & l'autre ne manquérent pas d'appelier *cruauté* & *tyrannie*. Elle dit à Henri IV, qu'il espéroit en vain d'obtenir sa tendresse ; que les cœurs ne connoissoient de loix que celles qu'ils s'imposoient. Elle lui reprocha sa conduite peu délicate ; & elle ajouta que s'il étoit vrai qu'il l'aimât, il ne s'opposeroit pas à l'établissement avantageux qu'elle trouvoit avec Bellegarde, qui pensoit sérieusement à l'épouser, & qui ne la voyoit pas sur un autre pied. A peine donna-t-elle au Roi le temps de répondre ; elle le quitta brusquement, partit de Mantes, & alla à *Cœuvres* (*e*). Frappé comme d'un coup de foudre, le Roi se livra à tous les sentimens du chagrin le plus vif. Les menaces de Mademoiselle d'Estrées l'étonnèrent plus que tous les dangers qu'il avoit jamais courus. On vit alors le héros de Coutras, d'Arques, d'Ivry, le Roi le plus brave & le plus intrépide qu'ait eu la France, étourdi de ce coup, tremblant & désespéré. Ce fut dans cette occasion qu'il prit le parti extraordinaire, & que la sévérité de l'Histoire ne pardonne point, d'aller trouver sa Maîtresse irritée dans sa retraite. Il y avoit sept

(*e*) Près de Soissons.

Digitized by Google

grandes lieues de Mantes à Cœuvres. La route étoit extrêmement périlleuse. Deux garnisons ennemies bordoient une grande forêt par où il falloit nécessairement passer ; & jamais César ne risqua tant, lorsqu'il s'embarqua sur un esquif pour passer d'*Epire en Italie* (d'Apollonie à Brindes,) qu'Henri, lorsqu'il alla de Mantes à Cœuvres. Il partit à cheval & fit quatre lieues, accompagné de cinq de ses confidens les plus intimes. A trois lieues de Cœuvres, il descendit de cheval, prit les habits d'un Paysan, mit un sac plein de paille sur sa tête, & se rendit à pied au Château. Il avoit écrit la veille à Mademoiselle d'Estrées, & lui avoit donné avis de son voyage. Mais toute prévenue qu'elle fût, elle fut extrêmement surprise de voir Henri IV sous le vil déguisement qu'il avoit pris, & le reçut même assez mal. On eût dit qu'elle eût reçu un Paysan véritable, & non pas le plus grand Roi qui existât alors. Elle ne resta qu'un moment avec lui ; encore ce ne fut que pour lui dire *qu'il étoit si mal, qu'elle ne pouvoit pas le regarder.*

Henri, bien fait, d'une taille riche, les yeux vifs, le front grand, le nez long, l'air martial, & avec une longue barbe

déja grise, n'étoit point *un mignon de couchette ;* & l'ajustement ne lui étoit pas inutile pour plaire à une femme qui étoit du goût d'Angélique, & à laquelle *les charmes de Médor* plaisoient davantage que la *valeur de Rolland.* Par bonheur pour le Roi, Mademoiselle d'Estrées étoit accompagnée de la Marquise de Villars sa sœur (*f*). Celle-ci excusa l'incivilité de la réception, & voulut persuader à Sa Majesté que la crainte d'être surprise par son père avoit fait retirer Mademoiselle d'Estrées. Il fallut bien se payer de l'excuse ; & ce fut tout le fruit que le Roi tira de l'action de sa vie la plus périlleuse, & où il hasardoit une couronne, le salut de la France, & le sien.

Les réflexions naissent si naturellement de ce récit, que je crois devoir les supprimer. Son absence donna une inquiétude infinie à tous ceux qui s'intéressoient à sa personne, & au succès de ses affaires ; & son retour produisit une joie qui égala l'inquiétude qu'ils avoient eue. Mornay, Sully, & les autres grands hommes, que leur vertu autant que leurs services, autorisoit à donner des avis, & quelquefois des leçons

(*f*) Hypolite-Juliette d'Estrées, femme de Georges de Brancas, Marquis de Villars.

Digitized by Google

à leur Maître, génie assez élevé pour ne pas s'en offenser, lui firent promettre qu'il n'exposeroit plus l'Etat & sa personne aussi légérement. Il le leur promit, & prit des mesures pour leur tenir parole.

Afin d'engager M^elle d'Estrées à suivre la Cour, il fit venir le Marquis d'Estrées son père à Mantes, sous prétexte de s'en servir dans son Conseil. Ce tempérament auroit réussi, si Henri IV n'avoit pas été forcé d'être toujours à cheval (g), & de passer d'une Province en une autre, pour y soutenir son parti contre la Ligue expirante, & qui faisoit les derniers efforts pour se relever. Il y a long-temps qu'on a dit que l'*amour est un bénéfice sujet à résidence*, & que les absens y font mal leurs affaires. Non-

(g) Ce fut à propos de quelques-uns de ces voyages forcés qu'on fit ces vers que j'ai appris d'une vieille tante qui les chantoit.

Charmante Gabrielle,
Je vous fais mes adieux :
La Gloire qui m'appelle,
M'éloigne de vos yeux.
Fatale departie,
Malheureux jour !
Que ne suis je sans vie,
Ou sans amour !

Digitized by Google

ſeulement Bellegarde étoit aimé, mais le Duc de Longueville n'étoit point maltraité. Le penchant parloit pour l'un, l'ambition pour l'autre, & tous trois ne penſoient qu'à tromper le Roi. Le Duc de Longueville, qui ne vouloit pas acheter ſes plaiſirs au prix d'une diſgrace, prit des arrangemens avec Mademoiſelle d'Eſtrées : il retira ſes billets, & feignit de lui rendre tous ceux qu'il en avoit reçus. Mais ſon procédé ne fut pas net, & il garda ceux où l'on parloit le plus clairement. Cette ruſe lui réuſſit mal, & l'on prétend que Gabrielle irritée, porta ſa vengeance juſqu'à le faire périr, comme cela arriva, à l'entrée de Dourlens en 1595, où il fut tué d'une *mouſquetade* dans une ſalve d'honneur que lui fit la garniſon.

Bellegarde, moins redoutable par ſon rang, & peut-être plus à craindre par ſon mérite perſonnel, fit tout ce qui dépendoit de lui pour écarter les ſoupçons. Henri IV, loin de ſe guérir de ſa paſſion, devenoit de jour en jour plus amoureux; les obſtacles y contribuoient. Le père de ſa Maîtreſſe s'étoit mis dans la tête de rompre toutes les meſures du Roi. Pour en venir plus ſûrement à bout, il agréa la recherche de *Nicolas d'Amerval*,

Digitized by Google

Seigneur de Liancourt, dont la naiſſance & la fortune lui parurent dignes de ſa fille. Pour ſa perſonne, ſon eſprit & ſon corps, on prétend qu'ils étoient auſſi mal faits l'un que l'autre. Mademoiſelle d'Eſtrées, dont la beauté augmentoit tous les jours, vit cette alliance avec tout le chagrin d'une jeune perſonne qui avoit les plus hautes prétentions. Elle continuoit d'écouter le Roi, & elle eût recours à lui pour la délivrer de l'époux qu'elle étoit obligée de prendre. Henri IV, auquel elle ne manqua pas de dire que ſon dégoût n'étoit autre choſe que la crainte de lui manquer de fidélité, lui promit que le jour des nôces il paroîtroit, & la mettroit à couvert des entrepriſes d'un homme autoriſé par le Sacrement. Mais indiſpenſablement occupé ailleurs, Henri ne put ſatisfaire à ſa promeſſe, & laiſſa à ſa Maîtreſſe tout l'embarras de ce mauvais pas. Elle fit ſi bien, qu'elle s'en tira, malgré toutes les précautions du mari, par ſon adreſſe & ſes refus conſtans. M. de Liancourt n'avoit encore rien obtenu, lorſque le Roi lui donna ordre de venir le trouver dans une petite ville voiſine (*h*).

(*h*) Neſle, ou Chauni.

Digitized by Google

Le mari, après quelques réflexions faites sur les dispositions de sa femme, & l'inutilité, le risque même de la résistance, se rendit auprès du Roi, & y mena sa femme. Peut-être s'imagina-t-il que la fortune le récompenseroit des torts que lui faisoit l'amour. Mais il ne fut pas mieux traité d'un côté que de l'autre ; & le Roi laissant le mari, prit sa femme, qu'il emmena avec lui au siége de Chartres (*i*), accompagnée de la Marquise de Villars sa sœur, & de Mademoiselle de la Bourdaisière sa cousine. Le siége dura plus de deux mois ; & la Marquise de Sourdis, tante de Madame Gabrielle (*k*), y étant allée joindre sa nièce, lui donna les leçons qui convenoient à la fortune brillante où elle se trouvoit. Le Marquis de Sourdis y gagna le Gouvernement de Chartres, après la prise de cette Ville.

Amant déclaré de Madame Gabrielle, Henri ne trouva plus de rivaux qui osassent troubler sa tendresse. Le nombre de ceux qui lui disputoient sa couronne, di-

(*i*) Le siége commença en Février 1591, & la ville ne se rendit que le 19 Avril.

(*k*) Isabelle Babou, sœur de Françoise, Marquise de Cœuvres, femme de *François d'Escoubleau*, Marquis *de Sourdis* fait Gouverneur de Chartres, au lieu de *Philippe Hurault de l'Hôpital*.

minuoit

minuoit chaque jour ; & sa Maîtresse paroissoit s'attendrir. Madame de Sourdis sa tante lui avoit fait concevoir la différence qu'il y avoit de la fortune qu'eût pu lui procurer l'établissement le plus brillant à la Cour, à celle qu'elle trouvoit dans la faveur d'un grand Roi. Et en suivant elle-même la Cour, Madame Gabrielle pouvoit y paroître sans indécence. Il y avoit bien des personnes intéressées dans ces arrangemens. Le Roi ne s'éloignoit point de sa Maîtresse. Madame Gabrielle ne craignoit point de rivale, & voyoit son crédit s'augmenter. La Marquise de Sourdis s'intriguoit ; & le grave *Chiverni* (*l*), Chancelier de France, qui étoit devenu amoureux d'elle, donnoit à la tante & à la nièce quelque part aux affaires. A l'exemple d'un homme tel que Chiverni, chargé de la magistrature la plus sérieuse de l'Etat, l'amour étoit devenu à la Cour une passion où l'on ne trouvoit plus rien de ridicule, & le Roi n'étoit pas fâché

(*l*) Sur les amours du Chancelier *de Chiverni* & de la Marquise de Sourdis, on peut voir non-seulement le *G. Alcandre*, mais *d'Aubigné*, Tome III. Liv. II, ch. 19, & Liv. III, ch. 11 ; le *Journal de Henri IV*, Tome I., pp. 60, 61, 95 & 157 ; la *Confession de Sancy*, chap. 3, & les Notes, p. 114 ; le *Baron de Fæneste*, Liv. III, ch. 16.

de voir sa foiblesse autorisée par celle de son Chancelier. L'arrivée de Madame (Catherine) sœur du Roi, occasionna qeelques *tracasseries*; la Princesse trouva Madame Gabrielle plus belle qu'elle n'eût voulu; & celle-ci ne rendoit au rang de Madame Catherine ce qu'elle lui devoit, qu'avec une sorte de violence. Ces dispositions ne contribuèrent pas peu au mariage que le Roi fit de sa sœur avec le Duc de Lorraine; au lieu de lui dônner pour époux le Comte de Soissons, pour lequel son cœur s'étoit déclaré : de manière que lorsque le Roi, pour la déterminer au change, lui fit voir les avantages qu'elle trouvoit à épouser un Prince souverain dans ses Etats, au lieu d'un Sujet, elle ne put s'empêcher de lui répondre que, quoi qu'il lui pût dire, *elle n'y trouvoit pas son Comte.* Mais il fallut s'y résoudre.

L'année 1593 fut remarquable par deux événemens, dont l'un donna bien de la joie; & l'autre pensa causer beaucoup de chagrin au Roi. Madame Gabrielle devint grosse, & le Roi crut s'appercevoir qu'elle conservoit toujours quelque penchant pour Bellegarde. Il s'en fallut peu que les soupçons qu'il avoit ne se justifiassent. Une entreprise

qu'il avoit formée, l'ayant obligé de s'éloigner de trois ou quatre lieues de ſa Maîtreſſe, il partit, & alla où il prétendoit ſurprendre ſes ennemis; mais n'ayant pas trouvé ce qu'il cherchoit, il revint auſſi-tôt, & penſa trouver ce qu'il ne cherchoit pas. Bellegarde qui avoit feint d'aller à Mantes, étoit reſté auprès de Madame Gabrielle. Au retour imprévu du Roi, ils étoient enſemble. Tout ce que put faire une confidente, ce fut de faire paſſer Bellegarde dans un cabinet où elle couchoit près du lit de ſa Maîtreſſe. Cela s'etoit fait ſans que le Roi s'en apperçût, & tout étoit tranquille lorſque le Roi s'aviſa de demander des confitures qu'on mettoit dans ce cabinet. Madame Gabrielle appella *la Rouſſe* (c'étoit le nom de cette confidente); on avoit pris des meſures pour qu'elle ne s'y trouvât point. Soit que cette abſence donnât du ſoupçon au Roi, ou qu'il ne pensât qu'à ſe ſatisfaire ſur les confitures, il dit qu'il n'y avoit qu'à forcer la ſerrure. Sa Maîtreſſe s'y oppoſa, & prétexta un grand mal de tête. Le Roi auquel cette réſiſtance inſpira du ſoupçon, n'en devint que plus obſtiné à faire ouvrir le cabinet, & donna même quelques coups de pied dans la porte pour l'enfoncer.

Digitized by Google

Bellegarde étoit perdu, s'il n'eût pris le parti de sauter par une fenêtre qui donnoit sur le jardin : heureusement il ne se blessa pas, quoiqu'elle fût assez haute. *La Rousse*, qui étoit aux aguets, parut aussi-tôt, s'excusa sur son absence, ouvrit la porte, & donna au Roi les confitures qu'il demandoit.

En pareille occasion la femme la plus coupable prend le ton de l'innocence même ; ce fut celui que prit Madame Gabrielle. Qu'on se figure tout ce que peut dire une femme d'esprit, que l'apparence justifie. Les pleurs, les reproches les plus vifs, tout fut employé ; & le Roi crut tout ce qu'un amant aveuglé par sa passion peut croire. Heureusement pour la tranquillité du Roi, Bellegarde prit quelques engagemens avec Mademoiselle de Guise, pendant le blocus de Paris.

Les sermens & les reproches de Madame Gabrielle, son amour pour elle, & celui de Bellegarde pour Mademoiselle de Guise, dissipèrent ses allarmes. On sait de quelle manière il entra dans Paris (*m*) le 22 Mars 1594 à sept heures du matin. L'amour se joignit à la fortune

(*m*) Voyez-en les circonstances dans le Journal de Henri IV, Tome I. Mars 1594, p. 1 & suiv.

Digitized by Google

pour le combler de plaisirs. Madame Gabrielle accoucha d'un fils au mois de Juin suivant. Ce fut de César *Monsieur*, Duc de Vendôme. A la naissance du petit César, la joie du Roi fut telle, qu'il fit aussi-tôt changer de nom à sa Maîtresse, & lui donna le titre de *Marquise de Monceaux*. Son amour pour elle n'augmenta pas, il étoit extrême; mais il parut avoir pour la *Marquise* plus de considération qu'il n'en avoit encore eu, & exigea qu'on lui rendit plus de respect & de déférence qu'on n'avoit encore fait à la Cour.

La conduite du Roi, & sans doute ses promesses, firent concevoir à la favorite de nouvelles espérances; & guidée par les avis de Madame de Sourdis sa tante, & ceux du Chancelier de *Chiverni*, elle pensa sérieusement à devenir Reine. Il falloit écarter les obstacles qui s'y opposoient. Son mariage avec M. de Liancourt en étoit un; elle fit prononcer la séparation & la nullité de ce mariage. Le Roi de son côté fit de nouvelles démarches pour engager la Reine Marguerite à consentir au divorce; & afin d'assurer l'Etat du fruit de ses amours, il légitima César de Vendôme par ses Lettres du mois de Janvier 1595, & les fit enre-

Digitized by Google

giftrer au Parlement de Paris le 3 Février fuivant (*n*).

Jufqu'alors la Marquife avoit négligé

(*n*) Cette pièce eft trop intéreffante pour ne pas en donner ici une copie entière Je la donnerai fur celle qui fut publiée dans le procès des Princes légitimés, par Monfieur (Philippes) le Chevalier de Vendôme, Grand Prieur de France, dans la Réponse *à quelques articles du Mémoire de Meffieurs les Princes du Sang*, avec les Pièces juftificatives.

Copie des Lettres de Légitimation de Céfar de Vendôme.

» Henri, par la grace de Dieu, Roi de France » & de Navarre : A tous préfens & à venir, Salut. » Nous eftimons pouvoir véritablement dire avoir » autant que nul de nos Prédéceffeurs travaillé pour » la confervation, le bien & le repos de cet Etat; » lequel de défolé qu'il étoit, & proche d'une quafi » inévitable ruine, quand il eft tombé entre nos » mains, l'on a vu que nous l'avons relevé, &, » par la grace de Dieu, tantôt rétabli en fon an- » cienne force & dignité, n'ayant à ce épargné » non-feulement notre labeur, mais notre fang & » notre vie, que nous avons fouvent prodigale- » ment expofée aux occafions qui s'en font offertes, » tant que nulle efpèce de peine & de péril ne » nous a été inexpérimentée ; & néanmoins avec » tant de zele & d'affection pour cette Couronne, » que tout nous a été facile & fupportable. Ce » qui nous a fait efpérer que cette vertu & force » fera héréditaire à tous les nôtres, & que tout ce » qui proviendra de Nous, naîtra & croîtra avec » cette même intention envers cet Etat. C'eft pour- » quoi nous avons d'autant plus défiré d'avoir li- » gnée, & en laiffer après nous à ce Royaume. Et » puifque Dieu n'a pas encore permis que Nous en » ayons en légitime mariage, pour être la Reine, » notre époufe, depuis dix ans féparée de Nous ; » Nous avons voulu, en attendant qu'il Nous veuille

Digitized by Google

de se faire des créatures ; occupée de sa gloire & de ses plaisirs, elle n'avoit, pour ainsi dire, pensé qu'à elle-même ; &

» donner des Enfans, qui puissent légitimement » succéder à cette Couronne, rechercher d'en avoir » d'ailleurs, en quelque lieu digne & honorable, » qui soient obligés d'y servir, comme il s'en est » vu d'autres de cette qualité qui ont très-bien mé- » rité de cet Etat, & y ont fait de grands & no- » tables services. Pour cette occasion, ayant recon- » nu les grandes graces & perfections, tant de l'es- » prit que du corps, qui se trouvent en la personne » de notre très-chere & bien amée la DAME GA- » BRIELLE D'ESTRÉES, Nous l'avons puis quelques » années recherchée à cet effet, comme le sujet » que nous avons jugé & connu le plus digne de » notre amitié ; ce que nous avons estimé pouvoir » faire avec moins de scrupule, & charge de cons- » cience, que nous savons que le mariage qu'elle » avoit auparavant contracté avec le sieur de LIAN- » COURT, étoit nul, & sans jamais avoir eu au- » cun effet, comme il s'est justifié par le jugement » de la séparation, & nullité dudit mariage, qui » s'en est depuis ensuivie. Et s'étant ladite Dame » après nos longues poursuites, & ce que Nous y » avons apporté de notre autorité, condescendue à » Nous obéir & complaire, & ayant plu à Dieu » nous donner puis n'aguères en elle un fils, qui » a jusqu'à présent porté le nom de CÉSAR MON- » SIEUR, outre la charité naturelle & affection pa- » ternelle que Nous lui portons, tant pour être » extrait de Nous, que pour les singulieres graces » que Dieu & la nature lui ont départies en sa » premiere enfance, qui font espérer qu'elles lui » augmenteront avec l'âge, & provenant de telle » tige qui produira un jour beaucoup de fruits à » cet Etat, nous avons résolu en l'avouant & » reconnoissant notre Fils naturel, lui accorder & » faire expédier nos Lettres de Légitimation. Cette » grace lui étant d'autant plus nécessaire que le

Digitized by Google

on le lui reprochoit publiquement. Elle prit une conduite toute opposée, chercha les occasions d'obliger ceux qui lui

» défaut en sa progéniture l'excluant de toutes prétentions en la succession, non seulement de cette » Couronne, & de ce qui en dépend; mais aussi » de celle de notre Royaume de Navarre, & de » tous nos autres biens & revenus de notre autre » patrimoine, tant échus, que ceux qui pourroient » écheoir, il demeureroit en très-mauvaise condi- » tion, s'il n'étoit par ladite légitimation rendu » capable de recevoir tous les dons & bienfaits » qui lui seront faits tant par Nous que par au- » tres, comme c'est bien notre intention de lui » en départir autant qu'il en convient pour soute- » nir l'honneur & la dignité de la Maison dont il » est issu. POUR CES CAUSES, ayant sur ce que des- » sus eu l'avis des Princes de notre Sang, & autres » Princes, des Officiers de la Couronne, & autres » des principaux de notre Conseil, AVONS de notre » certaine science, pleine puissance & autorité » royale, *avoué*, dit & déclaré; avouons, disons & » déclarons par ces présentes, signées de notre » main, ledit CÉSAR, notre Fils naturel, & icelui » légitimé & légitimons, & de ce titre & honneur » de légitimation, décoré & décorons par cesdites » présentes. Voulons & octroyons que doresnavant » en tous actes & honneurs, tant en jugement que » dehors, il soit tenu, censé & réputé légitime, » & qu'il puisse, quand il sera en âge, ou autres » pour lui pendant sa minorité, acquérir en cettui » notre Royaume, tels biens meubles & immeu- » bles que bon lui semblera, & d'iceux ordonner » & disposer, soit par testament, codicile, & or- » donnance de derniere volonté, donation faite en- » tre-vifs, ou autrement, ainsi qu'il lui plaira, & » qu'il puisse aussi appréhender & recueillir tous » les dons, bienfaits, & gratifications qui pourront » lui être faits par Nous, & tous autres, dont Nous » l'avons rendu & rendons capable par cesdites pré-

en

Digitized by Google

en parurent dignes ; elle devint affable, prévenante, & aussi attentive à se concilier l'estime des Grands & l'amour des Peuples (o), qu'on l'accusoit d'y être

» sentes ; ensemble de pouvoir tenir telles charges, états, » dignités & offices, desquels il pourra tant par Nous » que nos successeurs Rois, être honoré, l'ayant à ce » habilité & dispensé, habilitons & dispensons par ces- » dites présentes ; sans que de tout ce que dessus il lui puis- » se être fait, mis ou donné aucun empêchement pour » quelques causes & occasions que ce soit, dérogeant » de notre grace spéciale à toutes Ordonnances qui » pourroient être à ce contraires. Si donnons en man- » dement, &c. Donné à Paris au mois de Janvier, » l'an de grace M. D. XCV, & de notre règne le » sixiéme. Ainsi signé HENRI. Et sur le repli par » le Roi, FORGET ; à côté, *visa*, scellé sur lacs » de soie rouge & verte en cire verte, du grand » Scel.

Registrées, oui sur ce le Procureur Général du Roi, à Paris, en Parlement, le troisiéme jour de Février, l'an mil cinq cens quatre-vingt-quinze. Signé DU TILLET, Signé DU NOYER, & collationné.

(o) Guillaume *du Sable*, que nous avons déja cité, lui avoit adressé ce Sonnet, fruit digne de la liberté de cet heureux siècle.

A Madame la Marquise de Monceaux.

Pensez, Madame, à vous : la fortune est muable ;
Vous avez la faveur, ne la négligez point,
Craignant que quelque jour ne vous laisse en pourpoint ;
Faites des Serviteurs, & vous rendez aimable,

Digitized by Google

indifférente. Il paroît même qu'elle rompit entièrement avec le Duc de Bellegarde, vers lequel son penchant l'avoit long-temps entraînée ; & s'il s'éleva encore quelques nuages de ce côté, ils furent entièrement dissipés par les soins qu'elle prit de plaire au Roi. La naissance de CATHERINE-HENRIETTE (*p*), Légitimée de France, depuis Duchesse

Mainte autre devant vous, qui ont fait le semblable,
Par un esprit prudent ont prévu à ce point,
D'établir leur bonheur ferme, & si bien à point,
Qu'à la postérité leur gloire est perdurable.

Ce que je vous en dis, Madame, assurez-vous
Que c'est pour votre bien, & ne suis point jaloux
De vous voir prospérer autant que Dame aucune.

Mais je vois à regret, comme chacun voit bien,
Que le nombre est petit à qui vous faites bien,
Pensez-vous établir par-là votre fortune ?

Muse Chasseresse, p. 77.

(*p*) Légitimée au mois de Mars 1597, mariée en Février 1619 à Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf, morte le 20 Juin 1663.

d'Elbeuf, & celle d'Alexandre *de Vendôme* (*q*), Grand Prieur de France, la rendirent plus chère que jamais au Roi. Il ne la quittoit presque plus ; & se confirmant dans le dessein de l'épouser, il en agissoit avec elle comme avec sa femme, l'embrassant devant tout le monde (*r*) ; & recevant d'elle des caresses aussi publiques que celles qu'il lui donnoit. Elle avoit été faite Duchesse de Beaufort le 10 Juillet 1597, six mois avant la naissance du Chevalier de Vendôme. Leurs plaisirs étoient aussi purs, leurs jours aussi sereins qu'ils pouvoient l'être, lorsqu'on apprit à la Cour l'effrayante nouvelle de la surprise d'Amiens par les Espagnols, sous les ordres de *Fernand Tellez*, appellé par quelques-uns de nos Historiens *Hernandille*. La nou-

(*q*) Né à Nantes au mois d'Avril 1598, légitimé en Avril 1599, mort prisonnier au Château de Vincennes le 8 Février 1629.

(*r*) Létoile, dans le Journal de Henri IV, Tome I, page 167, sous le mois de Mai 1597, dit en parlant du Roi : » Il passoit son temps à jouer à la paume, & étoit d'ordinaire à la sphère, où Madame » la Marquise & Mesdames de Sourdis & de Sagonne » se trouvoient tous les jours pour le regarder jouer ; se » faisoit prêter de l'argent par Madame de *Monceaux*, » *laquelle il caressoit fort, & baisoit devant tout le* » *monde* ; & ne laissoit pour cela Sa Majesté de veiller & donner ordre à tout ce qui étoit nécessaire » au sujet d'Amiens.....

V. J. Kubanyi

Digitized by Google

velle en arriva à la Cour le 12 Mars, veille de la mi-Carême. Les plaisirs auxquels on se livroit tranquillement, furent interrompus. Ce fut dans cette occasion que le Roi, qui dansoit un ballet avec la Marquise, dit, après un instant de silence : *C'est assez faire le Roi de France, il est temps de faire le Roi de Navarre. Ma Maîtresse*, ajouta-t-il, en regardant la Marquise qui pleuroit, *il faut prendre les armes* (*s*), *& monter à cheval, pour faire une autre guerre*. Soit que la Duchesse de Beaufort craignît l'inconstance du Roi, qui avoit paru avoir beaucoup de penchant pour la Connétable de Montmorency (*t*); soit qu'elle appréhendât l'effet des conseils qu'on pouvoit lui donnèr, & que l'absence pouvoit rendre plus dangereux ; ou qu'elle ne se crût pas, comme elle le disoit, en sûreté à Paris, pendant le voyage de Sa Majesté ; elle résolut de l'accompagner en Picardie,

(*s*) Le Journal de Henri IV dit : *Il faut quitter nos armes*.

(*t*) Louise de *Budos*, fille de Jacques de Budos, Vicomte de Portes, & de Catherine de Clermont-Montoison, veuve de Jacques de Grammont, Seigneur de Vachères, née le 13 Juillet 1575, mariée à Henri I, Duc de Montmorenci, Connétable de France, le 29 Mars 1593, & morte à Chantilly le 26 Septembre 1598. Anselme, Tome III, pag. 605.

Digitized by Google

elle partit dès le lendemain, & une heure avant le Roi. Mais les murmures de l'armée (*u*) & les conseils de Biron firent résoudre le Roi à s'en séparer.

La Duchesse quitta le Roi ; heureusement ce ne fut pas pour long-temps. Amiens fut repris (*x*) sur l'Espagnol, par la valeur, la prudence & la conduite admirables de Henri. Ce succès assura le bonheur de la France & celui du Roi. Il fallut que l'Espagne, & toute l'Europe avouât qu'il étoit né pour vaincre & pour régner. La Duchesse de Beaufort, qui n'avoit pas été sans alarmes pendant le siége, crut aussi sa fortune assurée par la prise de la place. Le Roi mieux obéi, & plus respecté que jamais, agit en même temps auprès de la Reine Marguerite, & à Rome, pour faire prononcer sur sa séparation. Nicolas Brulard de Silleri, l'homme de son Conseil le plus intelligent, & qui avoit la confiance de Sa Majesté, & celle de la Duchesse de Beaufort, fut envoyé à Rome pour terminer l'affaire du divorce. Il avoit des ordres de le faire le plus promptement qu'il seroit possible. Mais c'est dans

(*u*) Mezeray, Abrégé chronologique, Tome VII, sous le mois de Mars 1597, pag. 295.

(*x*) Le 25 Septembre 1597.

Digitized by Google

ces occasions que la Cour de Rome cherche à se faire valoir ; les sollicitations les plus vives ne sont souvent que des motifs de procéder lentement.

La Duchesse, malgré la conduite la plus régulière, & telle que ceux qui ne l'aimoient pas ne pouvoient la haïr, avoit au moins des jaloux de son sort. La Reine Marguerite, du consentement de laquelle il paroissoit que le Roi avoit droit de se flatter, ne le donna pas aussi facilement qu'on l'avoit pensé, soit qu'elle en fût dissuadée par le regret de perdre un trône, & de le céder à une personne dont la naissance n'avoit rien d'égal à une Princesse qui s'étoit vue environnée de tant de Rois, soit que l'on fît agir auprès d'elle quelques ressorts secrets. Tout ce que pouvoit faire le Roi, c'étoit de donner chaque jour à sa Maîtresse de nouvelles marques de son empressement pour la faire Reine. Il se servit même du langage de la Poësie (*y*) pour l'assu-

(*y*) Voyez les *Muses Françoises*, fol. 59., recto & suivans. Dans cette pièce intitulée, STANCES POUR LE ROI à Madame la Duchesse, & qui commence par *Royne de mes pensers, & ma flame derniere*, le Poëte fait dire au Roi :

» Ton image toujours dans mon cœur sera
» peinte,

ter des dispositions de son cœur. Les Recueils du temps conservent quelques pièces où ce Monarque s'exprime comme l'amant le plus tendre, & qui fait de son amour toute sa gloire. Elle devint l'idole à laquelle toute la Cour sacrifioit ; & le Duc de Mercœur, qui attendit la prise d'Amiens pour capituler avec son Maître, eut recours à la Duchesse de Beaufort pour obtenir des conditions favorables. L'orgueil de la Princesse son épouse (c'étoit Marie de Luxembourg-Martigues) fut contraint de s'humilier ; & ce ne fut qu'en offrant leur fille unique, l'une des plus riches héritières de France, à *César de Vendôme*, qu'il parvint au traité qu'il fit avec le Roi (z). Les

» Gardant ce Temple saint pour cette Idole
» sainte.
» D'autre objet désormais je ne puis être at-
» teint.
» Ces gages précieux qui nourrissent mon ame,
» Sont miroirs de toi - même où reluira ma
» flame,
» Quand l'œil qui l'alluma seroit lui - même
» éteint.

Ces gages précieux étoient *César* & *Alexandre* de Vendôme.

(z) Mezeray, Abrégé chronologique, Tome VII, p. 323. & suiv.

fiançailles du petit César & de Mademoiselle de Mercœur furent célébrées à Angers avec autant de pompe que si ç'eût été un fils de France (*a*) ; & les cérémonies en furent faites par le Cardinal de Joyeuse, qui crut ne pouvoir mieux faire sa cour qu'en les célébrant. Mais au milieu de ces honneurs, la Duchesse n'étoit point encore Reine ; le Pape agissant lui-même pour les intérêts de la France & l'honneur du Saint Siége, avoit marqué à Silleri l'embarras qu'il trouvoit à autoriser un mariage, dont la suite étoit de rendre incertain le sort des enfans nés avant le Jugement de la séparation, & peut-être de rejetter la France dans de nouveaux troubles pour la succession après la mort du Roi. Cette considération, qui n'étoit pas particulière au Pape, mais que faisoient les François le plus sincèrement attachés à l'Etat, empêchoit Sa Sainteté de prononcer.

D'un autre côté, Henri fatigué des délais, envoyoit couriers sur couriers, & faisoit craindre qu'il ne prît le parti de faire faire le procès à la Reine Marguerite pour raison d'adultère. L'état de la Religion Catholique en France n'é-

(*a*) Mezeray, Abrégé chronol. Tome VII, sous l'an 1598, p. 325.

toit pas encore assez bien assuré pour qu'il n'y eût point de révolution à craindre. L'exemple de l'Angleterre étoit effrayant ; & sans doute le Pape auroit pris son parti, s'il n'eût été tiré d'embarras par un événement, qu'il regarda comme un coup du Ciel (*b*), accordé à ses prières. La Duchesse, grosse de quatre mois, étoit à Fontainebleau avec le Roi ; on étoit à la veille des Fêtes de Pâques. Le Roi pria sa Maîtresse de les aller faire à Paris, pour éviter les murmures du Peuple (*c*) ; & satisfaire aux remontrances du célèbre *René Benoît*,

(*b*) On dit, & Dupleix dans son Histoire (Tome V. page 261) l'a écrit, que Silleri & d'Ossat ayant menacé le Pape que le Roi se passeroit de sa dispense, s'il la refusoit obstinément ; Clément VIII intimidé, ordonna un Jeûne, & se mit en prières ; que sortant d'une profonde méditation, & comme d'une extase, il s'écria, *que Dieu y avoit pourvu* ; & que quelques jours après arriva un courier qui apporta la nouvelle du trépas de la Duchesse. Dupleix, *loc. cit.*

(*c*) D'Aubigné, dans son Histoire, a avancé qu'elle étoit huguenote en son ame ; mais il n'en donne aucune preuve, & il y en a du contraire. Elle contribua à la conversion du Roi, & Sa Majesté chantant dans la chambre de sa sœur un Pseaume de Marot, elle l'en empêcha, en lui mettant la main sur la bouche. Ce qui fit dire aux Huguenots présens : *Voyez la vilaine qui empêche le Roi de louer Dieu !* La religion de Gabrielle d'Estrées étoit celle qui ne gênoit point ses plaisirs, & se prêtoit à son ambition. C'étoit celle de la Cour.

Digitized by Google

ſon Confeſſeur (*d*). Elle vint en effet à Paris, & deſcendit chez *Sebaſtien Zamet* (*e*), ce riche Partiſan, qui par une ſincérité affectée, & des richeſſes immenſes, s'étoit concilié la confiance & l'amitié du Roi même.

Le *Jeudi* (*f*) abſolu, Zamet prépara un dîner, où il eut ſoin de faire ſervir les mets les plus délicats, & en particulier ceux qu'il ſavoit que la Ducheſſe aimoit le mieux. L'après dînée elle alla aux Ténèbres qui ſe devoient dire avec grande muſique dans l'Egliſe du petit Saint Antoine; elle marcha en litière, *avec un Capitaine des Gardes à côté de la litière*, & accompagnée de toutes les Princeſſes en caroſſe. « On lui avoit gar» dé une Chapelle (*g*), où elle entra pour » n'être ni trop preſſée, ni trop vue. » Mademoiſelle de Guiſe étoit avec elle; » & pendant l'Office, la Ducheſſe lui fit » voir des Lettres de Rome, par leſ» quelles on l'aſſuroit qu'elle verroit bien-

(*d*) René Benoît, Curé de Saint Euſtache, nommé à l'Evêché de Troyes, d'abord Confeſſeur de Marie Stuard, puis de Henri IV, à la converſion duquel il contribua beaucoup. Il a publié une Bible qui paſſe pour être celle de Genève, à quelques expreſſions près. Il mourut en 1608.

(*e*) Sebaſtien Zamet, voyez plus bas.

(*f*) Le Grand Alcandre dit le *Mercredi*.

(*g*) Grand Alcandre, p. 57.

Digitized by Google

» tôt la fin de l'affaire du divorce du Roi » avec la Reine Marguerite, & deux Let- » tres que lui avoit écrites le Roi ce même » jour.» Elles étoient vives & passionnées; & le Roi lui marquoit que pour presser Sa Sainteté de finir, il dépêcheroit Forget sieur du Fresne avec de nouveaux ordres. Après les Ténèbres, elle dit à Mademoiselle de Guise qu'elle se trouvoit mal, qu'elle alloit se mettre au lit, & qu'elle la prioit de la venir entretenir. A ces mots, elle monta en litière, & Mademoiselle de Guise en carrosse. Elle se fit descendre chez Zamet (*h*) où étoit la Duchesse, suivant les uns; ou au Cloître Saint Germain de l'Auxerrois, où elle

(*h*) SEBASTIEN ZAMET, père d'un Maréchal de Camp des Armées du Roi, & d'un Evêque de Langres, avoit, dit-on, été Cordonnier sous Henri III. Il étoit originaire de *Lucques*. Ses plaisanteries lui donnerent entrée auprès de Henri IV. Il avoit apparemment d'autres talens, puisque sous Henri III il étoit l'un des riches Partisans, & sous Henri IV le plus riche. Au contrat de mariage d'une de ses filles, le Notaire, qui ne savoit quelle qualité lui donner, lui ayant demandé *quelle Seigneurie il falloit employer* : Qualifiez-moi ; lui dit froidement Zamet, *Seigneur de dix-sept cens mille écus.* Le Roi, qui l'aimoit, l'appelloit BASTIAN, alloit souper chez lui familiérement, & se servoit de sa maison pour y faire ses *petites parties*, soit avec ses amis, soit avec ses maîtresses. Il mourut âgé de soixante-deux ans le 14 Juillet 1614. Voyez les notes sur la Confession de Sancy, ch. 1, pag. 324 & suivantes; & Paris ancien & nouveau, Tome I, p. 443.

Digitized by Google

logeoit, ſuivant d'autres. Elle la trouva qui ſe faiſoit deshabiller, & ſe plaignant d'un grand mal de tête. Auſſi-tôt il lui prit une convulſion, dont elle ne revint qu'à force de remèdes. Elle voulut écrire au Roi; mais une autre convulſion l'en empêcha. Revenue à elle, & voulant lire une lettre qu'on lui remit de la part du Roi, elle tomba dans une troiſiéme convulſion, qui s'augmentant toujours, lui dura juſqu'à la mort. Ce mal lui prit le Jeudi au ſoir; elle accoucha le Vendredi, par les remèdes qu'on lui fit prendre, & mourut le Samedi (*i*) veille de Pâques (de l'année 1599), ſans aucune connoiſſance.

Après ſa mort, dit Mezeray, elle parut ſi hideuſe, & le viſage ſi défiguré, qu'on ne pouvoit la regarder qu'avec horreur. *Ses ennemis*, ajoute t-il, *prirent de-là occaſion de faire accroire au peuple que c'étoit le diable* (*k*) *qui l'avoit miſe en cet état*; *parce que*, diſoient ils, *elle s'étoit donnée à lui, afin de poſſéder ſeule les bonnes*

(*i*) Mezeray dit le Vendredi. Baſſompierre adopte la même date.

(*k*) Ce qui donna lieu à ce conte impertinent, fut que *Rivière*, Médecin du Roi, l'ayant regardée, eut l'imprudence de dire en ſortant : Hîc EST MANUS DOMINI. En voilà aſſez pour des cervelles foibles & échauffées. Dupleix, Hiſtoire de Henri IV, page 262.

Digitized by Google

graces du Roi, & qu'il lui avoit rompu le col.

Tel fut toujours le langage de la haine & de la jalousie auprès du peuple, dupe constante de pareils bruits. Nous avons remarqué quelque chose d'approchant sous le régne du Roi Robert, dont la première femme, dit-on, étoit accouchée d'un oison (*l*), parce que le Prince étoit excommunié.

Le Roi, qui étoit parti de Fontainebleau aux premières nouvelles de cet accident, ayant appris celle de la mort de la Duchesse à Villejuif (*m*), s'en retourna. On le conduisit d'abord à l'Abbaye de la Saussaye au-dessus de Villejuif, où il se mit sur un lit. Il donna toutes les marques de la douleur la plus vive; & quelques heures après étant venu un carrosse de Paris, il y monta, & prit le chemin de Fontainebleau. Les Princes & les premiers Seigneurs de la Cour y accoururent. Bassompierre (*n*),

(*l*) Voyez ci-dessus la Vie de Berthe, première femme du Roi Robert.

(*m*) Suivant Mezeray. Bassompierre dit à Villeneuve S George; d'autres à Essone; le Grand Alcandre dit jusqu'à six lieues de Paris; ce qui supposeroit que le Roi ne vint que jusqu'à Essone.

(*n*) Mémoires de Bassompierre, Tome I, p. 71, édition de 1721.

Digitized by Google

qui parle en témoin oculaire, dit que le Roi étant monté dans la grande salle du Château avec ceux qui le suivoient, pria la compagnie de s'en retourner à Paris, & de prier Dieu pour sa consolation. Il retint auprès de lui, ajoute-t-il, Monsieur le Grand (c'étoit Bellegarde (le Comte du Lude, Tames, Castelnaut, de Chalosses, Montglat, & Frontenac ; & comme je m'en allois avec les autres, il me dit : » Bassompierre, » vous avez été le dernier auprès de ma » maîtresse (*o*), demeurez aussi auprès » de moi pour m'en entretenir. De sorte » que je demeurai aussi, & fumes cinq » ou six jours sans que la compagnie » se grossît, sinon de quelques Ambassadeurs, qui venoient se consoler avec » lui, puis s'en retournoient aussi-tôt. » Mais, poursuit Bassompierre, peu de » jours se passèrent, sans qu'il commençât une nouvelle poursuite d'amour » avec Mademoiselle d'Entragues.

L'Auteur des amours de Henri IV rapporte (*p*) la chose avec d'autres circonstances, qu'il se peut faire que Bassompierre, qui n'écrivoit que de mé-

(*o*) Il l'avoit conduite par eau de Fontainebleau à Paris.

(*p*) Grand Alcandre, p. 60.

Digitized by Google

moire, ait oubliées. Suivant cet Auteur, le Roi étant de retour à Fontainebleau, » renvoya tout le monde, disant qu'il » vouloit être seul, & ne retint auprès » de lui que Bussi-Lamet, (qui pour » faire sa cour au Roi & à la Duchesse, » s'étoit marié avec une femme de laquelle » il avoit déja plusieurs enfans), & le » Duc de Retz, qui étoit de très-bonne » compagnie. Ce dernier, après lui avoir » laissé faire quelques plaintes, lui dit » presque en riant, qu'il étoit bien heu- » reux, & que s'il songeoit un peu à ce » qu'il alloit faire sans cette mort, il ju- » geroit que Dieu lieu avoit fait une gran- » de grace. Après avoir un peu rêvé, » dit le même Auteur, il l'avoua, & » rendit graces à celui qui lui en avoit » fait tant d'autres; & se consola si bien, » que trois semaines après il devint » amoureux de Mademoiselle d'Entra- » gues.

Telle fut la triste fin de la femme la plus aimable qu'on eût encore vue, à en juger par ce qu'on en a écrit, & par les portraits qui nous en restent dans les cabinets des curieux. Les circonstances & le genre de sa mort ont fait croire qu'elle avoit été empoisonnée dans le repas que *Zamet* lui donna, & qu'elle

avoit été la victime de l'intérêt de l'Etat. Mais quoique ce soit une opinion assez générale, & celle de Mezeray (*q*), que nous avons cité, il faut convenir qu'on n'en donne aucune preuve. A qui en effet attribuer ce crime ? Car on ne sauroit donner d'autre nom à une action aussi odieuse. Ce ne peut être aux ennemis de l'Etat, & à ces gens *qui se sentoient*, comme s'exprimoit Henri IV, *du levain de la Ligue.* Ils auroient agi contre leurs propres intérêts ; & le Roi, en épousant la Duchesse de Beaufort, faisoit une démarche qui devoit flatter ceux que l'espérance des troubles soutenoit dans leur révolte. Osera-t-on l'imputer aux ames vertueuses qui aimoient leur Maître & la France ? C'est un soupçon punissable. La piété sincère de Clément VIII, l'intérêt des Espagnols, les disculpent. Enfin, que d'exemples d'une mort aussi précipitée que celle de la Duchesse de Beaufort, sans que

(*q*) Mezerai ne balance pas à dire que la mort de Gabrielle d'Estrées fut l'effet de l'*instigation de celui qui a été meurtrier dès le commencement* ; c'est-à-dire du diable. Voyez Mezeray, Tome VII, sous l'an 1599, Abrégé chronologique, page 562 ; le Président de Thou, Livre CXXII, page 865 ; Mémoires de Chiverni, page 322 ; Mémoires de Sully, ancienne édition, Tome I, ch. 90, p. 420.

le

le crime y ait eu part ! Un fruit à la glace, une indigestion, peuvent produire ce funeste effet; & nous en avons vu la preuve dans la mort d'une Princesse (*r*), l'une des plus belles personnes de la Cour, & dont le mérite est encore présent à nos yeux, enlevée par une mort subite & prématurée en 1741.

Les Poëtes qui avoient célébré les charmes de la Duchesse de Beaufort, ne manquèrent pas de signaler leurs talens à son trépas; les uns lui donnèrent le nom d'Astrée par allusion à celui de d'Estrées; d'autres, celui de Caliste. On trouve ces pièces dans les Recueils du temps (*s*), où le Lecteur curieux peut les voir.

(*r*) Marie-Anne de Bourbon Condé, dite Mademoiselle de Clermont, née le 16 Octobre 1697, morte à Paris le 11 Août 1741.

[*s*] Muses Françoises. Regrets de Daphnis sur la mort de sa belle Astrée, p. 337 La mort d'Astrée, p. 338, par A. de *Vermeil.* Regrets sur la mort de la Duchesse de Beaufort, p. 343, par *du Maurier.* Tombeau de la même, par *Porchères*, p. 344. Deuil sur le tombeau de Caliste p. 350.

HENRIETTE DE BALZAC D'ENTRAGUES,

Marquise DE VERNEUIL.

HENRIETTE DE BALZAC D'ENTRAGUES, qu'on appella d'abord *Mademoiselle d'Entragues*, & depuis la Marquise de Verneuil, étoit la première fille de la célèbre *Marie Touchet*, de laquelle nous avons parlé sous Charles IX, & de François de Balzac, Seigneur d'Entragues, de Marcoussi, & du Bois de Malesherbes, fait par Henri III Chevalier de ses ordres en 1578, née en 1579. La jeune d'Entragues, qui n'avoit encore que dix-neuf à vingt ans à la mort de la Duchesse de Beaufort, avoit toutes les qualités de l'esprit & du corps (*t*), qui

[*t*] Bertaut dit d'elle dans un de ses Sonnets, p. 282 de ses Œuvres poëtiques :

> Flambeaux étincelans, clairs astres d'ici bas ;
> De qui les doux regards mettent les cœurs en cendres,
> Beaux yeux qui contraindrez les plus fiers de se rendre,
> Ravissant aux vainqueurs le prix de leurs combats ;

pouvoient consoler le Roi de la perte d'une Maitresse adorée. Son esprit étoit vif; sa conversation légère & amusante ne permettoit pas qu'on s'ennuyât un instant avec elle. Elle avoit même de ces saillies qui sympatisoient avec le goût de Henri IV; cette critique fine & maligne, qui ne manque jamais d'amuser ceux qui n'en sont pas les objets, & qui

Riches filets d'amour, semés de mille appas,
Cheveux où tant d'esprit font gloire de se
rendre;
Doux attraits, doux dédains, de qui l'on voit dé-
pendre
Ce qui donne aux plus grands la vie ou le tré-
pas.

Beau tout, où nul défaut n'a pu trouver de
place;
Et je serois stupide, & je suis plein d'au-
dace
De taire votre gloire, & d'oser la toucher.

Car voyant des beautés si dignes de louange,
Pour ne les loüer pas, il faut être un Rocher;
Et pour les bien louer, il faudroit être un
Ange

† Il est singulier de voir que les trois Poëtes au service des galans de ces temps fussent un Abbé, l'Abbé Desportes; un Cardinal, du Perron, & un Evêque, Bertault; le Père Cotton, Confesseur du Roi, & Fouquet-la-Varenne, étoient fort amis. Que penser du Père Cotton?

fait ce qu'on appelle le *génie de la Cour*.

Mais elle étoit méchante, emportée, peu délicate, coquette, & bien plus ambitieuse que tendre; rien ne prouve que Henri en ait jamais été aimé. Elle n'aima que le Roi; & ce Prince, l'Amant le plus passionné, & le plus honnête homme de son Royaume, eut lieu de se repentir plus d'une fois de sa foiblesse. Pour la figure, Mademoiselle d'Entragues n'étoit pas si belle que la Duchesse de Beaufort: avec des traits moins réguliers, une bouche plus grande, moins d'éclat dans les yeux, une tête moins belle, moins de blancheur, elle l'emportoit par la jeunesse, l'enjoûment & un air vif qui animoit tous ses traits, & en faisoit disparoître les imperfections.

Telle étoit Mademoiselle d'Entragues, lorsque Henri IV s'y attacha. Soit que Monsieur & Madame d'Entragues se fussent mis dans l'esprit, que le moyen d'enchaîner le Roi, étoit de lui opposer des obstacles qui retardassent son triomphe, & qu'alors il pourroit faire pour Henriette ce qu'il avoit été à la veille de faire pour Gabrielle d'Estrées; soit que la vertu eût en effet quelque part à la résistance, Henri en trouva plus qu'il ne s'attendoit d'en rencontrer. La mère pro-

Digitized by Google

posa à sa fille des idées de sagesse, & un systême de fortune qui rendit la jeune d'Entragues difficile. Le père (*u*) se piqua de conserver l'honneur de sa Maison. Les choses allèrent jusqu'au point qu'il fallut parler de mariage. Le ton de la Cour n'étoit point sous le règne de Henri ce qu'il avoit été sous ses Prédécesseurs, & ce qu'il a été depuis. *Faire le Roi*, disoit-on de Henri IV, *est la chose dont il est le plus incapable.*

Dans l'aveuglement de sa passion, ce Prince se laissoit tout dire, & faisoit tout ce qu'on exigeoit de lui. Il donna à la jeune d'Entragues toutes les paroles qu'elle voulut. Elle en obtint même dans la suite une promesse écrite de la main du Roi, qui servit de prétexte à bien des tracasseries, & à des projets crimi-

[*u*] Dans une Lettre du 15 Octobre 1600, adressée par Henri IV à Mademoiselle d'Entragues, il lui apprend les procédés que tient M. d'Entragues avec lui: *Comme je voulois monter* [ce matin] *à cheval*, lui écrit-il, *il m'est venu supplier de ne vouloir point aller à Malesherbes, & que je ne vous y trouverois pas; que je voulusse remettre le tout à Orléans, où je sais qu'il ne vient point. Cela ne m'ôte point de l'opinion qu'il ne veut qu'allonger, & croyez qu'il vous trompe.... Comme j'ai été à cheval, il a dit tout haut... Par la mort d.... il sera bien trompé, car il ne trouvera pas ma fille à Orléans. Ma femme y ira; mais ma fille demeurera avec moi.* Toutes fois je lui ai dit en partant que j'y serois à ce soir..... *Billets de Henri IV à la Marquise de Verneuil.*

nels, où elle eut besoin de toute sa clémence de Sa Majesté. Les serviteurs du Roi les plus fidelles (*x*), Sully, Jeannin, & Villeroy, qui avoient tremblé pour les suites fâcheuses qu'auroit eues le mariage de Henri IV avec la Duchesse de Beaufort, cherchèrent tous les moyens d'éviter un semblable piége. Mademoiselle d'Entragues n'étoit ni moins ambitieuse, ni moins à craindre que Gabrielle d'Estrées. Ils firent en sorte que Bellièvre qui étoit à Rome chargé d'obtenir la rupture du mariage du Roi avec Marguerite de Valois, pour conclure celui de Sa Majesté avec la Duchesse de Beaufort, terminât sa négociation par un mariage plus conforme aux intérêts de l'Etat, & demandât la Princesse de Florence, Marie de Médicis. Cette affaire fut traitée avec beaucoup de secret, & le mariage de la Princesse, aussi tôt conclu que proposé, fut célébré par Procureur avant que d'Entragues en eût connoissance,

[*x*] Barthelemi Morisot, dans sa Satire intitulée *Veritatis lachrymæ*, qui sert de cinquiéme Partie à l'Euphormion de Barclai, de l'Edition d'Amsterdam *in*-16, de 1634, donne lieu de croire que ce fut d'Aubigné, qu'il faut je crois entendre sous le nom de *Monason*, qui fit conclure le mariage du Roi, & s'opposa le plus fortement à ses engagemens avec Mademoiselle d'Entragues, à laquelle il donne le nom de Lucille. Voyez la suite de l'Euphormion, p. 481.

Digitized by Google

& plutôt que le Roi lui-même ne pensoit.

La sagesse, ou la politique de Mademoiselle d'Entragues avoit succombé depuis quelque temps (*y*); il en avoit coûté cent mille écus au Roi, qui les lui fit porter le lendemain, & une promesse de mariage. C'est apparemment à l'occasion du payement de ces cent mille écus, que le Duc de Sully qui eût ordre de les payer, fit apporter la somme dans le cabinet du Roi (*z*), & les compta devant Sa Majesté, à dessein de lui faire connoître quelle somme il avoit promise. Henri l'ayant vue étalée sur le plancher,

(*y*) A *Malleskerbes*, vers l'automne de l'année 1599. Bassompierre, Tome I, p. 76.

(*z*) Je la fixe à cent mille écus, contre quelques Auteurs qui la réduisent à cinquante mille écus, d'après ce que dit Bassompierre sous l'année 1601. *Le Roi demanda*, dit-il, *s'il donneroit quelque chose à Madame de Verneuil, pour la marier à un Prince, qu'elle disoit la vouloir épouser, si elle avoit* ENCORE *cent mille écus*. M. de Bellièvre dit : Je suis d'avis que vous donniez cent mille beaux écus à cette Demoiselle, pour lui trouver un bon parti. Et comme M. de Sully eût répondu qu'il étoit bien aisé de nommer cent mille beaux écus, mais difficile de les trouver; sans le regarder, le Chancelier répliqua : Sire, je suis d'avis que vous preniez cent mille beaux écus, & les donniez à cette belle Demoiselle, & trois cent mille & tout, si à moins ne se peut, & c'est mon avis. Le Roi se repentit depuis de n'avoir suivi & cru ce conseil. C'est ce qu'on verra dans la suite. Voyez les Mémoires de Bassompierre, Tome I, pp. 90 & 91.

Digitized by Google

ne put s'empêcher de dire qu'on lui avoit fait acheter ses plaisirs un peu cher. *Ventre saint gris*, dit-il, *voilà une nuit bien payée !*

Pour la promesse de mariage, on rapporte aussi une autre anecdote. Le Roi l'ayant écrite de sa main, la fit voir à Sully, qui l'ayant lue, haussa les épaules, & la déchira. Sur quoi Henri ému de son action, lui ayant demandé ce qu'il venoit de faire ? S'il étoit fou ? *Cela se peut*, répondit ce Ministre fidelle, *mais il en est de plus foux que moi.* Le Roi pardonna à Sully cette marque peu mesurée de son zèle; mais il fit une nouvelle promesse, & la donna à d'Entragues. Elle étoit grosse, & alla faire ses couches à Saint Germain, où le Roi la conduisit, & lui donna, suivant les apparences, la promesse de mariage qu'il lui avoit faite.

La nouvelle qu'elle apprit du mariage de son amant avec la Princesse de Toscane, la rendit furieuse; elle se blessa, accoucha d'un enfant mort. Elle fut très-malade; mais secourue avec tous les soins imaginables, & assistée du Roi même, qui ne quitta pas le chevet de son lit, elle revint en santé; mais elle fut long-temps sans reprendre la gaieté qui lui étoit naturelle

naturelle. Elle reprocha au Roi son inconstance, & ce qu'elle appelloit *sa trahison & ses parjures*, avec une véhémence qui eût pû rebuter un amant moins épris qu'il n'étoit de ses charmes. Il la fit *Marquise de Verneuil* pour l'appaiser, & il fallut bien qu'elle prît ce parti. Une trop grande obstination eût enfin pu dégoûter le Roi, & il n'y avoit point d'apparence de remède.

Si l'on en croit les Auteurs du temps, Bellegarde qui avoit été aimé de la Duchesse de Beaufort, avoit aimé la Marquise de Verneuil. Elle attribua même aux soupçons que le Roi avoit pu en concevoir, la résolution qu'il avoit prise d'épouser Marie de Médicis; & pour se venger de Bellegarde, elle avoit engagé Claude de Lorraine, qu'on appelloit alors le Prince de Joinville, & qui fut depuis le Duc de Chevreuse, à lui chercher querelle. Joinville obéit avec plaisir à la Marquise, & entreprit même sur la vie de Bellegarde, dans lequel il croyoit voir un rival. S'étant rencontrés tous deux devant la maison de Zamet, près de l'Arsenal (*a*), où couchoit le Roi, Bellegarde fut attaqué; il

(*a*) Cette aventure est rapportée d'une façon un peu différente par Bassompierre, Tome I, page 74. D'après son récit, il faut placer la chose avant le mariage du Roi,

Digitized by Google

fut même blessé; mais ses gens le secoururent & poursuivirent le Prince de Joinville. Il eût été tué, s'il n'eût été secouru par le Marquis de Rambouillet, de la Maison d'Angennes, qui fut lui-même dangereusement blessé. Le Roi parut outré du procédé du Prince de Joinville: il ne l'aimoit pas; & ce jeune Seigneur soupçonné de n'être pas haï de la Marquise, n'obtint sa grace qu'avec beaucoup de peine, & à la prière de sa mère & de Mademoiselle de Guise. Enfin tout s'appaisa, le calme se rétablit, & les grandes affaires qui étoient sur le tapis écartèrent pour un temps les *tracasseries*. Le Duc de Savoye (*b*), qui étoit venu à Paris pour l'affaire du Marquisat de Saluces, n'avoit pas eu le succès dont on s'étoit flatté avant la mort imprévue de la Duchesse de Beaufort. S'il eût pu se dispenser du voyage, il ne l'eût point entrepris, après la perte de sa protectrice. Mais les choses étoient trop avancées, il avoit fallu se mettre en route. Si ce Prince étoit le politique le plus rafiné de son temps, c'étoit aussi le plus

& même avant qu'il eût rien obtenu de Mademoiselle d'Entragues, ce qui n'arriva qu'en Septembre ou Octobre de l'année 1599 à Malesherbes. Voyez Bassompierre, *ibid.* p. 76.

(*b*) Charles-Emmanuel, Duc de Savoye, arriva à Paris au mois de Décembre 1599.

ſpirituel & le plus galant. Il fut traité avec une politeſſe & une magnificence auxquelles rien ne manqua, que la ſatisfaction d'avoir trompé le Roi. Il s'en étoit retourné ſans rien faire ; & la guerre fut réſolue (*c*). Le Roi partit pour faire la campagne, & revint victorieux & marié, ayant épouſé la Reine à Lyon (*d*). Quoique Marie de Médicis pût paſſer pour une beauté, elle ne put arracher le cœur de ſon époux aux charmes de la Marquiſe de Verneuil, qui avoit au ſuprême degré le don de plaire & d'amuſer le Roi. La liberté avec laquelle elle parloit de la Reine, & le caractère de cette Princeſſe Italienne & jalouſe, furent les principes des brouilleries qui ſe ſuccédoient les unes aux autres.

La Reine à ſon arrivée avoit reçu aſſez froidement la Marquiſe de Verneuil (*e*), qui lui avoit été préſentée par la vieille Ducheſſe de Nemours. Cette Princeſſe ayant obéi au Roi d'aſſez mauvaiſe grace, trouva le ſecret de déplaire à la Reine, ſans obliger la Favorite, ni le Roi qui eut le plaiſir de mortifier ſa vanité.

(*c*) Elle fut déclarée le 11 Août 1600.
(*d*) Le 9 Décembre 1600.
(*e*) Baſſompierre dit pourtant que la Reine lui *fit bonne chere*. Mém. Tome I, p. 50.

Digitized by Google

Léonora Galigaï, que la Reine avoit amenée avec elle, & à laquelle elle vouloit, à quelque prix que ce fût, donner le titre de Dame d'Atour, voyant que la Reine ne pouvoit rien gagner sur l'esprit du Roi, eut recours à la Marquise de Verneuil, & lui promit que si elle vouloit bien s'employer pour elle; elle avoit assez de pouvoir sur la Reine sa maîtresse, pour la mettre auprès d'elle dans un aussi grand crédit qu'elle voudroit. Le traité se fit aux conditions proposées par Léonora, & fut exécuté de la meilleure foi du monde de part & d'autre. Léonora fut nommée Dame d'Atour, & la Marquise fut mieux reçue de la Reine qu'elle ne l'avoit jamais été. Henri se saisit de cette occasion pour donner à la Marquise un appartement au Louvre. Mais le calme ne pouvoit pas durer longtemps; la jalousie de la Reine augmenta. La liberté avec laquelle la Marquise s'émancipoit à parler d'elle, y servoit de prétexte. Les Courtisans, par intérêt, ou par cette malignité qui fait comme l'ame de la Cour, répandoient chaque jour quelque nouvelle semence de mésintelligence entre la Reine & la Marquise. Le Roi, qui n'aspiroit qu'au repos, n'en trouvoit aucun. Il respectoit la Reine,

Digitized by Google

& l'amour même le ramenoit souvent à ses charmes, auxquels il ne pouvoit s'empêcher de rendre hommage ; mais il se plaisoit davantage avec la Marquise. Elle avoit sa petite Cour, & la Reine ne vouloit point de partage. Léonora n'étoit occupée que du soin d'adoucir l'esprit de sa maîtresse, & d'empêcher les brouilleries d'éclat.

La grossesse de Marie de Médicis, & celle de la Marquise de Verneuil, qui se rencontrèrent en même temps, mirent tous les talens & le crédit de Léonora à l'épreuve. En travaillant au repos du Roi, & en faveur de la Marquise, Léonora travailloit pour elle-même. Elle avoit dessein de se faire un établissement à la Cour, & d'épouser le fameux Concini, Gentilhomme Italien de la suite de sa Maîtresse. Elle en vint à bout, & la Marquise de Verneuil y fit consentir le Roi, qui avoit une aversion naturelle contre Galigaï & Concini.

La Reine fut si sensible au consentement que le Roi donna à ce mariage, qu'il n'y eut point de marque d'amitié qu'elle ne donnât à la Marquise, à laquelle elle savoit que Léonora en avoit toute l'obligation. C'étoit une union admirable, & la Marquise étoit mieux

Digitized by Google

traitée de la Reine que pas une des Princesses. La Reine accoucha la première, le 27 Septembre 1601, d'un Prince qui fut depuis Louis XIII; & un mois après, sur la fin d'octobre, la Marquise fut mère de *Gaston Henri* (*f*), d'abord Evêque de Metz, & depuis Duc de Verneuil. Le mariage de Léonora avec Concini suivit les couches de la Reine & de la Marquise; & tout l'hiver de l'année 1601 se passa en plaisirs (*g*), au bal & au jeu. Ces amusemens tranquilles furent interrompus par une intrigue, qui rejetta le Roi & la Cour dans l'agitation & le trouble qui accompagnent nécessairement les passions. Juliette-Hyppolite d'Estrées, Marquise de Cérisay, qu'on appelloit aussi Madame de Villars (*h*), avoit eu, du vivant même de sa sœur, quelques regards du Roi, qui paroissoient lui annoncer

(*f*) Sur ce Prince, voyez Anselme & ses Continuateurs, Tome I, p. 150 de la derniere édition.

(*g*) Ce fut au magnifique bal des seize Dames conduites par la Reine, que Henri IV ayant demandé au Légat, ce qu'il pensoit d'un pareil bataillon, & s'il en avoit vu de plus leste & de plus beau : le Légat répondit qu'il n'en avoit pas vu non plus de *plus dangereux*. D'autres mettent cette réponse dans la bouche du Roi.

(*h*) Parce qu'elle avoit épousé au mois de Janvier 1597, *Georges de Brancas*, Duc de Villars. La Princesse de Conti, Auteur du Grand Alcandre, observe que Madame de Villars n'avoit guères d'autre mérite que sa *jeunesse & ses cheveux*.

qu'elle avoit des droits sur son cœur. Une femme qui s'est flattée d'une pareille idée, fût-elle chimérique, la regarde comme une vérité dont il est difficile de la détacher. Elle ne voyoit dans la Marquise de Verneuil qu'une rivale, de laquelle elle ne pensoit qu'à se venger. Elle se concerta avec la Reine sur les moyens qu'elle en avoit; & cette Princesse, que les ennemis de la Marquise cherchoient à aigrir contr'elle, se prêta avec transport aux desseins de Madame de Villars. Le Prince de Joinville avoit été bien traité de la Marquise; ils s'étoient écrit bien des Lettres; & Joinville, qui avoit quitté la Marquise, pour ne pas se perdre à la Cour, avoit lié avec Madame de Villars. Elle fit si bien, qu'elle tira de lui les Lettres de la Marquise de Verneuil. La Reine y étoit assez maltraitée, & le Roi même n'y étoit pas fort ménagé. Toutes les douceurs y étoient pour le Prince, & ce n'étoit pas le point le moins insultant pour la tendresse du Monarque. La Reine, qui les vit, n'eut point de repos que Madame de Villars ne les eût communiquées au Roi. On se donna bien de garde de consulter la prudente Léonora, qui n'eût pas approuvé le projet.

Madame de Villars demanda au Roi

Digitized by Google

une converſation particulière. Il s'agiſſoit de lui découvrir des choſes qui importoient à ſon repos. Le Roi accorda l'entretien ſecret qu'on lui demandoit ; & dans cet entretien, après des témoignages d'un zèle conſtant & ſincère pour la perſonne du Roi, & de l'amour reſpectueux qu'elle avoit toujours eu pour Sa Majeſté, elle lui fit voir dans les Lettres qu'elle lui préſenta, les témoignages de l'ingratitude & de l'infidélité de la Marquiſe de Verneuil. *C'étoit*, diſoit Madame de Villars, *un outrage qu'elle n'avoit pas dû diſſimuler. Elle eût été criminelle elle-même, ſi elle eût pu voir trahir dans le plus grand des Rois, le meilleur des Maîtres, & le plus honnête homme qui fût au monde.*

Henri, qui étoit effectivement tout ce que diſoit Madame de Villars, aimoit à ſe l'entendre dire. Quel eſt l'homme exempt de pareil foible ? Il ne tiendroit rien de l'humanité. Il remercia Madame de Villars, & impatient de ſe venger de la Marquiſe, rompit l'entretien le plus promptement qu'il lui fut poſſible, & envoya un de ſes Confidens avec ordre de dire à la Marquiſe toutes les injures que le dépit lui ſuggéra ; qu'elle étoit une *perfide, la plus méchante de toutes les*

Digitized by Google

femmes, un monstre, & qu'il protestoit de ne la revoir jamais.

La Marquise reçut l'Envoyé (*i*) avec tout le flegme & la présence d'esprit que peut conserver la personne la plus innocente. *Dites au Roi*, répondit-elle avec respect, *que bien assurée de n'avoir jamais rien fait qui puisse offenser Sa Majesté, je ne puis deviner pourquoi il me traite avec si peu de ménagement. On lui a donné de fausses impressions; je n'en saurois douter; mais la vérité me vengera.* Elle se retira aussi-tôt dans son cabinet, bien plus troublée qu'elle ne l'avoit paru. Elle eut recours à ses amis pour se retirer de ce mauvais pas. Le Prince de Joinville s'y trouvoit intéressé : Mademoiselle de Guise sa sœur, & le Duc de Bellegarde, imaginèrent un moyen de faire disparoître toute l'impression qu'avoient pu faire les Lettres, en les attribuant à la méchanceté d'un Secrétaire du Duc de Guise, qui savoit contrefaire toutes sortes d'écritures. Le piége étoit grossier; mais on s'en servoit avec un Prince que la vérité désespéroit, & qui ne demandoit pas mieux que d'être trompé.

La Marquise instruite de l'expédient

(*i*) Le Comte de Lude, de la Maison de Daillon.

Digitized by Google

qu'on avoit pris, envoya supplier le Roi qu'il lui permît de se justifier. Il fit les difficultés que le dépit conseille, & prit le parti que l'amour inspire. Il alla lui-même entendre la coupable, & elle obtint sa grace. Tout retomba sur les délateurs. Madame de Villars fut exilée, & perdit, avec l'agrément de la Cour, le Prince de Joinville son amant. Celui-ci, que le Roi trouvoit toujours en son chemin, fut obligé d'aller servir en Hongrie; & le pauvre Secrétaire fut mis en prison, parce qu'il falloit qu'il fût, ou du moins qu'il parût coupable.

La haine de la Reine, qui avoit cru la Marquise perdue sans ressource, avoit paru sans aucun ménagement. Au désespoir de s'être méprise, elle ne voulut plus reculer, & la mésintelligence augmenta à un point que le Roi n'eut plus de repos. Il avoit encore trop de foiblesse pour prendre son parti, & quitter entièrement la Marquise; mais il avoit trop de discernement pour ne pas reconnoître qu'il n'aimoit qu'une perfide. Elle n'étoit pas innocente à ses yeux; mais elle étoit toujours charmante. Cependant il chercha à se dégager de ses liens, & passa de Mademoiselle de Sourdis, qui devint Comtesse d'Estanges, à

Digitized by Google

Mademoiselle de Bueil (*k*), qui épousa Chanvallon, & connue sous le nom de la Comtesse de Moret. Il paroît même qu'il voulut s'attacher à Mademoiselle d'Entragues (*l*), sœur de la Marquise, maîtresse de Bassompierre; & qu'il renoua aussi avec Mademoiselle de Guise (*m*), qui épousa quelque temps après le Prince de Conti. Enfin il ne tint pas à lui de se faire aimer de la Duchesse de Montpensier (*n*), qui devint veuve dans ce même temps, & de la Duchesse de Nevers (*o*);

[*k*] Nous en parlerons.

[*l*] Marie de Balzac, sur laquelle voyez le premier volume des Mémoires de Bassompierre. & ce que nous en avons dit dans l'article de *Marie Touchet.*

[*m*] Louise-Marguerite de Lorraine, épouse de François, Prince de Conti, fils du célébre Louis, Prince de Condé, tué à Jarnac. Elle étoit fille de Henri de Guise, dit le Balafré, & de Catherine de Cleves, qui fut depuis Duchesse de Nemours. Elle avoit beaucoup d'esprit, écrivoit parfaitement bien, & est Auteur du Grand Alcandre, & des Aventures de la Cour, sous le nom de Dupilouft.

(*n*) Henriette-Catherine, Duchesse de Joyeuse, fille & héritiere de Henri de Joyeuse, Comte du Bouchage, Maréchal de France, mort Capucin sous le nom de P. Ange, & de Catherine de la Valette. Elle avoit épousé Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, &c. dernier Prince de cette Branche, le 15 Mai 1597, & elle en demeura veuve le 27 Février 1608. Tout ce que le Roi put obtenir, fut d'engager la Princesse à venir à la Cour, où il connut que la vertu de la veuve étoit inattaquable. Elle épousa après la mort du Roi, c'est-à-dire en 1611, Charles de Lorraine, Duc de Guise, & mourut le 25 Février 1656 à l'âge de 71 ans.

[*o*] C'étoit Catherine de Lorraine, fille de Charles, Duc de Mayenne & niéce du Balafré. Elle avoit épousé en 1599 Charles de Gonzague, Duc de Nevers, & depuis Duc

Digitized by Google

mais l'une & l'autre opposèrent à ses recherches une indifférence & une sagesse qui le rebutèrent, & qui le rengagèrent avec la Marquise de Verneuil, malgré les justes sujets qu'il avoit eus, je ne dis pas seulement, de se plaindre d'elle, mais de la regarder comme la femme la plus dangereuse & la plus criminelle du Royaume. Soit dépit contre le Roi, qui sembloit affecter un mépris choquant pour elle, soit dans le dessein de se faire craindre de la Reine, & de la Maison Royale, elle conçut le bizarre & ridicule projet de se faire regarder comme femme légitime, & ses enfans comme vrais héritiers de la couronne. Ce dessein, tout extravagant qu'il pût être, trouva des partisans dans

de Mantoue, par le décès de Vincent premier, Duc de Mantoue. Elle mourut le 8 Mars 1618, âgée de trente-trois ans. *C'étoit une Princesse de grande vertu*, dit l'Auteur du Grand Alcandre, *qui honoroit fort la personne du Roi, mais qui faisoit peu de cas de sa passion.* Le Roi prit l'occasion de la cérémonie du Baptême des Princes ses fils, pour l'arrêter à la Cour, où la Duchesse de Mantoue, sœur de la Reine, resta assez long-temps. Il chercha inutilement les moyens de se faire écouter. La Duchesse renfermée dans les bornes du respect, évita tout ce qui eût pu donner prise sur elle; & dès le lendemain de la cérémonie du Baptême, elle partit avec le Duc de Nevers son mari, *sans quasi dire adieu, & ne voulut plus revenir à la Cour.* Elle suivit son mari à son ambassade de Rome. Etant allée saluer la Reine à son retour, le Roi qui s'y trouva, pour se venger de son indifférence, dit assez haut, qu'*elle étoit extrêmement changée*. Ce n'est pas là le meilleur mot de Henri IV. Il prouve que les grands hommes tiennent aux petits par quelque côté.

Digitized by Google

les ennemis de l'Etat. Quelques François dénaturés, & dont le cœur étoit encore infecté du levain de la Ligue, se prêtèrent à ces chimères, & la Cour d'Espagne les adopta. La promesse de mariage que le Roi avoit donnée autrefois à la Marquise de Verneuil, étoit le titre dont elle se servoit.

Les Acteurs de cette scène, qui, toute ridicule qu'elle fût, eût pu devenir sérieuse, par le poids que lui donnoit la qualité des coupables, étoient, en Espagne, Philippe III & son Conseil; en France, le Comte d'Auvergne, qui avoit déjà été arrêté comme complice du Maréchal de Biron; le Comte d'Entragues, père de la Marquise, âgé de soixante & treize ans; deux Gentilshommes Anglois, l'un nommé Fortan, l'autre Morgan, & la Marquise elle-même. Elle avoit commencé par des dehors d'une dévotion affectée. C'étoit sous ce règne par où débutoient les mal-intentionnés pour se concilier le peuple, & rendre la Cour odieuse.

Le fameux Biron (*p*), & tous les ennemis de l'Etat, avoient pris le parti

[*p*] C'est ainsi, disoit il dans sa prison, qu'on traite *les bons Catholiques!* On sait quelle étoit la Religion du Maréchal de Biron.

Digitized by Google

de parler inceſſamment de Religion ; de crier qu'il *n'y avoit plus de catholicité ni de foi en France ; que la Meſſe le céderoit enfin aux Prêches*. Ces moyens réuſſiſſoient, & il ſe trouvoit infailliblement des dupes de ce langage. On ne s'aviſoit pas de regarder la conduite & les mœurs de ceux qui le tenoient. Le peuple n'eſt pas né pour réfléchir. La Marquiſe feignit donc d'être touchée d'un repentir chrétien. „ La crainte de Dieu (*q*), diſoit-elle, ne lui permettoit plus de ſe „ ſouvenir du paſſé, que pour en faire „ pénitence. Elle ne pouvoit en con„ ſcience voir le Roi en particulier. Elle „ paſſa plus avant, & demanda à Henri „ la permiſſion de chercher un aſyle hors „ du Royaume pour elle & pour ſes en„ fans. L'artifice n'eut pas ſon effet ; mais „ le temps de Pâques approchant, le Roi „ réſolut de la prendre au mot, & de „ lui permettre de ſe retirer en Angle„ terre, où elle avoit pour appui le „ Duc de Lénox ſon proche parent ; mais „ il lui défendit d'y mener ſes enfans. „ Pour adoucir les aigreurs de la Reine, „ il exigea auſſi qu'elle lui rendît la pro-

[*q*] Mezeray, Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France, ſous l'an 1604, page 513 & ſuiv. de l'édition de 1676.

» messe de mariage qu'il lui avoit donnée, » & qu'elle faisoit sonner bien haut, la » montrant à quiconque la vouloit voir. » Les prières ne furent pas assez puissan- » tes, il fallut y ajouter l'autorité, 20000 » écus d'argent comptant, & l'espérance » de la dignité de Maréchal de France » pour le père. A ces conditions la pro- » messe fut rendue en présence de quel- » ques Princes & Seigneurs, qui la véri- » fièrent & signèrent l'acte de la remise » qui en fut faite, où ils attestèrent que » c'étoit la véritable. «

La tempête paroissoit écartée ; la Reine étoit satisfaite : la Marquise ne paroissoit plus, lorsque le Roi découvrit les intrigues de la Marquise, du Comte d'Auvergne son frère utérin, & de son père, avec l'Ambassadeur du Roi d'Espagne, Don Balthazar de Zuniga. On publia dans le temps que le Comte d'Auvergne ayant communiqué aux Espagnols la promesse de mariage du Roi, avoit fait un traité secret avec la Cour d'Espagne, par lequel le Roi Philippe s'obligeoit d'assister le Comte d'hommes & d'argent pour élever sur le trône le Prince Henri, fils de sa sœur, légitimé par le Roi. On disoit même que le Comte avoit formé un attentat sur la vie du Roi, & qu'il de-

voit le faire assassiner lorsqu'il iroit voir la Marquise, puis se saisir de la personne du Dauphin. *Mais*, dit Mezeray, *peu de gens le crurent.* Ce projet ayant été découvert, le Comte se retira en Auvergne. L'affaire mise en délibération au Conseil, il y eut des voix qui allèrent à le traiter comme le Maréchal de Biron l'avoit été; mais le Roi étoit trop clément. Le Comte étoit fils naturel de Charles IX, & c'eût été un exemple contre les enfans légitimés. Henri respectoit en lui le sang des Valois, & le fils d'un Monarque qui avoit été son Souverain. Toujours prêt à lui faire grace, il le traitoit souvent d'*Enfant prodigue*, & déclara que jamais il ne se résoudroit à faire périr sur un échafaud le fils de son Roi & de son beau-frère. Il lui donna la vie à la charge que le Comte passeroit trois ans au Levant. Son abolition lui fut envoyée à condition qu'il se rendroit auprès du Roi. Mais ayant refusé de satisfaire à cette condition, il fut arrêté en Auvergne & conduit à la Bastille, où il avoit déjà passé quatre ou cinq mois, comme complice de la conjuration du Maréchal de Biron.

Aussi-tôt après la prise du Comte d'Auvergne, d'Entragues, Gouverneur d'Orleans

léans, fut conduit à la Conciergerie du Palais (r), & la Marquise de Verneuil sa fille eut son Hôtel pour prison (s), & y fut gardée à vue par le Chevalier du Guet. Ce coup ne l'abattit pas; & bien loin de rien diminuer de sa fierté, elle continua toujours de parler avec la même liberté, & plus hardiment encore qu'auparavant. *La mort*, disoit-elle, *n'a rien qui m'effraye; au contraire, je la désire. Si le Roi m'ôtoit la vie, on diroit au moins qu'il auroit fait mourir sa femme. J'étois Reine avant l'Italienne. Au surplus*, ajoutoit-elle avec la même fermeté, *je n'ai que trois choses à demander au Roi; un pardon pour mon père, une corde pour mon frère, & justice pour moi.*

Ce qui la faisoit ainsi parler contre le Comte d'Auvergne son frère, c'est qu'aux trois interrogatoires qu'il subit, il avoua tout, & le rejetta sur sa sœur, bien assuré que jamais le Roi ne se résoudroit à la faire mourir. Ils fournirent l'un contre l'autre des reproches les plus violens, & sans ménagement. Pour d'Entragues,

[r] Il y fut conduit par Defunctis, Prevôt des Maréchaux, dans un carrosse fermé. Son fils, dit Marcoussi, l'accompagnoit à cheval. Journ. de Henri IV, Tome II, pag. 64.

[s] Elle demeuroit au Fauxbourg S. Germain.

Digitized by Google

il déchargea l'un & l'autre autant qu'il lui fut possible, & se rendit coupable de tout. La Marquise protesta toujours de son innocence. Le procès fut suivi avec vivacité. La Reine eût voulu voir sa rivale ou sur un échafaud, ou deshonorée. Le Roi ne cherchoit qu'à vaincre sa fierté par un jugement effrayant. A l'égard des Juges, ceux qui prétendoient faire leur cour, ou servir l'Etat, opinèrent à toute rigueur. Quelque vive que fût la poursuite, jamais le Roi ne put faire plier la Marquise. On eut beau lui remontrer qu'elle conjureroit la tempête élevée contr'elle, en se soumettant à la clémence du Roi, & en lui demandant pardon; elle persista à dire, qu'*où il n'y avoit point de crime, il n'étoit pas besoin de grace.* Ceux même qui, pour l'obliger, dirent qu'elle imploroit la bonté du Roi, furent maltraités, & elle les démentit hautement, les traitant de *menteurs* & de *traîtres*.

Le Comte d'Auvergne, qui risquoit beaucoup plus que la Marquise, paroissoit encore moins inquiet. On dit que la Comtesse sa femme ayant obtenu du Roi la permission de l'envoyer visiter, & lui ayant fait demander ce qu'il désiroit qu'elle fît pour lui : *Qu'elle ne s'inquiéte de rien*, répondit-il, *& qu'elle me*

Digitized by Google

fasse seulement provision de fromage & de moutarde (*t*).

L'Arrêt fut rendu le premier Février 1605. Le Comte & M. d'Entragues furent condamnés à mort; & il y eut un *plus amplement informé* à l'égard de la Marquise, laquelle seroit cependant détenue sous bonne & sûre garde au Monastère des Religieuses de Beaumont-lès-Tours.

A la nouvelle de cet Arrêt, la Marquise & sa mère vinrent se jetter aux pieds du Roi, pour lui demander la vie, l'une pour son père, l'autre pour son mari. Henri les releva toutes les deux, les larmes aux yeux, & leur dit, *qu'il leur feroit connoître qu'il étoit bon*, & qu'il feroit assembler son Conseil le jour même. L'après-dînée en effet le Conseil fut tenu. La peine de mort prononcée contre le

(*t*) C'étoit un Prince d'un caractère intrépide. *Nérestan*, qui le prit, lui ayant demandé son épée : *Tiens*, dit-il, *la voilà ; elle ne m'a encore servi qu'à la chasse du sanglier*. En allant d'Aigueperse à Paris, on eût dit qu'il alloit au bal, s'amusant à conter des histoires de femmes, & les aventures les plus risibles de sa vie. Il dormit fort tranquillement la nuit du jour qu'il fut arrêté, & protesta le lendemain qu'*on lui eût rendu service de l'arrêter plutôt ; que cela lui eût épargné bien de l'embarras & de l'inquiétude*. La Chevallerie, Lieutenant de M. de Rosni, le voyant aussi gai qu'à l'ordinaire, sauter & danser comme il avoit de coutume, ne put s'empêcher de lui dire, *qu'il ne s'agissoit pas de figures de ballet dans son affaire, mais de quelque chose de plus sérieux*. Il n'y gagna rien. Voyez le Journal de Henri IV, année 1604, Tome II, pages 62 & 63.

Digitized by Google

Comte d'Auvergne & d'Entragues, fut *commuée* en celle d'une prison perpétuelle.

Les Lettres de grace de la Marquise furent expédiées au Sceau par les ordres du Roi même (*u*), & vérifiées au Parlement le 23 Mars 1605. La Marquise eut la liberté de se retirer à sa belle maison de Verneuil; son père eut sa maison de Mallesherbes pour prison; & sept mois après, c'est-à-dire le 16 Septembre, le Roi accorda à la Marquise des Lettres qui la déclarèrent innocente, & imposoient un silence perpétuel à son Procureur Général sur *le plus amplement informé ordonné par l'Arrêt du premier Février précédent*. Pour le Comte d'Auvergne, il fut retenu à la Bastille, où il resta pendant douze ans, sans autre ressource que celle de l'étude des bons livres qu'il aimoit.

Rebuté de ses autres Maîtresses, & ne pouvant se passer de la Marquise, qui étoit une de ces femmes charmantes

(*u*) Cela donna lieu à cette belle Epigramme:

Mors, & Amor dubio Henricq de funere certans,
Et voti causas reddit uterque sui.
Jactat Amor formam, & molles commendat ocellos;
Mors scelus, & miseræ crimina nota refert.
Sub Jove res acta est, cæcum qui pectore toto
Vulnus alit; victo judice, vicit amor.

qu'on aime malgré soi, le Roi renoua avec elle à l'insçu de la Reine. Ils vivoient ensemble aussi familièrement que jamais. Cela ne put durer long-temps, sans que la Cour en fût instruite. Le moyen qu'un Roi aime sans témoins, & dans l'ombre du secret! La Reine plus impatiente que jamais, n'étoit pas capable de dissimuler son mécontentement. Les querelles se renouvellèrent entre le Roi & elle avec tant d'éclat, que les choses furent portées jusqu'à l'indécence. Henri couché avec la Reine, étoit obligé de quitter son lit & sa chambre. Le mal fut encore aigri par un nouvel événement. Le Roi & la Reine en allant à Saint Germain en Laye, accompagnés de la Princesse de Conti & du Duc de Montpensier (*x*), tombèrent dans la rivière au bas de Neuilly. Les chevaux du carrosse qui passoit le bac eurent peur, la voiture versa, & il s'en fallut peu que la Reine ne fût noyée. Le Roi étant allé voir la Marquise, dans la conversation qu'ils eurent sur cet événement, elle ne put s'empêcher de lui dire qu'elle n'avoit eu d'inquiétude que pour lui; & que si elle y eût été, en le voyant

[*x*] Voyez sur cet événement un petit Poëme dans les Œuvres Poëtiques de Bertaut, pag. 662.

ſauvé, elle eût crié de bon cœur, *la Reine boit.*

Henri eut peut-être la complaiſance de rire de l'expreſſion. La choſe rapportée à la Reine, la rendit furieuſe, & le Roi & elle furent plus de quinze jours ſans ſe parler. Villeroi, Sully, les meilleures têtes de la Cour, employèrent tout ce qu'ils avoient de génie pour les traités & la négociation, à rétablir la paix entre ces deux auguſtes époux. Henri étoit réſolu à envoyer la Reine dans une de ſes maiſons; mais enfin l'accommodement fut fait. La tendreſſe du Roi miſe à tant d'épreuves s'uſoit, & elle étoit à ſa fin, lorſqu'en cherchant à la rallumer, la Marquiſe trouva peut-être le moyen de l'éteindre tout-à-fait. Le Duc de Guiſe étoit devenu ſi amoureux d'elle, qu'il lui promit de l'épouſer. Dans le deſſein de ſe prévaloir de cet avantage, ou de ranimer la paſſion du Roi, elle fit publier des bans entre le Duc & elle, en changeant les noms. Henri le ſut, & en fit grand bruit ſur tout contre le Duc; mais les choſes s'appaisèrent, & l'amour qu'il conçut pour Mademoiſelle de Montmorency, le guérit entièrement de celui qu'il avoit depuis près de dix ans pour la Marquiſe de Verneuil. Déchue du

poste qu'elle avoit occupé à la Cour, elle n'y parut plus, & passa le reste de ses jours, tantôt dans sa maison de Verneuil, & tantôt à Paris, dans une obscurité qui ne nous permet que de dater l'époque de sa mort arrivée le 9 Février 1633, à l'âge de cinquante-quatre ans (y).

(y) Les Continuateurs d'Anselme disent 64 par erreur; outre que la première édition *in* 4°. porte 54 ans, c'est que si elle fût morte âgée de 64 ans en 1633, elle auroit eu 30 ans en 1599 que commença l'amour du Roi pour elle, & 40 ans lorsqu'il cessa de l'aimer. Or il est certain qu'elle n'en avoit que 19 ou 20 en 1599, & que *Marie Touchet* sa mère, & femme en secondes nôces de François de Balzac, Sieur d'Entragues, ne l'épousa qu'en 1578 au plutôt, puisque sa première femme ne mourut qu'au mois de Mai de cette même année 1578, suivant Anselme.

Digitized by Google

CHARLOTTE-MARGUERITE DE MONTMORENCY,

PRINCESSE DE CONDÉ.

CHARLOTTE-MARGUERITE DE MONTMORENCY, qui devint Princesse de Condé, fit naître sur la fin de l'année 1609 la passion la plus vive qu'eût jamais eue le Roi, à en juger par les effets, & par le trouble où elle le jetta. Elle étoit fille de Henri I du nom, Duc de Montmorency, Maréchal & Connétable de France, célèbre dans l'Histoire de nos guerres civiles sous le nom de *Damville*, mort le 2 Avril 1614, & de Louise de Budos (z) sa seconde femme, morte à Chantilly le 26 Septembre 1598. Elle nâquit le 11 Mai 1594, & elle avoit à peine quinze ans lorsqu'elle parut à la Cour. On n'y avoit jamais rien vu de plus

(z) Louise de Budos avoit elle-même inspiré un commencement de passion au Roi. Elle étoit fort belle; mais ce fut un astre qui ne fit, pour ainsi dire, que paroître à la Cour. Elle avoit épousé le Maréchal de Montmorency en 1593, & mourut à Chantilly en 1598.

Digitized by Google

plus beau ; & quoique le siècle des Valois ait peut-être été le plus fécond en beautés, les vieux & les jeunes Courtisans avouoient que Mademoiselle de Montmorency surpassoit toutes celles qui avoient brillé avec le plus d'éclat. La blancheur de son teint étoit admirable ; ses yeux vifs & pleins de tendresse, en inspiroient au plus indifférent ; point de traits dans son visage qui ne fussent formés par les Graces ; le son de sa voix, son maintien, ses moindres actions avoient un charme qu'on ne pouvoit se défendre d'admirer, & l'éloge étoit un tribut qu'on payoit d'autant plus naturellement à son mérite, qu'il étoit sans artifice. La Nature qui avoit tout fait pour elle, la dispensoit d'avoir recours aux ressources de l'art même les plus innocentes. Tel est le portrait que fait de Mademoiselle de Montmorency un Historien (*a*) très-fidèle, & qui l'avoit vue.

Le plus grand Poëte de son temps, Malherbe, donne au même portrait les mêmes couleurs dans des Stances qu'il

(*a*) Le Cardinal Bentivoglio dans son excellent morceau, intitulé *Della Fuga del Principe di Condé*, traduit en François, & publié avec l'Histoire des Pays-Bas, du même Auteur, en 1672, *in*-12, 2 vol.

fit par ordre du Roi (*b*). Le Connétable de Montmorency son père avoit jetté les yeux sur le célèbre Bassompierre, lequel, outre une naissance illustre & de grands biens, beaucoup d'esprit, & la plus belle figure du monde, étoit dans la première faveur auprès du Roi, duquel il étoit sincèrement aimé. Il lui avoit lui-même proposé sa fille, qui étoit un des

(*b*) Ces Stances commencent par ce vers :

Laisse-moi, raison importune.

En faisant le portrait de Mademoiselle de Montmorency, il dit :

» A quelles roses ne fait honte
» De son teint la vive fraîcheur ?
» Quelle neige a tant de blancheur
» Que sa gorge ne la surmonte ?
» Et quelle flamme luit aux Cieux,
» Claire & nette comme ses yeux ?

» Soit que de ses douces merveilles
» Sa parole enchante les sens,
» Soit que sa voix de ses accens
» Frappe les cœurs & les oreilles,
» A qui ne fait-elle avouer
» Qu'on ne peut assez la louer ?

Cela s'accorde avec ce que dit le Cardinal Bentivoglio ; & Ménage qui d'après Racan dit que Malherbe fit ces Stances pour lui-même, se trompe certainement.

Digitized by Google

partis de France le plus considérable immédiatement après les Princesses du sang, & le mariage étoit conclu. On peut voir de quelle manière s'en explique Bassompierre lui-même (c), qui rapporte toutes les circonstances, & des offres, & de la conclusion du mariage. Mais la faute qu'il fit de n'en pas parler à M. de Bouillon, neveu du Connétable, & cousin germain de Mademoiselle de Montmorency, fut en partie cause de l'inexécution du traité. M. de Bouillon en parla au Roi, & lui proposant le mariage de la Demoiselle avec le Prince de Condé, fit faire des réflexions à ce Prince qui éloignèrent la conclusion. Une circonstance encore plus critique acheva de tout perdre. La Reine s'occupoit d'un Ballet qu'elle vouloit danser le carnaval de l'année 1609. C'étoit le Ballet des Nymphes de Diane (d). Le Roi se trouva à

(c) Mémoires de Bassompierre, Tome I, depuis la page 214 jusqu'à la page 216.

(d) Sur ce Ballet voyez les Poësies de Malherbe, Livre VI, Opuscule 189 & suivantes, de l'édition in-8°. de 1666. Il étoit composé de douze Dames, qui étoient tout ce qu'il y avoit de plus beau à la Cour.

» Ce sont douze rares beautés,
» Qui de si dignes qualités,
» Tirent un cœur à leur service,

Digitized by Google

la répétition qui s'en fit dans la grande Salle du Louvre le 16 Janvier 1609, & ne mena avec lui que Bellegarde, Grand Ecuyer, & Montespan, son Capitaine des Gardes. Mademoiselle de Montmorency dansa avec des graces surprenantes. Elle avoit un dard à la main, & jamais celui de l'Amour ne fit plus d'effet,

M. le Grand, dit Bassompierre, *selon sa coutume de faire des admirations des choses nouvelles, & particulièrement de Mademoiselle de Montmorency, qui étoit digne de toute admiration, inspira dans l'esprit du Roi, aisé à aimer, l'amour qui depuis lui fit faire tant d'extravagances*. La goutte prit au Roi; le Connétable en fut aussi attaqué; & M. de Bouillon déterminé à empêcher le mariage de Bassompierre, se servit de toutes ces circonstances. Il parla au Connétable de la part du Prince de Condé, qui fut refusé. Mais le Roi, qui vit Mademoiselle de Montmorency (e) avec Madame d'An-

» Que leur souhaiter plus d'appas,
» C'est vouloir avec injustice
» Ce que les Cieux ne veulent pas.

Malherbe, *ibid.*

(e) Bassompierre, Tome I, p 228.

Digitized by Google

goulême (*f*) sa tante, proposa lui-même ce mariage, en lui demandant si celui qui étoit sur le tapis avec Bassompierre lui agréoit. La question n'avoit d'autre but que de pénétrer si Mademoiselle de Montmorency aimoit Bassompierre, & si elle suivoit, en l'épousant, son inclination ou son devoir.

Mademoiselle de Montmorency étoit trop jeune pour pénétrer le piége qu'on lui tendoit. Elle suivit les sentimens de son cœur dans sa réponse, & dit au Roi qu'*elle s'estimeroit toujours heureuse en obéissant à son père, & que c'étoit là qu'elle bornoit son ambition.*

On ne pouvoit s'exprimer plus favorablement en faveur de Bassompierre. Le Roi avoua depuis au Maréchal, *que cette parole* l'avoit déterminé à résoudre son mariage. Dans le projet d'aimer & d'être

(*f*) Il y a eu deux Duchesses d'Angoulême. Celle dont il s'agissoit ici, étoit Diane légitimée de France, née des amours de Henri II, & de Philippe Duc, qui épousa Horace Farnèse en premières nôces, & en secondes, François Duc de Montmorency, frère de Damville, & oncle de la Princesse. L'autre d'abord Comtesse d'Auvergne, puis Duchesse d'Angoulême, étoit Charlotte de Montmorency, fille du Connétable, & d'Antoinette de la Mark sa première femme, & sœur de la Princesse. Elle avoit épousé Charles de Valois, Comte d'Auvergne, puis Duc d'Angoulême, fils de Charles IX, & de la Belle Touchet.

aimé, il craignit qu'un mari trop goûté ne fût un obstacle à sa tendresse. Dès le lendemain matin il envoya chercher Bassompierre, & lui dit qu'il avoit pensé à lui faire un établissement solide à la Cour, en lui faisant épouser *Mademoiselle d'Aumale*, & en renouvellant le Duché en sa personne. Eh! quoi, Sire, lui répondit Bassompierre, voulez-vous me donner deux femmes? Et les termes où j'en suis avec Mademoiselle de Montmorency... *Ah!* repliqua le Roi en soupirant (g), *Bassompierre, je veux te parler en ami. Je suis devenu non seulement amoureux, mais furieux, & outré de Mademoiselle de Montmorency:* (ce sont les termes de Bassompierre que je copie) *si tu l'épouses & qu'elle t'aime, je te haïrois; si elle m'aime, tu me haïrois. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence; car je t'aime d'affection & d'inclination. Je suis résolu de la marier à mon neveu le Prince de Condé, & de la tenir près de ma famille. Ce sera la consolation & l'entretien de la vieillesse où je vais désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui aime mieux mille fois la chasse que les Dames, cent mille livres par an*

(g) Mémoires de Bassompierre, Tome I, p. 230.

pour passer son temps, & je ne veux autre grace d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage.

Bassompierre étourdi du coup, céda de bonne grace ce qu'il n'eût pu raisonnablement contester à son Maître. Le Roi enchanté de la complaisance de Bassompierre, l'embrassa, & pleura de joie. Il ne fit pas ce sacrifice sans que son cœur en saignât (*h*). Mais enfin il le fit; & quelques jours après, le mariage du Prince de Condé avec Mademoiselle de Montmorency fut déclaré à la Cour, & les fiançailles se firent au commencement de Mars 1609.

Les premiers jours d'un mariage si important se passerent dans les fêtes ordinaires, en festins, en ballets & en courses de bagues. Bassompierre, qui étoit tombé malade de chagrin, chercha à se consoler de sa perte; & le Roi devint de jour en jour plus passionné pour la Princesse. Il essaya vainement de dissimuler ses sentimens. Il n'y étoit pas accoutumé, & ils étoient trop vifs (*i*). Le Prince de Condé en craignit les suites;

[*h*] Bassompierre, Tome I, p. 233.

[*i*] Voyez le Cardinal *Bentivoglio*, dans la relation de la suite du Prince de Condé, p. 339 du second volume de ses Œuvres, traduites en François.

Digitized by Google

& pour les écarter, il emmena la Princesse à Saint Valery, & l'éloigna tellement de la Cour, qu'elle n'y parut presque plus (*k*). Le Roi prit d'abord des prétextes pour engager le Prince à faire revenir son épouse ; il se déguisa même, & courut avec quelques chevaux pour la voir à un rendez-vous où elle devoit se trouver. Les menaces suivirent les ordres ; Condé promit de les exécuter. La Princesse étoit à Muret ; il y alla, mais ce ne fut pas pour la ramener à la Cour ; il avoit résolu qu'elle n'y reparoîtroit jamais. Arrivé à Muret, il monta avec la Princesse dans un carrosse à huit chevaux, & prit la route de Flandre du côté de l'Artois. Il marcha sans s'arrêter nulle part, jusqu'à Landrecy. La crainte du deshonneur, dont il avoit l'imagination remplie, & celle d'être arrêté sur sa route, lui donnèrent des aîles. C'étoit le premier Décembre 1609 que le Prince & son épouse prirent la fuite.

Le Roi jouoit dans son petit cabinet, lorsqu'il en apprit la nouvelle par Delbène & le Chevalier du Guet. Jamais trouble ne fut égal à celui du Roi. Il quitta aussitôt le jeu, & laissant son ar-

[*k*] Voyez sur un retour de la Princesse à Fontainebleau, Malherbe, Liv. V, p. 170.

gent à Bassompierre ; *ah ! mon ami*, lui dit-il à l'oreille, *je suis perdu* (*l*) *! Cet homme mène sa femme dans un bois ; je ne sçais si c'est pour la tuer, ou pour la mener hors de France.*

Il faut voir dans le Journal de Bassompierre jusqu'où alla en cette occasion la foiblesse du plus grand homme de l'Europe. Il envoya chercher ses Ministres, leur démanda un prompt remède à ce malheur. De la manière dont le même Bassompierre (*m*), présent à cette scène, la rapporte, on feroit tenté de croire qu'il a cherché à égayer son Lecteur, par une critique ingénieuse du caractère du Chancelier Bellièvre, de M. de Villeroy, du Président Jeannin, & de Sully. Le premier, suivant Bassompierre, lui conseilla de rendre *de bons Edits*, de faire *de bonnes*

[*l*] Malherbe, Liv. V. dans ses Stances pour ALCANDRE, lui fait tenir le même langage.

Tantôt cette beauté, dont ma flamme est le crime,
M'apparoît à l'Autel, où, comme une victime,
On la veut égorger ;
Tantôt je me la vois d'un Pirate ravie,
Et tantôt la fortune abandonne sa vie
A quelque autre danger.

[*m*] Mémoires de Bassompierre, Tome I, p. 278 & suivantes, qu'il faut lire.

Déclarations. Villeroy réduisit le tout au pied des *dépêches & de la négociation.* Jeannin conseilla de porter la guerre dans les Pays Bas ; & Sully fut d'avis de garder le silence, & de ne rien faire. Quoi qu'il en soit de la réalité de ces avis, il semble que celui de Jeannin devoit être du goût du Roi, quoique celui de Sully fût le plus sage.

Praslin, qui fut dépêché pour empêcher la fuite du Prince, ou pour le ramener, ne put l'atteindre qu'à Landrecy, & tenta inutilement de le faire revenir en France. On employa avec aussi peu de succès les prières, la négociation & les menaces auprès de l'Archiduc. Les Ministres d'Espagne, & en particulier le Marquis de Spinola, firent échouer tous les projets. Le Marquis de Cœuvres, naturellement brave & guerrier, voyant que la voie de la négociation ne réussissoit pas, entreprit d'enlever la Princesse à la vue de l'Archiduc, & dans Bruxelles même (*n*). La Princesse, qui n'avoit jamais eu une forte inclination pour le Prince, y donna même les mains ; mais le projet fut découvert, & il fallut l'abandonner. Le Prince cria fort haut ; les Ministres d'Es-

(*n*) Le jour étoit fixé au Samedi 13 Février 1610.

Digitized by Google

V. J. Kubanyi

pagne se plaignirent, & on en fut quitte *pour nier tout*. C'est le parti ordinaire que prend un Ministre qui ne réussit pas en pareille occasion. Il ne tint pas même au Marquis de Cœuvres qu'on ne crut que l'entreprise n'eût été conduite par les intrigues du Prince de Condé, pour rendre la Cour de France odieuse, & sa retraite plus considérable. L'Archiduc feignit de croire tout ce que les Agens de Henri IV voulurent lui dire, sans se déclarer contre le Prince. Le Roi instruit du mauvais succès de ses intrigues à Bruxelles, écrivit au Prince : il l'assuroit du pardon, s'il revenoit, & le menaçoit de toute son indignation, s'il persistoit dans ce qu'il appelloit sa révolte, & de le faire déclarer criminel de leze-majesté. La réponse du Prince consistoit en protestations de son innocence & de son respect, & contre tout ce qui seroit fait à son préjudice. Dans la crainte d'être enlevé à Bruxelles, il en partit sur la fin de Février, & se retira à Milan auprès du Comte de Fuentes, qui en étoit Gouverneur pour le Roi d'Espagne. La Princesse resta à Bruxelles (*o*), où elle

[*o*] S'il faut en croire les expressions de Malherbe, qui parle des amours de Henri IV & de la Princesse, dans des Stances qui commencent :

Digitized by Google

se regardoit elle-même comme prisonnière.

Donc cette merveille des Cieux.

Henri IV fut aimé. Après plusieurs Stances, où il fait parler ce Prince en Amant résolu à tout entreprendre pour revoir ce qu'il aime, & où il lui fait dire :

N'ai-je pas le cœur aussi haut,
Et pour oser tout ce qu'il faut,
Un aussi grand desir de gloire,
Que j'avois lorsque je couvri
D'exploits d'éternelle mémoire,
Les plaines d'Arques & d'Ivri ?

Il ajoute à la fin :

Oranthe, qui par les Zéphirs,
Reçut les funestes soupirs
D'une passion si fidelle,
Le cœur outré de même ennui,
Jura que s'il mouroit pour elle,
Elle mourroit avecque lui.

Oranthe est une Anagramme libre de *Charlotte*. Alcandre est Henri IV. Les *Zéphirs* qui portoient à Oranthe les plaintes & les soupirs d'Alcandre, étoient le Marquis de Cœuvres, de Préau, & ses Agens à Bruxelles.

Ailleurs, *Alcandre* dit encore dans Malherbe :

Je sers, je le confesse, une jeune merveille,
En rares qualités à nulle autre pareille,
Seule semblable à soi.
Et sans faire le vain, mon aventure est telle,
Que de la même ardeur que je brûle pour elle,
Elle brûle pour moi.

Digitized by Google

La guerre fut enfin résolue. On arma de toutes parts, en France, en Flandre, & en Espagne. Le prétexte du grand armement qu'on faisoit en France, étoit de secourir l'Electeur de Brandebourg, Palatin de Neubourg, contre l'Empereur Rodolphe, qui avoit dessein de s'emparer de Clèves & de Juliers. Malgré les préparatifs pour la guerre, le Roi employoit toujours la voie de la négociation pour ravoir la Princesse. Les affaires étoient conduites par le sieur de Préau au nom du Connétable, & de Madame d'Angoulême ; mais ses liaisons avec l'Ambassadeur de France faisoient aisément connoître que tout se faisoit réellement au nom du Roi. Les raisons de Préau pour retirer la Princesse, étoient entr'autres le couronnement de la Reine, auquel Monsieur le Connétable & Madame d'Angoulême vouloient que la Princesse de Condé fût présente, & tînt le rang qui lui étoit dû, & la sorte de nécessité qu'il y avoit qu'elle fût auprès d'eux, pour former la demande en séparation qu'elle avoit dessein d'intenter contre son mari. Car les mécontentemens réciproques, & les chagrins de la Princesse, qui appelloit violence & prison

ſon ſéjour à Bruxelles, avoient conduit les choſes à cette extrémité.

Mais le Conſeil d'Eſpagne prévalant ſur toutes les menaces de la France, Henri étoit enfin réſolu à paſſer aux effets, & à ſe mettre lui-même à la tête de la plus belle armée qu'on eût vue depuis le règne de François I. De toutes parts on ne voyoit que levées de troupes ; on fortifioit les frontières ; on formoit des magaſins de vivres & d'artillerie ; la Nobleſſe alloit monter à cheval. Et de quelles conquêtes ne ſe flattoit-elle pas, ayant à combattre ſous les yeux de ſon Maître, duquel on ne ſçauroit dire s'il étoit plus craint qu'il n'étoit aimé ? Enfin la Princeſſe, vrai motif de cette guerre, alloit être l'Helène qui devoit armer tant de bras, lorſque l'aſſaſſinat du Roi (*p*), arrivé

(*p*) L'Apollon qui inſpiroit Malherbe, ſe trompa lorſqu'il lui fit dire ;

> N'en doute point, quoiqu'il avienne,
> La belle Oranthe ſera tienne ;
> C'eſt choſe qui ne peut faillir.
> Le temps adoucira les choſes,
> Et tous deux vous aurez des roſes
> Plus que vous n'en ſauriez cueillir.

Malherbe, Liv. V. de ſes Poeſies, p. 165.

Digitized by Google

le 14 Mai 1610, fit évanouir tous ces projets, & les craintes de l'Archiduc & de l'Espagne, hors d'état de soutenir les efforts d'un héros animé par l'amour & par la gloire.

A peine la nouvelle de cette mort fut-elle répandue, que Condé retourna en poste de Milan à Bruxelles. La face des affaires changea entièrement. L'Espagne enorgueillie d'un événement plus fatal à la France, que si elle eût perdu dix batailles, consentit après quelques négociations à faire la paix. L'Archiduc y accéda volontiers, & Condé s'en revint en France. Il ne vit pas d'abord la Princesse; elle fut ramenée à la Cour par la Comtesse d'Auvergne sa sœur d'un premier lit. Leur raccommodement se fit à Paris, où Condé, qui avoit quitté la France en fugitif, & sans suite, presque abandonné de tout le monde, rentra comme en triomphe, & moins en premier Prince du Sang, qu'en Roi. La réunion des époux fut sincere, & la Princesse en donna un témoignage éclatant, lorsqu'en 1617 n'ayant pu obtenir du Roi l'élargissement du Prince, qui étoit renfermé à la Bastille, elle demanda comme une grace la permission de s'y renfermer avec lui; ce qu'elle fit dès le même

jour. Elle y devint le conseil & la consolation de son époux pendant plus de deux ans que dura sa détention.

Pendant l'éloignement du Prince qui quitta la Cour en 1625, elle y servit très-utilement sa Maison & son mari, & elle donna en toute occasion des preuves d'une capacité digne de son rang.

Sa tendresse pour l'infortuné Maréchal de Montmorency son frère, décapité à Toulouse en 1633, parut par les démarches qu'elle fit pour lui, & qu'elle poussa jusqu'à s'oublier elle-même, & à se mettre aux genoux de l'*impitoyable* Cardinal de Richelieu, qui crut en faire assez que de se jetter lui-même aux genoux de la Princesse. On dit que s'étant trouvée au Service de ce Ministre fait à sa mort en 1642, elle dit, en se rappellant la triste fin de son frère (q) : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus* (r). Quelques-uns ont attribué les sollicitations du Cardinal la Valette à son amour pour la Princesse, à laquelle, disent-ils, il

(q) Saint Jean, chapitre 9. en parlant de la mort du Lazare ressuscité par Jesus-Christ, c'est-à-dire : *Seigneur, si vous aviez été où vous êtes, mon frere ne seroit pas mort.*

(r) Le Vassor, sous l'an 1633, tome 4. p. 194. de l'édition *in*-4.

n'étoit

n'étoit pas indifférent. Un reproche aussi léger n'a pas besoin d'apologie. Personne n'avoit l'ame plus belle que la Valette, & il ne fit que ce que fit son père même, & tout ce que la Cour avoit de plus distingué, si on en excepte Condé lui-même, dont l'indifférence fut généralement blâmée. Elle resta veuve en 1646, & mourut elle-même à l'âge de cinquante-sept ans (s) le 2 Décembre 1650, à Châtillon-sur-Loing, où une fièvre violente l'emporta; & mère de *Louis de Bourbon* second du nom, dit le Grand Condé, né le 8 Septembre 1621, mort le 11 Dé-

[s] Loret annonça ainsi sa mort dans sa Gazette en vers, Lettre XXIX, du 4 Décembre 1650.

Madame la Princesse veuve,
Qui maintes fois a fait épreuve,
Tantôt d'un destin glorieux,
Tantôt d'un sort injurieux,
De cent félicités diverses,
Et d'autant de rudes traverses;
Mais ayant toujours conservé
Un cœur haut, un cœur élevé,
Grand, bienfaisant & magnanime,
Digne enfin d'éternelle estime,
Cette Dame dernierement
Fit un assez beau Testament....

Il nous apprend qu'elle donna quinze mille livres de rente à Madame de Châtillon sa parente, & cent cinquante mille livres en bijoux.

Digitized by Google

cembre 1686 ; d'Armand de Bourbon, Prince de Conti, né le 11 Octobre 1629, mort le 21 Février 1666 ; & d'Anne-Génévieve de Bourbon, née le 27 Août 1619, mariée le 2 Juin 1642 à Henri d'Orléans, second du nom, Duc de Longueville.

Digitized by Google

ANNE D'AUTRICHE,

Femme de Louis XIII, & Régente pendant la minorité de Louis XIV.

ANNE D'AUTRICHE, sœur de Philippe IV, étoit fille aînée de Philippe III (*t*), Roi d'Eſpagne, & de Marguerite d'Autriche, & nâquit le 22 Septembre 1601, cinq jours avant Louis XIII. Les flatteurs n'ont pas manqué d'obſerver cette circonſtance, comme un préſage aſſuré, ont-ils dit, de l'union qui devoit régner entre Louis & Anne, deſtinés l'un pour l'autre dès l'inſtant de leur naiſſance. Mais il s'en fallut beaucoup que le préſage ne fût juſtifié. On lui donna la Comteſſe d'*Altamira* pour Gouvernante, & on ne pouvoit faire un meilleur choix.

Si Henri IV eût vécu, il ne paroît pas qu'elle eût jamais été Reine de France. Les intérêts des deux Puiſſances paroiſ-

(*t*) Sa naiſſance, ſon alliance, & ſa poſtérité, jointes à ſon mérite perſonnel, ont donné lieu à ce Diſtique :

Et Soror, & Conjux, & Mater, Nataque regum;
Nulla magis tanto ſanguine digna fuit.

Digitized by Google

soient encore trop opposés pour penser à les réunir par un lien aussi étroit ; & Anne étoit petite-fille du plus grand ennemi qu'eussent eu les François & la Maison régnante. Mais à peine Henri eût-il les yeux fermés, que la Régente forma le projet des deux mariages, celui du Prince d'Espagne, qui fut depuis Philippe IV, avec Elisabeth de France, & celui du Roi avec l'Infante Anne, sœur de Philippe. Ils avoient déja été proposés, mais rejettés du vivant de Henri : ils furent remis sur le tapis ; & *Léonora* avec Concini son mari, gagnés par la Cour d'Espagne, y déterminerent la Reine-Mere, qui ne voyoit que par leurs yeux. Ils lui avoient persuadé que pour assurer son autorité, il falloit qu'elle se mît bien avec la Cour de Rome, & que pour être bien avec cette Cour, il falloit être en bonne intelligence avec celle d'Espagne. C'est ainsi que des Puissances (*u*) mêmes

[*u*] Si l'on en croit le systême chimérique bâti par l'Abbé *du Bos*, suivi par Daniel, copié par le Président Hénault, nos Rois ont autant d'obligations à Rome & au Clergé, que le Clergé & Rome leur en ont. Ils poussent la chimère jusqu'à dire que Clovis leur dut une partie de sa puissance & de ses conquêtes. Des spéculations & quelques traits historiques qu'on fait cadrer à ces idées, en sont le fondement. Une vérité historique & littérale, c'est *que nos Rois ne tiennent rien que de Dieu & de leur épée* ; & c'est une maxime qu'il est dangéreux d'affoiblir, comme le fait le systême dont je parle.

Digitized by Google

dont Rome a besoin pour se soutenir, elle a sçu dans tous les tems se faire des créatures. Les Princes du Sang & les Grands, qui reconnoissoient la solidité des maximes de Henri IV, cédèrent eux-mêmes à des vûes d'intérêt ou d'ambition, qui décident toujours les Courtisans. L'affaire du double mariage passa donc au Conseil, & le Duc de Mayenne fut chargé d'aller à la Cour de Madrid demander l'Infante Anne au nom du Roi. Il partit avec Puysieux, fils du Chancelier de Sillery, tandis que le Duc de Pastrane venoit de son côté en France, pour demander de la part du Roi d'Espagne, & du Prince son fils, Madame Elisabeth, fille aînée de France.

Les spectacles & les fêtes qui se donnèrent en Europe, & particulièrement en France, à l'occasion des deux mariages, firent nommer l'année 1612, l'*Année des magnificences*. Mayenne reçut en Espagne des honneurs extraordinaires, & supérieurs à ceux qu'on rendit en France au Duc de Pastrane. Ayant été conduit le 17 Juillet à l'audience du Roi d'Espagne, par le Duc d'Uzeda, Sa Majesté & le Prince d'Espagne embrassèrent l'Ambassadeur lorsqu'il approcha pour leur baiser la main. On accor-

Digitized by Google

doit cette distinction à la qualité de Prince de la Maison de Lorraine, & peut-être aux services que cette Maison avoit rendus à l'Espagne contre la France, sous les règnes des Valois, & au commencement de celui de Henri IV. Il fut ensuite conduit à l'audience de l'Infante, avec laquelle il en usa comme un Sujet avec sa Reine. Les articles du mariage furent signés le 22 Août 1612. Ensuite Mayenne alla complimenter l'Infante en qualité de Reine de France. Prenant congé d'elle quelques jours après, & la priant de lui donner ses ordres pour le Roi son maître : *Assurez le*, lui dit l'Infante, *que j'ai une grande impatience de le voir. Eh ! Madame*, lui dit gravement la Comtesse d'Altamira sa gouvernante, *que pensera le Roi de France, quand M. le Duc lui rapportera que vous avez une si grande passion pour le mariage ? Ne m'avez-vous pas appris*, repliqua vivement l'Infante, *qu'il faut toujours dire la vérité ?* Elle n'avoit encore que onze ans, & se figuroit une félicité dont elle ne jouît pas.

Le Duc de Lerme, d'autres disent le Duc d'Uzèda son fils, épousa l'Infante d'Espagne au nom de Louis XIII, à Burgos, le 18 Octobre 1615, tandis que

Digitized by Google

le Duc de Guise fit la même cérémonie à Bordeaux avec Madame Elisabeth au nom du Prince d'Espagne. Les deux Cours se piquèrent de magnificence, & elle fut extraordinaire de part & d'autre. Tout ce que l'imagination, aidée des trésors prodigués, & jointe à la galanterie espagnole & françoise, put produire de superbe & de brillant, fut mis en usage des deux côtés. *Madame* partit de Bordeaux trois jours après, escortée d'une petite armée sons le commandement du Duc de Guise & du Maréchal de Brissac. Elle arriva le 7 Novembre à Saint Jean de Luz; & le Roi d'Espagne conduisit sa fille à Fontarabie. L'échange des deux Princesses fut fait sur la riviere de Bidassoa, où s'étoit fait autrefois l'échange des enfans de France & de la Reine Eléonore, femme de François I. Il ne se fit point de démarche, point de pas qui ne fût médité & réfléchi. L'honneur des deux Cours y étoit engagée; & celle de France prétendoit au moins à l'égalité. Tout est important, tout est sérieux dans ces occasions. Luynes, qui s'avançoit à grands pas à la haute faveur où il parvint depuis, présenta à la jeune Reine des Lettres que Louis & sa mère lui écrivoient.

La seconde bénédiction nuptiale fut

Digitized by Google

donnée aux deux Epoux dans l'Eglise de Bordeaux, le 24 Novembre 1615. L'honneur en étoit destiné au Cardinal de Sourdis ; mais *un décret de prise de corps* (*x*), qu'il s'attira de la part du Parlement de Bordeaux, l'obligea à se cacher, & ce fut l'Evêque de Saintes qui fit la cérémonie (*y*).

Louis XIII trouvoit dans sa jeune épouse tout ce qui pouvoit fixer sa tendresse. Ils étoient du même âge ; & Anne a toujours passé pour une Princesse des plus belles. Tel est le portrait qu'en fit de son temps une des Dames de sa Cour (*z*), qui s'est acquis quelque réputation par la délicatesse de son esprit. Après quelques éloges sur la grandeur de sa naissance, elle dit : « Elle n'est ni » grande, ni petite ; mais dans son abord » on la reconnoît pour être d'un rang

[*x*] Bernard, Histoire de Louis XIII, Livre 2, & Gramond, *Hist. Lat. Gall. Lib. II.* Ce Cardinal étoit *François d'Escoubleau - Sourdis*, Archevêque de Bourdeaux, promu au Cardinalat le 3 Mars 1599. Sur ce Prélat, voyez les notes sur la Confession de Sancy, p. 103.

[*y*] *Louis*, fils naturel du Maréchal [François] de Bassompierre, & de Mademoiselle d'Entragues.

[*z*] Madame *de Brégis*, dans le Recueil des Portraits en vers & en prose, dédié à Son Altesse Royale Mademoiselle & imprimé en deux volumes en 1659. Tome I. pag. 35.

» extraordinaire.

» extraordinaire. Ses cheveux ſont d'un » beau châtain ; la forme de ſon viſage » eſt un peu longue ; tous les traits en » ſont beaux, & s'ils n'ont pas de déli- » cateſſe, c'eſt pour avoir tant de ma- » jeſté, que ce qu'ils ont eſt préférable » à ce qui leur manque. Ses yeux ſont » grands & beaux ; ſa bouche peut ſer- » vir de modèle à tous les Peintres. Pour » ſes bras & ſes mains, ils feroient honte » à la plus parfaite ſculpture. Pour le » reſte de ſon corps, il n'eſt que la ſeule » modeſtie qui le fait cacher. Tout cela » eſt accompagné d'une fraîcheur & » d'*une propriété* (*a*) qui donneroit lieu » de penſer que l'ambre & le jaſmin ſe- » roient entrés dans la compoſition de » ſon beau corps ». *Sans doute que le portrait eſt un peu flatté.* Voici ce que l'Auteur dit des qualités de l'ame. » Sa piété » eſt ſi grande, qu'il ſemble qu'elle ſe » ſoit chargée de porter à Dieu les » prières de tout ſon peuple. Son cœur » eſt auſſi noble que ſa naiſſance. Dans » les choſes les plus contraires, elle » ne parut jamais abattue ; & dans » les plus favorables, elle conſerve tant » de modération, que dans l'une & dans

(*a*) C'eſt l'expreſſion du texte. Cela veut apparemment dire d'une *qualité*.

» l'autre fortune, elle ne paroît pas seu-
» lement Reine des autres, mais d'elle-
» même aussi. Son humeur seroit portée
» au dédain, & au ressentiment des of-
» fenses; mais en parlant d'un défaut
» naturel, je parle d'une vertu acquise;
» car l'on sait jusqu'où elle fait aller sa
» clémence & son pardon.

Cela veut dire nettement qu'elle étoit fière & vindicative; & par ce qu'on dit dans la suite, il paroît aussi qu'elle étoit indifférente & peu libérale. Sa fermeté ressembloit à celle de Marie de Médicis, & dégénéroit en opiniâtreté. De ce caractère, & de celui dont étoit Louis XIII, naturellement doux, bon, mais incapable des sentimens soutenus d'une passion, les époux ne pouvoient pas avoir l'un pour l'autre beaucoup de tendresse. Aussi n'en eurent-ils jamais, & il est même certain qu'ils passèrent l'un & l'autre à des mouvemens fort approchans du mépris & de la haine.

A son arrivée en France, elle trouva la Cour divisée entre les partisans de la Reine-Mère & du Marquis d'Ancre, & ceux du Roi mécontens du pouvoir extraordinaire de *Concini*, & déja livré à son goût pour les Luynes. Après la disgrace de Concini & de sa femme, où

Digitized by Google

elle ne prit pas beaucoup de part, n'etant guères plus contente du Roi que de la Reine Mère, elle donna une preuve d'une sorte d'insensibilité qui ne dût pas lui faire honneur. L'infortuné Concini & sa femme laissoient après leur chûte un fils âgé de neuf à dix ans, plus infortuné qu'eux. Il étoit aimable de figure & de caractère; ses manières étoient honnêtes; ses inclinations paroissoient douces. *Je suis né pour porter la peine de l'orgueil de mon père*, disoit ce pauvre enfant à ceux qui l'exhortoient à souffrir patiemment l'affreux état où il étoit réduit. On lui avoit ôté son chapeau & son manteau. Pénétré de désespoir, il ne vouloit ni boire ni manger. Le Comte de Fiesque en eut pitié, & le conduisit dans son appartement. La jeune Reine ayant appris qu'il étoit au Louvre, lui envoya des confitures, & ordonna qu'on le lui amenât. On lui avoit dit que le petit Concini dansoit avec beaucoup de graces. Elle exigea qu'il dansât en sa présence. Le sang de son père couloit encore, & l'on allumoit, pour ainsi dire, le bucher qui devoit consumer sa mère.

Il y a dans cette action de la Reine un oubli de l'humanité qui n'est pas excusable. Un malheureux est une chose sa-

Digitized by Google

crée pour les Princes comme pour les autres hommes. Comme Anne ne pouvoit ignorer, qu'on avoit rendu la Reine-Mère suspecte au Roi, parce qu'on la lui avoit représentée comme trop attachée aux intérêts de la Cour d'Espagne, elle chercha à faire connoître qu'on auroit tort de lui faire le même reproche. Le secours de la Savoye ayant été résolu au mois de Juin 1617, elle approuva tout haut la conduite du Roi, en disant à ceux qui lui en parlèrent : *Pense-t-on que parce que je suis née en Espagne, je sois Espagnole ? On se trompe. Je suis Françoise, & ne veux être autre.*

Quoique réunies souvent d'intérêts, & même de caractères, la jeune Reine n'aima jamais sincèrement la Reine-Mère. Elles avoient eu différentes contestations pour le cérémonial, pour la préséance que la Reine-Mère emporta dans les grandes cérémonies, & pour les souscriptions des Lettres, au bas desquelles la Reine-Mère ne signant qu'avec cette formule, *votre très-affectionnée mère*, Anne, à son exemple, n'employoit que celle-ci, *votre très-affectionnée fille*, quoique le Roi finit ses Lettres *par votre très humble & obéissant fils.* Mais le Duc d'Orléans devint le point de réunion. La

Reine-Mère l'aimoit; & Louis se plaignoit souvent qu'elle l'aimoit moins que son frère. La jeune Reine avoit pris avec ce Prince un ton & des manières qui avoient donné lieu à de malignes observations. On avoit remarqué que dès qu'elle fut arrivée en France, elle le traita de *Monsieur*, en parlant à lui & de lui, & qu'en lui écrivant, elle ne le traitoit que *de mon frère*; que le Prince lui faisoit sa cour, sans observer trop de cérémonie; qu'ils avoient toujours été de bonne intelligence ensemble. On rapporte même que Monsieur ayant rencontré la Reine qui venoit de faire une neuvaine pour avoir des enfans, il lui dit en raillant (*b*) : *Madame, vous venez de solliciter vos Juges contre moi; je consens que vous gagniez le procès, si le Roi a assez de crédit pour cela.*

Je suis bien éloigné de croire que cette Princesse eut pour Monsieur les sen-

(*b*) Gaston avoit l'esprit vif, & nous avons de ses reparties & de ses bons mots qui valent ceux de Henri IV. Soubise étant allé à la Rochelle faire une visite à la Dame de Rohan sa mère, le jour du combat qui se livra par les François aux Anglois, à leur descente dans l'Isle de Ré, lequel fut sanglant, MONSIEUR dit : *Soubise observe le commandement de Dieu*, honora patrem & matrem, *il vivra longtemps.* Histoire du Maréchal de Toiras, Liv. I, ch. 15, pag. 143.

timens que la malignité de l'œil des Courtisans, & celle de l'Auteur des Mémoires de Monsieur le Duc d'Orléans, prétendent voir dans ces actions fort innocentes par elles-mêmes ; & je ne pardonne pas trop au Moderne (*c*), qui ajoute sans faire de réflexion qui le justifie, que tel qu'on nous peint Monsieur dans ces Mémoires, il ***avoit un peu besoin de l'avis qu'on donna au Duc de Valois***, & duquel nous avons parlé dans ce que nous disons de Marie d'Angleterre, femme de Louis XII. Mais a-t-il tort de dire que peut-être inspira-t-on de la jalousie au Roi ? Ce soupçon paroît juste. Le Duc de Luynes, & après lui le Cardinal de Richelieu, se jouèrent cruellement du caractère timide & défiant de leur Maître. Ils laissèrent croire au foible Monarque que sa mère avoit eu dessein de faire monter *Monsieur* sur le trône, même aux dépens de la vie de Sa Majesté. Il y a bien de l'apparence qu'ils ne justifièrent point Anne dans son esprit, sur les bruits injurieux que les galanteries du Duc de Buckingham (*d*), Favori de

(*c*) Bayle, art. LOUIS XIII, rem. B. page 185, col. 2.

(*d*) Il avoit été Favori de Jacques VI, & le fut de Charles I. Il fut tué par Felton, Gentilhomme

Charles II, & Ambassadeur d'Angleterre à Paris en 1625, firent naître. C'étoit un homme singulier, vain & entêté de

Ecossois, le 23 Août 1628, en présence de Soubise, & des Députés de la Rochelle, au secours desquels il alloit s'embarquer. On fit ce Sonnet sur sa mort, dans le temps même de l'événement. Outre le mérite de la Poësie, il a celui de l'*historique*.

Le soin d'une fortune en miracles féconde,
M'a conduit où jamais Favori n'a monté :
Deux Rois, l'un après l'autre, ont fait ma volonté,
Et m'ont quitté le rang qu'ils avoient dans le monde.

Tant d'honneurs & de biens dont l'Angleterre abonde,
N'ont servi qu'à montrer ma libéralité ;
Et malgré ma patrie, & sa férocité,
J'ai fait ce qu'il m'a plu sur la terre & sur l'onde.

Enfin, pour me couvrir d'un laurier immortel,
J'entrepris sur la France, & mon destin fut tel,
Que tout honteux qu'il est, il est digne d'envie.

Cependant j'ai sujet de me plaindre du sort ;
Je ne méritois pas une si belle vie,
Ou je devois avoir une plus belle mort.

Hist. tragiques du temps, pag. 257.

Digitized by Google

son mérite ; au reste d'une taille riche ; beau de visage, d'un esprit vif, généreux & rempli de vastes idées. Il eut la folie de se déclarer assez hautement amant de la Reine Anne. Richelieu, dit-on, en conçut du dépit, & ils se brouillèrent. On éloigna la Dame d'Atour de la Reine ; Buckingham partit ; & l'on chassa quelques domestiques d'Anne, sans doute trop sensibles à la libéralité du Duc, dont on a dit que *la bourse n'étoit que d'une peau d'oignon*, par son extrême facilité à donner. Mais, dit très-judicieusement un Auteur (*e*), auquel on ne reprochera pas trop de penchant pour les louanges & les apologies : » Sur de pa-» reils bruits, un Historien équitable » doit-il donner atteinte à la réputation » d'une Reine ? Je ne vois, ajoute-t-il, au-» cune raison de croire qu'Anne d'Autri-» che ait manqué de fidélité à son époux, » ni qu'elle ait jamais commis des bas-» sesses indignes de son rang. Je crois » qu'elle étoit vertueuse. Les soupçons » de Louis étoient donc mal fondés, & le » fruit de sa foiblesse & de la méchanceté » de ceux qui avoient intérêt de l'entre-» tenir ou de l'augmenter.

(*e*) Le Vassor, Liv. XXI, Tome II, page 709.

Digitized by Google

La conſpiration certainement fauſſe dont on fait auteur Henri de Taleyrand, Comte de Chalais (*f*), petit-fils du Maréchal de Montluc, jeune Seigneur imprudent, & le moins ſenſé de tous les Courtiſans, donna une terrible idée de la Reine à ſon crédule époux. Je lui donne cette épithète, parce que je ne me perſuaderai jamais qu'une Princeſſe, je ne dis pas pieuſe & chrétienne, mais ſuſceptible des ſentimens les plus ordinaires de morale, ait été capable de ſe prêter à un projet auſſi noir que celui pour lequel on a écrit que Chalais perdit la tête. Il s'agiſſoit, dit-on, d'ôter la vie au Roi, ou de le reléguer dans un Monaſtère, d'élever Gaſton ſon frère ſur le trône, & de lui donner pour épouſe la Reine, ſoit qu'on fît déclarer le mariage nul, pour cauſe d'impuiſſance, ſoit qu'on fît empoiſonner le Roi, ou qu'on le fît périr de quelqu'autre manière que ce pût être.

(*f*) On dit que lorſque Chalais habilloit Louis XIII, il lui faiſoit des grimaces par derrière ; que même dans ſa priſon il ne pouvoit s'empêcher de dire du mal du Roi, & de l'offenſer dans les Lettres qu'il lui écrivoit ; ce qui fit dire à Louis XIII, *cet homme eſt d'un malicieux naturel*. Voyez les Mémoires d'Hiſtoire, de Crit. & de Littérature de M. l'Abbé d'Artigny, Tome VI, p. 219.

Digitized by Google

A ces noires horreurs on ajoutoit que non-ſeulement la Reine & Monſieur donnoient leur conſentement, mais que *Marie de Médicis* y ajoutoit le ſien. Cela réſultoit, dit-on encore, de l'information ſecrette & des interrogatoires de Chalais ; & ce furent les motifs de ſa condamnation (*g*). Encore une fois, on peut

(*g*) L'Arrêt du 18 Août 1626 le condamnoit à avoir la tête coupée, & après l'exécution miſe ſur une pique, ſon corps en quatre quartiers ſur quatre potences aux quatre principales avenues de la Ville de Nantes ; ſa poſtérité déclarée ignoble & roturière ; & lui, appliqué à la queſtion avant l'exécution. Mais le Roi remit toutes ces peines, à l'exception de celle de mort. On prétend que Chalais avoit été ſéduit par les Partiſans du Cardinal, & engagé à accuſer les deux Reines & M. le Duc d'Orléans. Voyez ſur cela les Mémoires de Madame de Motteville, Tome I. pag. 29 & 30.

Le Vaſſor ſe fait un moyen contre le Cardinal, de ce que le Bourreau de la Cour & celui de Nantes s'évadèrent pour ne pas exécuter Chalais, & de ce qu'on fut obligé de ſe ſervir d'un miſérable qui devoit être pendu trois jours après. Mais ce fut l'effet de la brigue des amis de Chalais. Il reçut trente-quatre coups avant que la tête fût ſéparée du corps ; ce qui donna lieu à un de ſes ennemis de faire ces vers :

Grand Dieu ! quels ſont tes jugemens !
Le glaive *faut* à la Juſtice ;
Le Bourreau défaut au ſupplice ;
Le Criminel eſt ſans tourmens.
Mais, chetif, tu n'en es pas quitte :
Ce trait de juſtice eſt caché ;
L'Arrêt dit qu'on te decapite,
Et Dieu veut que tu ſois hâché.

assurer que jamais ce projet n'a existé.

Le dessein de faire déclarer le Roi impuissant, étoit une chimère que la personne la moins instruite ne pouvoit pas imaginer. Il passe pour constant que la Reine avoit fait une fausse couche au mois de Mars 1622; elle étoit grosse de six semaines quand ce malheur lui arriva. On l'imputa à la malice de la Connétable de Luynes, qui fut depuis la célèbre Duchesse de Chevreuse, & à Mademoiselle de Verneuil, sœur naturelle du Roi. Sur quoi fonder les idées d'impuissance? Pour le meurtre ou le poison, comment imputer un dessein si scélérat aux personnes qu'on en rend complices? S'il y eût eu des traces d'un crime, où toutes les horreurs se trouvoient réunies avec une complication inouie, quels Juges se fussent contentés du supplice ordinaire auquel le Comte de Chalais fut condamné? De quel front GASTON eût-il osé solliciter aussi ouvertement qu'il fit en faveur du coupable? Comment la mère de Chalais l'eût-elle entrepris elle-même? Il y a tant d'absurdités dans cette accusation, qu'on ne conçoit pas que parmi nos Historiens, les uns l'ayant donnée pour un fait historique, & les autres pour un fait équi-

Digitized by Google

voque. Cependant Louis en fut perſuadé. Il le crut tellement, que ce fut non-ſeulement un puiſſant obſtacle au retour de la Reine Mère après ſon dernier exil, mais qu'il fut plus de douze ans depuis ſans pouvoir ſe réſoudre à partager ſon lit avec une Princeſſe qui avoit conſenti de ſon vivant à ſe donner un autre époux; ce fut même l'occaſion de la longue ſtérilité d'Anne d'Autriche. Et la manière dont s'en explique la Rochefoucauld dans ſes Mémoires, confirme ce fait & le reſſentiment du Roi, à n'en pas douter. Il en parla en plein Conſeil, & lui reprocha devant les Miniſtres, qu'*elle avoit voulu avoir deux maris en même-temps*. Il alla plus loin, il défendit qu'*aucun homme n'entrât déſormais dans le cabinet ou dans la chambre de la Reine, à moins qu'il n'y fût préſent.*

Tout cela ne pouvoit venir que d'un cœur bien ulcéré & d'un eſprit intimément convaincu. Nous verrons qu'à l'inſtant de la mort même, Louis ne penſoit pas autrement. Mais encore une fois, cela ne prouve que la ſupercherie du Miniſtre, & la crédulité du Roi. Le même piége fut tendu à Philippe le Hardi pour perdre Marie de Brabant; & à quoi tint-il qu'il ne réuſsît? Anne d'Autriche

perdit donc le cœur de son mari sans retour. S'il est vrai qu'elle eut lieu, comme tout concourt à le faire croire, d'accuser le Cardinal de la haine du Roi contre elle, on excusera aisément celle qu'elle eut contre lui. S'il est facile de la justifier de la prétendue conspiration de Chalais, il me paroît presqu'impossible de soutenir qu'elle n'ait pas pensé en effet à épouser le Duc d'Orléans son beau-frère, dans le temps où le Roi fut si dangereusement malade à Lyon, qu'on désespéra entièrement de sa vie. Louis étant tombé malade le 22 Septembre 1630, reçut les derniers Sacremens quelques jours après. Il parla à *Monsieur* comme à son successeur. Richelieu avoit déja pris des mesures pour se mettre à l'abri de la vengeance de ses ennemis. La Reine, qui n'avoit que vingt-neuf ans, & qui se voyoit exposée à être renvoyée en Espagne, pensa à se maintenir en France. La Comtesse du Fargis (*h*), sa

(*h*) Madame *du Fargis*, célèbre dans l'Histoire de ce règne, s'appelloit *Madeleine de Silli*, fille d'Antoine, Comte de la Rochepot, & femme de Charles d'Angennes, Seigneur *du Fargis*, Ambassadeur en Espagne en 1620, 1621, 1622, 1624. La Comtesse du Fargis fut chargée des bagues de la Couronne le 15 Octobre 1636. Anselme, Tome II, p. 430. Elle étoit unie d'intérêt avec les deux frères Marillac.

Digitized by Google

confidente, lui proposa le mariage avec Monsieur, comme un moyen unique de conserver la couronne qu'elle étoit à la veille de perdre. Elle ne s'en éloigna pas, & la proposition en fut faite au Duc d'Orléans. L'intérêt d'un trône & la politique excusent des démarches moins innocentes. Mais la santé du Roi se rétablit; & Sa Majesté instruite des dispositions de la Reine, ne fit que se fortifier dans les premières idées qu'il avoit des desseins & des liaisons d'Anne d'Autriche avec son frère. Ce fut un nouveau poison qui augmenta la malignité de celui dont on avoit déja infecté son cœur. Les effets en allèrent à la dernière extrémité, par le mauvais succès qu'eut quelque temps après le projet d'éloigner le

Dans la Prose latine attribuée au sieur du Châtelet, créature du Cardinal de Richelieu, on parle bien mal des liaisons de Madame *du Fargis* & du Garde des Sceaux Marillac.

Sancta FARGIS, *dic nunc, sodes,*
Quantas fecit tecum sordes,
Inter primam atque laudes?

Dicunt boni, dicunt pravi
Quod te senex, vultu gravi,
Caudâ mulcebat suavi.

Journal de Richelieu, Part. II, p. 109.

Digitized by Google

Cardinal du Ministère, formé par la Reine-Mère, de concert, dit-on, avec les Espagnols, qui ne mettoient leur espérance que dans cette révolution. Ils s'en étoient vantés. La Reine y avoit trop d'intérêt pour n'y prendre aucune part : elle y travailla secrétement (*i*), pendant que la Reine-Mère déclamoit sans ménagement contre le Cardinal, en disant qu'il falloit que son fils se défît d'elle ou de son Ministre, & que l'un des deux quittât la Cour. Le Cardinal l'emporta. Les deux Reines cédèrent à la supériorité de génie de leur ennemi. Anne d'Autriche resta à la Cour, pour y éprouver tous les ressentimens d'un époux qui n'envisageoit plus en elle qu'une Princesse qui le trahissoit, & livroit la France à l'Espagnol. Mirabel, Ambassadeur d'Espagne (*k*), eut ordre de ne pas rendre de si fréquentes visites à la Reine. La du Fargis, son intime confidente, fut éloignée avec quelques autres de ses domestiques les plus affec-

(*i*) On lui fait dire dans le Journal de Richelieu, en menaçant ce Ministre : *Dieu ne paye pas toutes les semaines ; mais enfin il paye.* Journ. de Richelieu, page 34. Voyez le même Ouvrage sur l'union des deux Reines, p. 40.

(*k*) L'Ambassadeur ayant insisté, & disant au Roi, que la défense qu'on lui faisoit de voir la Reine,

tionnés. Elle fut réduite à des menaces assez hautes, mais impuissantes contre le Ministre, qui ne perdoit aucune occasion d'aigrir le Roi contre elle.

L'année 1637 fut fameuse par les intrigues que la Reine-Mère & la Reine employèrent encore pour dégoûter le Roi de son Ministre. Elles se servirent de Mademoiselle de la Fayette (*l*), que le Roi aimoit ; elles employèrent aussi le Jésuite *Caussin* (*m*) ; & toutes ces démar-

feroit croire qu'elle étoit *prisonnière*, Louis XIII lui répondit avec fermeté : » *Qu'il n'y avoit que des Mar-*
» *chands & des ignorans qui pussent avoir cette opinion ;*
» qu'il trouvoit étrange que le Roi d'Espagne voulût
» se mêler de cette affaire ; que les Rois & les Prin-
» ces étrangers ne devoient pas prendre connoissance
» de pareilles choses. Il ajouta, qu'autrefois les Am-
» bassadeurs de Charles IX ayant demandé la permission
» de voir Elisabeth, fille de France, on la leur avoit
» refusée ; qu'il ne parloit point de ce qui étoit arri-
» vé ensuite contre toute justice. (Elisabeth mourut avec soupçon de poison.) Journal de Richelieu, page 148.

(*l*) Voyez ci-dessous.

(*m*) Le Jésuite Nicolas Caussin, Champenois, Auteur de cette *rapsodie*, intitulée, LA COUR SAINTE, qui eut un cours prodigieux, tant étoit mauvais le goût du temps. On disoit de lui qu'il avoit mieux fait ses affaires à la *Cour Sainte* qu'à celle de France. En agissant contre le Ministre, il suivoit l'esprit de son Ordre. Richelieu craignoit plus les Jésuites qu'il ne les aimoit ; & de leur côté, ils ne l'aimoient point, & le craignoient. Il pensa plus d'une fois à les chasser ; mais il crut en avoir besoin pour l'exécution de son projet contre la Maison d'Autriche, auquel il sacrifia tout.

ches

Digitized by Google

ches ne servirent qu'à la confusion de ceux qui les firent. La Reine fut soupçonnée plus que jamais d'avoir pris des mesures avec le Conseil d'Espagne, pour empêcher l'exécution du grand projet de l'abaissement de la Maison d'Autriche. Mais cependant un événement singulier, & dont nous parlerons avec quelque détail dans ce que nous avons à dire de la Demoiselle de la Fayette, donna lieu à la grossesse de la Reine. Elle accoucha précisément neuf mois après cet événement. La naissance du Dauphin, suivie de celle du Duc d'Anjou, depuis Duc d'Orléans, sembloit devoir augmenter le crédit d'Anne leur mere. Cependant elle demeura toujours constamment éloignée des affaires, & même de la confiance du Roi, pendant la vie du Cardinal & celle de Louis XIII. Ce Prince conserva les impressions que lui avoit données Richelieu contre sa mère, sa femme & son frère, jusqu'au dernier soupir. Il fallut employer tous les ressorts de la politique, & ceux même de la Religion, pour obtenir que la Reine fût déclarée Régente; & si le Roi eût pensé qu'il ne pouvoit lui donner ce titre sans la rendre pleinement la maîtresse,

Digitized by Google

elle n'y feroit jamais parvenue. Ecoutons la Rochefoucauld (*n*).

» J'ai fu de M. de Chavigni même, » dit-il dans fes Mémoires, qu'étant allé » trouver le Roi de la part de la Reine, » pour lui demander pardon de ce qu'elle » avoit jamais fait, & même de ce qui » lui avoit déplu dans fa conduite, le » fuppliant particulièrement de ne point » croire qu'elle eût eu aucune part *dans* » *l'affaire de Chalais*, ni qu'elle eût trem» pé dans le deffein d'époufer Monfieur, » après que Chalais auroit fait mourir le » Roi; il répondit fur cela à M. de Cha» vigni, fans s'émouvoir: *En l'état où je fuis, je dois lui pardonner, mais je ne la dois pas croire.*

Lorfque le Roi fit cette réponfe à M. de Chavigny, dit l'Auteur des Mémoires, il croyoit que la Reine avoit encore des liaifons avec les Efpagnols, par le moyen de Madame de Chevreufe, qui étoit alors à Bruxelles. Si Loüis eût été plus content de la conduite de Gafton que de celle d'Anne, il l'eût fans doute préféré pour la Regence; mais il avoit déja fait une Déclaration, enregiftrée le 5 du

[*n*] Mémoires de la Rochefoucauld, page 5.

mois de Décembre, trois jours après la mort de Richelieu, pour l'exclure nommément. Dans le temps que sa santé s'affoiblissoit le plus, le Jésuite *Sirmond* (*o*), Confesseur de Louis XIII, fut renvoyé, pour avoir proposé au Roi la corégence de la Reine & de Monsieur. Mais enfin la nécessité lui fit rendre la Déclaration qui établissoit la Reine Régente, & lui donnoit l'éducation des deux Princes, avec l'administration du Royaume; & à Monsieur le Duc d'Orléans, la Lieutenance générale du Roi. Mais il ordonna que la Régente & le Lieutenant Général *ne pussent rien faire que par l'avis & le conseil souverain de la Régence, composé de ses cousins le Prince de Condé & le Cardinal Mazarin, & de Séguier, Chancelier de France, Bouthilier, Surintendant des Finances, & de Chavignii, Secrétaire des Commandemens*, qualifiés tous Ministres d'Etat, & que le Prince & le Cardinal en seroient les chefs dans

(*o*) JACQUES SIRMOND, bien plus connu par son érudition que par cet emploi, qui ne lui convenoit guères, & qu'il ne garda pas long-temps. Le premier Confesseur de Louis XIII fut COTTON; le second, ARNOUX; le troisième, SUFREN; le quatrième, CAUSSIN; le cinquième, JACQUES SIRMOND; le dernier, DINET. Tous furent les esclaves du Cardinal, qui s'en débarrassoit dès qu'il se défioit d'eux. Il fut plus d'une fois leur dupe.

Digitized by Google

l'ordre qu'ils ſont nommés, en l'abſence toutefois de Son Alteſſe Royale. Il entend auſſi que dans ſon Conſeil tout ſe délibère, & ſoit décidé à la pluralité des voix, & qu'à la même pluralité on y pourvoie tant aux plus importans Emplois & aux principaux Offices de la Couronne, qu'aux Charges de Surintendant des Finances, de premier Préſident, de Procureur Général au Parlement de Paris, & de Secrétaire des Commandemens.

Louis prit toutes les précautions qu'il pouvoit humainement prendre pour faire exécuter ſa Déclaration dans les termes auxquels elle étoit conçue, l'ayant ſignée & *apoſtillée* de ſa main, & l'ayant fait ſigner par la Reine & par *Monſieur*, après l'avoir fait lire tout haut dans ſa chambre en ſa préſence, & en celle des Princes, des Ducs & Pairs, &c. le 19 Avril 1643, & l'ayant fait vérifier le lendemain au Parlement. Mais de ſon côté la Reine ne penſa qu'aux moyens d'anéantir les limitations qu'on mettoit à ſon pouvoir, & à faire caſſer la Déclaration.

Les Rois ont beau ſe figurer une puiſſance ultérieure à leur mort; il eſt preſque toujours arrivé que leurs volontés

Digitized by Google

particulières, quelles que soient les solemnités dont elles sont revêtues, ont moins de poids que celles du moindre de leurs Sujets (p). A peine Louis fut-il expiré, que la Reine sa veuve se transporta en pompe au Parlement, pour s'y faire donner une régence pleine & entière. Elle fit cette démarche le 15 Mai; le Roi étoit mort la veille. Dans le même temps qu'elle signoit la Déclaration du 19 Avril, elle avoit la parole des Ministres établis par cette Déclaration, qu'ils se départiroient du droit qu'elle leur donnoit.

Le 18 Mai la Régence fut déférée à Anne d'Autriche sans restriction; l'Arrêt en fut prononcé par le Chancelier, en présence du jeune Roi, qui tint son lit de Justice, accompagné de la Reine sa mère, de Gaston Duc d'Orléans son oncle, du Prince de Condé, & de plusieurs autres Princes & Ducs & Pairs. Ce qu'elle avoit souffert sous le ministère

[p] Les contestations sur les dernières dispositions d'un Particulier sont ordinairement la matière d'un long procès. Les Testamens des Rois dépendent de la volonté de leurs Successeurs. On dit que Philippe II ordonna à son Successeur la restitution du Royaume de Navarre. Philippe III fit dire à Henri IV, qu'il avoit trouvé la Navarre annexée aux Etats d'Espagne.

du Cardinal de Richelieu, la fit balancer quelque temps sur le choix de Mazarin (*q*); mais l'adroit Italien la détermina, & l'Elève succéda au Maître. Ce choix déplut autant aux Grands, fatigués du joug dur & impérieux de Richelieu, qu'aux Peuples, qui suivent, sans le savoir, & souvent contre leurs propres intérêts, ceux des Grands. Le Duc de Beaufort, qui prétendoit, par les caresses que lui faisoit la Reine depuis quelque temps, avoir le pouvoir le plus étendu sous la Régence, ne dissimula point son mécontentement. Les Duchesses de Chevreuse & de Montbazon, ennemies de Mazarin, faisoient agir le Duc de Beaufort, & l'asservissoient à leurs caprices. Elles furent exilées.

Le nouveau Ministre affermi auprès de la Reine, vit son autorité presqu'égale à celle de Richelieu. Les victoires du Prince de Condé (*r*) donnèrent aux com-

(*q*) Elle se servit d'abord d'Augustin Potier son Aumônier, Evêque de Beauvais. Mais si le Prélat avoit assez d'ambition pour prétendre au Ministère, il n'avoit pas assez de capacité. On s'en apperçut d'abord, *en ce qu'il vouloit proposer aux Hollandois de changer de Religion, & de reconnoître le Pape.* Mémoires de Joli., Tome 1. p. 6.

[*r*] A Rocroy le 19 Mai, à Thionville le 10 Août 1643; à Fribourg, à Spire, à Mayence, en 1644; à Nordlingue en 1645; à Furnes, à Dunkerque, en 1646; à Lensle 20 Août 1647.

mencemens de la Régence un éclat extraordinaire, & la bataille de *Lens* y mit le comble. Mais les esprits brouillons, les intrigues du Louvre, & l'animosité des Cours souveraines, ayant donné naissance à deux partis, à celui de la Cour (*s*), & à celui de la *Fronde*, on ne vit plus que troubles & factions; & les barricades du mois d'Août 1648 furent le signal de cette guerre ridicule, que le Prince de Condé disoit *qu'on ne pouvoit bien écrire qu'en style burlesque*, & qui fut à la veille d'accabler la minorité de Louis XIV, & perdre la Régente.

Un des événemens qui caractérisent l'espèce de folie où se porterent les esprits, fut la hardiesse du Marquis de Jarzé, qui non-seulement devint passionnément amoureux de la Reine-Mere, mais porta l'audace jusqu'à lui en faire une déclaration. Son insolence méritoit le sort qu'avoit eu celle de *Chastelard*, sous la Reine d'Ecosse Marie Stuart; mais le crédit du Prince de Condé sauva Jarzé, qui étoit sa créature; & on se contenta de regarder comme ridicule une action punissable.

[*s*] Voyez-en l'origine dans les Mémoires de la Duchesse de Némours, pp. 10 & 11. de la première Partie.

Digitized by Google

C'eſt une queſtion de ſavoir ſi la Reine-Mere devoit ſoutenir le Cardinal Mazarin avec autant d'opiniâtreté qu'elle le fit, contre le vœu des Grands, de toutes les Compagnies du Royaume, & de toute la France ſoulevée contre le Miniſtre. Si elle ne pouvoit l'abandonner ſans faire un tort irréparable à l'autorité ſouveraine, ſa fermeté doit être applaudie. Mais eſt-il bien certain qu'en renvoyant l'Auteur de tant de troubles dans ſa Patrie, elle eût dérogé aux droits de la Royauté ? C'eſt ce qui eſt ſuppoſé ſans être prouvé. Plus heureuſe que Marie de Médicis, elle vit enfin le calme renaître; mais elle vit auſſi Mazarin ſa créature, en faveur duquel elle avoit fait tant de ſacrifices, travailler à augmenter ſon pouvoir aux dépens de celui de ſa bienfaitrice.

Au retour du Cardinal, la Cour changea de face. Il travailla à ſe mettre ſi bien auprès du Roi, qu'il pût ſe paſſer de la Reine-Mère. L'ambition écarte néceſſairement la reconnoiſſance. Après avoir fait déclarer au Roi ſa majorité, le parti des Princes ſe déſunit, celui de *la Fronde* ſe diſſipa. Les chefs de parti qui étoient ſur la ſcène, le Prince de Condé, le Duc de Beaufort; le fameux *Coadjuteur*, depuis Cardinal

Cardinal de Retz, ce Prélat qui bénissoit le peuple pour le soulever contre ses Maîtres, & qui s'intriguant sans systême, ne cabaloit que pour cabaler, avoient tellement rebuté les Parisiens, *que s'il fût venu quelque homme dont on n'eût jamais entendu parler*, dit un Auteur du temps, *il eût été celui qu'on eût choisi, & dont le parti eût été le plus considérable.* Enfin le *papier* que les Royalistes mettoient à leur chapeau, & la *paille* qu'y mettoient les Frondeurs, disparurent. Dès le lendemain du retour du Roi de Saint Germain à Paris, où il entra aux cris répétés de *vive le Roi*, tout y fut aussi paisible que si jamais il n'y avoit eu *de fronde*, & l'autorité royale aussi bien rétablie qu'avant les troubles. Preuve évidente que l'amour & le respect pour le Souverain sont des passions naturelles aux François ; que si des mouvemens étrangers semblent les avoir quelquefois écartés de ce caractère, ils y reviennent comme au centre où tendent toutes leurs inclinations (*t*).

(*t*) Aussi François I, qui connoissoit par une longue expérience le génie de la Nation, dit-il en mourant à son Successeur, que de tous les peuples du monde, il n'y en avoit point qui aimassent autant leur Roi que l'aiment les François, & qui fussent plus dignes d'en être aimés. L'opiniâtreté guide l'An-

Ce fut d'après ces principes que la Reine-Mère détermina la Cour à continuer sa route de Saint Germain à Paris, contre l'avis de ceux qui prétendoient que c'étoit hasarder la personne du Roi, vu le refus du Duc d'Orléans, qui y étoit tout-puissant, de venir au-devant de Sa Majesté. Ce retour heureux signala l'année 1652. Depuis ce temps-là Anne d'Autriche ne conserva plus qu'une apparence d'autorité, qui résida réellement dans le Cardinal Mazarin, maître de l'esprit du jeune Roi.

Mazarin étoit un politique aussi habile & plus rusé que Richelieu. Il n'avoit pas ses grandes vues, son génie vaste; mais il étoit plus doux, plus complaisant; moins fier, moins inflexible, & moins hardi; insensible aux offenses comme aux services, il n'étoit, ni cruel, ni méchant, & jamais Italien ne fut moins vindicatif. Anne étoit aussi moins brouillonne, moins livrée aux intrigues, moins ambitieuse que Marie de Médicis. Elle se contenta des complaisances du Car-

glois, la vanité conduit l'Espagnol, le gain & l'intérêt animent l'Italien, &c. Le François fait consister son honneur dans son attachement à ses Rois. C'est le caractère que César donne à l'ancienne Noblesse Gauloise. *On n'en voit point*, dit-il *qui veuillent survivre aux Maîtres auxquels ils se sont une fois attachés.*

Digitized by Google

dinal, & de la tendresse respectueuse du Roi son fils. Après le sacre de Sa Majesté, célébré à Rheims par l'Evêque de Soissons, le 7 Juin 1654, Anne ne pensa plus qu'au mariage de ce Prince. On le croyoit à la veille d'épouser Marguerite, Princesse de Savoye, lorsque le Conseil d'Espagne & la Maison d'Autriche, fatigués d'une longue guerre, proposerent la paix, & l'Infante Marie Thérèse pour femme à Louis XIV. Anne, qui avoit toujours aimé sa Maison & le Roi son frère, eut une joie inconcevable de ces offres. Le Cardinal, auquel Pimentel les avoit faites à Lyon où étoit la Cour, ayant dit à la Reine qu'il avoit à lui apprendre une nouvelle à laquelle elle ne s'attendoit pas, & qui la surprendroit au dernier point : *Vous ne pouvez rien me dire de plus surprenant*, répondit la Reine, *que de m'apprendre que le Roi d'Espagne me fait demander la paix en m'offrant le mariage du Roi avec l'Infante. Je ne m'attends certainement pas à cette nouvelle.* C'est pourtant celle que j'ai à vous annoncer, reprit le Cardinal.

Les deux Cours prirent les mesures convenables pour conclure la paix & le mariage projetté ; l'un & l'autre se firent après les conférences tenues à l'Isle des

Faisans (formée par la rivière de Bidassoa) & terminées par le *Traité des Pyrénées* du 7 Novembre 1659.

En célébrant ce grand événement, on ne manqua pas de louer le bonheur de la France, & la sage conduite de la Reine (*u*) & du Cardinal. La mort du Cardinal arriva peu de temps après le mariage du Roi (*x*). La Reine Mère n'avoit jamais été fort intelligente dans la matière du Gouvernement, & elle n'y avoit plus eu de part depuis 1650 que très-indirectement. Elle ne prétendit pas y en avoir plus qu'elle en avoit eu. Elle en abandonna entièrement le soin au Roi & aux Ministres auxquels Louis donna sa confiance. Elle étoit attaquée depuis plusieurs années d'une maladie mortelle. Il lui étoit venu un cancer au sein, & les remèdes qu'on lui avoit faits

(*u*) Perrault réunit les obligations que les François lui avoient, en ces vers:

Anne, Reine incomparable,
Par qui le Ciel favorable
Répand sur nous ses bienfaits,
Nous devons à tes prières
Ces trois faveurs singulières,
Le Roi, la Reine, & la Paix.

(*x*) Le 9 Mars 1661.

Digitized by Google

ne lui purent procurer aucun soulagement. Le fameux Abbé Gendron, oncle maternel de l'Oculiste Deshayes, qui a pris le nom de son oncle, eût pu, dit-on, la guérir, si le mal eût fait moins de progrès. Il ne travailla qu'aux palliatifs. Cette maladie longue avoit donné lieu à la Reine de penser au terme inévitable où elle se sentoit arriver chaque jour. Elle s'y prépara par beaucoup de pratiques de piété, soutenues des sentimens d'une religion sincère. Elle donna même dans les derniers jours de sa maladie des preuves d'une fermeté vraiment héroïque, je veux dire chrétienne. Lorsque la douleur de son mal lui arrachoit quelque plainte forcée & involontaire, elle condamnoit aussi-tôt ce tribut qu'elle payoit à l'humanité, en disant : *Hélas ! Seigneur, vous voulez que je souffre, & j'ose me plaindre !* Le Roi son fils eut pendant sa maladie des attentions extraordinaires pour elle, passant des nuits entières auprès d'elle, & couchant dans sa chambre tout habillé sur un matelas, & se levant plusieurs fois la nuit, ou pour lui rendre les services qu'elle n'eût pu recevoir que de ses femmes les plus adroites, ou pour s'informer de sa situation. Elle eut un entretien secret & long

Digitized by Google

avec lui deux jours avant sa mort; & la veille, après avoir reçu le viatique, elle parla encore au Roi & à la Reine en particulier, puis à tous les deux ensemble : elle parla aussi au Duc d'Orléans, & leur donna à tous des conseils propres à maintenir la paix dans la Maison Royale. Leur ayant donné sa bénédiction, elle s'adressa au Roi, & lui dit d'un ton ferme : *Faites ce que je vous ai dit; je vous le dis encore, le Saint Sacrement sur mes lèvres.*

Que lui avoit-elle dit ? C'est ce qu'on n'a jamais bien pu sçavoir. Il s'agissoit sans doute d'un projet important; & eu égard aux circonstances, ce projet pouvoit regarder la Religion ; & s'il venoit du Confesseur, concerner la révocation de l'Edit de Nantes, auquel le Clergé, la Cour de Rome, les zélés, & les Jésuites aspiroient depuis long-temps. Elle mourut dans sa soixante-cinquième année (*y*), le 20 Janvier 1666, & véritablement regrettée. *Cette Princesse qui avoit connu tout le monde*, dit le Marquis de la Fare, *& en avoit eu besoin, savoit parfaitement la naissance & le mérite de chacun, & se plaisoit à les distin-*

(*y*) Reboulet dit *66*, & se trompe. Elle n'avoit que 64 ans, 6 mois, 6 jours.

Digitized by Google

guer. Fière & polie en même-temps, elle savoit ce qui s'appelle *tenir une Cour*, mieux que personne du monde; & quoique vertueuse, souffroit même avec plaisir cet air de galanterie qui doit y être pour la rendre agréable, & y maintenir la politesse dont en ce temps-là tout le monde faisoit cas, mais qui depuis est devenue inutile, & peut-être même ridicule. *C'étoit alors un mérite que d'avoir de l'esprit, un air galant, un génie orné & délicat. Tout ce mérite disparut presque avec la Reine, & fut traité de ton précieux & insipide.* C'est ce qu'en dit le Marquis de la Fare, qui regrette cet heureux temps. Mais à en juger par ce qu'en dit bien sensément l'auteur des Mémoires de la Duchesse de Némours, c'étoit un esprit singulier que celui de ce siècle. Quoique les personnes de ce temps-là en eussent beaucoup, elles ne l'employoient que dans les conversations galantes & enjouées, qu'à commenter & à raffiner sur la délicatesse du cœur & des sentimens. On faisoit consister tout le mérite à faire des distinctions subtiles, & des dissertations spirituelles. Ceux qui y brilloient le plus, étoient les plus honnêtes gens & les plus habiles; & ils traitoient au contraire de ridicule & de

Digitized by Google

grossier tout ce qui avoit le moindre air de conversation solide. Telle est la peinture que Molière nous a laissée de l'Hôtel de Rambouillet, dont les *Précieuses ridicules* & les *Femmes savantes* sont des satyres outrées.

Un sujet d'éloge bien plus solide étoit l'amour que la Reine avoit pour la vérité. Un Libraire de Paris (z) avoit dessein de publier un recueil de pièces jointes à l'Histoire du Cardinal de Richelieu par Auberi. Il craignoit que quelques-unes de ces pièces ne donnassent lieu à des mécontentemens, & à la vengeance des Particuliers qu'elles regardoient. Il s'adressa à cette Princesse pour être autorisé à l'impression de son recueil. *Faites imprimer*, lui dit-elle, *& ne craignez rien. Je protégerai toujours la vérité. Faites tant de honte au vice, qu'il ne reste que de la vertu en France* (*a*).

(z) Antoine Bertier.

(*a*) C'étoit le sentiment de Henri IV. On vouloit l'engager à punir l'Auteur de la Satire, intitulée L'ISLE DES HERMAPHRODITES. Il lut l'Ouvrage, y trouva bien des vérités, & voulut même connoître l'Auteur; mais il ne voulut pas permettre qu'on fît aucunes poursuites contre lui, en disant : *Je me ferois conscience de fâcher un homme pour avoir dit la vérité.* Cet Auteur étoit *Arthus* THOMAS; & l'*Isle des Hermaphrodites* parut pour la première fois en 1605. Journal de Henri IV, Tome II, p. 75 de l'édition de 1732.

Digitized by Google

Je crois avoir déja fait cette remarque ailleurs; mais elle est si glorieuse à Anne d'Autriche, si digne d'une grande Reine, & renferme une si belle maxime, qu'on ne sauroit trop la faire connoître. Une observation singuliere qu'on a faite sur le goût de cette Princesse, c'est qu'elle avoit tant d'antipathie pour les roses (*b*) qu'elle ne pouvoit les souffrir, même en peinture, quoiqu'elle aimât passionnément toutes les autres fleurs. Le Val-de-Grace, & la coupe du dôme, peinte à fresque par Mignard, sont des monumens célebres de sa piété (*c*). Elle fut mere de Louis XIV, né à Saint Germain-en-Laye le 5 Septembre 1638, & de Philippe de France, d'abord Duc d'Anjou, & depuis Duc d'Orléans, par la mort de *Gaston Monsieur*, Duc d'Orléans, sans postérité, né à Saint Germain le 21 Septembre 1640.

Cette pièce a été jointe au Recueil des pièces en cinq volumes pour servir à l'Histoire de Henri III.

(*b*) Vigneul Marville, Tome III, p. 327. *Francesco* VENERIO, Doge de Venise, n'en pouvoit pas supporter l'odeur, & se trouvoit mal. *Ludicra hist.* p. 19. On a dit la même chose du Chevalier de Guise. *Entret. de Voiture & de Costar*, p. 378. Par une antipathie bien plus singulière, JEAN II, Czar de Moscovie, s'évanouissoit à la vue d'une femme.

(*c*) Voyez le Poëme de Molière, intitulé LA GLOIRE DU VAL-DE-GRACE; & la Vie de Mignard, par l'Abbé de Monville, p. 76.

Digitized by Google

LOUISE DE LA FAYETTE.

LOUIS XIII étoit auprès des Dames d'une sagesse & d'une continence reconnues. *Il n'en aimoit que l'espèce*, disoit de lui Christine, Reine de Suède. Cependant ce Prince d'un caractere sombre, & d'un goût décidé pour la retraite, ne pouvoit se passer d'un *Favori* ou d'une *Maîtresse*. Il lui falloit quelqu'un qui partageât avec lui la solitude, & qui la lui rendît aimable par des plaisirs innocens (*d*), & quelques doux amusemens. *Il étoit même*, dit-on, (sans le justifier néanmoins) *jaloux de ses Maîtresses*; mais c'étoit-là où ses sentimens se bornoient (*e*). Il crut trouver dans l'esprit délicat, dans le caractere doux & les

(*d*) Il aimoit les oiseaux, la peinture, la musique & la conversation, où il montroit beaucoup d'esprit & de docilité. Pour les femmes, il ne les aimoit presque que comme on aime les fleurs. *Les femmes*, disoit-il, *sont chastes avec moi jusqu'à la ceinture.* A quoi l'on prétend que Bassompierre répondit, qu'*il falloit donc la leur faire porter aux genoux.*

(*e*) Abrégé Chronologique, Tome II, sous l'an 1643, p. 526. Ce qu'on dit de sa jalousie n'est peut-être fondé que sur l'Anecdote très-douteuse &, suivant les apparences, fausse, dont nous parlerons à l'occasion de Marie d'HAUTEFORT.

Digitized by Google

manières insinuantes de Mademoiselle de la Fayette, un attachement digne de lui. Outre les qualités de l'esprit, la Fayette étoit une des plus aimables personnes de la Cour. Ses charmes sembloient être faits pour seconder sa vertu, & en augmentoient l'éclat; de même que sa sagesse & sa modestie ajoutoient à sa beauté.

Louise de la Fayette joignit à ce mérite celui d'une naissance distinguée (*f*). Elle étoit le cinquieme enfant, & la seule fille née du mariage de JEAN DE LA FAYETTE, Seigneur de Hautefeuille, & de Marguerite de Bourbon Busset (*g*), fille de César de Bourbon, Comte de Busset; & de Louise de Montmorillon. Elle étoit entrée au service de la Reine

(*f*) Sur la Maison de LA FAYETTE, voyez Anselme, *Palais d'honneur*, p. 392. *Guillaume du Motier*, Sieur de LA FAYETTE, étoit Maréchal de France en 1420. Il n'y avoit alors que deux Maréchaux de France. Voyez le même, des Maréchaux de France, Tome VII, p. 61, n. 10.

(*g*) Anselme, Histoire généal. Tome I, p. 177 de la nouvelle édition. François *Motier*, Comte de la Fayette son frère, épousa la célèbre *Madelaine* Pioche de *la Vergne*, de laquelle nous avons des Mémoires sous le titre de *Mémoires de Madame de la Fayette*, publiés à Amsterdam en 1731, *in*-12; le Roman historique, intitulé *la Princesse de Clèves*, modèle en ce genre; & un Roman, intitulé *Zaïde*, publié sous le nom de Segrais. *Huetii Commentaria*, p. 204.

en qualité de fille d'honneur, & pouvoit avoir dix-huit ou vingt ans. Louis fut touché du mérite de Mademoiselle de la Fayette, plus vivement qu'il n'avoit encore paru l'être. Cette passion, s'il est permis de donner ce nom au penchant du Roi pour les personnes qu'il aimoit, prit naissance pendant le voyage que la Cour fit à Lyon en 1630. Bassompierre qui y étoit allé recevoir les ordres de Sa Majesté, qui vouloit conquérir elle-même la Savoye en personne, dit dans ses Mémoires, qu'il salua le Roi, qu'il trouva parmi les Dames, *galant & amoureux contre sa coutume.*

Mademoiselle de la Fayette jouit assez long-temps de la considération du Roi. Attentive à ne point choquer les intérêts de Richelieu, elle ne se mêloit que d'amuser Sa Majesté; ou ses intrigues furent si cachées, qu'il ne put les découvrir, & ne crut pas avoir à se plaindre. Le goût de Louis se fortifioit, & elle n'en tiroit que des avantages qui ne blessoient point la délicatesse du Ministre. Mais elle devint enfin la victime de sa jalousie & de l'ambition du Capucin Joseph (*h*).

(*h*) Joseph le Clerc du Tremblay, Capucin, fameux par ses intrigues, confident & depuis rival de Richelieu, auquel il n'étoit peut-être pas inférieur

Digitized by Google

Ce Moine d'un génie presqu'égal à celui de Richelieu, s'étoit insinué dans ses

en talens, mort à Ruel assez précipitamment à l'âge de soixante-un ans, le 28 Décembre 1638, ayant été nommé au Cardinalat. Il est inhumé dans l'Eglise des Capucins de Saint Honoré, à côté, dit-on, du P. Ange de Joyeuse ; ce qui donna matière à cette Epitaphe critique :

> Passant, n'est-ce pas chose étrange
> De voir un *Diable* auprès d'un *Ange* ?

Il donna un grand lustre à son Ordre par son crédit & sa faveur : ainsi il ne faut pas douter des éloges de la part de ses Frères. Il étoit parent du côté de *Marie de la Fayette* sa mère, de Mademoiselle de la Fayette. Voici leur parenté.

Gilbert Motier de la Fayette ;
Isabeau de Polignac.

Antoine, Sieur de Pontgibault ; Marguerite de Rouville.	François Sieur de S. Romain ; Madelaine Sanguin.
Jean I, Sieur de Hautefeuille ; Françoise de Montmorin.	Claude Sieur de S. Romain ; Marie de Suze.
Claude, Sieur de Hautefeuille ; Marie d'Alègre.	Marie Motier de Saint Romain ; J. le Clerc du Tremblay.
Jean II ; Marguerite de Bourbon-Busset.	Joseph le Clerc du Tremblay, Capucin.
Louise de la Fayette.	

Digitized by Google

bonnes graces par des services importans. Fatigué d'une subordination trop marquée pour sa vanité, il avoit conçu le projet de parvenir à l'égalité, & peut-être de détruire son bienfaiteur, & de prendre sa place. Il avoit eu occasion de remarquer que Louis XIII ne conservoit que par besoin un Ministre qu'il haïssoit. Il entreprit de se procurer le chapeau de Cardinal. Cette dignité l'eût fait marcher d'égal avec son Maître. Il offrit secrétement au Pape Urbain VIII de faire conclure la paix avec la Maison d'Autriche, & d'établir par le traité un tel équilibre, que si les Protestans n'étoient pas inférieurs, au moins ne l'emporteroient-ils pas sur les Catholiques. Ces offres flattoient le génie pacifique du Pape, qui espéroit d'ailleurs d'y trouver les moyens d'agrandir la Maison Barberine. On fit entendre au Capucin Joseph que c'étoit la voie de parvenir au Cardinalat où il aspiroit. Il pensa donc à mettre *la Fayette* dans son parti. Parente du Capucin, & niece de l'Evêque de Limoges (*i*), elle eut la complai-

(*i*) François Motier de la Fayette, Abbé de Dalon, premier Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, nommé Evêque de Limoges le 2 Janvier 1627, mort le 3 Mai 1676, âgé de 86 ans. *Gallia Christiana*,

sance de se prêter à leur projet pour la paix, contre les desseins du Cardinal Ministre. On lui fit envisager les choses du côté de la Religion & de la piété. Elle devoit, si elle réussissoit, être l'Auteur du bien général de l'Europe, en donnant lieu à une paix nécessaire à la France elle même gémissante sous le poids des subsides, & à la tranquillité de la conscience du Roi. Il ne pouvoit, disoit-on, sans injustice retenir plus long-temps les Etats de la Maison de Lorraine, desquels il s'étoit emparé, ni différer à soulager les peubles qui murmuroient, & dont il s'attiroit la haine. Ces motifs intéressans, & la gloire de devenir le premier mobile de la paix générale, avoient de quoi tenter l'esprit d'une femme.

Mademoiselle de la Fayette y succomba. Elle parla au Roi sur le ton que le Capucin exigeoit, revint à la charge, émut son cœur, pendant que de son côté le Moine ne perdoit aucune occasion de rendre Richelieu suspect ou odieux. Ses discours libres ne purent être cachés au Ministre. D'ailleurs un foible, ou si l'on veut, un principe d'ó-

nouvelle édition, Tome II, col. 542. Anselme, Tome VII, des Maréchaux de France, p. 61, n. 9.

Digitized by Google

quité du Roi, c'étoit de rapporter à son Ministre tout ce qu'on lui disoit contre lui-même. Les premières démarches de Richelieu furent d'éloigner de la Cour ceux qui avoient fait agir Mademoiselle de la Fayette. Il reprocha au Capucin son ingratitude, & ne manqua pas de traverser à Rome ses projets d'élévation au Cardinalat. Il s'agissoit, pour se délivrer de toutes ses inquiétudes, de faire disparoître Mademoiselle de la Fayette, dont le crédit se soutenoit par l'estime la plus tendre, & les liens de l'habitude. Le projet étoit difficile : c'étoit s'armer contre les inclinations du Prince, tyranniser son cœur, & justifier ce que ses ennemis insinuoient sans cesse au Roi, que son Ministre ne respectoit rien, dès qu'il s'agissoit de satisfaire l'esprit de domination qui le dévoroit. Il savoit que Louis XIII n'étoit lui-même que trop pénétré de ces idées. Il prit toutes les mesures imaginables pour en venir à bout, sans paroître le mobile des ressorts qu'il faisoit agir. Il mit auprès du Roi & de la Fayette un espion qui l'avertissoit de tout ce qui se passoit entr'eux, & de tout ce qu'ils se disoient. Ce fut *Boizenval*, que le Roi avoit fait un de ses premiers Valets de chambre, l'ayant tiré de

Digitized by Google

sa Garderobe, sans en rien dire au Cardinal. Ce bienfait du Roi supposoit que Sa Majesté & la Fayette s'étoient concertées pour se faire une créature fidelle & indépendante du Ministre. Richelieu qui le pensa, agit sur ce fondement, & forma le dessein de se servir du même *Boizenval* pour espion. Il l'intimida & le menaça d'une perte assurée, pour avoir prétendu établir sa fortune sans sa protection.

Boizenval n'étoit pas à l'épreuve d'une pareille menace. Il savoit jusqu'où alloient le pouvoir & la vengeance du Ministre. Il ne tarda à s'offrir à lui, aux dépens du secret de son Maître, & de la Fayette, qu'autant de temps qu'il en falloit pour réfléchir aux menaces de Richelieu. Il lui promit non-seulement de lui rapporter fidellement tout ce qu'il sauroit des paroles ou des actions du Roi & de Mademoiselle la Fayette; mais encore de lui remettre tous les billets qu'ils s'écriroient, & dont il seroit chargé. Boizenval exécuta ponctuellement sa promesse, & par la trahison d'un lâche domestique, Richelieu fut instruit de tout ce qui pouvoit l'intéresser. Alors aussi occupé de cette intrigue que du Gouvernement de l'Etat entier, pour rompre les liaisons de Louis

Digitized by Google

avec la Fayette, il ordonna à Boizenval, dit Vittorio Siri (*k*), & d'après lui Paolo Marana dans le Recueil de ses Lettres manuscrites, de leur rapporter de l'un à l'autre ce qu'ils le chargeroient de dire d'une maniere toute différente, pour faire naître des mécontentemens réciproques.

Le Cardinal va plus loin ; il garde les Billets qui ne lui plaisent pas, & en substitue d'autres contrefaits, où il ne manquoit pas d'insérer tout ce qui pouvoit chagriner le Roi ou la Fayette. Pour supposer la vérité de ce *manège*, il faut aussi supposer que le Roi ne voyoit pas Mademoiselle de la Fayette ; un entretien eût tout éclairci : ou du moins il faut supposer que l'on observoit des circonstances assez favorables pour écarter cet éclaircissement. Ce fut en effet dans un entretien que la fourberie fut reconnue. Boizenval fut chassé, & le Cardinal n'osa parler pour lui. il lui importoit peu de perdre un subalterne de la qualité de Boizenval, pourvu qu'il réussît à déterminer la Fayette à la retraite. Elle y pa-

(*k*) *Memorie Recondite*, Tome VIII, p. 663, & *Paolo Marana*, Auteur de l'Espion Turc, dans des Lettres manuscrites, dont j'ai eu le recueil qui étoit à la Bibliothèque de feu M. de la Fautrière, Conseiller au Parlement. Voyez ce que j'en ai dit Journal de Verdun, Décembre 1751, p. 438.

Digitized by Google

roissoit portée, peut-être autant par le dégoût que devoit naturellement lui inspirer la foiblesse d'un Prince jouet de l'ambition de son Ministre, que par un sentiment de piété. Richelieu la voyant ébranlée, mit tout en usage pour achever de se débarrasser de la Favorite. Il menaça la Marquise *de Seneçay*, première Dame d'Honneur de la Reine, amie de la Fayette, & l'Evêque de Limoges son oncle, de tous les effets de son indignation, s'ils ne contribuoient à engager la Demoiselle à quitter le service de la Reine. La Marquise & le Prélat n'eurent pas plus de fermeté que Boizenval, & tous les deux intimidés sacrifièrent, l'une son amie, & l'Evêque sa nièce, à leurs craintes, & aux menaces du Ministre. Tant cet homme terrible s'étoit acquis un empire tyrannique sur tous les esprits!

Mademoiselle de la Fayette prit enfin la résolution de céder à la persécution, à l'abri de laquelle la foiblesse du Roi ne pouvoit la mettre; & elle entra au Couvent de la *Visitation* vers le commencement du mois de Mars de l'année 1637. Mademoiselle de Hautefort avoit déja paru sur les rangs en 1631; mais elle-même s'étant rangée du parti de la Reine,

avoit été disgraciée. Le Cardinal l'avoit fait revenir. Cependant le Roi se passoit difficilement de M^lle^ de la Fayette; il alla la voir à la Visitation, où il fit quelques efforts pour la détourner du parti qu'elle avoit pris de faire Profession. Il ne réussit pas. Elle lui déclara qu'elle étoit absolument résolue à se séparer du monde, & à se consacrer au service d'*un plus grand Seigneur*, conjurant le Roi, les larmes aux yeux, de ne plus penser à elle, & de donner la paix à son Peuple. Louis pleura de son côté. La piété de la Fayette & sa fermeté l'attendrirent. Ils se quittèrent l'un & l'autre les larmes aux yeux.

Richelieu risquoit dans toutes ces entrevues. Et quoique le Roi osât à peine aller au Monastère de la *Visitation*, dans la crainte de déplaire à son Ministre, il y fit cependant plusieurs visites à la Fayette. La fin des entretiens étoit toujours triste; on se quittoit en pleurant, & le Roi en revenoit plongé dans une sombre mélancolie. La Reine même craignit que la santé du Roi ne s'en altérât. Elle n'avoit garde de considérer Mademoiselle de la Fayette comme une Rivale. Assurée de sa vertu, elle ne voyoit en elle qu'une vertueuse amie, & elle joignit ses exhortations à celles du Roi,

pour l'empêcher de prendre le voile.

Vittorio Siri (*l*), & *Paul Marana*, prétendent que le commerce du Roi & de Mademoiselle de la Fayette duroit encore au mois de Décembre 1637. Suivant ces deux Auteurs Italiens, Louis XIII. s'étant dérobé pour aller voir la Fayette, & étant allé de Grosbois à Paris, eut une conversation de quatre heures avec elle. Dans ce long entretien, disent-ils, ils s'éclaircirent l'un & l'autre des mensonges, des faux rapports, & de toutes les fourberies de Boizenval & de Richelieu. Il n'est guères vraisemblable qu'ils eussent été si long-temps à s'en éclaircir, observe très judicieusement le Vassor (*m*); mais il se pouvoit faire que le Roi eût fait de nouvelles découvertes sur la conduite de Boizenval, sur celle de Richelieu, & des Agens qu'il avoit employés pour la déterminer à la retraite, tels que la Marquise de Seneçay, l'Evêque de Limoges, & le Capucin Joseph, & qu'ils fussent entrés dans un

(*l*) *Memorie recondite*, Tome VIII, page 665. *Giovanni Paolo Marana*, Auteur de l'Espion Turc, dans un recueil de Lettres Italiennes manuscrites sur les principales actions de Louis XIV.

(*m*) Histoire de Louis XIII, sous l'an 1637, Liv. XLII, p. 356. Tome V. de l'édition *in*-4°.

plus grand détail qu'ils n'avoient encore fait. Les Ecrivains Italiens que j'ai cités, ajoutent (*n*), que l'heure à laquelle se quittèrent le Roi & Mademoiselle la Fayette, & le mauvais temps qu'il faisoit, (on étoit au commencement de Décembre 1637) ayant empêché Sa Majesté de retourner à Grosbois, elle alla à Paris, où la Reine qui y étoit au Louvre, fit part au Roi de sa table & de son lit; & que cette nuit heureuse fut l'époque de la *conception* de Loui XIV, qui nâquit neuf mois précisément après. J'ai prouvé dans un Mémoire particulier que je publiai en Décembre 1752 (*o*), que le Clerc, Auteur de la vie de Richelieu, avoit très-mal à propos critiqué le récit de Vitto-

(*n*) Quattro hore spese il Re in quel colloquio, si che l'hora trovatasi troppo tarda per ritornare, quella notte nevosissima, (correndo il mese di Décembre) à Grosbois; convenne per forsa necessità dormire à Parigi; e rimasto il letto del Re à Grosbois, la Regina colla cena li fece parte del suo. Notte fortunatissima per la Francia, perche per un intreccia-mento di circonstanze si stupende *s'infantò* il Dolfino! Faute d'entendre son texte, le Clerc a cru qu'il s'agissoit ici de la naissance de Louis XIV, au lieu qu'il ne s'y agit que de la conception; le terme de *s'infantò* ne signifiant pas autre chose.

(*o*) Inséré dans le Journal de Verdun, Décembre 1752, pp. 434-440, contre la critique de le Clerc. Elle se trouve dans son Parrhasiana, p. 136.

rio Siri, & qu'il n'avoit point entendu le texte Italien.

J'ajouterai ici que, sans attribuer le grand événement dont il s'agit au hasard, à la neige, à la pluie, & à l'heure avancée, il pouvoit fort bien être le fruit de cet entretien de quatre heures entre le Roi & Mademoiselle la Fayette. Elle étoit attachée à la Reine, & ne devoit pas aimer le Cardinal. Elle ne pouvoit pas non plus ignorer que le Ministre ne craignoit rien tant qu'une réunion sincère du Roi & de la Reine, & qu'un des points de sa politique étoit de rendre à Louis son épouse suspecte. Rien ne s'accordoit mieux avec des vues de Religion & de piété, que de réunir Louis avec la Reine, un époux avec sa femme, outre le grand intérêt d'Etat d'assurer le trône à un successeur. Je pense donc qu'on peut regarder, sans hasarder de conjecture trop hardie, Mademoiselle de la Fayette comme la principale cause du voyage du Roi à Paris, & par une juste conséquence, de la naissance de Louis XIV.

Tout concourt à cette idée, & je suis surpris qu'aucun de nos Historiens ne l'ait appuyée, & que *Siri* & *Marana* s'en soient tenus au hasard. On a beau dire

que la saison étoit fâcheuse & rude, qu'il étoit trop tard, que Grosbois étoit trop éloigné; la manière dont voyagent les Rois, ne rend pas cet éloignement assez considérable, & il est bien plus naturel de penser que le fruit de ce long entretien étoit concerté entre la Reine & Mademoiselle de la Fayette. Aussi le Cardinal fut-il plus allarmé que jamais. Il redoubla d'attentions & de mesures pour empêcher le Roi de penser davantage à Mademoiselle de la Fayette. La Reine fut persécutée à outrance, & le chagrin du Ministre éclata de toutes les manières. Quelques uns ont même prétendu qu'il s'étoit agi d'engager le Roi à répudier Anne d'Autriche. Ce fut dans ce même temps que le Cardinal trouvant la Fayette redoutable jusques dans son Monastère, fit reparoître Madame de Hautefort, & donna pour Favori au Roi le Marquis de Cinqmars.

Cependant Mademoiselle de la Fayette avoit pris le voile à la Visitation le 19 Mars 1637 (*p*). C'est l'époque que donne

(*p*) Suivant Anselme, Tome VII, p. 62, dans la Généalogie de Motier de la Fayette, n. 10 à la fin. Grotius, cité par le Vassor (Tome V, Liv. XLII, sous l'an 1637, pp. 355 & 356,) dit qu'elle le prit avant le 24; & je ne vois pas que le Vassor donne

Anselme

Digitized by Google

Anselme à sa Profession ; & je ne vois pas de raisons suffisantes pour la rejetter. Si *le temps d'épreuve* eût été un obstacle, le Cardinal avoit assez de pouvoir pour le faire abréger. Après sa Profession, elle oublia entièrement le monde, dont elle fut aussi oubliée, & vécut depuis dans toutes les pratiques de la vie religieuse, où elle devint un modèle de son Ordre. Elle mourut au mois de Janvier 1665 aux Filles Sainte Marie de Chaillot, où elle fit quelques établissemens, qui ont donné lieu à Anselme de dire par erreur, qu'elle avoit établi cette maison (*q*).

de bonnes raisons d'en douter. Il n'oppose à la prise d'habit que les visites du Roi, & l'austérité du Monastère. Or l'on sait que le Monastère le plus régulier n'est jamais fermé au Roi, à la Reine, aux Enfans de France ; & l'austérité des *Visitandines* n'est point extraordinaire.

(*q*) Voyez l'Histoire du Diocèse de Paris de l'Abbé le Beuf, Tome III, pag. 52.

Digitized by Google

MARIE DE HAUTEFORT,

Maréchale de Schomberg.

L'INDIFFÉRENCE de Louis XIII pour les Dames, céda encore aux charmes & au mérite de Mademoiselle de HAUTEFORT, depuis Maréchale Duchesse de Schomberg. Marie de Hautefort étoit fille de CHARLES, Chevalier, Marquis de Hautefort (r), branche cadette de la Maison de Gontaut, & de Renée du Bellay, Maison célèbre par les services, l'esprit & la valeur des deux frères Guillaume & Martin du Bellay. Elle nâquit l'année de la mort de son père, c'est à dire en 1616, ou la précédente. A peine eut-elle douze ans accomplis, que Marie de Médicis la prit auprès d'elle en qualité de fille d'honneur; elle fut depuis sa Dame d'Atour. Ce n'étoit pas un génie supérieur que

(r) Mort à Poitiers le 4 Mars 1616, avec les titres de Maréchal de camp des Armées du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances. Anselme, des Maréchaux de France, Tome VII, page 335.

Digitized by Google

V. J. Kubanyi

Mademoiselle de Hautefort : mais elle avoit un esprit juste, plein de douceur, & naturellement porté à la piété. Ce penchant étoit tellement décidé en elle, qu'on appelloit communément à la Cour, *Sainte Hautefort* (*s*). Louis XIII, dont le caractère sympathisoit avec celui de cette Demoiselle, s'étant détaché de Mademoiselle de la Fayette par les intrigues du Cardinal de Richelieu, se déclara pour Hautefort. Son attachement étoit déja connu en 1630, puisque la retraite de Marie de Médicis, mère du Roi, ayant été résolue, & cette Princesse ayant été exilée à Moulins en 1631, on engagea le Roi à tirer Mademoiselle de Hautefort du service de la Reine-Mère, pour la faire passer à celui d'Anne d'Autriche avec la même qualité. Pour donner un motif plausible à ce changement, on donna à Madame *de la Flotte*, sa grand'mère, la Charge de Dame d'Atour de la Reine, dont on avoit dépouillé la Dufargis; & Mademoiselle de Hautefort se trouva par cet arrangement obligée de suivre la Cour.

Le Cardinal de Richelieu, qui disposoit tyranniquement des goûts & des in-

(*s*) Scarron lui donne ce nom dans les pièces qu'il lui adresse dans ses Poësies diverses.

Digitized by Google

clinations de ſon Maître, n'avoit mis Hautefort en faveur, que pour faire tout-à-fait oublier la Fayette ; mais il reconnut que les meſures qu'il avoit priſes n'étoient pas encore auſſi aſſurées qu'il les vouloit. Si *Hautefort* n'avoit ni le génie d'intrigue, ni toutes les fineſſes de la Fayette, elle pouvoit y ſuppléer par des conſeils étrangers. Elle étoit étroitement liée avec la Demoiſelle *Chemerault*, qui valoit bien la Fayette. La paſſion de régner ſeul & abſolument ſur l'eſprit du Roi, le jetta dans l'inquiétude. Hautefort fut ſacrifiée au Miniſtre, & elle reçut ordre, ainſi que la Chemerault, de quitter la Cour. Elles ſe retirèrent l'une & l'autre dans un Couvent. Hautefort, par un ſentiment de piété aſſez biſarre, choiſit *les Madelonettes* (1) pour ſa retraite.

On dit que l'Abbé de la Victoire l'y étant allé voir, lui dit malignement : *Mademoiſelle, c'eſt donc pour faire honneur au Roi que vous vous êtes retirée ici ?* Le ſel de cette queſtion n'échappera pas

(1) Bayle, qui avoit d'abord rejetté ce fait qui ſe trouve dans le Ménagiana, en eſt depuis convenu, & l'aſſure lui-même comme certain. Les filles de la Madeleine, ou *les Madelonettes*, établies en 1620 dans la rue des Fontaines, pour les perſonnes du ſexe qui ſont tombées dans quelque déſordre.

à ceux qui connoissent ce qui se publioit du tempérament du Roi, dont les liaisons avec les plus belles femmes de la Cour n'ont jamais été que très-innocentes.

Mademoiselle de Hautefort ne fut pas même tranquille dans la maison des Madelonettes. L'inquiétude du Ministre l'y poursuivit. Il craignit que le Roi ne la rappelât à la Cour aussi-bien que la Chemerault. Elles eurent ordre de quitter Paris (*u*), & furent exilées, Hautefort

(*u*) Le Jésuite le Moine, dans ses Entretiens poëtiques, Livre II, Entretien III DE LA COUR *à Madame la Duchesse de Schomberg*, page 219, parle de cet exil avec le *ton galant* qui lui étoit particulier dans les sujets même les plus saints.

> Après les mauvais temps qu'a vus votre *Maîtresse*,
> Ne vous étonnez pas, vertueuse Duchesse,
> Que sans avoir égard à la fleur de vos ans,
> Sans respect *des Amours, déclarés vos suivans*,
> Et sans considérer ces graces si pudiques,
> Déja de votre train, déja vos domestiques,
> Un vent funeste aux fleurs, & des Graces jaloux,
> Se soit si rudement élevé contre vous.

Il ajoute cette réflexion plus galante que raisonnée :

> De quelque noble feu que la rose s'allume,

à quarante lieues de Paris, Chemerault en Poitou. Quelque temps après elle eut la permission de reparoître, & elle fut rappellée. Le motif qui l'avoit fait éloigner fut celui qui la fit rapprocher.

Richelieu avoit eu de nouvelles craintes

De quelque doux *esprit* que l'œillet se parfume,
Et la rose & l'œillet, soit au front du printemps,
Soit sur le sein de Flore, ont à craindre les vents.
Et les Graces jamais, ni les Amours leurs frères,
N'ont pu calmer ces vents, ou jaloux, ou colères.

Puis il dit :

En cela pour le moins vous eutes le bonheur
De faire dans le trouble éclater votre cœur.
Et par une merveille à la Cour bien nouvelle,
On y vit une fleur aussi tendre que belle,
Plus forte que les vents qui font ployer les Pins,
Et de la tête au pied font trembler les Sapins.
Au bruit que l'on en fit, les Nymphes de la Seine,
La coëffure en désordre, & toutes hors d'haleine,
Montèrent sur leur rive, & de leurs longs soupirs,
Secondés de leurs flots, imités des zéphirs,

Digitized by Google

sur le compte de Mademoiselle de la Fayette & de son frère. Le Roi avoit découvert la fourberie dont nous avons parlé ; & enfermée dans son Monastère, la Fayette se faisoit craindre du Ministre. Hautefort fut de nouveau employée pour écarter la réunion, & pour empêcher le Roi de penser au frère & à la sœur. Elle revint, & l'on vit renaître sa faveur au dégré qu'elle pouvoit avoir auprès d'un Prince du caractère de Louis XIII. Elle fut suivie de Mademoiselle de Chemerault sa confidente, & le Roi renouvella ses liaisons *platoniques* avec Hautefort. Leur commerce dura environ deux ans assez tranquillement. Mais les défiances bien ou mal fondées du Ministre recommencèrent. Il crut remarquer trop d'attachement de la part de la Demoiselle pour la Reine, de laquelle elle étoit devenue *Dame d'Atour*, (ce

Pleurèrent les vertus avec vous rejettées,
Regrettèrent en vous les Graces maltraitées ......
D'autre part à ce bruit, la Loire au lit d'argent,
Dépêcha vers la Seine un zéphir diligent,
Pour vous servir d'escorte, & de-là vous conduire
Vers l'heureuse contrée où s'étend son empire....

Entretiens du Jésuite le Moine, au lieu cité.

qui lui faisoit donner le nom de *Madame* de Hautefort à la Cour, suivant l'usage qui y est établi, & il pensa de nouveau à la faire reléguer. Pour venir à bout de son projet, sans paroître y prendre part, il employa le jeune *Cinqmars* qu'il venoit de placer auprès de Louis XIII. Entièrement dévoué aux intérèts du Cardinal, auteur de son élévation, Cinqmars ne manqua pas d'employer tout ce qu'il avoit acquis de crédit sur l'esprit de son Maître, pour détruire la Favorite.

Le foible Monarque, pour ne pas déplaire à *Cinqmars*, marqua d'abord beaucoup d'indifférence à Madame de Hautefort, & la congédia peu de temps après. Il ne prit pas d'abord d'autre prétexte que celui de lui dire qu'elle manquoit de complaisance pour ceux qu'il aimoit. On prétend que le Cardinal fut fâché lui même de la disgrace de Hautefort, & qu'il eût bien voulu que les choses eussent été moins vîte. Cinqmars faisoit des progrès si rapides dans la faveur, qu'il se fit craindre lui-même. Il avoit obtenu pour l'Abbé d'Effiat son frère une très-riche Abbaye, contre l'avis du Cardinal, qui ne lui en destinoit qu'une très-modique; & le Favori avoit

Digitized by Google

obtenu pour lui-même la Charge de Grand Maître de la Garderobe du Roi, sans que Richelieu y eût contribué. Les confidens du Ministre n'avoient pas été d'avis de l'éloignement de Hautefort, & ils n'avoient pas manqué de lui remontrer qu'elle pouvoit devenir un obstacle nécessaire aux projets ambitieux de Cinqmars, & à la rapidité de sa faveur. Mais il n'étoit plus temps de revenir sur ses pas, lorsque Richelieu reconnût la solidité de ces réflexions. Madame de Hautefort fut donc reléguée pour la seconde fois. Comme sa vertu étoit reconnue, sa disgrace fut plainte : elle la supporta avec tout le dévouement aux ordres de la Providence qu'elle avoit fait voir la première fois. La mort du Cardinal, arrivée deux ans après (*x*), fit revenir à la Cour tous ceux qui en avoient été bannis ; & Hautefort rentra dans ses fonctions de Dame d'Honneur de la Reine Anne d'Autriche. Mais nous apprenons par des *Stances* de Benserade, citées par Bayle (*y*), qu'elle fut en-

(*x*) Le 4 Décembre 1642. Madame de Hautefort fut reléguée vers le mois de Novembre 1639. *Voyez* Reboulet, Tome V. p. 745 & suiv.

(*y*) Art. SCHOMBERG, (Charles de) à la fin de la remarque B.

core disgraciée sous la Régence d'Anne d'Autriche.

Madame de Hautefort, dit un Moderne, fut aussi rappellée ; & la Reine qui n'avoit pas oublié les services qu'elle en avoit reçus dans le temps de sa faveur auprès de Louis XIII, lui accorda toute sa confiance ; mais Madame de Hautefort s'oublia, & traita la Reine assez mal, pour mériter l'exil où elle fut envoyée. Ce ne fut que le 24 Septembre 1646 qu'elle épousa Charles de Schomberg, alors veuf d'Anne, Duchesse de Halluin, morte sans enfans en 1641.

Madame de Hautefort avoit alors trente ans, & toute la réputation de vertu & de sagesse que la personne la plus respectée puisse avoir à la Cour. Sa faveur auprès du Roi n'en avoit rien diminué, & l'on fait la preuve qu'on en donne. Il est vrai qu'elle est entièrement fondée sur le caractère du Roi ; mais elle n'en est pas moins un témoignage de l'innocence de leur commerce. La Reine, dit on, avoit reçu un Billet (z), dont elle vouloit faire mystère au Roi. Elle l'attacha à la tapisserie de sa chambre,

(z) J'ai lu quelque part que ce Billet étoit du Duc de Buckingham, mais sans preuve.

Digitized by Google

pour ne pas oublier d'y faire réponse. Louis XIII entra peu de temps après. La Reine commanda à Hautefort de prendre ce Billet & de le serrer, ce qu'elle fit. Suivant d'autres, la Reine lisoit ce Billet lorsque le Roi entra ; elle le donna précipitamment à Hautefort. Le Roi qui s'en apperçut, ayant voulu le lui ôter, ils se débattirent assez long temps en badinant ; mais Mme de Hautefort ne pouvant plus se défendre, mit ce Billet dans son sein. Elle avoit la gorge parfaitement belle, & c'étoit en elle une des beautés qu'on admiroit (*a*). Ce fut un azyle assuré pour ce Billet (*b*). Le Roi n'osa y toucher, & n'eut plus la curiosité de le voir.

(*a*) L'Abbé de Boisrobert fit cet impromptu sur une perle tombée dans le sein de la Maréchale de Schomberg.

Ne te plains pas du piége où je te vois tombée,
Riche perle, qui fais le plaisir de nos yeux :
La gorge qui t'a dérobée,
Fait des larcins plus précieux.

Œuv. Poët. de Boisrobert, p. 281.

(*b*) Le Jésuite *Barry*, dans je ne sais quel mauvais Livre de sa façon, dit qu'une jeune Demoiselle s'étant présentée au dîner de Louis XIII à Dijon, la gorge découverte, *le Roi s'en prit garde, & tint son chapeau enfoncé, & l'aîle abbatue tout le temps du dîner, du côté de cette curieuse ; & que la derniere fois qu'il but, il*

Si ce fait est véritable, il prouve une grande retenue de la part d'un Monarque, & il falloit que la Demoiselle en fût bien persuadée ; autrement ce qu'elle fit donneroit lieu à des soupçons qui ne lui seroient pas favorables à elle-même.

Avec ce caractère singulier de modération, l'Auteur des Galanteries des Rois de France, qui le rapporte, prétend que le Roi n'en aimoit ni moins délicatement, ni avec moins de jalousie. Il rapporte, pour le prouver, un fait qui me paroît aussi peu certain que bien d'autres qu'il a rassemblés, sans jugement & sans la moindre ombre de critique. Ce Prince, dit-il, avoit résolu de marier Madame de Hautefort avec le Marquis de Gesvres, frère aîné du Duc, qui a depuis été premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur de Paris. Le Marquis étoit bien fait & fort aimable de sa personne, & Madame de Hautefort accepta la proposition du Roi sans répugnance. Toutes choses se disposoient pour le mariage,

retint une gorgée de vin en la bouche, qu'il lança dans le sein découvert de cette Demoiselle. L'Auteur ajoûte : *A son dam. Pourquoi paroissoit-elle en cet état en présence de* Louis le Chaste? *Sa gorge méritoit bien cette gorgée !* Lettres de Paulin & d'Alexis, pour des sujets bien importans, Lyon, 1658. Lettre II *sur la nudité de gorge.*

lorsque le Marquis de Gesvres, étant allé avec les autres braves de la Cour, au secours de Corbie, attaquée par les Espagnols, y fut tué (c). Le Roi alla lui-même, ajoute-t'il, en porter la nouvelle à Madame de Hautefort, & tâcha de la consoler. Ensuite étant entré quelques jours après dans la chambre de cette Dame, il la trouva à genoux devant son *Prie-Dieu*, & s'étant approché sans faire de bruit, il vit qu'elle lisoit les Vêpres des Morts. S'imaginant que c'étoit pour le Marquis de Gesvres, il en conçut une si forte jalousie, qu'il demeura six semaines sans vouloir entendre parler d'elle, quoiqu'il lui eût proposé lui-même le mariage du Marquis.

Bayle, qui a honoré cette anecdote d'une citation, dit qu'il ne la garantit point pour le fond, & qu'il peut y avoir des transpositions de temps & de lieux, desquels il déclare qu'il est encore moins garant. Il a raison. En effet, il n'est pas bien certain que Madame de Hautefort fût en faveur & à la Cour en 1636, & ce temps paroît être celui de son second exil. En examinant d'ailleurs la généalogie de la Maison de Gesvres, je ne

(c) Au mois d'Août 1636. Corbie fut prise le 18 Août.

Digitized by Google

vois point de Marquis de Gesvres aîné, de sa branche, *mort au siége de Corbie*. Celui qu'on nous indique dans les Galanteries de la Cour de France, ne peut être que *Louis*, ou *François*, Marquis de Gesvres, l'un & l'autre aînés de Leon Potier, Duc de Gesvres, mort Gouverneur de Paris en 1704, âgé de quatre vingt-quatre ans. Or Louis, Marquis de Gesvres, fut tué au siége de Thionville le 4 Août 1645, & François son frère au siége de Lérida le 27 Mai 1646 (*d*). Il ne s'agit donc certainement ni de l'un ni de l'autre, non plus que du siége de Corbie, antérieur de dix ans. Si l'Auteur des Galanteries se méprend ici, comme par-tout ailleurs, du moins sa méprise n'est pas criminelle. Ce n'est qu'un mensonge amusant, fondé sur quelque bruit incertain de la vieille Cour. Mais la calomnie dont nous sommes obligés de parler, débitée par *Sandras de Courtils*, dans ses prétendus *Mémoires du Comte de Rochefort*, est odieuse, & elle étoit punissable. Cet Auteur, qui amuse encore les personnes qui lisent sans choix ce qui leur tombe sous la main, osa accuser la Maréchale de Schomberg, du vivant

(*d*) Voyez Anselme, Généalogie de *Potier-Gesvres*, Tome IV, p. 771 de la nouvelle édition.

Digitized by Google

de cette Dame, *d'une intrigue* criminelle & odieuse av c Laporte, qui de petit Tailleur, dit-il, qu'il étoit de son métier, étoit devenu l'Agent, & même, selon lui, l'Amant de la Duchesse de Chevreuse. *Madame de Sckomberg*, dit-il, *après avoir résisté à l'amour du Roi, n'avoit pu, selon le bruit commun, se défendre de celui d'un homme de si basse étoffe* (*e*).

La Maréchale de Schomberg si cruellement attaquée, ne put être insensible à la calomnie. Elle en connoissoit les effets : elle savoit que la malignité du cœur humain (*f*) se prête aux men-

(*e*) Mémoires du Comte de Rochefort, page 96 de la quatrième édition, à la Haye, 1691. La première édition de cet Ouvrage, où paroît une plume, *plus falsi pravique tenax quam nuntia veri*, est en un volume *in*-12, 1687. Le débit en fut si prompt, que trois ans après, la quatrième édition étoit sous la presse. Sur cet Auteur, voyez *les Mémoires de Niceron*, Tome II, p. 165 & suivantes. Il s'appelloit *Gatien Sandras de Courtils*, il nâquit à Montargis en 1644, & mourut à Paris en 1712, âgé de 68 ans. Le Jésuite MAIMBOURG, VARILLAS, & cet Auteur, ne sauroient être trop décriés pour leur mauvaise foi, & le tort qu'il n'a pas tenu à eux de faire à l'Histoire.

(*f*) . . . Tout médisant est Prophéte en ce monde :
On croit le mal d'abord ; mais à l'égard du bien,
Il faut que la vue en réponde.

La Fontaine.

Digitized by Google

ſonges les plus groſſiers, dès qu'ils la flattent; que l'homme qui doute aiſément du bien qu'il ne voit pas, croit avidement le mal ſur le plus frêle témoignage. Sa ſageſſe & ſa vertu étoient ſi bien établies, que Louis XIV, dont on connoît la délicateſſe dans le choix des perſonnes qu'il mit auprès des Princes de ſa Maiſon, lui écrivit deux Lettres, l'une de Valenciennes du 31 Mai 1684, & l'autre de Verſailles du 9 Juin, pour l'engager à accepter la Charge de *Dame d'Honneur* auprès de *Madame la Dauphine*. Louis y rendoit hommage à ſa vertu, & lui diſoit qu'il ne connoiſſoit perſonne qui eût plus de droit qu'elle au titre qu'il lui offroit. Elle remercia le Roi à cauſe de ſon grand âge. Toute la Cour ſavoit cela; le fait eſt également à la connoiſſance de tout Paris; cependant la calomnie du prétendu Rochefort pouvoit faire quelque impreſſion. » Un jour, dit l'Ab» bé Feydit (*g*), que j'étois allé chez » elle, (chez la Maréchale de Schomberg) » je la trouvai un peu étonnée de ſe voir

(*g*) Dans l'Extrait du Sermon prêché le jour de S. Polycarpe, avec les preuves, imprimé en 1689, pag. 363 & dans le Supplément à la Diſſertation. Voyez Bayle, article SCHOMBERG, (Charles de) rem. A, pag. 168

» si indignement traitée dans cet imper-
» tinent Livre. Je ne pus m'empêcher de
» lui dire, pour la consoler, que la très-
» sainte Vierge même, qui étoit la plus
» pure de toutes les créatures, n'avoit
» pu ou voulu éviter les calomnies des
» insolens : & que peu de temps après
» sa mort, il s'étoit trouvé un Ecrivain
» célèbre, qui avoit eu l'impudence
» d'assurer qu'elle avoit eu un commerce
» criminel avec un homme d'épée, nom-
» mé PANTHER... Comme cela lui pa-
» rut nouveau (ajoute l'Abbé Feydit)
» & capable d'ailleurs de la consoler,
» elle me témoigna que je lui ferois plai-
» sir de lui copier ce passage.

Sans doute l'exemple & sa conscience la consolèrent. Elle mourut environ trois ans après, généralement regrettée de ce que la Cour avoit de plus honnêtes gens, le premier Août 1691, âgée de 75 ans. Il ne faut que lire ce que nous avons dit de Mademoiselle de la Fayette & de Madame de Hautefort) pour y trouver une comparaison résultante de leur vie, & tous les rapports que la nature & la fortune peuvent mettre entre deux personnes de leur rang. Toutes les deux aimées d'un puissant Monarque, n'ont pas même donné lieu au soupçon le plus léger,

Digitized by Google

également aimables, également vertueuses, également persécutées par un Ministre jaloux de son pouvoir, elles ont donné l'une & l'autre un modèle de piété à la Cour où elles ont brillé, & dans leur retraite; on a admiré leur sagesse & leur modération. Toutes les deux ont donné la preuve la plus singulière dont ait jamais parlé l'Histoire, d'une faveur acquise par la beauté, & soutenue par la vertu. Tout ce qui a manqué à leur victoire, c'est l'honneur du combat, que le caractère de Louis XIII leur épargnoit.

Digitized by Google

MARIE-THERESE D'AUTRICHE,

Femme de LOUIS XIV.

LE mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, s'étoit fait contre les vues qu'avoit eues Henri IV, & suivant les apparences, contre les regles de la saine politique. Celui de Louis XIV n'eut pas non plus l'approbation de ceux qui se piquoient le plus d'intelligence dans les intérêts de l'Etat. On l'attribua à la passion de la Reine-Mere pour sa Maison, & au dessein d'en empêcher la chute. Mazarin ne fut pas moins blâmé. Il sacrifioit, disoit-on, la France à l'Espagne, & il avoit pour Anne d'Autriche toute la complaisance dont il l'avoit flattée. Ceux qui connoissent l'Histoire du dernier siécle, savent quelles critiques a essuyées le Traité des Pyrénées (*h*) Cependant c'est par ces deux alliances que la Maison de Bourbon s'est frayée une voie au trône

[*h*] La plus délicate est celle qu'en fit le fameux Saint-Evremont. Il y fit valoir tout le talent qu'il avoit pour l'*Ironie*, laquelle, en matière de critique, est en possession de réussir lorsqu'elle est bien employée.

Digitized by Google

d'Espagne, & qu'elle y remplace la Maison d'Autriche sa rivale. Tant les voies de la Providence sont supérieures à toute prudence humaine!

Marie-Thérese d'Autriche, nièce d'Anne, & fille unique de Philippe IV, étoit née le 10 Septembre 1638, (quinze jours après Louis XIV) du mariage de Philippe IV, & d'Elisabeth de France, sa premiere femme, sœur de Louis XIII. Elle avoit vingt-deux ans lorsque Philippe IV son pere prit le parti de la refuser à l'Empereur qui la demandoit, & de l'offrir au Roi, pour faire de leur mariage le sceau de la paix entre les deux Couronnes. Elle ressembloit beaucoup à la Reine-Mere sa tante; ses yeux étoient admirables; elle avoit les levres relevées & d'un rouge si beau, qu'on eût soupçonné que l'art y eût été employé; son teint étoit d'une blancheur à éblouir. Il y avoit dans toutes ses actions une douceur & un charme inexplicable; & avec un embonpoint ménagé, brilloit en elle une fleur de santé sans égale. Tel est le portrait qu'en fait un Auteur qui fut présent à ce qui se passa à Saint Jean de Luz, & à Saint Sébastien. Il faut y ajouter qu'elle étoit plus petite que grande; ce qui fit introduire de son temps

Digitized by Google

les chaussures hautes & les coëffures étagées. La bonté faisoit le fond de son caractere ; la justesse & la solidité celui de son esprit, & la modestie la regle de sa conduite. Sans ambition & sans prétention au Gouvernement, dont elle ne se mêla jamais, ennemie du faste & des intrigues, elle ne s'occupa que du soin de servir Dieu, & de plaire au Roi : elle en obtint l'estime & même l'amitié ; mais ces sentimens ne suffisoient pas à sa tendresse ; elle en gémit & dissimula ses chagrins autant qu'il lui fut possible, ne s'étant jamais plainte qu'avec beaucoup de douceur & de discrétion. Telles sont les couleurs sous lesquelles tous ceux qui ont connu cette Princesse en ont parlé.

La proposition de marier l'Infante avec Louis, si on vouloit une paix solide, avoit été faite à l'Espagne dès l'année 1658. Philippe étoit retenu par de très-grandes considérations. Mazarin, pour achever de le déterminer, imagina un moyen digne de sa politique. Il mit sur le tapis le mariage du Roi avec *Marguerite*, Princesse de Savoye. Le Duc, & Madame Royale, son épouse, vinrent à Lyon. Le Roi, qui y vit la Princesse, en paroissoit même fort satisfait, lorsque

le Comte de Pimentel arriva de son côté à Lyon *incognitò*, avec ordre d'offrir la paix & l'Infante Marie-Thérese. L'alliance avec la Savoye fut rompue; & le Duc de Savoye, joué par Mazarin, partit de Lion après un séjour de deux jours. On dit qu'étant sur la frontiere, il se retourna du côté de la France, d'où il sortoit, & dit: *Adieu, France, pour jamais; je te quitte sans regret.* Mazarin se tira d'affaire avec Madame Royale, en lui donnant un écrit signé du Roi, *que si Sa Majesté n'épousoit pas l'Infante, il épouseroit la Princesse Marguerite.* Pour la Princesse, elle dissimula avec beaucoup de fermeté, & ne put pourtant s'empêcher de donner quelques larmes à son dépit.

La Cour retourna à Paris; Pimentel la suivit toujours *incognitò*, & le premier article qui fut arrêté entre les deux Cours, fut celui du mariage de l'Infante avec Louis XIV. Les conférences de Mazarin & de Dom Louis de Haro, Ministre d'Espagne se tinrent, comme nous l'avons dit, dans l'Isle des Faisans. Les objets de ces conférences furent les intérêts du Prince de Condé, qui s'étoit retiré en Espagne depuis 1654, & les renonciations de Marie-Thérese à la Couronne

d'Espagne. Ces deux obstacles furent levés, & même celui qu'y apportoit le Roi par la passion qu'il avoit alors pour Marie Mancini (*i*), niece du Cardinal; & ce fut le Cardinal lui même qui s'opposa à l'aveuglement de son Maître pour la Mancini.

Toutes ces difficultés étant applanies, le Duc de Grammont fut chargé d'aller faire la demande de l'Infante pour Sa Majesté. Il fit son entrée à Madrid le 17 Octobre 1659, *au galop*, & à la tête de quarante Gentilshommes de sa suite. Le lendemain il eut audience du Roi d'Espagne, & de la Reine, dans la salle où étoit l'Infante; & la réponse lui fut donnée le troisiéme jour de son arrivée. Le traité de paix fut conclu & signé, après vingt-quatre conférences, le 7 Novembre de l'année 1659.

La saison où l'on étoit, & la santé foible du Roi d'Espagne, firent remettre les cérémonies du mariage au printemps prochain de l'année 1660. Le Roi passa du Comté Venaissin où il étoit allé, en Languedoc; & de Montpellier il alla à

[*i*] On parlera des amours du Roi pour cette jolie personne, laquelle épousa depuis le *Connétable de Naples* [Laurent Colonne,] & fut connue sous le nom de *la Connétable*.

Digitized by Google

Saint Jean de Luz; & le Roi d'Espagne vint avec l'Infante jusqu'à Saint Sébastien.
» Sur les quatre heures du Jeudi vingt-» septiéme Mai, jour de la Fête-Dieu, » M.... apporta une Lettre du Roi de » France (*k*) à l'Infante; elle lui fit beau-» coup de complimens pour la Reine de » France, mere du Roi; & comme M... » lui demanda une & deux fois si elle » ne vouloit rien lui dire pour dire au » Roi, elle lui répondit: *Hé, mon Dieu!* » *vous avez grand tort! Ne vous ai-je pas* » *dit trois fois que vous disiez à la Reine* » *ma tante, que je meurs d'envie de la* » *voir? Allez, dites cela seulement.*

Nous avons vu qu'Anne d'Autriche s'expliqua plus simplement.

L'Auteur qui rapporte la réponse de Marie-Thérese (*l*), ajoute: » Toute la » Cour trouva ce compliment-là si spi-» rituel & si fin, qu'on eût pu soupçon-» ner (quelque esprit qu'ait l'Infante) si » le porteur eût été M. le Maréchal de » Clerembault (*m*), qu'il lui auroit fait » dire cela. Mais pour Monsieur... on » le connoît, & on sait bien qu'il est trop

[*k*] Lettre de Montreuil, p. 275.

[*l*] Montreuil. *ibid. suprà.*

[*m*] Le Maréchal de Clerembault étoit un homme de beaucoup d'esprit, grand ami du Chevalier de Meré.

» homme

Digitized by Google

» homme d'honneur, & qu'il n'est point
» homme à l'avoir inventé.

Le Roi d'Espagne quitta Saint Sébastien le 30 Mai, & vint à Fontarabie avec l'Infante. Le Jeudi troisième Juin fut marqué pour la cérémonie du mariage, qui fut célébré par le Patriarche des Indes, en qualité de Grand Aumônier d'Espagne, assisté de l'Evêque de Pampelune. Le Roi d'Espagne y parut paré des plus riches diamans de la Couronne, & l'Infante vêtue d'une robe de satin blanc, couverte d'une riche broderie en or.

Don Louis de Haro épousa l'Infante pour le Roi de France, comme fondé de sa procuration. On remarque qu'il avança sa main vers celle de l'Infante, qui avança aussi la sienne vers celle de Dom Louis ; mais que leurs mains ne se touchèrent point ; & que d'un même mouvement, sans baisser la main ni le bras, elle mit sa main dans celle du Roi d'Espagne son père effectivement, & leurs mains se touchèrent. Cela fait, le Roi d'Espagne ôta son chapeau à l'Infante, & lui fit une révérence, non plus comme à sa fille, mais comme à la REINE *de France.*

On vit ensuite dîner l'Infante ; ce qu'on n'avoit jamais fait encore. Il y eut le soir

Digitized by Google

du même jour *bal paré* à Saint Jean-de-Luz, où le Roi d'Espagne dansa. Le Vendredi 4 Juin, il envoya son présent à la Reine. C'étoit une cassette remplie de diamans & de pierreries. Elle fut présentée par le Duc de Créqui. La Reine n'ouvrit point la cassette; elle la donna à sa Dame d'Honneur, & en mit les deux clefs dans sa poche. A deux heures après midi du même jour, la Reine-Mère arriva à l'Isle de la Conférence avec Monsieur (*n*), frère du Roi. Le Roi d'Espagne & la jeune Reine y arrivèrent un peu après dans un bateau dont la magnificence étoit sans égale. Le Roi d'Espagne dans leur première entrevue, pencha la tête vers les cheveux de la Reine-Mère sa sœur; ce n'étoit pas une embrassade, dit Montreuil (*o*) que je copie, ce n'en étoit qu'une demie, même qu'un quart. Il ne la baisa point du tout.

Cela sembla étrange entre frère & sœur, après vingt-cinq ans d'absence;

(*n*) Devenu Duc d'Orléans par la mort de Gaston, frère de Louis XIII, oncle du Roi, arrivée à Blois le 2 Février 1660. Il s'y étoit retiré le 21 Octobre 1652, jour que le Roi étoit rentré à Paris, & y avoit vêcu éloigné de toutes intrigues, & de toutes affaires.

(*o*) Page 280 de ses Lettres.

Digitized by Google

mais il ne faut pas s'en étonner, ce n'étoit point par froideur, ni par défaut d'amitié ; au contraire ils avoient tous les deux les larmes aux yeux ; *mais c'est que la coutume d'Espagne porte cela.* La jeune Reine se jetta aux pieds de la Reine sa tante, qui la baisa, & l'embrassa deux ou trois fois. *Monsieur* salua l'Infante de plus de trois pas, & ne la baisa point durant toute la conférence, qui dura plus d'une heure & demie. Pas un même des principaux Acteurs ne s'assit, ni ne se couvrit, non pas même le Roi d'Espagne. Comme la conférence étoit prête de finir, on vit arriver le Roi de France, qui étoit venu au galop lui vingtième. Il avoit ôté son Ordre, de peur d'être connu du Roi d'Espagne. Il demeura à la porte de la Conférence, & passant sa tête entre les épaules de Dom Louis de Haro & de M. le Cardinal qui l'occupoient, il regarda l'Infante un bon quart d'heure. Il étoit un peu pâle durant tout le chemin qu'il fit dans la galerie ; & quand il vit l'Infante, il acheva de le devenir.

L'Infante qui, au signe de l'œil que lui fit Dom Louis de Haro, jetta la vue sur le Roi de France, se doutant que c'étoit lui, devint presque de la même

couleur de son côté. Comme il étoit là *incognitò*, le Roi d'Espagne ne le salua point, & fit semblant qu'il le prenoit pour un Gentilhomme François (*p*). Le Dimanche six Juin, fut le jour de l'entrevue des deux Rois. Le Roi d'Espagne arriva une demi-heure devant le Roi de France. Le Roi de France salua le Roi d'Espagne & l'Infante; mais il ne la baisa point (*q*), quoiqu'elle fût déja sa femme. Après quelques complimens, ils jurèrent la paix, & la signèrent.

Le Lundi 7 Juin, toute la Cour de France alla quérir l'Infante à la Conférence. Le Roi d'Espagne s'y rendit avec elle (*r*). Après deux heures de conversation, il fallut se dire adieu. L'Infante se jetta trois fois aux pieds de son père avec des larmes & des soupirs, qui sembloient être prêts à lui ôter la vie. Son père ne pleura point; mais en récompense il pleura dans l'Eglise de Fontarabie, quand le mariage se fit, & l'Infante n'y pleura point.

(*p*) Montreuil, *ibid.* p. 283.

(*q*) On a dû remarquer que Henri IV y fit moins de façon, puisque le soir de son arrivée il coucha avec la Reine, sans attendre la cérémonie de la confirmation du mariage célébré par procuration.

(*r*) Montreuil, *ibid.* p. 285.

Digitized by Google

Le Roi de France s'excusant au Roi d'Espagne de la peine que ce mariage lui avoit donnée, en le faisant venir de Madrid (*s*); le Roi d'Espagne lui répondit : *Je serois venu à pied, s'il eût été nécessaire.*

Le Cardinal donna aux Espagnols quantité de bagatelles magnifiques. Le Roi & la Reine, avec la Reine-Mère, & toute la Cour, s'en retournèrent à Saint-Jean-de-Luz. L'entrée qu'y firent Leurs Majestés fut magnifique : cela sentoit, dit un Auteur du temps, *le Cyrus à pleine bouche.* Ce Roman étoit dans sa plus grande vogue ; & ceux qui l'ont lu savent quelle dépense d'imagination l'Au-

(*s*) Reboulet rapporte la chose un peu autrement, & dit que ce fut à la Reine Mère que le Roi d'Espagne son frère répondit, qu'*il seroit venu à pied, s'il eût été nécessaire, plutôt que de ne pas voir un tel fils que le Roi.* Reboulet, sous l'an 1660, pag. 530. Montreuil, que je suis, proteste qu'il ne rapporte rien qu'il n'ait vu ou entendu ; & la suite, *pour ne voir pas un fils tel que le Roi*, pour être plus flatteuse, n'en est peut-être pas plus véritable. La sincérité de Reboulet n'est pas à l'abri du soupçon ; & c'est dommage que cet Auteur, qui a tant de qualités historiques, ait pris un style flatteur pour les partis dominans ; style qui fera infailliblement tomber son Ouvrage. Il n'y a que la vérité de tous les temps : c'est ce qui fera toujours estimer *Comines*, *Pasquier*, *Mezeray*, & le petit nombre d'Auteurs qui, à leur exemple, ont eu la force d'être sinceres, sans se prêter lâchement aux temps & aux circonstances. Où en sont aujourd'hui les *louangeurs* de la *Dragonade* & des *Jésuites* ?

Digitized by Google

teur a faite pour décrire la pompe des fêtes dont il parle. Le seul carrosse du Roi coûtoit soixante & quinze mille livres ; ce seroit aujourd'hui près de cinquante mille écus. La Cour étoit si pompeuse, qu'on a écrit qu'il y avoit en broderie seulement pour plus de deux millions de livres de dépense : sur quoi l'on dit que le Cardinal répondit spirituellement, *ce n'est qu'un million pour les Courtisans, & un million pour les Marchands ;* voulant dire que tout cela avoit été emprunté par des gens dont la moitié se trouveroit insolvable (*t*).

Enfin le Mercredi 9 Juin, le Roi & l'Infante furent épousés en personne à Saint Jean-de-Luz. Ils n'eurent dans l'Eglise qu'une même estrade & qu'un même carreau, & la Reine-Mère en eut un pour elle seule. Pendant toute la cérémonie, la Reine eut une couronne d'or sur la tête : elle fut soutenue, à cause de sa pesanteur, par Madame de Noailles, sa Dame d'Atour. Personne n'alla à l'Offrande que le Roi & la Reine. L'habit du Roi étoit un drap d'or couvert de dentelle noire. Il ne paroît pas qu'il eût

(*t*) *Tel*, dit Montreuil, *s'est montré si mauvais ménager, que de deux moulins il n'a fait qu'un habit.* Cette idée est tirée de Rabelais. Montreuil, *ibid.* p. 289.

Digitized by Google

de manteau royal, puisque l'on dit que la plûpart des Seigneurs de sa Cour étant habillés de même, il n'étoit distingué que par sa bonne mine. La robe de la Reine étoit de satin blanc brodé en or; elle avoit le manteau royal de velours violet, semé de fleurs de lys d'or; trois Princesses lui portoient la queue. La Reine-Mère suivoit en mante noire. L'Evêque de Bayonne, en habits pontificaux, reçut Leurs Majestés à la porte de l'Eglise, & après avoir dit la Messe, bénit de nouveau le mariage.

Après la cérémonie, on jetta au peuple les *pièces d'allégresse* (*u*). C'étoient des médailles d'or & d'argent, sur lesquelles étoient représentés d'un côté les portraits du Roi & de la Reine, de l'autre la ville de Saint-Jean-de-Luz, sur laquelle tomboit une pluie d'or, avec cette légende, *Non lætior alter*, d'autant plus belle qu'elle est relative à la libéralité même, à l'événement du mariage, & au

(*u*) C'est ce que nos anciens Historiens appelloient autrefois *faire largesse*. Dans toutes les fêtes que donnoient les Souverains, ou même les simples Chevaliers, assez grands Seigneurs pour *tenir cour*, il étoit d'usage de *faire largesse*, & les assistans même le demandoient en criant : LARGESSE OU NOBLESSE, qui étoient synonimes. Mémoires sur l'ancienne Chevalerie, par M. de Sainte-Palaye, Tome I, pp. 99 & 170.

jour de l'événement, & même aux effets.

Le Roi ne voulut ni Comédie, ni Bal (*x*), & alla se coucher dans le lit de la Reine, qui s'étoit retirée un peu auparavant dans une chambre qui joignoit celle du Roi. Il ordonna pour le retour de Saint-Jean-de-Luz à Vincennes, où la Cour alla d'abord, qu'on le logeât toujours en même logis avec la Reine, *quelque étroit que le logis pût être, fût-ce dans un village.* Il partit le Lundi 14 Juin, & la Cour resta à Vincennes jusqu'au 26 Août, pour donner aux Parisiens le temps de signaler leur zèle à l'entrée du Roi & de la jeune Reine. Il parut avec un éclat inoui, & jamais triomphe ne fut plus brillant.

On trouve dans les nouvelles descriptions de Paris (*y*) celle de cette entrée avec toutes ses circonstances : les perles, les diamans & les autres pierreries, les brocards, les dentelles, les broderies, les franges, toutes les richesses y furent prodiguées avec un goût & une magnificence achevés ; & on ne vit jamais d'image plus sensible de la grandeur & de la ma-

(*x*) Montreuil, *ibid.* p. 291.

(*y*) Voyez le Maire, *Paris ancien & nouveau*, Tom. III., p. 211.

jesté de la Nation. Le Roi & la Reine, après être descendus du trône qu'on leur avoit élevé à l'entrée du Faubourg Saint Antoine (z), & où ils reçurent les complimens des Compagnies Souveraines, & des autres Corps, auxquels cet honneur appartient, se mirent en marche pour l'entrée. Le Roi la fit, monté sur un cheval d'Espagne *bai-brun*; la Reine, dans une superbe calèche découverte en forme de char (*a*). L'âge, la beauté & les graces nobles & majestueuses des époux, mettoient le comble à l'éclat qui les environnoit, & donnèrent lieu aux acclamations d'un million de spectateurs. Les plaisirs de la Cour succédèrent à ces fêtes.

Le Cardinal Mazarin, glorieux des

(z) On appelle encore cet endroit LE TRÔNE.

(*a*) On avoit gravé ce Distique au-dessous d'un bas relief de l'arc de triomphe, représentant la Reine dans un char attelé de deux lions.

> *Victorem Martis prædâ, spoliisque superbum*
> *Vincere quem posset, sola* THERESA *fuit*.

C'est-à-dire :

> Thérèse seule a pu vaincre par ses regards
> Ce superbe Vainqueur qui triomphe de *Mars*.

Paris ancien & nouveau, Tome III. p. 352.

Digitized by Google

suites du grand ouvrage de la Paix, ne pensa plus qu'à en jouir. On prétend qu'en parlant du Roi, dont la timidité & les penchans n'annonçoient pas un grand Monarque, Mazarin avoit dit, qu'*il tromperoit bien du monde, & qu'il y avoit dans Louis XIV de quoi faire quatre Rois, & un honnête homme.* Dans la crainte que la capacité du Monarque ne se dévéloppât, le Ministre ambitieux (*b*) avoit évité toute occasion d'instruction; & les Maîtres chargés de former sa jeunesse, n'avoient que trop bien secondé les desseins du Ministre. Louis XIV ne savoit que danser, tirer des armes, & monter à cheval. Il haïssoit la lecture, & à peine savoit-il écrire (*c*). Ainsi tant que vécut Mazarin, il disposa de tout. La Reine ne s'occupoit que des choses qui pouvoient plaire au Roi, & le Roi ne s'occupoit que du plaisir.

Après Madame de Beauvais, qui fut

(*b*) Il est bien rare de dépouiller entiérement l'homme en faveur du Ministre; & il en est bien peu de tels que Ciceron les demande, *qui sua pro communibus, & communia pro suis habeat.* Basnage, Histoire des Ouvrages des Savans. Février 1692, page 249.

(*c*) J'ai vu plusieurs de ses Lettres, toutes très-courtes, mal orthographiées, mal écrites, & d'un caractère de femme, & mal formé.

Digitized by Google

la première inclination du Roi, quoiqu'elle fût bien plus âgée que lui, il avoit aimé *Olympe Mancini*, qui devint depuis Comtesse de Soissons, & après elle, Marie sa sœur. De Marie de Mancini, mariée au Connétable Colonne, il avoit passé à des sentimens plus vifs qu'il ne lui convenoit pour Henriette d'Angleterre, qui venoit d'épouser Monsieur, frère du Roi. La Reine s'en allarma; Monsieur s'en plaignit. On appréhenda que la jeune Reine n'en prit ombrage, & n'en conçut du chagrin (*d*). Le Roi, soit par scrupule, soit par une politique concertée avec MADAME, s'attacha à Mademoiselle de la Vallière, Fille d'Honneur de la Duchesse d'Orléans; ce qui n'étoit que feinte devint un attachement sérieux; la Reine en fut instruite par l'infidélité de Vardes. Elle s'en plaignit, & ne fut point écoutée: elle fit quelque éclat, & le Roi lui imposa silence. Elle se vit réduite à dévorer sa jalousie & ses chagrins; plus sa tendresse pour le Roi étoit sincère, & plus elle eut à souffrir de la violence qu'elle se fit. Ses chagrins augmentèrent à la mort de la Reine-Mère (en 1666) pour laquelle

(*d*) On parlera de toutes ces Dames.

Digitized by Google

le Roi n'avoit jamais manqué de respect ; & laquelle prenoit fortement le parti de la jeune Reine. Elle eut un autre sujet de douleur par la mort de Philippe IV son père qu'elle aimoit tendrement. Cette mort rallumoit la guerre entre l'Espagne & la France, à l'occasion de la Reine, sur les Pays-bas qui appartenoient à la Princesse par la mort de ses deux frères, nés du second lit du Roi d'Espagne (*e*). Mais cette guerre ne fut pas longue, & les infidélités du Roi ne finissoient avec une favorite que pour recommencer avec une autre.

Malgré la passion de Louis pour Madame de la Valière, qui fut faite Duchesse de Vaujour & de la Valière, la Princesse *de Monaco*, fille du Maréchal

(*e*) Philippe IV mourut le 17 Septembre 1665. Il avoit épousé en premières nôces Elizabeth de France, fille de Henri IV, morte le 6 Octobre 1644. De ce mariage étoient nés Marie-Thérèse, Reine de France, & Dom *Balthazar*, mort enfant, & saisis, par le droit *de dévolution* établi en Brabant, de tous les droits sur cette Province au préjudice des enfans d'un second lit. Philippe qui avoit épousé en secondes nôces *Marie-Anne d'Autriche*, sœur de l'Empereur Léopold, en eut un fils qui fut Charles II, qui lui succéda, & qui étant mort sans enfans, a eu Philippe, petit-fils de France pour successeur, suivant le droit de dévolution, & les Loix du Brabant qui l'établissent ; Charles II, enfant du second lit de Philippe IV, étoit exclus de la succession du Brabant. Ce fut le sujet de la guerre.

Digitized by Google

de Grammont, occupa quelque temps le cœur du Roi, & la Marquise *de Montespan*, fille du Duc de Mortemar, s'en empara avec plus d'éclat & plus de scandale qu'aucune autre. Cette passion inquiéta presque également trois personnes. La Reine qui avoit un intérêt légitime, & le cœur extrêmement sensible; la Valière, qui n'y étoit pas moins intéressée que la Reine, quoiqu'elle n'eût aucun droit que celui que la foiblesse du Roi lui avoit donné; & le Marquis de Montespan, dont l'honneur étoit publiquement attaqué. La Valière céda à son heureuse rivale; le Marquis fut contraint d'abandonner Versailles, où le Roi commençoit de tenir sa Cour; & la Reine fut réduite à la triste nécessité de garder le silence que le respect & l'amour même lui imposoient, dans la crainte de déplaire au Roi.

On chercha à lui en imposer sur le commerce du Roi avec Madame de Montespan autant qu'il fut possible; cela parut lorsque le Roi, qui n'avoit plus de secret à garder, ayant fait venir à la Cour *Mademoiselle de Blois* (*f*), & le *Comte*

(*f*) Françoise-Marie de Bourbon, née en 1677.

Digitized by Google

de Toulouse (*g*), qui étoient les deux derniers enfans qu'il avoit eus de Madame de Montespan. La Reine à laquelle ils furent présentés, dit en les caressant & le cœur pénétré de douleur (*h*) : *Madame de Richelieu me disoit toujours qu'elle répondoit de tout ce qui se passoit. Voilà les fruits de ce cautionnement !*

Le terme du goût de Louis XIV pour Madame de Montespan ne fut pas celui des inquiétudes & des chagrins de la Reine ; elle vit encore naître la passion extraordinaire qu'il eût pour Mademoiselle *de Fontange*, & après l'extinction de ce phénomène, qui ne fit que paroître, elle vit le Roi engagé avec la *Marquise de Maintenon* ; elle succomba au poids de ses chagrins, & à l'effort qu'elle fit toute sa vie pour les dissimuler, & après une maladie qui ne dura que trois jours, elle mourut dans sa quarante-cinquiéme année. Le Roi fut témoin de sa mort, & ne put être insensible à une tendresse si mal récompensée & si constante. Quelques marques d'amitié qu'il lui donna en lui parlant Espagnol dans ses

(*g*) Louis-Alexandre de Bourbon, né le 6 Juin 1675.

(*h*) Reboulet, sous l'an 1638, pag. 336.

Digitized by Google

derniers momens, parurent la rappeller à la vie; mais ils ne firent que lui donner une joye assez vive pour marquer qu'elle mouroit contente, puisqu'elle avoit en mourant des assurances de sa tendresse. On éloigna le Roi d'auprès d'elle, & elle expira. A la nouvelle qu'il en apprit, Louis dit publiquement qu'*elle ne lui avoit jamais donné d'autre déplaisir que celui qu'elle lui causoit par sa mort.*

C'est de la part d'un époux un éloge bien complet; & notre Histoire atteste qu'il étoit mérité. Ce tribut étoit dû à une piété sincère, à une modestie admirable, à une douceur sans égale; qualités auxquelles un esprit solide & de la beauté donnoient un lustre qui eût tôt ou tard fixé le cœur du Roi, comme elle avoit fixé son estime.

Ses Confesseurs ont dit que le Roi étoit le seul homme auquel elle eût jamais pensé, & qu'interrogé par l'un d'eux, si elle n'avoit point arrêté ses idées sur quelque personne de la Cour d'Espagne, elle avoit répondu : *Eh! comment y aurois-je pensé, il n'y avoit de Roi que mon père?* Elle rendit Louis XIV pere de trois Princes, & de trois Princesses. Louis de France, dit *le Dauphin Monseigneur*, né à Fontainebleau le Mardi

Digitized by Google

premier Novembre 1661, mort à Meudon le 14 Avril 1711; PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Anjou, né à Saint Germain en Laye le 5 Août 1668, mort le 10 Juillet 1671; LOUIS-FRANÇOIS, second Duc d'Anjou, né le 14 Juin 1672, mort le 4 Novembre de la même année; ANNE-ELIZABETH DE FRANCE, née à Paris le 18 Novembre 1662, morte le 30 Décembre suivant; MARIE-ANNE DE FRANCE, née avant terme le 16 Novembre 1664, morte le 26 Décembre; MARIE-THERESE, née le 2 Janvier 1667, morte le premier Mars 1672.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410

Digitized by Google

Digitized by Google